

République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Université ABOU BAKR BELKAID – Tlemcen
Faculté des sciences humaines et sociales

Département d'Histoire et d'Archéologie

Filière de culture populaire

Option : Anthropologie Biologique

Thèse pour l'obtention du diplôme de Doctorat

Thème

*Etude Bio-Anthropologique des
mariages consanguins et liens de
parenté dans la population du littoral
(Msirda) dans l'extrême Ouest
Algérien*

Etude comparative à l'échelle du bassin Méditerranéen

Présentée par:

Mortad Nedjlaà

Jury:

<i>Mr. Saidi Mohamed:</i>	<i>Professeur (Université de Tlemcen)</i>	<i>Président</i>
<i>Mme. Aouar Metri Amaria:</i>	<i>Professeur (Université de Tlemcen)</i>	<i>Directrice de thèse</i>
<i>Mr. Chaif Okacha:</i>	<i>Professeur (Université de Tlemcen)</i>	<i>Co-directeur</i>
<i>Mr. Moussaoui Abdellah :</i>	<i>Professeur (Université de Béchar)</i>	<i>Examineur</i>
<i>Mr. Hadj-Smaha Djilali :</i>	<i>Professeur (Université de Mostaganem)</i>	<i>Examineur</i>
<i>Mr. Zaoui Hamza :</i>	<i>Maitre de conférences (Université d'Oran)</i>	<i>Examineur</i>

Année universitaire:2012-2013

Remerciements

*En premier lieu, je tiens à remercier **Mme Aouar Metri Amaria** pour m'avoir encadré durant cette thèse. Elle a su faire preuve de beaucoup de compréhension et parfois, lorsque je faisais mes premiers pas en anthropologie génétique, d'une grande patience face à mon manque de connaissance. Je la remercie pour son soutien scientifique sans lequel je n'aurais jamais pu réaliser tout ce travail, je lui exprime toute mon estime.*

*Je désire témoigner ma gratitude à mon co -directeur, **Pr Chaïf Okacha**, qui m'a permis de rendre plus intelligible cette thèse. Ses remarques judicieuses et son travail méticuleux tout au long des étapes de cette recherche ont permis de combler bon nombre de lacunes.*

*J'exprime ma reconnaissance à Monsieur **Pr Saïdi Mohamed**, Professeur à l'Université de Tlemcen, pour l'honneur qu'il m'a fait en présidant le jury de cette thèse. Qu'il trouve là, mon profond respect.*

*Mes sincères remerciements vont à Monsieur **Pr Hadj Smaha Djilali**, Professeur à l'université de Mostaganem, pour avoir bien accepté de faire partie du jury et pour l'effort qu'il a déployé pour examiner cette thèse.*

*Je tiens à remercier Monsieur **Pr Moussaoui Abdellah**, Professeur à l'université de Bechar, pour avoir bien accepté de faire partie du jury et pour avoir pris le temps de juger ce travail.*

*Mes remerciements vont aussi à Monsieur **Zaoui Hamza**, maître de conférences à l'université d'Oran, pour avoir bien accepté de faire partie du jury, et la peine qu'il a pris pour lire ce mémoire.*

*Je désire remercier le professeur **Khelil M.A**, directeur du laboratoire de valorisation de l'action de l'homme pour la protection de l'environnement et application en santé publique, Faculté des sciences, Université Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen pour sa contribution à la réussite de ce travail.*

*Une reconnaissance particulière s'adresse à monsieur **Abdelaziz Chafik**, professeur en anthropologie et génétique des populations et doyen de la Faculté des sciences à l'université El-djadida au Maroc, qui a été en partie responsable quant à la réussite de ce travail.*

Je ne pourrai oublier de remercier tous les membres du laboratoire du centre sanitaire de Bab El Assa, les membres de l'établissement public de Maghnia et les habitants d'Arabouz qui m'ont soutenue au cours de mes visites répétées et qui ont contribué à l'avancée de ce travail par leurs savoirs, leurs idées, leur accueil et leur gentillesse.

Je remercie l'ensemble des enseignants qui ont contribué à ma formation, qu'ils trouvent ici toute ma gratitude.

Un grand Merci aux personnels de l'APC de Msirda et aux autorités qui ont accepté de m'aider pour mener à bien ce travail. J'adresse aussi de sincères remerciements à tous les habitants de Msirda et toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à ce travail.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement ma famille qui m'a toujours supportée, encouragée et qui a cru en ma réussite.

Liste des tableaux

	Pages
Tableau 1: Le mariage préférentiel entre cousins (Locoh, 2005)	50
Tableau 2 : Principales dispositions législatives concernant les relations familiales (Kateb., 2009) en Algérie comparativement au Maroc et à la Tunisie.	62
Tableau 3 : Répartition de la consanguinité (par ordre décroissant) dans différentes populations d'Algérie (FOREM., 2007)	63
Tableau 4 : Proportion de gènes partagés entre individus apparentés (Kapadia, 2000)	66
Tableau 5 : Influence de différents types de mariages consanguins sur la fréquence génotypique (AA) en fonction de la fréquence Q d'un gène (De Braekeleer, 2005).	68
Tableau 6: Quelques conséquences biologiques de la consanguinité dans des pays méditerranéens et arabes (Bou-assy et al., 2003)	71
Tableau 7a : Consanguinité dans la population de Msirda	82
Tableau 7b : Les différents degrés de consanguinité dans la population de Msirda	83
Tableau 8: Evolution des mariages consanguins et endogames (en Algérie) (Rapport des enquêtes ENAF : 1989 et EASF : 2002).	85
Tableau 9 : Répartition de la consanguinité (par ordre décroissant) dans différentes populations d'Algérie	86
Tableau 10: Répartition de la consanguinité dans quelques populations du monde arabo-musulman	90
Tableau 11: Taux de consanguinité chez les couples étudiés, leurs parents et grands parents	92
Tableau 12: Niveau d'instruction en fonction du sexe	97
Tableau 13: Niveau d'instruction chez les couples	98
Tableau 14 : Niveau d'instruction et lien de parenté en Algérie (ENAF : 1989) et (EASF, 2002).	100
Tableau 15 : Répartition des maladies enregistrées chez les individus interrogés (effet sexe)	110
Tableau 16: Effet de la consanguinité sur la morbidité	112
Tableau 17: Couples touchés (consanguins et non consanguins) par la	113

mortalité néonatale

Tableau 18: Relation entre la consanguinité et la mortalité	114
Tableau 19: Couples touchés (consanguins et non consanguins) par l'avortement	116
Tableau 20: Relation entre la consanguinité et l'avortement	117

Liste des figures

	Pages
Figure 1: Figure 1 : Carte géographique de Tlemcen (localisation de la zone d'étude en rouge (Msirda))	29
Figure 2: Localisation géographique de la région de MSIRDA (zone d'étude)	30
Figure 3 : Habillement d'un homme de Msirda (Viardot., 2006)	36
Figure 4: Femme de Msirda entre le passé et le présent	37
Figure 5 : Quelques poteries façonnées à Msirda : Pot, cuillère, cruche, plat	38
Figure 6 : Femmes de Msirda et la corvée d'eau (Viardot., 2006)	39
Figure 7 : La tombe de Sidi Salah	40
Figure 8: Sidi M'hammed Ben yahia	40
Figure 9 : Représentation schématique des taux de mariages consanguins à travers le monde (Tadmouri <i>et al.</i> , 2009).	49
Figure 10 : Schéma représentatif du niveau de consanguinité dans les pays arabes (Tadmouri., 2008).	52
Figure 11 : Influence de différents types de mariages consanguins sur l'augmentation de la fréquence génotypique (AA) en fonction de la fréquence Q d'un gène (De Braekeleer, 2005).	69
Figure 12: L'origine géographique de la population de Msirda (Zone d'étude ●)	75
Figure 13 : Variables utilisées dans l'analyse bio-anthropologique de la population de Msirda	78
Figure 14a : Niveau de consanguinité dans la population de Msirda	82
Figure 14b: Niveau de la consanguinité dans la population de Msirda	83
Figure 15 : Taux de consanguinité chez la population de Msirda comparé à celui de l'Algérie	86
Figure 16: Niveau de consanguinité à Msirda comparativement à l'échelle nationale	87
Figure 17: Fréquence de consanguinité chez la population de Msirda par rapport à quelques pays arabo-musulmans	91
Figure 18: Evolution du niveau de consanguinité entre les générations dans la population de Msirda	93
Figure 19: Les différentes catégories du niveau d'instruction en fonction du sexe chez la population de Msirda	97
Figure 20: Niveau d'instruction en fonction de la consanguinité chez la population	99

de Msirda

Figure 21 : Consanguinité et milieu de résidence	102
Figure 22 : Consanguinité à Msirda comparativement aux zones rurales et urbaines de l'Algérie	103
Figure 23: Tranches d'âge des épouses au moment du mariage chez la population de Msirda	106
Figure 24: Age au moment du mariage (chez le sexe féminin) en fonction de la consanguinité (les couples étudiés)	107
Figure 25 : Raisons de préférence pour les mariages consanguins à Msirda	120
Figure 26: Le mariage avec un apparenté	121
Figure 27: Les « Msirdien » et la préférence pour les cousins	137
Figure 28: L'intervention des parents dans le choix matrimonial de leurs enfants	123
Figure 29: Le mariage avec apparenté et risque de maladies héréditaires	124
Figure 30 : Représentation formelle des résultats de consanguinité obtenus dans la région de Msirda	129

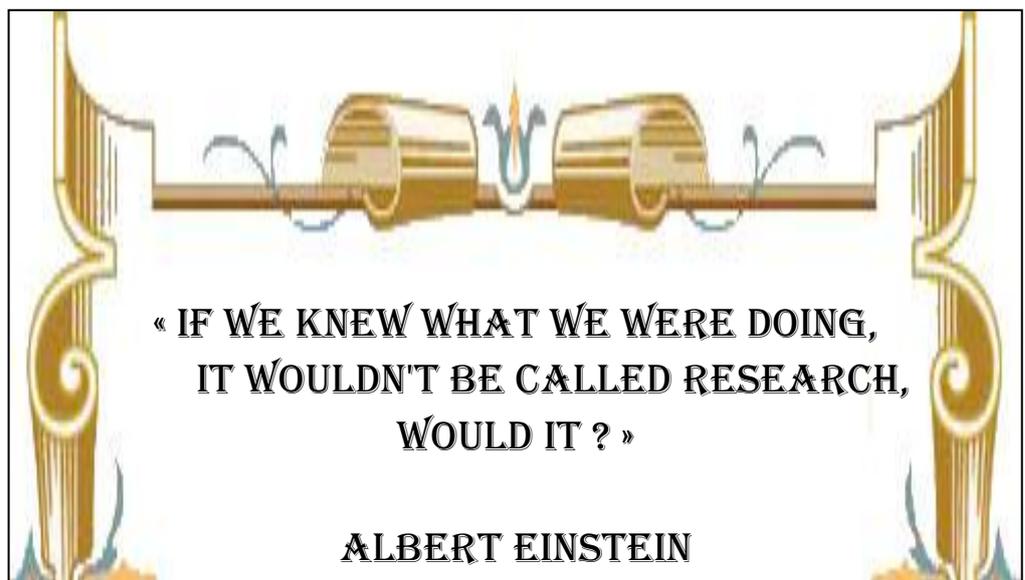
Table des matières

	Pages
Introduction	14
<hr/>	
Chapitre I: Cadre méthodologique de l'étude	19
1- Préambule	20
2- Etudes antérieures	21
3- Problématique	23
4- Hypothèses de l'étude	23
5- Raisons du choix du sujet et son importance	24
6- Objectifs de l'étude	26
<hr/>	
Chapitre II: Synthèse bibliographique	27
Aspect socio anthropologique de la région de Msirda	28
<hr/>	
I-Définition de la zone étudiée	28
I.1-Géologie de Msirda	31
I.2- Hydrographie	31
I.3-Le climat	32
I.4-Flore et faune	32
<hr/>	
II- Le milieu humain	33
II.1- Définition raciale	33
II.2- Aspect physique	34
II.3- Définition ethnique	34
II.3.1- L'habitat	34
II.3.2- L'habillement	35
II.3.3- La nourriture	37
II.3.4- Activité et ressources	37
II.3.5—Religion	39
<hr/>	
Unions consanguines	41
I-Présentation de la consanguinité	41
I.1 - Consanguinité, endogamie et exogamie	41
I.1.1-Le mariage consanguin	42
I.1.2-Le mariage chez la population de Msirda	42
I.1.3-Le choix du conjoint	43
I.2- Les motivations historiques et religieuses	44
I.3- Les motivations d'ordre culturel et socio-économique	45
<hr/>	
II-La consanguinité dans le monde	48
II.1-Fréquence et répartition des mariages consanguins dans le monde	48
II.2- Les mariages préférentiels entre cousins dans le monde	50
<hr/>	
III- La consanguinité dans les pays arabo-musulmans	51
III.1-Mariages préférentiels entre cousins dans les pays arabo musulman	52
III.2- Caractéristiques socio-démographiques des populations arabes	

et facteurs déterminants de la consanguinité	53
IV- La réglementation religieuse et juridique des mariages consanguins	55
V- La consanguinité en Algérie	56
V.1- <i>Revue des données statistiques</i>	56
V.2-Aperçu des changements du modèle matrimonial en Algérie : La grande famille traditionnelle se relâche...	58
V.3-Le choix du conjoint et système de valeurs en Algérie	59
V.4-Le choix du conjoint et code de la famille algérienne	61
V.5-Chiffres de la consanguinité en Algérie	63
VI- Consanguinité et génétique	65
VI.1- Proportion de gènes partagés entre individus apparentés	65
VI.2-Consanguinité et fréquences génotypiques	68
VII- Conséquences biologiques de la consanguinité	69
Effets bénéfiques	69
Effets néfastes	69
Conséquences biologiques de la consanguinité en Algérie	71
Chapitre III : Population et méthodes	72
I-Population et Sources de Données	73
	73
I.1- Définir le niveau de consanguinité dans la population de Msirda	76
I.2- Comparaison entre générations du niveau de consanguinité chez les Msirda	76
II-Etude des déterminants des mariages consanguins: interaction avec les facteurs socio-culturels	76
III- Conséquences biologiques de la consanguinité : Etude de la morbidité et de certains paramètres de fitness	78
-Le risque relatif (RR)	78
-Le risque attribuable (RA)	79
-Analyse statistique	79

Chapitre IV : Résultats et discussion

	81
I-Unions Consanguines: Fréquence et Déterminants	82
I.1- Fréquence des unions consanguines	82
I.1-Niveau de consanguinité à Msirda comparativement à l'échelle nationale	84
I.2-Niveau de consanguinité par rapport aux pays maghrébins	88
I.3-Niveau de consanguinité comparativement au monde arabo-musulman	89
II- Comparaison inter-génération du niveau de consanguinité dans la région de Msirda	92
III-Etude des variables déterminantes de la consanguinité : interaction avec les facteurs socio-culturels	96
III.1-Le niveau d'instruction	96
III.1.1-Niveau d'instruction en fonction du sexe	96
III.1.2-Niveau d'instruction et consanguinité	98
III.2-Milieu de résidence des couples	101
III.3-Âge de l'épouse au moment du mariage	105
III.3.1-Age des femmes au moment du mariage et consanguinité	106
IV-Effet de la consanguinité sur quelques paramètres de fitness	109
IV.1- Consanguinité et morbidité	109
IV.1.1-Influence de la consanguinité sur la morbidité	109
IV.1.1.2- Consanguinité et morbidité chez les couples	111
IV.2-Effet de la consanguinité sur la mortalité	113
IV.3- Effet de la consanguinité sur l'avortement	116
V-Attitude des Msirda vis-à-vis le la consanguinité : Analyse socio-anthropologique du questionnaire	119
V.1-Préférence pour les mariages consanguins	119
V.2 – Le mariage avec un apparenté et l'arrangement avantageux	120
V.3- Préférence pour les cousins paternels ou maternels	121
V.4- L'intervention des parents dans le choix matrimoniale de leurs enfants	123
V.5- Le mariage consanguin et le risque de tares génétiques chez la progéniture	124
VI-Discussions et conclusion	126
Conclusion générale	130
Références bibliographiques	134
Annexes	152



« IF WE KNEW WHAT WE WERE DOING,
IT WOULDN'T BE CALLED RESEARCH,
WOULD IT ? »

ALBERT EINSTEIN



Introducción

En Algérie, nombreuses sont les populations qui servent de modèle pour l'étude anthropologique nonobstant les bouleversements démographiques courants depuis ce siècle dernier.

De ce fait, plusieurs recherches anthropo-génétiques ont été faites sur des régions de notre pays dont l'isolement était suffisant jusqu'à un passé proche pour justifier de telles recherches ; c'est ce qui ressort des travaux récents¹ sur l'anthropo- biologie des populations de l'Ouest algérien ; Oulhaça, Sabra, Sidi Djilali, Honaine, Beni -snouss, ..etc.

Nous avons pensé que « Msirda » constituait, elle aussi, une de ces terres privilégiées pour l'anthropologie et qu'il serait intéressant d'en étudier ses habitants.

Notre population de Msirda ; préalablement caractérisée sur le plan biologique notamment génétique à travers l'analyse du polymorphisme génétique (les groupes sanguins ABO, Rhésus, MNSs et Duffy et les dermatoglyphes digitaux (Mortad., 2008a)) ; est soumise aujourd'hui à une analyse d'ordre bio-anthropologique des mariages consanguins.

Pourquoi étudier les mariages consanguins dans une population ?

Lorsque l'anthropologue étudie une population, sa première préoccupation est de saisir le niveau d'homogénéité génétique de celle-ci en mesurant son niveau d'endogamie. Il s'agit cependant d'un concept à emploi difficile car la grande majorité des populations humaines sont des populations génétiquement ouvertes. C'est le mariage qui se présente alors comme le marqueur essentiel pour appréhender l'homogénéité ou la diversité de la population (Bley et Boetsch., 1999). Ces deux auteurs ajoutent que ce concept d'endogamie biologique est déjà ancien puisqu'en 1968, Louis Henry² y faisait implicitement référence dans sa définition du cercle de population :

¹ - Aouar *et al.*, 2004 ; Aouar *et al.*, 2005 ; Mortad., 2008a ; Mortad., 2008b ; Aouar *et al.*, 2009a ; Aouar *et al.*, 2009b ; Moussouni et Aouar., 2011 ; Mortad *et al.*, 2012.

² -Louis Henry est un démographe et historien français, né en [1911](#) et décédé en décembre [1991](#). Il est considéré comme «le créateur de la « [démographie historique](#)»

a) le cercle se forme à une date déterminée et nul ne peut y entrer après cette date ;

b) tant que le cercle subsiste, les membres du cercle ne se marient qu'entre eux".

De ce fait, le mariage suscite depuis longtemps, et abondamment, l'intérêt des anthropologues. Ils ont longuement rapporté les règles et les coutumes pratiquées dans des populations généralement très homogènes, en privilégiant la description des relations sociales et des stratégies d'échanges nécessaires à l'équilibre de ces sociétés.

En fait, tout mariage consiste par définition à unir deux individus, l'une des étapes préliminaires au mariage est de choisir un conjoint parmi un groupe de personnes nubiles que l'on nomme également « le marché matrimonial ». Or, le choix d'un conjoint ne répond pas seulement à des ordres fortuits ou probabilistes comme certains pourraient le croire, mais aussi et surtout à des éléments socialement déterminés (Gilbert., 1998).

Dans ce domaine, de nombreuses études ont montré que le choix matrimonial dépend généralement de motivations et de contraintes, le plus souvent, en rapport avec des raisons d'ordre culturels, religieux, économique, politique, etc...(Reynolds, 1988 in Ben M'rad et Chalbi., 2004). Belhadj (2003) avance que le choix du conjoint est certainement le plus difficile et le plus complexe parmi tous les choix que les individus sont amenés à effectuer durant leur existence, ne serait-ce que parce qu'il est porteur de stratégies qui mettent en jeu des intérêts personnels et collectifs.

Selon (Latifi *et al.*, 2010), La modalité de choix de conjoint reflète l'objectif que chaque société souhaite atteindre:

- Favoriser les échanges sociaux entre groupes, par le choix du conjoint à l'extérieur de son propre groupe social (village, famille, clan, tribu): c'est la règle d'hétérogamie.

- Ou bien renforcer la cohésion sociale d'un groupe, par le choix du conjoint à l'intérieur de son propre groupe social: c'est la règle d'homogamie.

Donc, sur le plan social, le mariage constitue un bon indicateur de l'étude de l'évolution des attitudes matrimoniales. Biologiquement, cette institution reste la base qui décide la plupart des redistributions des gènes entre les individus au fil des générations. Pour poursuivre de près le sort du patrimoine génétique de la population, l'étude des types d'unions reste un outil déterminant (Talbi *et al.*, 2008).

Dans le monde arabe, les unions consanguines sont très courantes. La multiplicité de ces unions forme des familles qui peuvent s'accroître et constituer des clans et même des tribus dont la consanguinité intérieure va devenir très importante (Chalbi., 1997).

En Algérie, comme dans d'autres pays arabes, la pratique des mariages consanguins constitue encore aujourd'hui un phénomène social particulièrement préoccupant. En effet, c'est une tradition arabe et musulmane, au nom d'une sécurité financière et affective, mais au prix de la santé des enfants, qui courent le risque de maladies génétiques plus que d'autres.

Il est important de signaler que les études sur la consanguinité, forme particulière de l'endogamie, peuvent se résumer en deux tendances selon qu'elles explorent les causes ou les conséquences de ce phénomène :

D'un côté, l'approche privilégiant les facteurs biologiques et génétiques s'intéressant de manière particulière aux conséquences, établies du moins théoriquement, selon lesquelles un mariage entre conjoints proches peut entraîner chez leurs enfants des déficiences dites de développement (Freia-Maia et Elisboa, 1984).

D'un autre côté, il y a l'approche qui s'intéresse aux causes qui favorisent le choix de cette forme de mariage. Elle privilégie les facteurs d'ordre culturel et socio-économique (Khlat, 1988).

Notre étude est consacrée d'une part aux facteurs socio- culturels qui induisent la consanguinité, et d'autre part aux conséquences biologiques de la consanguinité chez la population de Msirda.

Nous proposons donc, une approche bio-anthropologique qui s'inscrit dans le prolongement d'un projet mené par Mme Aouar³ et son équipe depuis l'an 1996: "l'étude anthropo-biologique des populations de l'Ouest algérien" dont Msirda "notre population" fait partie.

Cette question d'unions consanguines mérite d'être étudiée dans la population de Msirda, vu la rareté des études qui traitent ce sujet jusqu'à présent en Algérie ; qui reste un pays arabo-musulman en général et berbéro-musulman en particulier et dont les motivations de cette pratique ne manquent pas.

Nous nous sommes efforcés d'explorer, dans une première phase, le niveau de consanguinité dans la tribu de Msirda, dans une seconde phase, de montrer à quel degré ce niveau de consanguinité est transmissible d'une génération à l'autre (génération des grands parents –génération des parents-génération des couples étudiés) et quels sont les facteurs socio-culturels associés à cette pratique matrimoniale dans cette population.

Sous l'angle biologique, on a essayé de vérifier l'impact de la consanguinité sur la santé de la descendance. Anthropologiquement, l'attitude des Msirda vis-à-vis de la pratique des mariages consanguins a été dévoilée à travers le questionnaire préétabli.

L'étude comprend :

- Premier chapitre: Cadre méthodologique de l'étude : ce chapitre comprend : un préambule, revue des études antérieures, la problématique, hypothèses de l'étude, les raisons du choix du sujet et son importance, objectifs de l'étude et enfin les limites de l'étude.

- Deuxième chapitre : Synthèse bibliographique : nous ferons une revue de la littérature entourant notre sujet de recherche soit, l'étude bio-anthropologique des mariages consanguins dans la région de Msirda, présentée en deux parties :

1ère partie : Un aspect historique, socioculturel, démographique et anthropologique de la région étudiée ;

³ - Laboratoire de valorisation de l'action de l'homme pour la protection de l'environnement et application en santé publique (équipe environnement et santé), Faculté des Sciences, Université Abou Bakr Belkaïd de Tlemcen, Algérie.

2^{ème} partie : Unions consanguines: historique, notions, fréquences, facteurs prédisposant, conséquences.

Dans ce chapitre, nous nous disposons des références de base concernant les différentes études sur le sujet et les concepts utilisés.

- Troisième chapitre : Population et méthodes : Ce chapitre vise à présenter la démarche méthodologique mise en place et poursuivie au cours de cette étude.

Afin d'aborder l'aspect technique de la recherche ; nous décrirons la source utilisée (le questionnaire préétabli) ainsi que les méthodes employées pour informatiser les données (méthode statistique) et analyser l'information.

- Quatrième chapitre : Résultats et discussion: vise à présenter les résultats essentiels de l'étude, avec les discussions appropriées basées sur les références en ce sujet.

- Conclusion générale et perspectives.
- Références bibliographiques.
- Annexes.

Chapitre I

Cadre méthodologique de l'étude

1- Préambule

Selon Radcliffe-Brown⁴ in (Descloîtres R et Debzi L (?)) ; Pour la compréhension d'un aspect quelconque de la vie sociale d'une population africaine - aspect économique, politique ou religieux - il est essentiel de posséder une connaissance approfondie de son organisation familiale et matrimoniale.

Les anthropologues ont fait ressortir des modèles d'alliances des règles telle que la règle prescriptive et préférentielle. Ce genre de règles a été largement exploré dans les études rurales (Bouzaza., 2008). Ce qui nous intéresse le plus est la règle préférentielle et non la règle prescriptive⁵, car cette dernière n'était pas trop considérée par les anthropologues, peut-être par manque de cas observés (Bourdieu, 1980). Ce genre d'alliance est une pratique parmi les usages sociaux de la parenté, telle que définit par (Bourdieu., 1980).

La pratique des mariages intra-familiaux est encore très commune parmi les arabes du fait de la structure sociale. Les arabes sont organisés en tribus basées sur des ancêtres communs, et quand on en vient au mariage, la seule solution est souvent l'endogamie. Cette structure sociale était commune dans le désert arabe qui forme aujourd'hui des nations.

Cette pratique – que l'on peut qualifier de mariage préférentiel (Lévi-Strauss., 1968) – avait le triple avantage pour le clan paternel de lui éviter de perdre une de ses femmes (qui pourra continuer à coudre, broder, etc., pour lui), de ne pas provoquer la dispersion de la terre lui appartenant (dans une société rurale où les femmes sont censées hériter, cela est particulièrement important) et d'empêcher la corruption de son sang (la perte de la noblesse attribuée aux ancêtres). Cela établi, il faut néanmoins souligner que dans le monde arabe plus on se rapproche de l'époque contemporaine, plus on constate que le mariage entre apparentés directs se raréfie : de règle pas toujours respectée mais fonctionnant comme un idéal à atteindre, il est devenu une pratique résiduelle.

⁴ - [Anthropologue](#) et [ethnologue](#) britannique. Il participe à la fondation de la tradition britannique de l'anthropologie sociale en opposition à l'ancienne [ethnologie évolutionniste](#).

⁵ - Il est à mentionner que cette règle suppose un mariage avec la fille de la sœur, c'est-à-dire du côté matrilinéaire et non du côté patrilinéaire, alors que la règle préférentielle est celle qui concerne une alliance matrimoniale du côté patriarcale et qui est un mariage endogame (Bouzaza., 2008).

Ce phénomène de dilution de la coutume est souvent expliqué par l'urbanisation connue par les pays arabes au cours de ce siècle (Flanquart., 1999).

De ce fait, nous essayerons dans cette étude de déterminer la fréquence de cette pratique matrimoniale chez la population de Msirda ; Quels sont les facteurs prédisposant et quelles sont les conséquences ?

2- Etudes antérieures

Le mariage endogame que les anthropologues classiques appellent un mariage préférentiel, se déroule dans le même cercle de parenté (Lévi-Strauss, 1967 in Bouzaza., 2008). Il s'effectue avec la cousine issue de la même filiation paternelle.

Contrairement à l'exogamie, qui s'accomplit à l'extérieur de la lignée, il se distingue du groupe d'alliance et de la filiation, étant donné qu'il ne concerne pas la lignée généalogique.

Diverses études ont certes abordé cette question sous l'angle anthropologique, social, médical, démographique (Benallègue et Kedji, 1984; Bittles, 1992; Freia-Maia et Elisboa, 1984; Kateb., 2001; Belhadj., 2003 ; De Braekeleer.,2005 ; Bedrouni., 2005 ; Chalbi ., 2009 ; Khlat., 1986, 1988, 1989); Hoben *et al*, 2010 ; Latifi *et al.*, 2010 ; Kouaouci, 1988, 1992,1994 ; Ajbilou., 2000... Benhamadi, 1994,... etc.) faisant ressortir diverses dimensions de l'union consanguine.

Toutes ces études, à l'échelle nationale, maghrébine, méditerranéenne et mondiale ont servi de référence afin de mener à bien notre étude bio-anthropologique pionnière des mariages consanguins à Msirda.

Parmi les travaux utilisés comme référence nous citons :

- La nuptialité algérienne: variation dans le temps et l'espace (Bedrouni., 2005), qui montre que malgré les changements qui se sont produits en Algérie, le mariage et la vie de couple gardent un caractère fortement valorisé pour les Algériens. Le modèle nuptial algérien a connu cependant, une véritable révolution matrimoniale. En dehors du célibat définitif qui est resté négligeable, l'ensemble des autres caractéristiques du modèle à savoir l'âge au premier

mariage, le choix du conjoint, la nature du lien conjugal ainsi que sa stabilité, le remariage ont subi tous des transformations importantes.

Ces dernières n'ont pas eu les mêmes impacts à travers tout le territoire national. Des disparités considérables sont cependant observées selon les régions, les wilayas et le milieu de résidence.

Et à travers les enquêtes nationales (ENAF-Algérie, 1989 : Enquête algérienne sur la fécondité 1986 et EASF-Algérie, 2003: Enquête algérienne sur la santé de la famille 2002), Bedrouni (2005) avance que les mariages endogames étaient édictés par des considérations historiques, traditionnelles et économiques. Ils représentaient entre autre une précaution visant à diminuer les risques de ruptures et une stratégie dont le but est la conservation d'un héritage. Il semble que depuis l'indépendance, les mariages chez les Algériens sont de plus en plus exogènes.

En 2002, seulement le tiers des unions (33,3 %) est établi entre conjoints apparentés. Seize ans auparavant (1986) ce type d'union représentait 38,1 %.

L'étude révèle une régression modérée du mariage endogame en raison de l'évolution des mœurs. Toutefois, un effet discriminatoire progressif selon la strate est remarqué et les préférences pour les mariages endogènes sont plus fréquentes en milieu rural.

En plus, l'élévation du niveau d'instruction exerce d'autre part un effet réducteur du phénomène d'endogamie.

- Les mariages consanguins à Beyrouth: structures et conséquences biologiques (Khlat., 1986), qui détermine des corrélations sociales dans les mariages consanguins à Beyrouth. L'auteur montre que la fréquence des mariages consanguins augmente quand le niveau d'éducation et le statut professionnel des épouses baisse et avec le passage de la religion chrétienne à la religion musulmane.

L'étude décrit les mariages consanguins à Beyrouth en terme de structure (taux, types d'alliances), de corrélats sociaux, de contexte anthropologique, et d'effets biologiques sur la descendance.

- Les ménages consanguins au Maroc: Caractéristiques et déterminants (Benhamadi., 1994), visant à relever les principaux déterminants des mariages consanguins au Maroc, par estimation de la consanguinité régionale et nationale.

Cette estimation est corrélée à des facteurs socio économiques encourageant ce type d'unions.

3- Problématique

Une caractéristique importante du mariage algérien est incontestablement le mariage apparenté ou endogame qui n'est pas sans incidence sur la fécondité et la morbidité des individus.

De ce fait, notre étude propose à définir les modalités du choix du conjoint dans notre pays, particulièrement dans l'Ouest algérien : à Msirda .

Au préalable, les questions de base incitant la recherche sont :

Quel est le niveau de consanguinité chez la population de Msirda ?

Quelle place occupe-t-elle parmi les autres populations consanguines : algériennes, maghrébines, arabo-musulmanes..... ?

Quels sont les facteurs déterminants du taux des unions consanguines dans la région ?

Dans quelle mesure l'évolution intergénérationnelle est en interaction avec la consanguinité ?

Quel est l'impact de la consanguinité sur la morbidité, la mortalité infantile et sur le taux d'avortement chez la descendance ?

Nous tenterons de fournir quelques éléments de réponses à cette problématique en étudiant la population de Msirda.

4- Hypothèses de l'étude

Qualifier une étude par une hypothèse au préalable, permet de mener à bien la recherche scientifique. Elle encadre (l'hypothèse) l'étude et retrace les objectifs souhaités. En fait, en proposant une hypothèse au début de toute recherche, ceci mène le travail vers des étapes logiques et bien déterminées.

Dans ce but, nous proposons les hypothèses suivantes :

Le niveau de la consanguinité dans la région de Msirda est lié aux facteurs socio- culturels.

La pratique de la consanguinité est enracinée dans la population depuis des générations.

La consanguinité dans la région a des conséquences sur la santé de la descendance.

Les habitants de Msirda ou les « Msirdien » optent pour la pratique de la consanguinité malgré les changements socioculturels, politiques et économiques qu'à connu la région.

5- Raisons du choix du sujet et son importance

Les résultats biologiques (Mortad., 2008a) ont contribué plus ou moins à éclairer certains points de l'histoire sociale de Msirda ⁶, vice versa, l'état social actuel nous permet de prévoir certaines implications biologiques dont il est porteur, en particulier le fait que, malgré leur apparente unité géographique, les Msirda ne tendent nullement à se particulariser du point de vue biologique en un groupe unique.

De ce fait, les résultats préliminaires de l'analyse anthropo-physique ont pu révéler l'originalité de la population de Msirda qui a pu survivre jusqu'à présent dans cette région⁷.

Le fait d'évoquer cette question d'unicité biologique du groupe de Msirda nous amène à combler des lacunes quant à la pratique du mariage dans ce groupe ; est-il consanguin ou non et à quel degré est- elle présente cette notion de consanguinité à Msirda ?

Cette population suscite toujours notre intérêt, pour des raisons multiples.

Parmi ces raisons nous citons:

⁶-L'analyse des distances du Reynolds (groupes sanguins) et des distances euclidiennes (Dermatoglyphes) montre les grandes affinités entre la population de Msirda et les populations Nord Africaines en général et les populations marocaines en particulier. Msirda présente les distances génétiques les plus faibles avec les populations marocaines.

⁷ - Les résultats de l'analyse anthropo-génétique du polymorphisme des groupes sanguins (ABO, Rhésus, MNSs, Duffy) de la population de msirda (2007-2008) sont comparables à ceux trouvés par (Ruffié *et al.*, 1962).

- Vu les taux élevés de consanguinité enregistrés dans les pays arabo-musulmans en général⁸, et en Algérie en particulier⁹ ; il s'est avéré important d'étudier cette notion de consanguinité dans cette fraction limitrophe de l'Algérie : Msirda.

- Comme il a été signalé auparavant, cette question d'unions consanguines mérite d'être étudiée, vu la rareté des études qui traitent ce sujet jusqu'à présent en Algérie ; qui reste néanmoins un pays arabo-musulman dont les motivations de cette pratique ne manquent pas.

- La persistance de la pratique de la consanguinité en Algérie malgré l'urbanisation, l'élévation du taux d'instruction,...

- Les conséquences néfastes de la consanguinité sur la progéniture dans notre pays et dans la quasi-totalité des pays arabo-musulmans.

- Les études bio-anthropologiques sont rares dans la région de Msirda, à l'exception de quelques travaux (Ruffié *et al.*, 1962 ; Aouar *et al.*, 2005 ; Mortad., 2008a ; Mortad., 2008b ; Aouar *et al.*, 2009a ; Mortad *et al.*, 2012).

- Le fait d'être originaire de cette région de Msirda, je me suis engagée en toute fierté à redécouvrir ce petit grand monde des « Msirdien », d'approfondir mes connaissances anthropologiques, biologiques, sociales, ...etc quant à la pratique de la consanguinité et à percevoir les mœurs et les coutumes enracinées depuis des siècles dans cette contrée.

Toutes ces raisons citées ci-dessus nous poussent vivement à mener cette étude pionnière dans son genre dans la région de Msirda.

⁸ - Voir plus loin : Chapitre : Synthèse bibliographique.

⁹ - Travaux de (Benallegue et Kedj (1984) ; Zaoui et Biémont (2002) ; Aouar *et al* (2004) ; Aouar *et al* (2005) ; Aouar *et al* (2009).

6- Objectifs de l'étude

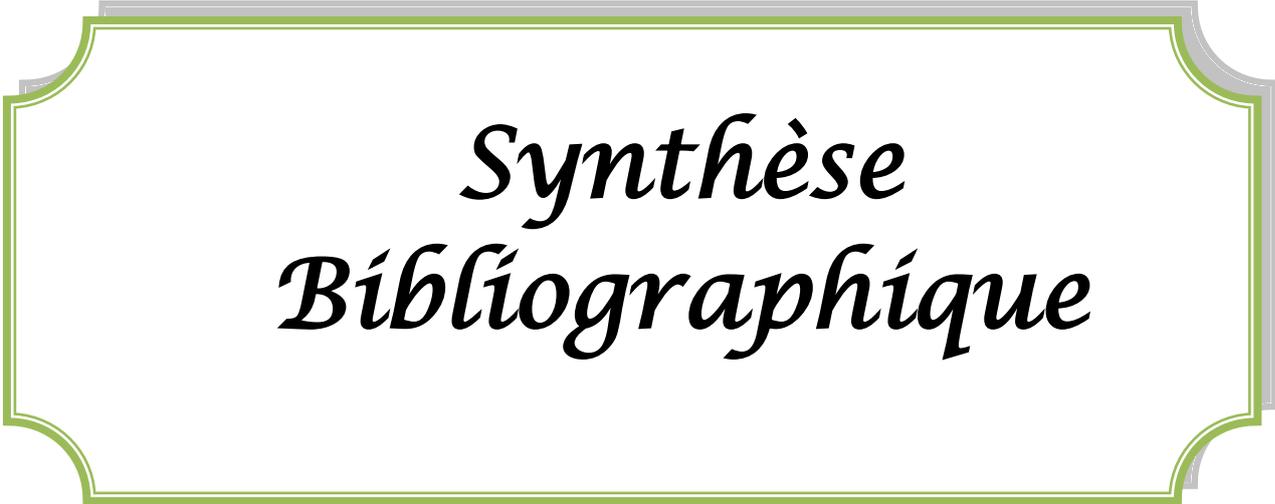
Pour caractériser bio-anthropologiquement la consanguinité dans la population de Msirda, nous avons fixé les objectifs suivants :

- Définir la situation de la consanguinité dans la population de Msirda;

- Etudier son évolution entre générations et ses interactions avec les facteurs socio-culturels propres à la population étudiée, ses conséquences sur l'état sanitaire de la population, permettant ainsi d'approfondir la connaissance et la compréhension de cette pratique matrimoniale ;

- Dévoiler l'aspect anthropologique de la population quant à la pratique des mariages consanguins (le contexte anthropologique).

Chapitre II



Synthèse Bibliographique

Aspect socio anthropologique de la région de Msirda

Tout d'abord, il est à souligner que plusieurs éléments de ce chapitre ont été développés dans le mémoire de magistère (Mortad., 2008a) tels que : L'histoire de la région de Msirda, l'origine ethnique, l'aspect démographique, les tribus et les dialectes de Msirda, les croyances et les rituels, la célébration des diverses occasions religieuses et sociales dans la région (le mariage (qui sera repris dans ce chapitre à raison de son utilité dans la présente étude), le baptême, la circoncision, le Mouloud El nabawi El-Charif), les danses rituelles, les chants et les proverbes (révolution algérienne, circoncision,...) caractéristiques de la région de Msirda (celles qui concernent le mariage, seront reprises en annexe 1).

Au 3ème siècle de l'ère chrétienne, cette région faisait partie de la Maurétanie Césarienne.

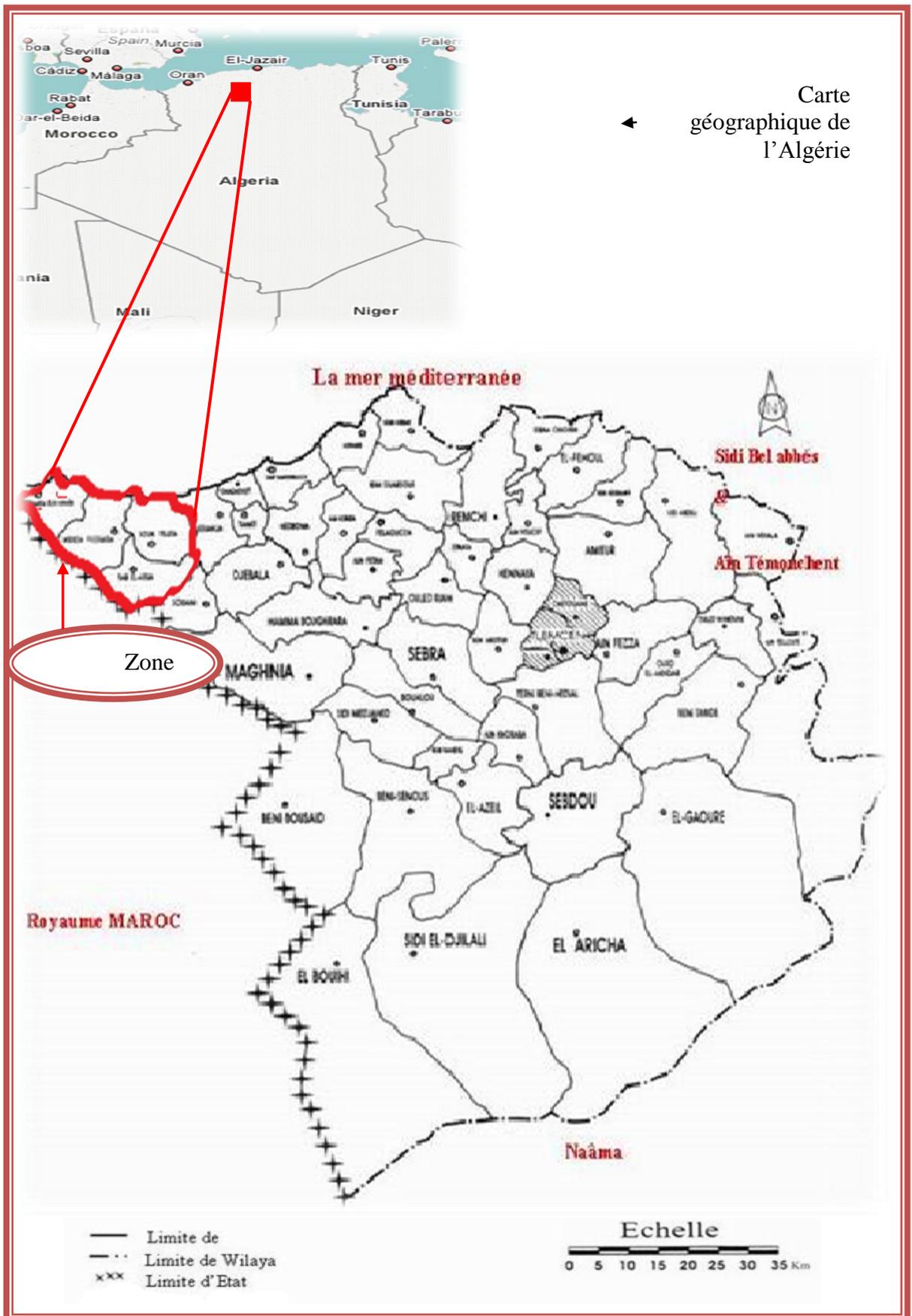
I-Définition de la zone étudiée

La contrée étudiée occupe l'extrémité Nord-Ouest de l'Algérie¹⁰. Elle touche à la fois la mer méditerranée et le royaume du Maroc avec les limites suivantes : au Nord, la mer méditerranée, à l'Est, les douars Souahlia, au Sud, la commune de Souani, à l'Ouest, la frontière algéro-marocaine (Figures 1 et 2).

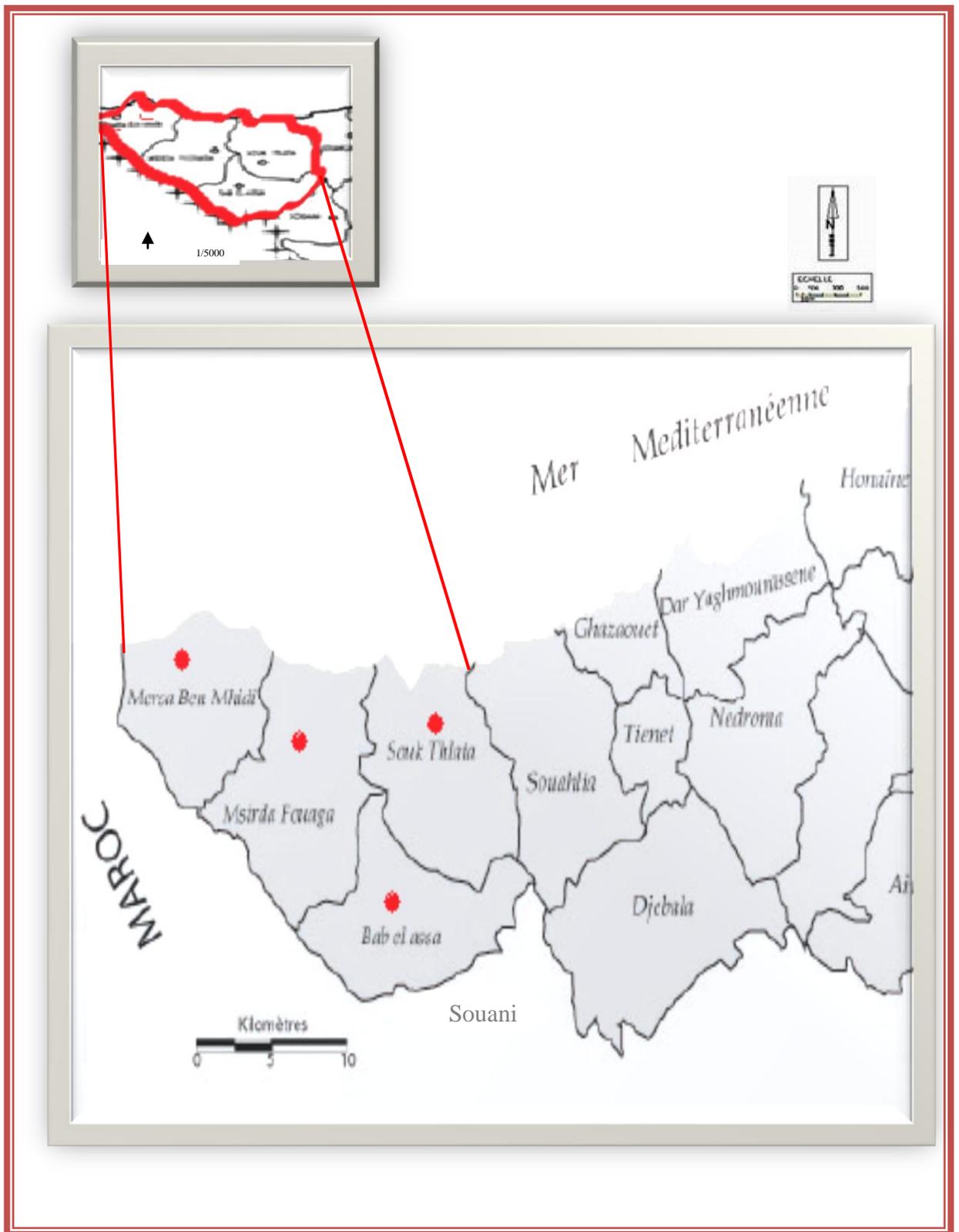
Cette région tire son originalité, non seulement de son relief ou de sa texture géologique, mais encore de la variété de ses paysages¹¹, de sa climatologie, enfin de la faiblesse de la pénétration européenne jusqu'en 1955.

¹⁰ - Msirda appartenait anciennement aux territoires ouest de la Maurétanie Césarienne qui ont très faiblement suscité l'intérêt des chercheurs. Cette partie de l'Algérie n'a connu que quelques études historiques, biologiques, anthropologiques..etc.

¹¹ - Voir les photos prises de la région dans l'annexe 4.



**Figure 1 : Carte géographique de Tlemcen
 (localisation de la zone d'étude en rouge (Msirda))**



● Zone d'étude

**Figure 2: Localisation géographique de la région de MSIRDA¹²
(zone d'étude)**

¹² - Source: APC de Bab Al assa.

I.1-Géologie de Msirda

La structure géologique de Msirda, encore très heurtée et remaniée, est relativement simple :

— Les calcaires jurassiques affleurent en de nombreux points. ils sont recouverts par place, tout particulièrement dans la région de Msirda Thata, par d'épaisses couches de marnes.

— Le socle calcaire a été brisé et plissé au Tertiaire par le plissement Pyrénéen ce qui a entraîné :

1° la formation de chaînons de Djebels dont la direction est parallèle à celle des chaînons de l'Atlas Saharien, tel le Djebel Zandal, étroite muraille déchiquetée qui signale de loin la région de Msirda;

2° la surrection de laves du type , grisâtre, acides et relativement légères, par les failles et cassures. Le Djebel Bou-Khrirat par exemple est un vestige de ce phénomène (Ruffié *et al.*, 1962).

L'espace dans son ensemble présente le caractère montagneux, à l'exception d'une plaine assez peu étendue qui se trouve sur la frontière entre les douars de Beni Mengouch et Attia et qui est le prolongement de la plaine marocaine des Terrifia (Nichane., 2010).

Les aspects de l'arrière pays changent en moyenne tous les vingt kilomètres (20 km) selon la nature des roches qui affleurent successivement dans les trois massifs de Beni Mengouch, de M'Sirda et de Souahlia.

Les altitudes varient entre 100m-600m. Elles peuvent atteindre les 600m, c'est le cas de Djebel Zindel (618m).

Entre l'oued Kiss et l'oued Tafna, il s'y trouve des espaces de roches, de pentes, de collines puis de terres salées. Les sols y sont généralement lourds et assez productifs grâce à l'humidité maritime et à une pluviométrie suffisante, dont les précipitations sont réparties tout au long de l'année (Yahyaoui., 2010).

I.2- Hydrographie

Les Oueds, dont la direction générale est perpendiculaire à la côte, «coulent» au fond de vallées aux parois abruptes ; leur lit est remblayé de

cailloux et de sables, mêlés de boue arrachée aux pentes que l'érosion ne ménage pas.

Dans ces fonds d'oueds, subsistent longtemps après les crues des flaques qui servent à la fois d'abreuvoirs, de lavoirs.

Les eaux sont très diversement minéralisées magnésiennes, ferrugineuses, chlorurées, sodiques, ce qui ne peut surprendre dans une région à la géologie ainsi remaniée et diversifiée.

D'une manière générale, la région de Msirda est caractérisée par un bassin hydrogéologique qui s'étend de la commune de Souk Tleta jusqu'à la frontière Algéro-marocaine (Nichane., 2010).

I.3-Le climat

Son caractère dominant, la pluviosité irrégulière, n'est guère original en cette région. Les pluies débutent timidement en novembre, et sont surtout abondantes en janvier et février : mais on ne peut fixer de règle ; la précocité de la visite des pluies conditionne en partie l'abondance de la récolte des céréales : on ne sème que si les pluies ont commencé.

La majeure partie de l'eau de pluie est perdue pour le sol, le ruissellement est intense du fait de l'absence de couverture végétale et les oueds ont tôt fait d'évacuer vers la mer cette eau boueuse.

Les hauts reliefs de Msirda font cependant que ces dernières bénéficient de brouillards bienfaisants. C'est une région à climat venteux et l'orientation générale des vents au Nord-Ouest domine en hiver.

I.4-Flore et faune

Il n'y a pratiquement plus d'arbres autres que fruitiers à Msirda, une zone importante de reboisement en eucalyptus se situe à proximité du Cap Kelah et du Cap Milouia.

Entre les rochers poussent la lavande, le serpolet, curieusement mêlés aux jujubiers épineux buissonnants et aux palmiers nains. Par place sur les

hauteurs, on peut trouver de l'alfa, caractéristique de la zone typique des hauts plateaux.

La faune locale n'a pas de représentant particulièrement original et caractéristique : lièvres, chacals....

II- Le milieu humain

II.1- Définition raciale

La tribu de Msirda appartient au Mont des Trara. Cette entité régionale est marquée par le milieu humain d'origines berbères, très anciennes et très conservatrices. Les tribus vivant dans cet espace se regroupaient depuis le Moyen Âge dans une confédération appelée Trara, du même nom que ce massif (Berrayah., 2004).

La population de Msirda est considérée classiquement comme d'origine berbère. Les Msirda, d'après les généalogies, appartiendraient à la race des zénètes et descendraient d'Istilien, père des tribus maghraouiennes (Ibn Khaldoun., 2003). Quant aux Anabra originaires de Tlemcen et descendants d'Yaghmoracen (fondateur de la dynastie Abd-el-Ouadite) seraient venus se joindre aux Msirda pour échapper à la domination turque. Ces deux éléments constituent la majorité des éléments berbères de la région.

Concernant les éléments arabes, ils ont de commun leur prétention à une ascendance chérifienne : les Oulad Abd-el-Moumen par l'intermédiaire d'Idris et les Oulad ben Yahia par l'intermédiaire de Mouley Abdelkader el Djilani (Audissio., 1927).

En dehors de cette parenté ethnique revendiquée par les Msirda, il est certain que les échanges de ce groupe humain se sont effectués dans l'histoire beaucoup plus vers le Maroc voisin, d'accès facile, que vers le reste de l'Algérie¹³. La vallée de l'Oued Kiss drainait les populations riveraines en favorisant les échanges tant culturels que commerciaux.

¹³ - Les résultats de l'analyse anthropo-génétique récente de la population de Msirda sur la base de l'analyse des dermatoglyphes digitaux et des groupes sanguins (ABO, Rhésus, MNSs, Duffy) le prouvent ; voir : (Mortad ., 2008).

Il s'agissait essentiellement d'une population rurale et sédentaire, de montagnards agriculteurs, qui représentait 3.800 personnes lors du recensement de 1959 (Ruffié *et al*, 1962).

Selon les recensements récents¹⁴, la population de Msirda compte environ 22909 habitants distribués dans 4 communes: Bab El assa, Souk Tlata, Msirda Fouaga (Arabouz anciennement), Mersa Benmhidi.

II.2- Aspect physique

Les Msirda ont un teint clair, olivâtre. Ce sont des sujets très musclés et bien en chair, qui peuvent atteindre et même dépasser dans de nombreux cas la taille de 1,80 m. Leurs yeux sont en général foncés ainsi que leurs cheveux noirs et frisés, mais il n'est pas exceptionnel de rencontrer des sujets aux yeux bleus, gris ou verts et aux cheveux blonds.

II.3- Définition ethnique

II.3.1- L'habitat

La population étant essentiellement sédentaire et rurale, une multitude de villages anciennement appelés douars, parsème les crêtes et les pentes de la contrée.

Les habitants de Msirda sont formés de clans familiaux, car ils sont demeurés longtemps endogames. Ce point est important à retenir et sera exposé plus loin dans la partie « résultats et discussion »

Certains habitats gardent toujours leur aspect traditionnel, ils sont bâtie en pierres sèches assemblées par de l'argile, les poutres sont faites de hampes florales d'agave.

Elle est généralement propre et peinte à la chaux intérieurement.

Auparavant, cet habitat se composait le plus souvent de quatre bâtiments entourant une cour quadrangulaire, qui sert la nuit de bergerie pour mettre les animaux.

¹⁴ - Selon le RGPH: Recensement général de la population et de l'habitat en 1998.

Ce bâtiment revêtait un aspect massif et fortifié, la seule ouverture sur l'extérieur était représentée par une porte solide près de laquelle se trouve généralement la loge du mulet ou de l'âne.

Un tel bâtiment peut héberger de 20 à 40 personnes. Le mobilier intérieur se résume à peu de choses: couvertures et nattes d'alfa, posées à même le sol de terre battue, toujours soigneusement balayé (Ruffié *et al.*, 1962).

Ces couvertures servent à la fois de sièges et de couchés. Il y a toujours une petite table basse pour servir le thé, un buffet pour ranger couvertures et serviettes éponges dont les usages sont très divers ». Toutes ces caractéristiques de l'habitat sont de moins en moins voire rares- à percevoir aujourd'hui, le ciment ravage presque tout ce qui vert et enterre quasiment la vie traditionnelle typique de la contrée.

Certes, Certains ménages possèdent encore d'anciens ustensiles ménagers qui sont représentés par le balai à feuilles de palmier nain, quelques cuvettes et plats, un ou plusieurs plateaux de cuivre, des assiettes, cuillères et couteaux, des cruches « Bouches » en terre façonnées à Bider ou à Merika, des verres pour le thé.

Le chauffage anciennement assuré par le « canoun » en terre cuite, est de plus en plus remplacé par le réchaud à pétrole, et par le gaz de ville dans plusieurs maisons.

II.3.2- L'habillement

Pour les hommes, la tenue traditionnelle et caractéristique est composée d'une large chemise, puis le sarouel et, par dessus le tout, lorsque le temps est froid ou pluvieux, une djellabah de laine tissée à la main par bandes étroites. Sur la tête un chèche, aux pieds des sandales de cuir (Figure 3).

Les femmes portent aussi une chemise et sarouel et, par-dessus une ou plusieurs robes de cotonnade aux couleurs vives, serrées à la taille par une ceinture de laine. Elles nouent simplement un foulard sur leurs cheveux (Figure 4).

Par temps froid ou pluvieux, elles se drapent sous de vastes serviettes éponges. Aujourd'hui, ces tenues typiques ne sont optées généralement que par les personnes âgées, les jeunes ne s'intéressent plus.

Aussi, on remarque les vieilles femmes tatouées au front, au niveau de la glabelle, ainsi qu'aux poignets et sur le dos de la main et parfois aux chevilles. Ces tatouages, très simples, se pratiquent actuellement de moins en moins.

Leurs bijoux, toujours en argent, sont essentiellement constitués par des pendentifs dont « la main de Fatma » est le motif le plus fréquent mais non le plus caractéristique de l'art berbère, puisqu'il s'agit en fait d'un symbole arabe. Les motifs ornementaux berbères sont en effet plus géométriques, tel le losange par exemple qui domine sur les poteries.

Les bracelets de chevilles ou de poignets, très massifs, très lourds, sont devenus rares.



Figure 3: Habillement d'un homme de Msirda (Viardot., 2006)



Figure 4 : Femme de Msirda entre le passé et le présent

(à gauche une femme de Msirda près du « Wali Sidi M'hammed Ben yahia» (2008)¹⁵

(à droite une femme de Msirda portant son fils) (1956)

(Viardot., 2006)

II.3.3- La nourriture

Notre population a une nourriture à base de galette d'orge, de soupes et de ragoûts, un couscous les jours de festivité, mais le plus souvent, dans la journée, les « mssirdien » se contentent de quelques verres d'infusion de thé vert très sucré et parfumé de « na'naa » et d'un morceau de galette d'orge.

Aujourd'hui l'alimentation est diversifiée mais la quasi-totalité des habitants de Msirda gardent la subsistance de base.

II.3.4- Activité et ressources

Les habitants de Msirda, sont généralement des sédentaires, agriculteurs et pasteurs.

L'agriculture porte ici la marque du climat brutal et de la pluviosité irrégulière. Sur les pentes les plus exposées, le rocher est presque à nu, les pluies violentes ayant depuis longtemps entraîné le peu de terre arable qui pouvait exister, ces pentes ne sont plus que des terrains de parcours, tout juste

¹⁵ - Date de prise de la photo : 17/07/2008.

bons à assurer la subsistance de quelques moutons. Sur les terrains un peu plus favorisés, l'assolement blé ou orge, domine le sol déjà bien pauvre

La semence ne commence que si les pluies ont débutés. Les grains sont stockés dans « les Matmoras »¹⁶. La plupart sont profondes de 3 à 4 m et le trou est obturé par un bloc de rocher scellé d'argile. Lorsque vient la disette, on puise dans ces silos où le grain se conserve plusieurs années » (Ruffié *et al.*, 1962). Ces « Matmoras » demeurent de moins en moins avec la construction de maisons semi-urbaines.

Dans les fonds d'oueds, dans les cuvettes abritées, autour des maisons, partout où un point d'eau favorise l'irrigation, on voit apparaître les jardins et leur cortège d'arbres fruitiers: figuiers, amandiers, grenadiers. Les tomates, piments, oignons, pommes de terre et pois chiches composent ici le fond de l'horticulture. Le cheptel local est surtout riche en ovins, quelques chèvres et de rares bovidés tentent de s'accommoder des maigres ressources de pâturage.

Quelques artisans potiers de Bider ou de Merrika fabriquent des gargoulettes, des plats à couscous, des foyers ou « Mejmer». Ces objets sont ensuite ornés de dessins géométriques caractéristiques de l'art berbère: losanges et lignes sinusoïdales (Figure 5) ; ces motifs sont exécutés par des femmes au moyen d'un crin de cheval, trempé dans une solution d'hydroxyde de fer.

Les poteries sont ensuite cuites au four à jour fixe, comme c'était autrefois ; le mercredi, pour être vendues au Souk du jeudi qui rassemble, à Arabouz, la population des douars environnants ».



Figure 5 : Quelques poteries façonnées à Msirda : Pot, cuillère, cruche, plat¹⁷.

¹⁶ - Silos creusés dans l'argile dure dont les parois sont durcies au feu (Ruffié *et al.*, 1962).

¹⁷ - Source : Musée du quai branly paris.

http://www.culture.fr/recherche/?typeSearch=collection&SearchableText=Msirda&portal_type=CLT Site Note.

Le travail des femmes est relativement simple : elles sont chargées de l'entretien des enfants. Aujourd'hui, les vieilles grand-mères racontent à leurs petits enfants les risques qu'elles devaient prendre pour une corvée d'eau tout le long d'un chemin souvent pénible, long et accidenté jusqu'au point d'eau (Figure 6).



**Figure 6 : Femmes de Msirda et la corvée d'eau
(Viardot., 2006)**

II.3.5--Religion

Les Msirda ont dû subir assez fortement le mouvement d'islamisation du XVI^e siècle et l'influence des marabouts du Sud Marocain et de la Seguia El-Hamra. Les plus notables des marabouts se trouvent dans des cimetières et portent les noms de: Sidi Salah (Figure 7), Si Abdelmoumen, Sidi Mhamed ben yahya (Figure 8), Sidi Ladi, S. Youcef, S. Massoum, Si Abdellah, S. Lahcen, S. ben Ali, El Hacène,... Kaddour, S. S. Daoud, S. El Modjoub, S. Ahmed ben Tahti, S. Bourzine,....¹⁸.

¹⁸ - Cités par Houalef., 2006. Les festivités dans la population de Msirda. Mémoire de Magistère, département de culture populaire, Faculté de Tlemcen.



Figure 7 : La tombe de Sidi Salah¹⁹



Figure 8: Sidi M'hammed Ben yahia²⁰

¹⁹ - Photo prise le 05/09/2012.

²⁰ - Photo prise le 05/09/2012.

Unions consanguines

Comme il a été déjà signalé auparavant, cette question d'unions consanguines mérite d'être étudiée dans la population de Msirda, vu la rareté des études qui traitent ce sujet jusqu'à présent en Algérie ; qui reste un pays arabo-musulman en général et berbéro-musulman en particulier, et dont les motivations de cette pratique ne manquent pas.

I-Présentation de la consanguinité

I.1 - Consanguinité, endogamie et exogamie

(Bideau *et al.*, 1994) avance que la consanguinité peut être considérée comme une «super-endogamie». Le conjoint n'est plus seulement choisi parmi les habitants du même village, mais parmi les apparentés qui, la plupart du temps mais non obligatoirement, résident dans le même lieu.

Les mots endogamie et exogamie ont été inventés par Mac Lennan²¹ en 1866, pour désigner les règles matrimoniales selon lesquelles les unions ne peuvent être établies qu'entre personnes appartenant à un même groupe ou, au contraire, entre personnes appartenant à des groupes différents (Hami *et al.*, 2009).

La consanguinité est la conséquence des contraintes démographiques (dimension de la famille), des comportements matrimoniaux (règles sociales) et des facteurs socio-économiques et culturels (approbation du sol et son mode de transmission) (Baali, 1994).

La perception sociale de la consanguinité a varié selon les contextes historiques ou géographiques, tantôt conseillée et considérée comme un privilège ; tantôt interdite et même considérée comme impensable : les différentes époques et cultures ont adopté à son égard des points de vue différents (Chalbi., 2009).

²¹ - Ethnologue anglais célèbre pour ses travaux sur la parenté. On lui doit notamment la définition des concepts clés d'endogamie et d'exogamie.

I.1.1-Le mariage consanguin

La famille constitue une unité fondamentale de la vie en société, elle comprend essentiellement un mari et son épouse.

Littéralement, le terme « mariage consanguin » est défini comme le mariage entre parents de sang. Par ailleurs, les généticiens ont défini les unions entre personnes biologiquement liées comme celles entre cousins au second degré ou plus comme unions consanguines (Thornhill, 1991 in Hoben *et al.*, 2010).

Les types spécifiques des mariages consanguins qui sont favorisés peuvent varier très largement entre et au sein des différents pays, selon des traditions religieuses, ethniques, tribales qui jouent un rôle majeur au niveau local et national.

I.1.2-Le mariage chez la population de Msirda

Les familles de Msirda sont patrilinéaires, le père ou le mari commandent. En se mariant, la femme passe de la tutelle du père à celle du mari ou plutôt se trouve placée sous la tutelle de la famille de ce dernier.

Le mariage est parmi les événements les plus importants que fêtent les « Msirdiens » dans la région tout comme les autres sociétés arabes et musulmanes, puisque c'est un intérêt humain qui protège la société contre l'affaiblissement moral.

Les fiançailles sont le premier pas au mariage et la mère est chargée de choisir elle-même sa belle fille, cette mission est accomplie dans des rassemblements féminins lors des mariages, des fêtes de circoncision ou même des funérailles.

A Msirda, les conditions ou les "normes" de choisir sa belle fille sont nombreuses: la conduite de la mère, l'origine ethnique, le jeune âge, la beauté et surtout la maîtrise dans l'exécution de travaux particuliers à la maison. Quant aux qualités souhaitables au jeune marié: la vigilance et la persévérance à travailler, la piété et droiture et l'âge.

La célébration du mariage est tenue habituellement durant la saison d'été, elle s'est raccourcie à trois ou quatre jours au plus. Le drapeau vert planté sur les toits de la maison est signe du début des célébrations, bien que cette coutume est vue très peu aujourd'hui. Toute la famille et les amis célèbrent cette cérémonie du jour de "rbet lhanna" pour les mariés au jour de "lilet dokhla". Les invités ramènent des cadeaux, dansent et chantent leurs célèbres chansons de "El- ssaf" très connues dans la région.

"La mariée atteint sa nouvelle maison, avec sa tenue toute blanche "hayek" et un écharpe vert couvrant son visage, et ne se dévoile qu'à l'arrivée du marié habillé d'un "Djellaba, selham et aâmama toute blanche", chose qui n'a plus de place aujourd'hui car le "Hayek" est remplacé par la robe blanche européenne et la "djellaba" est remplacée par le costume noir"²².

Des équipes folkloriques sont invitées pour célébrer cette nuit: l'équipe de "l'âarfa", ou l'équipe de "chioukh", qui chantent et dansent "Essaf" toute la nuit.

Le lendemain la mère de la mariée prépare le "Berkoukes" et le ramène à la maison du marié, d'où le nom "nhar Berkoukes ou Guesâa". Mais cette coutume est devenue de plus en plus rare.

Parmi les mœurs et les traditions appliquées dans la célébration du mariage :

- La dispersion du soufre et de divers essences de fines herbes autour de la maison tôt le matin afin « d'expulser les diables »,
- Mettre un collier en or autour du cou du marié pour que sa vie soit exempte de tout défaut tout comme l'or pur.

NB : Des exemples de danses rituelles, de chants et proverbes propres au mariage dans la région de Msirda sont présentés en (Annexe 1).

I.1.2-Le choix du conjoint

La nature du choix du conjoint détermine la structure génétique, socio-culturelle, voire économique de la société. Le choix peut se faire:

²² - Cité par Houalef., 2006. Les festivités dans la population de Msirda. Thèse de Magistère, Faculté de Tlemcen.

- Au hasard (modèle de panmixie, deux tirages indépendants dans la population).

- Ou bien endogame. Dans ce comportement matrimonial, l'individu choisit son conjoint préférentiellement dans sa propre catégorie (religion, nationalité, région, classe sociale, profession, etc..., à la limite dans sa propre famille).

(Girard., 1964) rapporte que le choix du conjoint ne se fait pas au hasard; il est dans une large mesure socialement déterminé, puisque en dépit de la mobilité croissante de population les mariages sont le plus souvent contractés entre personnes ayant la même origine géographique, et que, la proportion de conjoints de même origine sociale l'emporte largement sur ce que donnerait une répartition au hasard des unions. L'intensité de l'endogamie dépend de la parenté, de l'éloignement géographique ou de la stratification sociale (Lathrop et Pison, 1982 in Chalbi, 2009).

I.2- Les motivations historiques et religieuses

L'histoire des mariages consanguins se confond avec celle de l'humanité.

Toutes les législations, les coutumes, les règles de vie des populations, qu'elles soient primitives ou évoluées, comprennent au moins quelques points ayant trait aux règles des mariages entre parents rapprochés (Sutter et Tabah, 1951).

Dans l'histoire du pourtour du Bassin Méditerranéen, ce comportement est une survivance des civilisations anciennes. L'ère des pharaons a connu de nombreuses unions incestueuses, pratique reprise par la famille Ptolémée d'origine Grecque-Macédonienne qui régnât durant trois siècles sur l'Égypte (Lamdouar, 1986). Les gréco-romains ont institutionnalisé le droit de la famille à l'union avec la fille du frère (Tillion, G., 1966 in Chalbi., 2009).

Dans la période antéislamique, les mariages unissant cousins et cousines étaient privilégiés chez les arabes tout comme dans les anciennes civilisations méditerranéennes (Lamdouar, 1986). (Robertson Smith,

1885 in Conte, 1987) estime que, dans l'Arabie ancienne, le mariage entre membres d'une même tribu était une pratique courante mais non exclusive.

Chaque collectivité était ainsi libre de préserver sa spécificité sociale et politique grâce à une endogamie sélective, tout en entretenant un nécessaire courant d'échanges matrimoniaux avec d'autres groupements.

Les religions monothéistes ont conféré davantage de pudeur aux mariages consanguins par l'élimination systématique de l'inceste.

Le Judaïsme énumère clairement la gamme des interdits de l'Ancien Testament (Lévitique, chapitre 18, versets 7 à 18) et accepte cependant le mariage entre oncle et nièce (Ancien Testament). Le Christianisme, prohibe toute union en ligne directe ou collatérale concernant les mariages apparentés au deuxième degré de supputation canonique, mais tolère les unions entre oncle et nièce après autorisation de l'église (Chalbi., 2009).

L'Islam admet les unions entre cousins et cousines germains mais interdit (dans la Sourate des "Femmes", versets 26-27, Coran, 1980) les mariages unissant la mère et son fils, le père et sa fille, le frère et sa sœur, l'homme et sa tante paternelle ou maternelle, l'homme et sa nièce et l'homme et sa mère ou sa sœur de lait.

Il prohibe aussi l'union avec la mère de l'épouse ou avec la fille de celle ci provenant d'un autre mariage. Il rejette encore celle liant père et bru. Si l'Islam tolère la polygamie, il exclut cependant le mariage avec deux sœurs.

Le Coran interdit aussi les relations sexuelles et les alliances entre la fratrie de lait (entre des enfants nourris par une même nourrice), ou encore avec le beau-frère (le Lévirat) et la belle-sœur (le Sororat) de leur vivant sauf au décès de leur conjoint, alors qu'aucun lien de consanguinité existe entre eux (Govindama., 2006).

I.3- Les motivations d'ordre culturel et socio-économique

Dans une étude portant sur la consanguinité moyenne des populations d'Europe, des chercheurs américains ont montré une forte relation négative entre

ce paramètre de génétique et la latitude d'implantation des populations (Prost., 2005).

(Bittles., 1994) résume les raisons les plus souvent invoquées pour la popularité des mariages consanguins: une famille traditionnelle, le maintien de la structure familiale et des biens, et le renforcement des liens familiaux; avantages financiers liés à la dot, la facilité d'arrangements conjugaux et une relation plus étroite entre l'épouse et sa belle-famille peuvent assurer une bonne stabilité et durabilité du mariage.

Ainsi, les raisons conduisant au choix consanguin sont diverses, variant selon le pays, l'isolement géographique ou sont liées à des impératifs socioculturels ou politico-économiques (Chalbi, 1997). Parmi ces causes, soulignons :

- Eviter la dispersion du patrimoine familial que le système d'héritage musulman impose à chaque génération. "khobz eddar ma yaklouch lberrani" dit le proverbe algérien.

- La dot versée à une cousine est toujours moins élevée que pour une élue n'appartenant pas au clan familial.

- Conserver l'esprit de la généalogie et la pureté du sang comme le dit l'adage algérien : « zitna fi dkikna ».

- S'assurer la sécurité, le réconfort et la tranquillité et éviter la peur de l'étranger (Chalbi, 2009).

Tous ces facteurs peuvent expliquer les différences interculturelles dans la fréquence des mariages consanguins (Thornhill, 1991; in Hoben *et al*, 2010) comme suit :

Dans les zones où il y a un niveau socio-économique relativement faible, les mariages consanguins sont facilités parmi les pauvres, car ils leur permettent d'éviter les paiements qui sont traditionnellement associés avec le mariage, comme la dot de la mariée. Pour les plus riches, les cousins se marient dans le but de conserver la richesse familiale et donc maintenir ou améliorer le statut et la puissance de la famille dans la société (Hoben *et al.*, 2010).

De tout temps et dans presque toutes les sociétés, les familles ont joué un rôle déterminant dans les projets de mariage de leurs enfants a fortiori, comme Pierre Bourdieu (1980) l'a décrit, lorsque ces unions engageaient les intérêts et les capitaux familiaux. Si ces pratiques ont aujourd'hui disparu dans les sociétés modernes, le choix du conjoint reste contraint par des déterminismes sociaux, économiques ou religieux qui peuvent parfois réduire les marges de manœuvre en dépit de la totale liberté que l'individu pense s'octroyer dans ce domaine (Belhadj., 2003).

Pour ces raisons, à travers différentes cultures, les parents ont tendance à préférer des conjoints pour leurs enfants qui viennent du même groupe ethnique et religieux, et d'épouser un cousin pouvant représenter une expression accrue de cette préférence (Hoben *et al.*, 2010). En outre, le mariage avec un cousin peut faciliter à la femme de bien s'adapter avec la famille de son mari, et lui permet d'entretenir toujours des liens avec sa famille d'origine.

L'isolement géographique peut jouer un rôle fondamental ; dans de petites populations isolées, les individus ont un accès limité aux conjoints au sein de leur groupe, ainsi la fréquence des mariages consanguins augmente (Hoben *et al.*, 2010).

Enfin, selon (Weinreb., 2000) un autre mécanisme utilisé pour expliquer l'appel de mariages consanguins s'appuie sur l'un des deux facteurs économiques.

Le premier est lié aux lois de l'héritage, surtout pour un mariage patrilatéral: la loi islamique affirme qu'une femme est censée d'hériter moins que son frère. Le mariage donc entre cousins patrilatéraux garantit que tous les biens restent dans la famille.

Le deuxième avantage est lié à la valeur du paiement initial de mariée (mahr) : C'est le «prix traditionnel de la mariée», selon la loi islamique, il est versé à la femme avant le mariage, mais dans la pratique va souvent à son père afin d'aider à payer les frais de célébration du mariage.

La différence dans la valeur de la dot qui est payée lors d'un mariage consanguin ou non reflète la mesure dans laquelle la famille de la mariée consanguine est assurée que le mariage sera plus stable car il est endogame.

Cette différence dans la valeur de la dot a aussi une fonction compensatoire afin de compenser un mariage avec un étranger chez lequel la femme va vivre (Weinreb., 2000). Une étude de (Hussein, 1999), affirme que des pakistanaises on donné des réponses similaires à ce sujet :

« Si l'on opte pour des mariages non consanguins, il faut que la valeur du « jhaz » (la dot) serait plus importante pour s'assurer que la fille parmi nous n'a pas besoin d'écouter les railleries. Nos grand-parents disent que si vous voulez marier votre fille à un étranger, donner lui assez de jhez, pour qu'elle n'a pas besoin de demander quoi que ce soit de sa belle-famille ».

(Quy-Toan *et al.*, 2007) avancent aussi que la consanguinité peut être un moyen peu coûteux pour les familles dans le but de traiter le problème des coûts de la dot et du mariage dans les zones ruraux.

II-La consanguinité dans le monde

II.1-Fréquence et répartition des mariages consanguins dans le monde

Malgré les effets négatifs présumés chez les descendants produits de mariages consanguins (par exemple, la dépression de consanguinité), ces types de mariages continuent à se produire sensiblement à des taux élevés dans diverses parties du monde et impliquent généralement différents catégories de cousins (Rao et Inbaraj., 1977).

Selon (Bittles, 1998), les populations humaines peuvent être approximativement divisées en quatre catégories principales: les populations où les unions consanguines représentent moins de 1% de mariages, de 1% à 10% et 20% à plus de 50%, et celles dans lesquelles le niveau de consanguinité est inconnu, soit parce qu'il n'a pas été rapporté soit les données sont peu fiables (Figure 9).

(Alwan et Modell, 1997 in Tadmouri *et al.*, 2009) rajoutent qu'en 1994, des populations estimées à 732 millions dans des pays où 10% des mariages sont consanguins, à l'exclusion des populations de la Chine et de l'Indonésie.

Par ailleurs, 1468 millions vivant en Amérique latine, dans des parties de l'Afrique centrale, l'Inde du Nord, le Japon et l'Espagne, où le taux de

consanguinité varie de 1% à 10% (Liascovich *et al.*, 2001 in Tadmouri *et al.*, 2009).

(Hussain et Bittles, 2004 in Jalal *et al.*, 2006) ont montré que la plus haute prévalence de mariages consanguins a été trouvée dans le Sud et l'Asie, enregistrée par le Pakistan.

Les mariages consanguins sont particulièrement fréquents chez les populations musulmanes et hindoues en Afrique et en Asie (Jaber *et al.*, 1998). Des taux aux alentours de 50% et plus sont enregistrés dans des pays tels que la Jordanie, le Koweït et l'Arabie saoudite (Jaber *et al.*, 1996), tandis que des taux sont compris entre 0% et 9% aux États-Unis (Jaber *et al.*, 1998), le Japon (Schull, Nagano, Yamamoto et Komatsu, 1970 in Hoben *et al.*, 2010), et le Brésil (Freire-Maia, 1989). 4,12% est le pourcentage révélé par (Peinto-cisternas *et al.*, 1978) en Espagne. En Italie et au Portugal, Freire-Maia (1970) a dénoté respectivement une consanguinité de 0,57% et 1,45%.

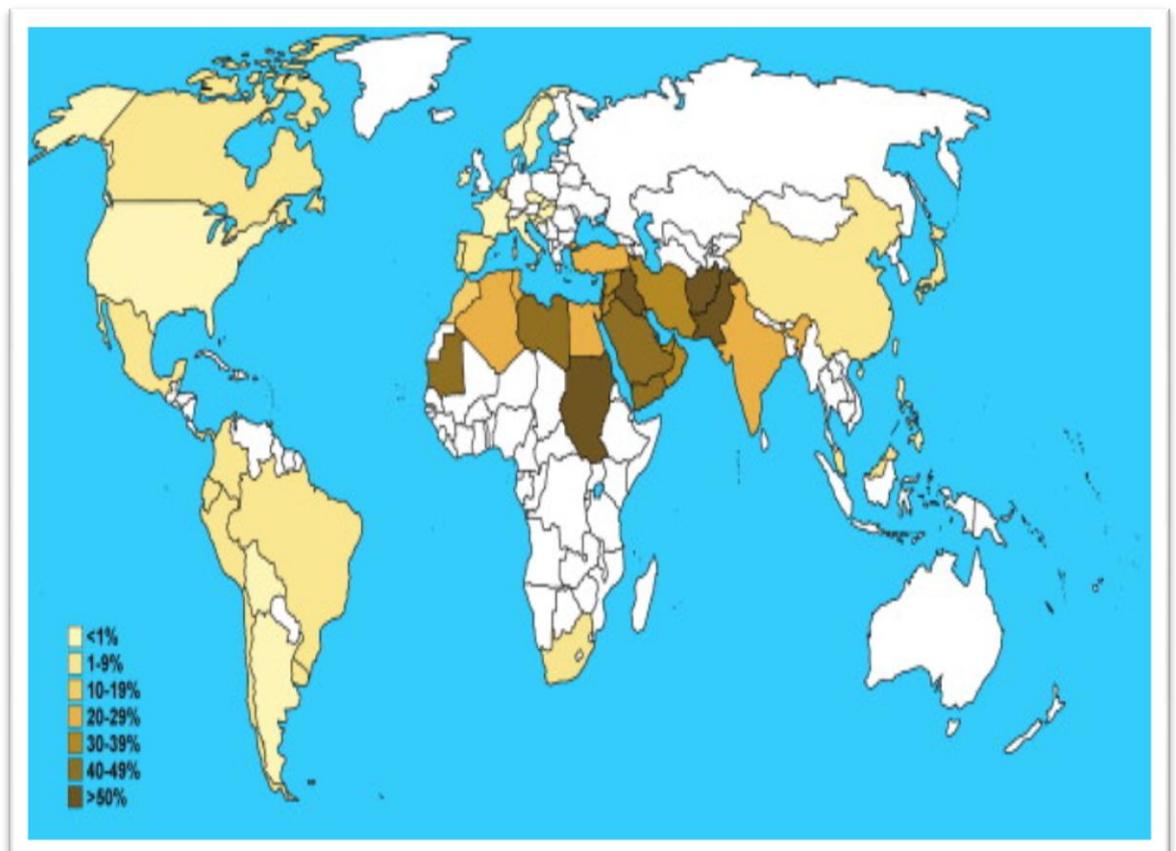


Figure 9 : Représentation schématique des taux de mariages consanguins à travers le monde (Tadmouri *et al.*, 2009).

II.2- Les mariages préférentiels entre cousins dans le monde

Les mariages préférentiels entre cousins sont encore de pratique courante partout en Afrique et dans les pays arabes. Si on se réfère au recensement de George Murdock (1969)²³ in (Locoh, 2005). Un peu plus d'un tiers de sociétés étudiées pratiquent le mariage préférentiel entre cousins, 34 % l'interdisent seulement entre cousins germains et 28 % au contraire l'interdisent strictement entre tous les cousins.

Le premier type de mariage est plus fréquent dans les sociétés du pourtour méditerranéen, de l'Asie de l'Est et de l'Amérique du Sud (Locoh., 2005) (Tableau 1).

Formes de mariages	Régions ethnographiques*						
	A	C	E	I	N	S	Total
Préférentiel entre cousins	34,3	58,9	64,4	29,3	17,3	63,0	37,5
Prohibé entre tous les cousins	24,5	20,5	8,0	27,6	53,0	5,5	28,5
Prohibé entre cousins germains	41,2	20,5	27,6	43,1	29,7	31,5	34,0
TOTAL **	100,0 (204)	100,0 (73)	100,0 (87)	100,0 (123)	100,0 (202)	100,0 (73)	100,0 (762)

Source : Murdock, 1969.
 * Telles que définies par George P. Murdock
 A = Afrique sub-saharienne (à l'exception de Madagascar)
 C = Pourtour méditerranéen (Europe, Afrique du nord, Turquie, Caucase, Proche-Orient)
 E = Asie de l'Est (à l'exception de Formose, Philippines, Indonésie, et incluant Madagascar et d'autres îles de l'océan indien)
 I = Îles du Pacifique (Océanie, Australie, Indonésie, Formose, Philippines)
 N = Amérique du Nord (Incluant les sociétés autochtones et allant jusqu'à l'isthme de Tehuantepec)
 S = Amérique du Sud (Antilles, Yucatan inclus)
 ** Données non disponibles pour 101 sociétés parmi les 863 répertoriées par l'auteur.

Tableau 1 : Le mariage préférentiel entre cousins (Locoh, 2005)

²³ - L'atlas de George Murdock a rassemblé sous une forme standardisée des informations sur 863 sociétés étudiées par des anthropologues et ethnologues. Cette recension permet de traduire de façon statistique la diversité des choix culturels en matière d'arrangements matrimoniaux. Bien évidemment les répartitions présentées portent sur des effectifs de sociétés recensées, non sur des effectifs de populations concernées par chaque caractéristique présentée. Ce n'est pas un échantillon représentatif des modes de vie actuels mais plutôt une description de la diversité des normes de vie imaginées dans les sociétés humaines (Locoh, 2005).

III- La consanguinité dans les pays arabo-musulmans

L'endogamie est d'origine préislamique puisque les sociétés arabes l'ont constamment privilégiée, avant comme après la révélation coranique. Les études effectuées sur cette pratique ont révélé qu'elle est toujours en vigueur dans les milieux ruraux (Bou-assy *et al.*, 2003) (Figure 10).

Dans le monde arabo-musulman, la pratique de ce type de mariage est bien présente et remonte à des siècles. Il suffit de revenir, pour s'en convaincre, sur l'origine et l'usage fort ancien de la notion de «*Bint el âam*» dans le patrimoine littéraire arabe et sur le droit de préemption déclarée du cousin paternel (Chelhod, 1965). Ce type de mariage est d'autant plus important et répandu qu'il concerne, en premier lieu, les cousins germains de premier degré (Benhamadi, 1994).

En réalité, dans les sociétés arabes, toutes les catégories de cousins s'unissent entre elles (Conte, 1987), bien que le mariage entre les cousins parallèles patrilinéaires soit reconnu par le «*mariage arabe*».

Chez les arabes aussi, les mariages consanguins sont coutumiers et constituent 20-50% de tous les mariages (Hamamy et Alwan, 1994). Selon (Rashad *et al.*, 2005), ces unions ne sont pas nécessairement arrangées, elles peuvent être le souhait des futures conjoints.

De nombreuses études ont démontré que les mariages consanguins étaient profondément enracinés dans les populations arabes et musulmanes (Bittles, 2001), avec plus de 50% les unions consanguines dans de nombreux pays musulmans (Gunaid *et al.*, 2004).

Les plus forts taux de consanguinité ont été signalés parmi le personnel de l'armée pakistanaise et chez les Nubiens égyptiens isolés (76% et 80,4%, respectivement) (Hashmi, 1997).

Une étude menée à Giza en Egypte a révélé une consanguinité de 31,79% (Temtamy *et al.*, 1998 in Talbi *et al.*, 2008). En Tunisie, (Zakaria., 1999) a dénoté une consanguinité de 38,02%.

25% est le pourcentage de consanguinité trouvé au Liban (Khlat, 1989). (Al-Awadi *et al.*, 1985 in Talbi *et al.*, 2008) a révélé une consanguinité de 54,20%

au Kuwait. En Arabie Saoudite, la consanguinité atteint 54,30% (Saedi Wong et Al Frayh, 1989 in Talbi *et al.*,2008).

Une étude en Emirats unis arabes a dénoté une consanguinité de 50,5% (Abdulrazzaq et al, 1997). Au Maroc (Lamdouar., 1994) a dénoté une consanguinité de 19,87% sur la période 1982-1992.

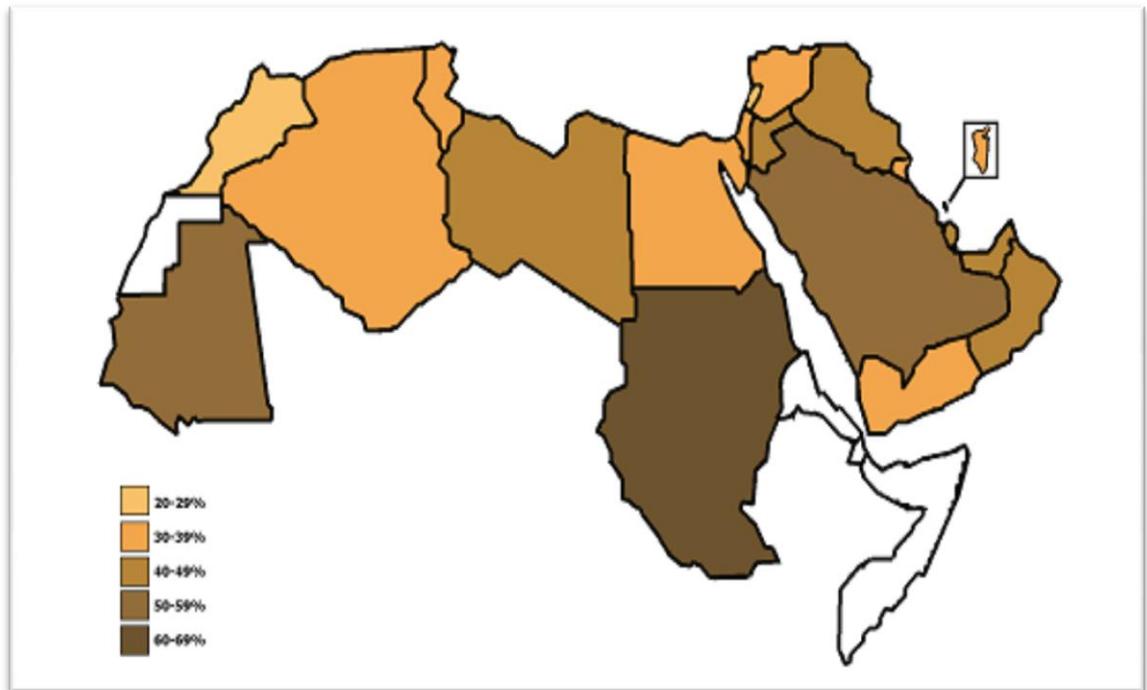


Figure 10 : Schéma représentatif du niveau de consanguinité dans les pays arabes (Tadmouri., 2008).

III.1-Mariages préférentiels entre cousins dans les pays arabo-musulman

Barry (1998) montre que parmi les problèmes « classiques » qui, de longue date, fascinèrent les anthropologues s'intéressant aux questions de parenté figure, sans conteste, le « mariage arabe », l'union entre enfants de frères.

En effet, le mariage préférentiel avec la cousine parallèle patrilatérale est enraciné dans les coutumes et les traditions arabes même avant la naissance de l'anthropologie.

Les mariages entre cousins germains sont les obligations les plus courantes chez les consanguins du monde arabe. Ils constituent près d'un tiers de tous les mariages dans les pays arabes et dans d'autres pays. D'ailleurs (Cuisenier., 1962) note que : «Parmi les traits caractéristiques du système de parenté arabe, le mariage avec la fille de l'oncle paternel, « bent el amm », est très probablement le plus remarquable ».

Les taux de ces mariages diffèrent aussi d'un pays à l'autre ainsi que dans un même pays (Hamamy et Alwan, 1994). En outre, parmi les formes de consanguinité les plus rencontrées, on trouve l'union avec la cousine parallèle patrilatérale (Boua-Assay et al, 2003).

Les mariages entre cousins germains constituent 29, 30, 26, 24 et 32% de tous les mariages respectivement en Irak, Koweït, l'Arabie Saoudite, Oman et en Jordanie (Hamamy et Hakkak, 1989), et 11,4% en Egypte, 21% au Bahreïn, et 32% en Jordanie (Tadmouri *et al.*, 2009).

Les mariages entre cousins germains et plus particulièrement le paternel sont favorisés culturellement et socialement et considérés comme le «habituel» ou l'«attendu» pour les cousins (Hamamy et Alwan, 1994).

III.2- Caractéristiques socio-démographiques des populations arabes et facteurs déterminants de la consanguinité

Les arabes sont un groupe important et hétérogène. Un taux élevé de consanguinité ou de mariages consanguins, est habituellement une tradition et une pratique commune suivie dans la tribu, dans un même village ou dans une unité sociale.

Certaines considérations culturelles, historiques et géographiques ont nettement influencé la prévalence de la consanguinité dans le monde arabe, et provoquer des tares génétiques importantes.

(Tadmouri *et al.*, 2009) soulignent certaines de ces caractéristiques :

1. La présence d'isolats (par exemple, les Arméniens, Bédouins, Druzes, les Juifs, Kurdes, les Nubiens).

2. Mariage à jeun âge (parfois même moins que 15 ans; El-Hazmi et Warsy, 1996 in (Tadmouri *et al.*, 2009).
3. Taux de natalité élevé (16-43 naissances/1000 personnes).
4. Taux élevé de mortalité infantile (de 10 à 76 décès/1000 naissances; World Almanac, 2004 in (Tadmouri *et al.*, 2009).
5. Des mères ménopausées et qui ont eu des enfants.
6. Le manque de mesures de santé publique visant à contrôler et de prévenir des troubles congénitales et génétiques (El-Hazmi et Warsy, 1996 in Tadmouri *et al.*, 2009).
7. Famille de grande taille en raison des taux de fécondité élevé (2 - 7 enfants / femme).

Outre la religion, les facteurs culturels et historiques sont également importants dans le maintien de cette pratique. La consanguinité chez les arabes est sans doute pratiquée depuis avant l'introduction de l'islam au 7ème siècle (Tadmouri *et al.*, 2009).

Dans le monde arabe, les mariages consanguins sont le fruit d'une coutume culturelle et historique plutôt que la résultante de contraintes religieuses.

De ce fait, la préférence pour le mariage consanguin est par erreur limité aux pensés pour être limitée aux communautés arabo-islamiques. Dans certaines communautés chrétiennes (par exemple, au Liban) la consanguinité est également fréquente.

Ainsi, la culture, l'histoire arabe et la concentration géographique des groupes de la population dans de petites zones isolées ont favorisé la tradition des mariages consanguins. Beaucoup de familles préfèrent le mariage entre parents proches, c'est un moyen pour maintenir l'unité dans le groupe (Khlal., 1986).

Dans certains pays arabes, lorsque le niveau d'éducation est élevée chez les femmes, le niveau de consanguinité baisse (Khoury et Massad, 1992).

Contrairement, dans certaines sociétés, lorsque le niveau d'éducation est élevé chez les hommes, ceux –ci préfèrent se marier avec leur cousines (Jurdi et saxena, 2003).

Des études sociologiques ont confirmé que les mariages consanguins sont considérés comme importants dans le maintien de la stabilité sociale ; le couple a plus de chances d'être compatible « comme mari et femme » (Hamamy *et al.*, 2005).

Selon l'étude de (Bou-assy *et al.*, 2003), la consanguinité garantit une continuité de la manière d'être et de la façon de faire, une protection de l'honneur de la femme, une stabilité de vie conjugale et une meilleure dynamique familiale, de même qu'une sécurité affective, psychologique et financière.

En général, la consanguinité dans les sociétés arabo-musulmanes est influencée par des facteurs géographiques, démographiques, religieux, culturel et socio-économiques. Les taux les plus élevés d'unions consanguines ont été associée à un faible statut socio-économique, faible niveau d'instruction, et vie dans les zones rurales (Kerkeni et al., 2007).

IV- La réglementation religieuse et juridique des mariages consanguins

Proscription religieuse

Il ne semble avoir aucune justification particulière au sein des populations humaines pour la préférence au mariage, il n'y a pas mal de différences marquées de l'attitude envers le mariage entre parents (Bittles *et al.*, 1999). Ainsi, dans le christianisme, les églises orthodoxes interdisent les mariages consanguins, l'église catholique romaine permet actuellement les mariages entre cousins germains.

Un degré similaire de non-uniformité existe dans l'hindouisme. L'Inde du Nord interdit le mariage entre parents biologiques pour environ sept générations du côté masculin et cinq générations du côté féminin (Kapadia 1958 in Hoben *et al.*, 2010).

Les unions « oncle-nièce » sont autorisées dans le judaïsme mais elles sont interdites par le *Coran*. Ce dernier autorise les mariages entre cousins germains, qui ont le même coefficient de consanguinité ($F = 0,125$), ces unions sont reconnus au sein de l'islam.

Contrairement à ce qui est largement pensé, l'islam n'encourage pas les mariages consanguins. Le hadith de notre prophète Mohamed dit que : «Les mariages entre proches produisent souvent des enfants malades" (Tadmouri *et al.*, 2009).

En Asie du Sud, le bouddhisme sanctionne les mariages entre cousins germains, tandis que la religion sikhe interdit les mariages consanguins (Bittles, 1998).

Législation

Un manque de cohérence existe dans la législation adoptée dans différents pays régissant les types de relations consanguines permises dans le mariage. Par exemple, les mariages entre cousins sont légaux dans certains pays comme le Royaume-Unis, l'Australie, mais ils sont interdits dans huit états des USA et illégaux dans 31 autres états (Ottenheimer., 1990).

La loi sur le mariage hindou de 1955 inclut une interdiction du mariage oncle-nièce (Kapadia, 1958 in Hoben *et al.*, 2010).). Pourtant, dans une étude menée entre 1980 et 1989 à Bangalore et Mysore, deux villes principales de l'Etat de Karnataka dans le sud de l'Inde, 21,3% des mariages hindous étaient des unions oncle-nièce (Bittles *et al.* 1992).

V- La consanguinité en Algérie

V.1- Revue des données statistiques

(Bedrouni, 2005) dénote que malgré les changements qui se sont produits, le mariage et la vie de couple gardent un caractère fortement valorisé pour les Algériens.

Le modèle nuptial algérien a connu cependant, une véritable révolution matrimoniale. En dehors du célibat définitif qui est resté négligeable, l'ensemble des autres caractéristiques du model à savoir l'âge au premier mariage, le choix

du conjoint, la nature du lien conjugal ainsi que sa stabilité, le remariage ont subi des transformations importantes.

Ces dernières n'ont pas eu les mêmes impacts à travers tout le territoire national. Des disparités considérables sont cependant observées selon les régions, les wilayas et le milieu de résidence.

Selon une étude de (Kouaouci., 1994), Les données recueillies au Maghreb notent la persistance du mode d'union endogamique dans des proportions encore importantes : 40 % des femmes enquêtées en Algérie, 49 % en Tunisie et 33 % au Maroc, ont épousé un apparenté. 29, 36 et 25 % respectivement, ont épousé un cousin très proche (*Kouaouci, 1992*).

Ce même auteur rajoute aussi que les données algériennes semblent même créditer une augmentation de la proportion des conjoints apparentés par rapport à 1970 où elle s'établissait à 32 %.

Une analyse des mariages conclus en 1984 dans notre pays a révélé que même parmi les femmes ayant un niveau d'instruction universitaire, la proportion de celles qui ont épousé un parent était de l'ordre de 35 %, contre 47 % pour le niveau secondaire et 65 % pour les illettrées. Dans le contexte algérien, il semblerait cependant que «le mariage endogamique ne soit pas du tout la seule affinité entre conjoints : le niveau d'instruction et plus encore la pratique de la prière montrent un plus grand degré d'attraction » (*Kouaouci., 1992*).

Basé sur les résultats de L'Enquête Nationale Algérienne sur la Fécondité, «ENAF», menée en 1986-87, qui a porté sur un échantillon représentatif de la population de l'Algérie du Nord, consistant en 5360 ménages, (*Kouaouci, 1994*) affirme que la proportion de mariages apparentés était de 41 % chez les femmes de plus de 30 ans et de 40 % chez les moins de 30 ans.

Ces mêmes résultats révèlent aussi que les femmes venues du rural sont apparentées à leur conjoint presque deux fois plus, proportionnellement, que celles qui viennent des villes, pour les couples jeunes et inversement pour les femmes ayant migré du rural au rural. Si on rapprochait cette information de celle concernant la co-résidence, on pourrait conclure que, certes, les citadins

semblent plus attirés par les femmes apparentées en milieu rural (Kouaouci, 1992).

De plus, Dans le cas de la société algérienne, de nombreuses études ont ainsi mis en lumière une règle de mariage préférentiel avec la cousine parallèle patrilinéaire, du moins en tant que norme. La validité d'une telle règle a été discutée par des observations qui montrent que ce type de mariage ne se réalise que dans 30 % des cas (Hammouche., 1990).

V.2-Aperçu des changements du modèle matrimonial en Algérie : La grande famille traditionnelle se relâche...

La famille est la composante principale de l'organisation sociale dans les pays arabo-musulmans, et le modèle de famille traditionnelle dans ce contexte est qualifié par les anthropologues de : étendu, patrilinéaire, patriarcal, endogame et occasionnellement polygame (Prothro et Diab., 1974 in Khlal., 1986).

Des quatre premières caractéristiques, l'endogamie (et sa forme arabe : le mariage entre les enfants de deux frères) est la seule à n'être pas répandue en dehors des pays arabo-musulmans.

La famille dans les trois pays du Maghreb change et se transforme. Et c'est presque une évidence d'affirmer aujourd'hui que la famille maghrébine est en pleine transformation aussi bien du point de vue de sa composition que du point de vue de son organisation. (Kerrou et Kharoufi., 1994) avancent que le patrimoine familial qui servait de support matériel à la paternité (filiation et alliance) et à la solidarité perd de son importance. Sur le plan culturel, le modèle familial hiérarchisé et patriarcal, élargi et autoritaire n'est plus la référence unique.

Certes, la grande famille traditionnelle, qui regroupe plusieurs générations et qui était, autrefois, le mode de vie dominant, est en train de connaître des transformations en faveur d'un mode de vie où c'est la famille réduite au couple et à ses enfants célibataires qui gagne de plus en plus du terrain dans les sociétés maghrébines. Ce processus, dit de nucléarisation, semble bel et bien être déclenché dans cette région puisque les familles nucléaires constituent

progressivement la majorité des familles tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales (Ajbilou., 2000).

La famille algérienne change aussi. Elle demeure fortement dominée par les familles nucléaires (Ajbilou., 2000).

Ce type de familles a connu néanmoins un ralentissement voire même une légère baisse entre les années 1960 et les années 1970 (Haider., 1985 in Ajbilou., 2000). Selon (Kerrou et Kharoufi., 1994), Cette lenteur de l'évolution des structures familiales algériennes a été également mise en évidence par une petite enquête, réalisée dans trois grandes villes algériennes que sont Alger, Annaba et Oran. Cette enquête a montré que pour les années « (1914, 1945, 1976) correspondant à trois générations successives, la structure familiale élargie tend à diminuer d'une génération à l'autre dans une proportion de 10 % alors que la structure familiale conjugale s'étend dans la même proportion ». L'enquête montre également que le système de parenté et de valeurs basé sur les principes du respect, de l'honneur et de l'autorité paternelle varie peu.

En général, la famille algérienne traditionnelle, qui constituait la cellule de base de la société traditionnelle, est en train de changer. Cependant, des valeurs et des pratiques ancestrales demeurent encore vivaces (Ajbilou., 2000). Un des exemples à donner est celui du mariage endogame.

Celui-ci qui semblait jadis être la règle au Maghreb, particulièrement à Msirda, continue à l'être même aujourd'hui (les résultats seront exposés plus loin). L'honneur, le respect, l'entraide, la solidarité sont des valeurs qui continuent à exister aussi. La famille large est toujours présente lors des grands événements de la vie, mariages, divorces, décès, moments de crise, etc (Ajbilou., 2000).

V.3-Le choix du conjoint et système de valeurs en Algérie

Dans la société algérienne, à l'instar des sociétés musulmanes, la famille étendue de type patrilinéaire constituait un modèle sinon une norme, et le mariage ne modifiait en rien les règles et l'équilibre établis. Il ne contribuait qu'à

ajouter un nouveau foyer dans un ensemble préexistant, du moins pour la gent masculine.

Le choix du conjoint, pour les femmes ayant entre 37 et 54 ans et mariées en Algérie, dépendait d'une logique des échanges matrimoniaux obéissant à des règles très précises que nous rappelons brièvement : respect des hiérarchies sociales et économiques, mariages contractés préférentiellement au sein de la famille et du village (Sad Saoud., 1985).

Cette attitude, qui peut paraître passive, s'explique par la logique de leur univers économique, social, culturel et symbolique. Au-delà de la décision familiale, c'était celle de Dieu, du destin (el mektoub) qu'il fallait assumer, au risque de l'anathémisation (Sad Saoud., 1985).

Donc, les mariages ou toute autre forme d'alliance matrimoniale, ont toujours fait l'objet de règles qui conditionnent les stratégies matrimoniales.

Cette union, dans pratiquement la quasi-totalité des sociétés musulmanes est un événement qui revêt une signification symbolique. Il fait partie des rites de passage incontournables qui ponctuent l'histoire de chaque famille. Il est implicitement apprécié comme une obligation à caractère religieux (Louadi., 2008).

Les conditions de formation des unions continuent de connaître des mutations importantes. Selon le dernier auteur, les transformations du monde du travail, la scolarisation de plus en plus longue des garçons et surtout des filles, la législation en matière de statut personnel, de droits et de devoirs, la crise économique et les répercussions sur le niveau de vie des populations, l'évolution et la modification des rapports sociaux entre les générations et les sexes, sont autant de facteurs qui se traduisent par une conception nouvelle du mariage.

Le choix du conjoint relevait de la compétence de la parenté masculine, même si parfois les femmes, notamment les mères participaient dans l'orientation des choix. Dans la majorité des cas, les jeunes épousés ne se connaissaient pas, et se rencontraient la première fois le jour du mariage.

Selon (Louadi., 2008), même si le mariage reste une valeur centrale de la vie familiale, les modalités du choix du conjoint ont connu des changements très profonds déterminés par un certain nombre de facteurs, parmi lesquels:

- l'élévation du niveau d'instruction, non seulement de l'homme mais aussi et surtout de la femme.

- le travail féminin et la participation de la femme à la vie active en dehors du foyer conjugal.

- la mobilité géographique et le développement des moyens de communication, y compris les mass médias et les modèles qu'ils diffusent par le biais de la radio et surtout de la télévision.

- les réformes juridiques et les mesures prises en faveur d'une évolution qualitative et plus juste de l'union.

V.4-Le choix du conjoint et code de la famille algérienne

La plupart des alliances sont le résultat de compromis entre les choix des jeunes et ceux des parents (Bensalem & Locoh, 2001 in Kateb 2009). En effet, la tutelle matrimoniale impose l'accord du wali (nécessairement un homme de la famille) pour la conclusion du contrat de mariage. Cependant, y compris lorsqu'il y a libre choix des concernés le consentement du tuteur légal est souvent nécessaire (sauf en Tunisie depuis 1957, mais la coutume semble peser lourdement (Kateb., 2009).

Les conditions économiques et sociales des jeunes adultes donnent certes la possibilité aux parents d'intervenir dans le choix des conjoints, mais qu'en est-il des lois en vigueur. En Algérie, la loi (le code de la famille 1984) impose l'autorisation du wali (tuteur) de la future épouse pour entériner un mariage quel que soit son âge et son statut social ou professionnel (Kateb, 2001) et n'a pas été remis en cause par les aménagements proposés en 2005. Au Maroc (2004) et en Tunisie (1957) le tutorat matrimonial a été aboli (Tableau 2).

	Algérie	Maroc	Tunisie
Texte de référence	Code de la famille (1984)	Moudawana (1957)	Code du statut personnel (1956)
Dernière réforme	2005	2004	1993
Age légal au mariage	19 ans quelque soit le sexe	18 ans quelque soit le sexe	18 ans pour les deux
Polygamie	Autorisation du juge (information et équité)	Autorisation du juge ¹³ (information et équité)	interdite
Tutelle matrimonial pour les femmes majeures	Présence du wali, délégation aux juges	Aboli (2004)	Aboli (1956)
Obéissance à l'époux	Aboli (2005)	Aboli (2004)	Aboli (1993)
Certificat médicale pré-nuptial	oui	oui	oui
Consentement des deux époux	oui	oui	oui
Contrat de mariage	Oui (polygamie, travail de l'épouse)	Oui (polygamie)	oui
Mariage des femmes avec un non musulmans	non	non	non
Dissolution du mariage	Divorce judiciaire	Répudiation validé par un tribunal et divorce judiciaire	Divorce judiciaire
Droit des femmes au divorce	Inégalité devant la loi	Inégalité devant la loi	Egalité devant la loi
Tutelle parentale	Au père puis à la mère	Responsabilité conjointe	Autorité paternelle et coresponsabilité
Transmission de la nationalité par la mère	Oui (2004)	Oui (2005)	Oui
Réserves aux différentes conventions internationales sur les droits des femmes	Oui (conformité avec le code de la famille)	Oui (conformité avec la Moudawana)	Oui (conformité avec le C.S.P)

Tableau 2 : Principales dispositions législatives concernant les relations familiales (Kateb., 2009) en Algérie²⁴ comparativement au Maroc²⁵ et à la Tunisie²⁶.

²⁴ - LOI N°05-02 DU 9 JUILLET 1984 portant code de la famille (Algérie) et ordonnance n°05-02 du 27 février 2007 modifiant et complétant la loi.

²⁵ - MOUDAWANA : loi n°70-03 portant code la famille du Maroc. Dahir n°1-04-22, du 12 hijra1424, (3 février 2004) modifiant et complétant la loi in (Kateb., 2009).

²⁶ - CODE DU STATUT PERSONNEL (Tunisie) : décret du 13 août 1956, Loi n°93-74 du 12 juillet 1993, portant amendements du code in (Kateb., 2009).

V.5-Chiffres de la consanguinité en Algérie

La Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM) a tenté à travers une enquête réalisée dans 21 communes réparties sur 12 wilayas du pays²⁷ de montrer l'ampleur du phénomène de consanguinité.

Le taux de consanguinité en Algérie est estimé à 38.30% (FOREM, 2007), il varie d'une wilaya (département) à une autre. Le taux le plus élevé a été enregistré dans la wilaya de Tébessa (Est), avec 88%, tandis que le plus bas a été recensé à Oran (Ouest), avec 18,50% (Tableau 3).

²⁷ - Cette enquête a concerné trois wilayas du Sud (El Oued, Biskra et Ghardaïa), quatre du Centre (Alger, Boumerdès, Bouira et Béjaïa), trois de l'Est (Bordj Bou Arréridj, Tébessa et Annaba) et deux de l'Ouest (Oran et Aïn Defla). Elle a été menée par des étudiants en médecine en fin de cursus a débuté en novembre 2006 pour se terminer en avril 2007.

<i>Population</i>	<i>Références bibliographiques</i>	<i>Taux de consanguinité</i>
Tébessa (commune de Bir El Ater)	FOREM, 2007	88%
Tlemcen (Hauts plateaux)	Aouar Metri <i>et al.</i> , 2005	85.49%
Tlemcen (Monts)	Aouar Metri <i>et al.</i> , 2005	57.55%
Ghardaïa	FOREM, 2007	56%
Aïn Defla		52%
Béjaïa		50,6%
Bouira		42,5%
Boumerdès		42%
Algérie		38.30%
Biskra		34%
Tlemcen (Littoral: Honaine)	Aouar Metri <i>et al.</i> , 2005	31.03%
Alger	FOREM, 2007	29,25%
Bordj Bou Arréridj		27%
El Oued		22,5%
Oran		18,50%.

Tableau 3 : Répartition de la consanguinité (par ordre décroissant) dans différentes populations d'Algérie (FOREM., 2007)

La consanguinité du deuxième degré, en revanche, est très élevée dans les wilayas de Boumerdès (85,71%), Aïn Defla (76,3%), Bordj Bou-Arréridj (75,92%), et très basse à Oran avec seulement 18,91%. L'étude qui révèle que les liens de consanguinité en Algérie demeurent très forts et nécessitent une approche sociologique différente fait ressortir également qu'il n'y a pas eu d'évolution durant les 45 dernières années, notamment avec le lot d'anomalies et de maladies souvent fâcheuses qui découlent des mariages consanguins. Il est à relever que l'Algérie demeure le pays le moins touché par rapport à l'Egypte et à la Tunisie, la Jordanie (55%), l'Arabie Saoudite (50%), le Koweït (54%).

Les autres pays comme le Maroc (19,87%) et Oman 38% sont également moins touchés par ce phénomène qui demeure un tabou mais qui fait des dégâts sur plusieurs générations.

VI- Consanguinité et génétique

Consanguinité ou «sang-relations": Le mariage entre deux individus étroitement apparentés est connu comme un mariage consanguin (Kapadia, 2000).

La consanguinité, autrement dite l'apparentement entre conjoints est un cas particulier des liens matrimoniaux entre deux individus quelconques. Elle constitue une déviation au régime panmictique et témoigne de l'évolution du patrimoine génétique d'une population. La multiplicité des unions consanguines forme des familles qui peuvent s'accroître en constituant des groupes dont la consanguinité intérieure est très importante, ce qui augmente l'homozygotie et par la suite le risque des maladies récessives couru par l'enfant consanguin (Kapadia, 2000).

Les mariages consanguins sont des déterminants de la structure des populations humaines qui en influencent la composition génétique, ce qu'on peut apprécier en comparant les performances reproductives des couples apparentés et non apparentés (Blanco et Fuster., 2006).

VI.1- Proportion de gènes partagés entre individus apparentés

Les gènes circulent dans toute société selon les dynamiques établies par les types de rencontres et d'unions entre les individus qui portent ces gènes. De ce fait, le choix du conjoint influe ainsi sur la structure génétique de la famille et oriente par voie de conséquence, l'évolution du patrimoine héréditaire de toute la population (Chapman et Jacquard, 1971).

Donc, le choix du conjoint a des conséquences directes sur la répartition, la structure et l'hétérogénéité du patrimoine génétique d'une population (Hami *et al.*, 2005).

La forme la plus commune d'union consanguine est contracté entre cousins germains, dans laquelle les conjoints partagent 1 / 8 de leurs gènes hérités à partir d'un ancêtre commun, et ainsi leur descendants sont homozygotes à 1 / 16 de tous les loci (Tableau 4).

Traditionnellement ceci est exprimé par le coefficient de consanguinité (F) et pour la descendance issue de cousins germains, $F = 0,0625$. Autrement dit, la descendance est prédit d'avoir hérité des copies de gènes identiques de chaque parent à 6,25% (Bittles, 1998).

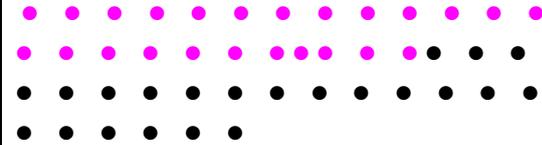
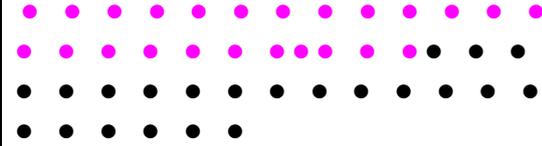
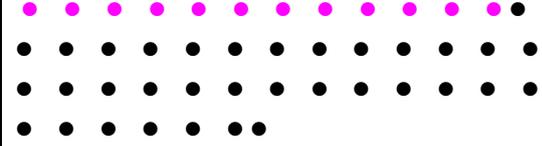
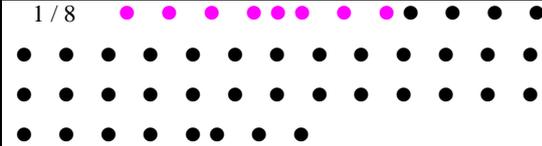
Relation	Proportion de gènes partagés	Coefficient de consanguinité (F) entre deux
Parent et enfants	$\frac{1}{2}$ 	$\frac{1}{4} = 0,25$
Les frères et sœurs, frère & sœur, par exemple	$\frac{1}{2}$ 	$\frac{1}{4} = 0,25$
Oncle & nièce, ou une tante et neveu	$\frac{1}{4}$ 	$\frac{1}{8} = 0.25$
Cousins germains	$\frac{1}{8}$ 	$\frac{1}{16} = 0.0625$

Tableau 4: Proportion de gènes partagés entre individus apparentés
(Kapadia, 2000)

- **Coefficient de consanguinité d'un individu FI**

Les généticiens classent le mariage consanguin selon le coefficient de consanguinité, défini par la probabilité qu'un descendant de couple consanguin

possède en un locus donné deux allèles identiques par descendance (Denic, 2003 in Hami et al., 2005). Le niveau le plus haut de consanguinité est enregistré au Pakistan où 76% de mariages sont consanguins avec un coefficient moyen de consanguinité F de 0,04151 et dont 62,5% sont en faveur des cousins germains (Hashmi, 1997).

Le coefficient de consanguinité F_I se mesure à partir de la probabilité pour que les deux gènes que possède un individu en un locus donné soient identiques par descendance (Denic, 2003):

$$F_I = \sum \left(\frac{1}{2} \right)^{n_p + n_m + 1} \times [F_A]$$

où n_p désigne le nombre de générations qui séparent le père de I (individu) de l'ancêtre A , n_m le nombre de générations qui séparent la mère de I de l'ancêtre A et F_A le coefficient de consanguinité de l'ancêtre.

- Coefficient moyen de consanguinité d'une population α

Le coefficient de consanguinité d'une population est la probabilité pour que les deux gènes d'un individu pris au hasard dans la population soient identiques.

Si les individus dont le coefficient de consanguinité est égal à F_I représentent une proportion f_i de la population, le coefficient de consanguinité α de la population sera égal à la moyenne pondérée des coefficients individuels (Jacquard, 1968):

$$\alpha = \sum_i f_i F_i$$

Le nombre α est généralement dénommé le "coefficient de Bernstein" de la population.

VI.2-Consanguinité et fréquences génotypiques

Selon (De Braekeleer, 2005), on peut déterminer l'influence des différents types de mariages consanguins sur la fréquence génotypique (aa) en fonction de

la fréquence q d'un gène délétère (Tableau 5). L'augmentation de la fréquence des homozygotes récessifs (aa) due à la consanguinité augmente avec le degré de parenté des partenaires du couple et, d'autre part, que l'effet des mariages consanguins est plus élevé si la fréquence q du gène récessif (a) est basse (Figure 11).

Coefficient de consanguinité	$q = 0,005$		$q = 0,01$		$q = 0,03$	
	fréq(aa)	augmen- tation	fréq(aa)	augmen- tation	fréq(aa)	augmen- tation
$F = 0$	0,000025		0,0001		0,0009	
$F = 1/64 \approx 0,015625$	0,000103	4,1	0,00025	2,5	0,00135	1,5
$F = 1/32 \approx 0,03125$	0,00018	7,2	0,00041	4,1	0,00181	2
$F = 1/16 \approx 0,0625$	0,000336	13,4	0,00072	7,2	0,00272	3
$F = 1/8 \approx 0,125$	0,000647	25,9	0,00134	13,4	0,00394	4,4

Tableau 5 : Influence de différents types de mariages consanguins sur la fréquence génotypique (AA) en fonction de la fréquence Q d'un gène (De Brackeleer, 2005).

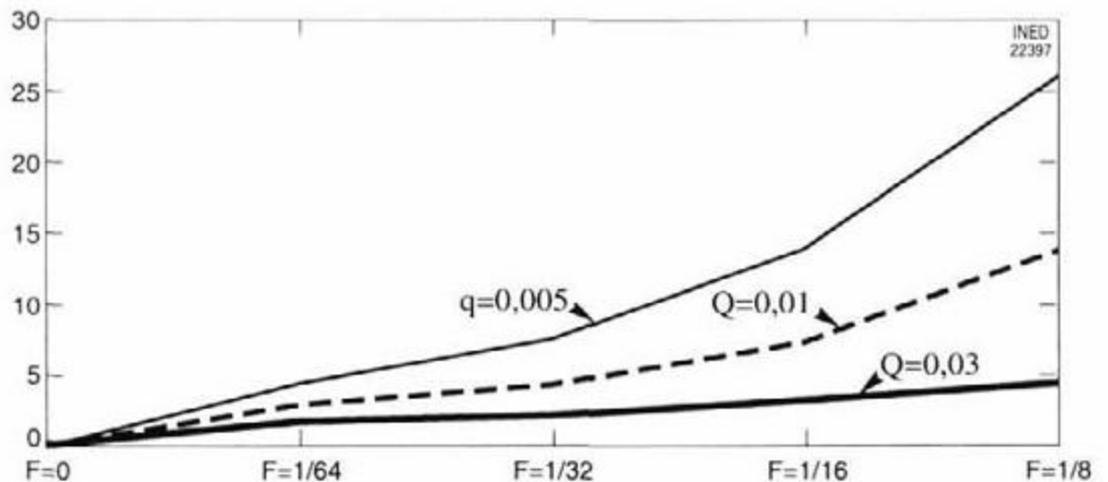


Figure 11 : Influence de différents types de mariages consanguins sur l'augmentation de la fréquence génotypique (AA) en fonction de la fréquence Q d'un gène (De Braekeleer, 2005).

VII- Conséquences biologiques de la consanguinité

Effets bénéfiques

La consanguinité peut fournir des possibilités de dons et d'aptitudes supérieures. L'exemple est donné par l'arbre généalogique de la famille Bach dont la lignée se distingue par le génie musical (Ould Mohamed Vall, A., 1993). Sutter J., (1958), (in Chalbi., 2009) a observé des familles dont les enfants, issus de mariages de cousins germains, sont supérieurs aux parents sur le plan physique et mental. La consanguinité est largement utilisée pour améliorer les animaux et les végétaux.

Effets néfastes

La question des risques de l'apparentement génétique nous situe d'emblée au cœur de la problématique du passage de la nature à la culture (Philippe, 1985).

Selon (Jaber et al., 1997 ; Khoury et Massad., 2000), la consanguinité présente un effet délétère quant à l'apparition de malformations congénitales et de maladies héréditaires rares (maladies autosomiques récessives).

L'une des conséquences de la consanguinité est l'appauvrissement de la variabilité génétique du groupe par l'augmentation de l'homozygotie parmi les descendants des couples consanguins. Cette particularité offre une possibilité de manifestation des gènes récessifs délétères ou néfastes dans le phénotype (Tchen et al, 1977 in Baali, 1994). L'effet de la consanguinité sur la fertilité, la fécondité des couples, la mortalité et la morbidité de la progéniture a été démontré dans plusieurs travaux et dans diverses populations. (Hamamy et al-Hakkak, 1989).

En effet, le développement des connaissances en génétique humaine et en épidémiologie a permis l'identification de maladies dites génétiques. De ces

mêmes connaissances découle la notion de risque. Le risque dépend de deux catégories de facteurs : le lien de parenté entre les conjoints et l'existence dans la famille d'affections héréditaires récessives autosomiques ou multifactorielles (Bou-assy *et al.*, 2003).

Les auteurs avancent également que la consanguinité ne crée pas de gènes pathogènes, mais qu'elle les associe plus fréquemment. Au Liban, les travaux réalisés par (Der Kaloustian *et al.*, 1980 in Bou-assy *et al.*, 2003) ont ouvert d'importantes voies de recherche sur les désordres génétiques récessifs autosomiques.

La consanguinité semble accroître le taux de malformations congénitales telles que les cardiopathies et les néphropathies (Mustapha, 1997 in Bou-assy *et al.*, 2003), l'incidence de la surdimutité (Akl, 1994 in Bou-assy *et al.*, 2003), de la cécité (OMS, 1993) ainsi que des maladies génétiques comme l'encéphalopathie et certaines affections hématologiques (Mustapha, 1997 in Bou-assy *et al.*, 2003) ou maladies rares.

Sur le plan humain, ces maladies constituent un sérieux problème médical et social du monde arabe, en particulier lorsqu'elles se traduisent par des déficiences et des incapacités évolutives. Le (tableau 6), réalisé à partir d'une recension d'écrits sur le phénomène, donne un bref aperçu de la situation dans les pays méditerranéens et arabes (Bou-assy *et al.*, 2003).

Pays	Maladie	Taux de consanguinité (%)	Étude	Année
Algérie	Diabète juvénile Polymalformation Affections hémato- logiques	27,77 50,00 39,32	Bénallègue et Kedgi	1984
Tunisie	Diabète juvénile	48,00	Mongalgie <i>et al.</i>	1991
Tunisie	Glaucome Cataracte Dégénérescence Rétino-vitréenne	64,60 65,50 50,50	Ayed <i>et al.</i>	1991
Chypre	Cécité	79,00	OMS	1993
Liban	Cécité	68,00	OMS	1993
Liban	Cardiopathie congé- nitale	17,50	El-Kazen <i>et al.</i>	1993
Liban	Surdi-mutité	29,20	Akl	1994
Liban	Insuffisance rénale chronique	26,00	Aoun <i>et al.</i>	1995

Tableau 6: Quelques conséquences biologiques de la consanguinité dans des pays méditerranéens et arabes (Bou-assy *et al.*, 2003)

-Conséquences biologiques de la consanguinité en Algérie

Certains travaux (Aouar *et al.*, 2004 ; Aouar *et al.*, 2005., Zaoui et Biémont., 2002 ; Forem., 2007) mettent le point sur les maladies génétiques résultantes des unions consanguines:

À commencer par les anomalies congénitales observées à la naissance, comme le bec de lièvre, les cardiopathies et les trisomies. Les maladies génétiques sont, par ailleurs, plus fréquentes, comme le cas hémolytiques (23 cas), cardiopathies (23 cas), hydrocéphalies et myopathies de Duchenne (16 cas), hémophilie (7 cas) et surdité (3 cas). C'est à dire que la gravité des maladies développées liées à la consanguinité est très ignorée pendant les dernières années. La consanguinité (lointaine) du cinquième et sixième degré, quant à elle, n'a pas fait autant de dégâts sur les enfants sachant que l'étude de la Forem n'a décelé aucun cas.

Chapitre III

Population et méthodes

I-Population et Sources de Données

I.1- Définir le niveau de consanguinité dans la population de Msirda

La mesure des comportements endogames ou exogames nous permet d'identifier les milieux qui sont susceptibles ou non de renfermer des mariages consanguins (Gilbert., 1998).

Ce chapitre vise à présenter la démarche méthodologique mise en place et poursuivie au cours de cette étude.

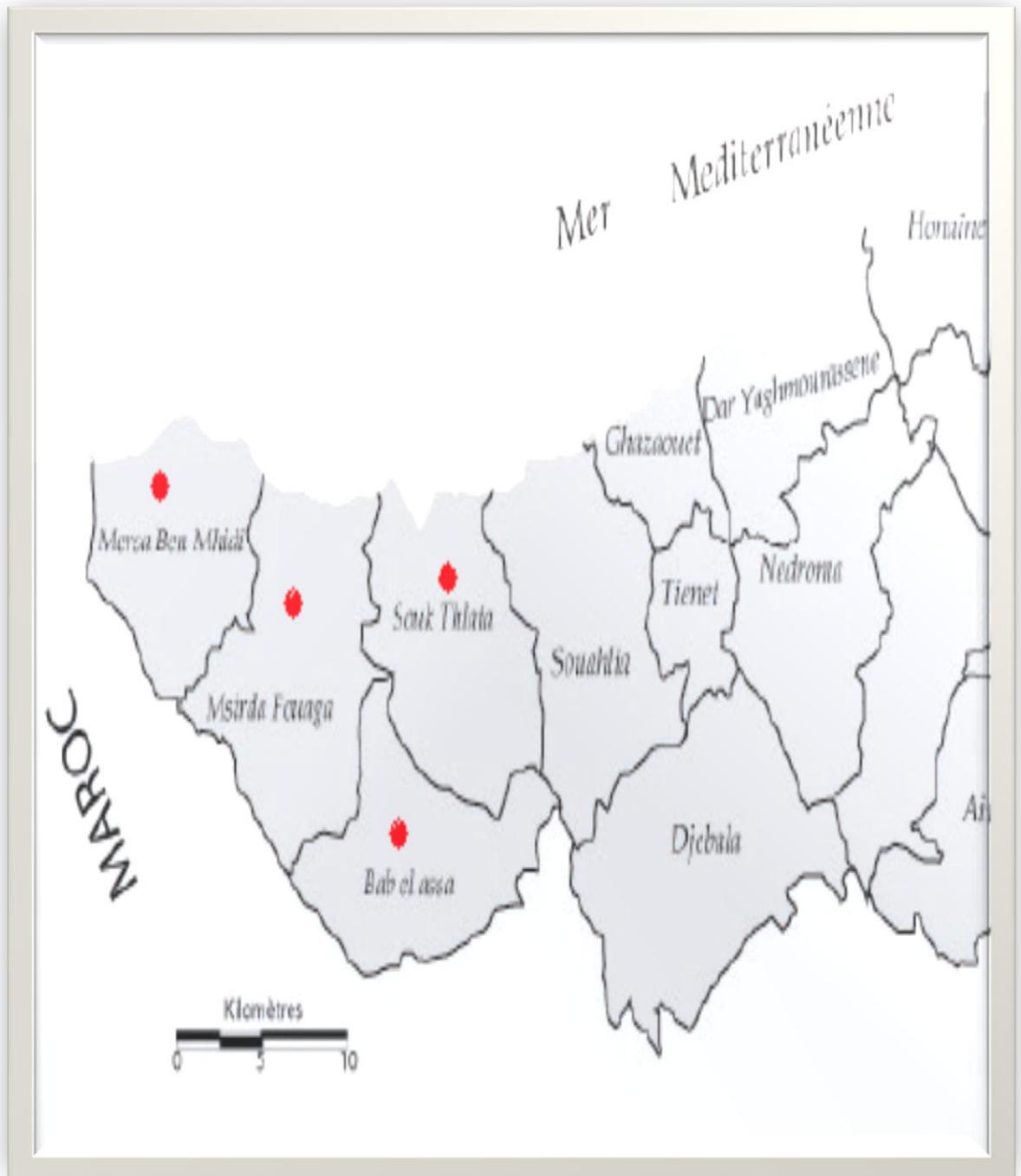
Il s'agit dans ce travail de se concentrer sur l'objet préalablement retracé :

- Déterminer la fréquence des mariages consanguins dans la région de Msirda et de la comparer par rapport aux moyennes nationales et internationales.
- Etudier son évolution intergénérationnelle.
- Evaluer la situation de la consanguinité à Msirda en essayant d'une part ; d'explorer les effets des facteurs socio-culturels sur la consanguinité, et d'autre part ; de déterminer ses conséquences biologiques notamment le risque d'avortements et de mortalité et de dévoiler son impact sur certaines maladies fréquentes dans notre population. Le but majeur recherché : combler le manque encore enregistré sur ce sujet dans la région.

Tout d'abord, il faut signaler que, comme la plupart des populations rurales, la population de Msirda se caractérise par une insuffisance des statistiques démographiques et des documents d'état civil, ce qui fait que la totalité des données utilisées dans cette étude a été obtenue par une enquête.

De ce fait, les données utilisées dans cette étude proviennent d'une enquête réalisée en 2007 dans les centres de santé distribués dans la région de Msirda: polyclinique de Bab El assa, centre d'Arabouz et auprès de plusieurs ménages distribués dans les différentes parties de la région : Bider, Souk Tlata, Arabouz, Bab El assa (Figure 12).

Les individus enquêtés sont distribués de part et d'autre dans les villages de Msirda (Nord, Sud, Est, Ouest), ceci permettra plus ou moins d'avoir un échantillon représentatif de la population.



Msirda Fouaga : Arabouz

Figure 12: L'origine géographique de la population de Msirda²⁸
(Zone d'étude ●)

²⁸ - Source: APC de Bab Al assa.

Un échantillon²⁹ de 285 familles a été collecté à partir d'un questionnaire³⁰ préétabli par l'équipe bio-anthropologique et génétique moléculaire des populations humaines et santé de Mme Aouar. L'enquête procure d'informations bio-anthropologiques d'une part et socio-anthropologiques d'autre part.

Les individus enquêtés de Msirda (agés entre 18 et 80 ans) sont interrogés sur les caractéristiques, socio-économiques et culturelles de leurs familles (parents et grands-parents maternels «GPM» et paternels «GPP»), de leur lieu de résidence, leur origine, leur choix matrimonial, et celui de leurs parents et grands parents, l'âge au moment du mariage et leurs niveau d'instruction.

Toutes les informations rassemblées ont permis de classer les individus en deux catégories: 1- Catégorie des consanguins (cousins du premier degré ou cousins du deuxième degré).

2- Catégorie des non consanguins.

I.2- Comparaison entre générations du niveau de consanguinité chez la population de Msirda

Afin de vérifier l'existence d'une certaine continuité dans les comportements matrimoniaux d'une génération à l'autre (Grands-parents, parents et enfants), des comparaisons intergénérationnelles de la consanguinité dans la population de Msirda ont été établies à partir de données tirées du questionnaire préétabli.

II-Etude des déterminants des mariages consanguins : interaction avec les facteurs socio-culturels

Les interactions entre la consanguinité et les variables socio-culturelles peuvent potentiellement compliquer l'évaluation des effets génétiques de la consanguinité humaine (Bittles, 1998).

L'étude des composantes du mariage permet de mieux comprendre les processus de transformations synchroniques et diachroniques des patrimoines :

²⁹ -Il est à noter que le recueil de l'échantillon ne s'est pas fait de façon uniforme.

³⁰ - Voir Annexe 2 : Le questionnaire comprend deux grandes parties : l'une cherchant des données bio-anthropologiques, l'autre visant à collecter des informations socio-culturelles.

social, anthropologique, culturel et génétique. Elle a pour but d'apporter des éléments nouveaux dans la connaissance et la compréhension de la pratique du choix du conjoint.

Ainsi, un certain nombre de variables relevant du domaine social a été relevé, et un lien entre ceux-ci et le fait consanguin (qu'il soit du premier ou du second degré) a été identifié.

Ces variables de contrôle standard: le niveau d'instruction, la résidence actuelle et l'âge de la femme au premier mariage, sont enregistrées en vue d'évaluer leur contribution relative dans les mariages consanguins³¹.

Le choix de l'ensemble de variables indépendantes (Figure 13) s'est fait en se référant d'abord à la littérature sur le sujet (Khlal, 1989) et, évidemment, eu égard à l'information contenue dans le questionnaire de l'enquête de 2007, analysée entre (2007-2010).

³¹ - Il n'était évidemment pas en notre pouvoir de décider si, dans chaque cas, tel ou tel facteur avait entraîné le choix matrimonial ; nous pouvions cependant chercher à isoler des « facteurs prédisposant ».

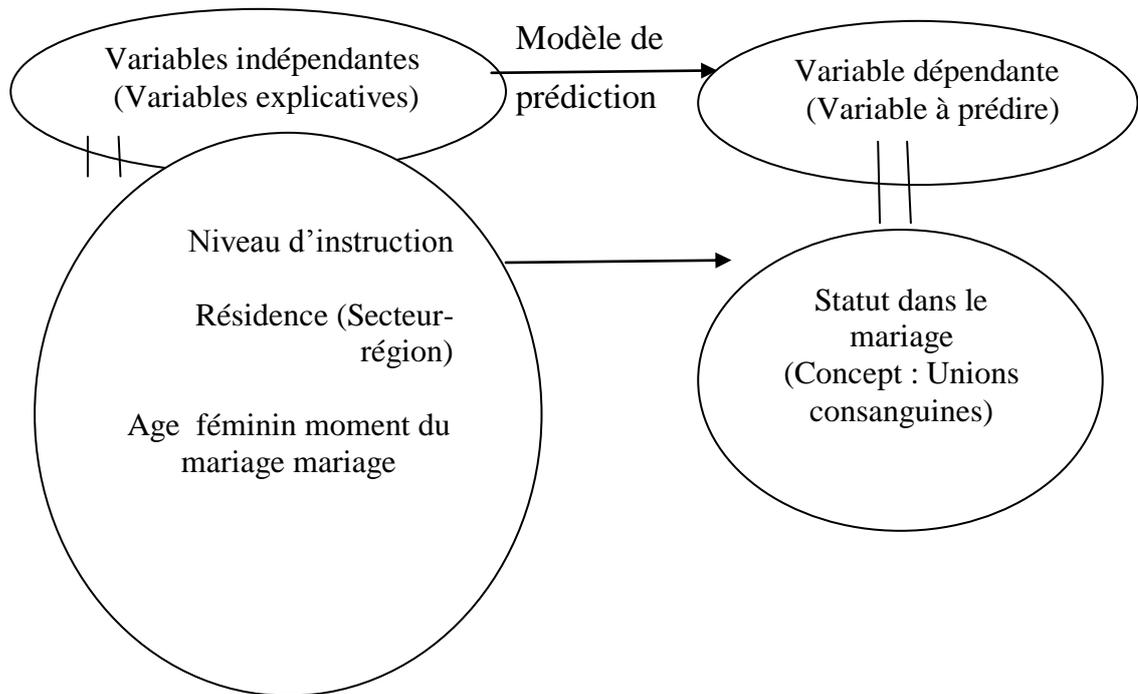


Figure 13 : Variables utilisées dans l'analyse bio-anthropologique de la population de Msirda

III- Conséquences biologiques de la consanguinité : Etude de la morbidité et de certains paramètres de fitness

Les données ayant servi aux analyses de la fécondité des couples et la mortalité de leur progéniture ont été recueillies directement auprès des familles de Msirda. Pour chaque femme interrogée, nous avons reconstruit l'intégralité de sa vie féconde. Les taux de Morbidité, de mortalité et d'avortement seront calculés. Pour ces deux derniers, nous estimerons :

- Le risque relatif

Selon (De Braekeleer., 2005), Le risque relatif (RR) est être défini comme étant le rapport entre la probabilité de décès parmi les enfants issus de

mariages consanguins (R_c) et la probabilité de décès parmi les enfants issus de mariages non consanguins (R_{nc}):

$$RR = R_c / R_{nc}.$$

Un risque relatif de 1 signifie que la descendance des mariages consanguins n'est pas plus à risque que celle des mariages non consanguins. Si le RR est compris entre 0 et 1, le risque de mortalité parmi les enfants issus de mariages consanguins est inférieur à celui des enfants issus de mariages non consanguins; si le RR est plus grand que 1, le risque de mortalité est accru.

- **Le risque attribuable (RA)**

Le risque attribuable (RA) est la partie du risque pouvant être reliée directement au facteur étudié et non aux autres. Dans le cas qui nous intéresse, le facteur étudié est la consanguinité. Parmi les formules qui ont été élaborées pour calculer le risque attribuable :

Le risque attribuable proportionnel de la population (RA_{pp}) (Khoury *et al.*, 1987).

Le risque attribuable proportionnel de la population tient compte de la fréquence des mariages consanguins (P_c) dans la population et se calcule selon la formule :

$$RA_{pp} = P_c (RR - 1) / 1 + P_c (RR - 1).$$

L'excès de mortalité associé à la consanguinité peut être exprimé comme le risque attribuable pour la population dans son ensemble ou pour une catégorie déterminée de mariages consanguins (De Braekeleer., 2005).

-**Analyse statistique**

Le test χ^2 est utilisé pour évaluer et analyser le degré de signification des résultats obtenus.

NB : A noter que le recueil des données de l'étude ne s'est pas fait de façon uniforme. La taille des échantillons varie énormément entre les études référentielles de base et notre étude. Certaines études ne rapportent que quelques dizaines de couples consanguins alors que d'autres sont basées sur plusieurs milliers de couples consanguins.

Chapitre IV



Résultats et discussions

I-Unions Consanguines: Fréquence et Déterminants

I.1- Fréquence des unions consanguines

Chez la population de Msirda, le pourcentage de consanguinité est de l'ordre de 30.85 % de l'ensemble des couples étudiés (285 couples) (Tableau 7a).

Couples Effectif (%)	CC*	CNC**
Effectif	88	197
%	30.85	69.12

CC* : Couples consanguins. CNC** : Couples non consanguins.

Tableau 7a : Le niveau de consanguinité dans la population de Msirda

On remarque bien que la fraction consanguine représente presque le tiers (1/3) des unions. Ce taux reste important et légèrement inférieur à la moyenne algérienne (38.30%) (Figure 14a).

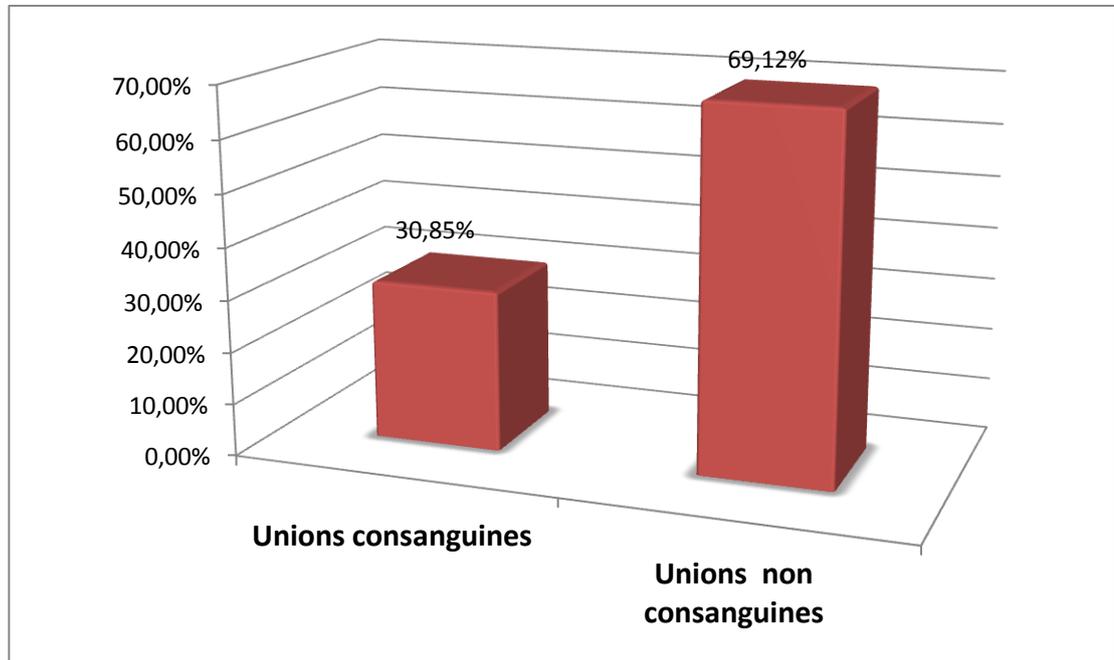


Figure14a : Niveau de consanguinité dans la population de Msirda

Les unions contractées entre cousins du premier degré (unions avec ibn laàm » représentent 14.89 % des unions consanguines dans la population.

15.95 % est le taux enregistré pour les unions avec des cousins du 2^{ème} degré). 69.31% représentent les couples consanguins appartenant à la catégorie « autres liens » ou cousins lointains (Tableau 7a) et (Figure 14b).

<i>Degré de parenté</i> (%) (effectif)	1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	Autres liens
Couples consanguins			
30.85%	14.89%	15.95%	69.31%
88	13	14	61

Tableau7b : Les différents degrés de consanguinité dans la population de Msirda

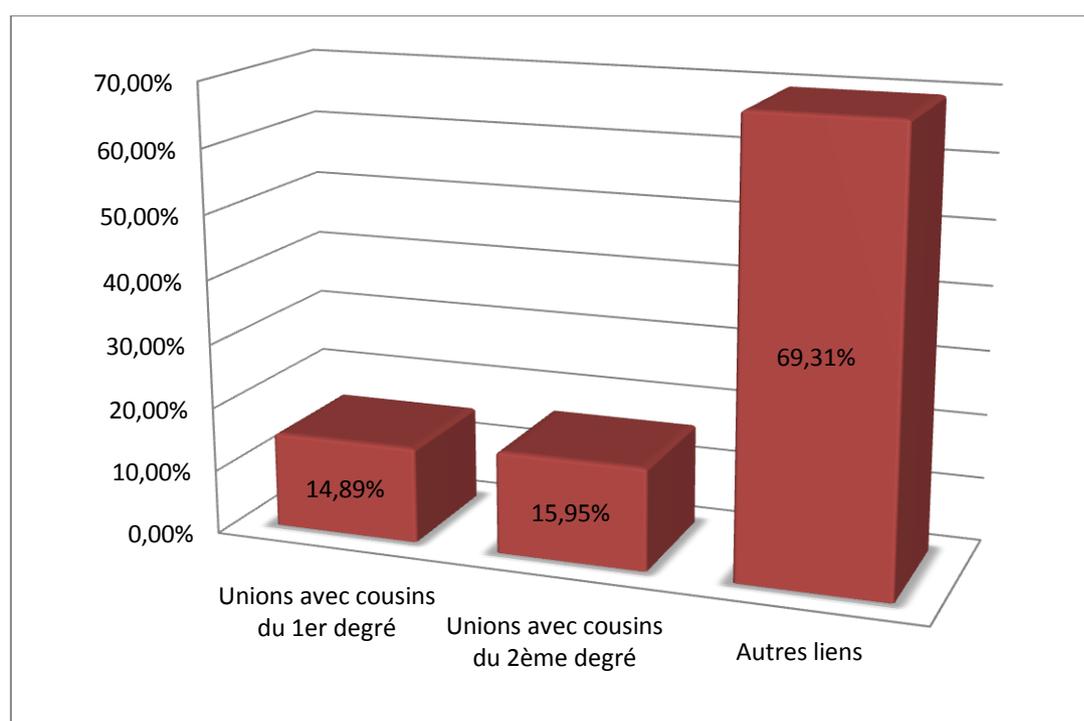


Figure 14b: Niveau de la consanguinité dans la population de Msirda

Nos résultats présentent donc un pourcentage de consanguinité assez élevé chez la population de Msirda.

Le taux (14.89%) d'unions consanguines du 1^{er} degré renferme surtout les unions contractées entre les cousins paternels « union entre les enfants de deux frères » ou « Ibn aàm ».

Le mariage préférentiel chez les « Msirdien » est celui qui se contracte entre les cousins germains (14.89%) (et cela malgré les résultats contradictoires; voir plus loin le contexte anthropologique).

Ce mariage appelé encore le "mariage arabe" reste le plus connu en Méditerranée,

D'une manière générale, cette contrée n'échappe pas aux règles de la consanguinité dans les pays méditerranéens puisque les unions consanguines contractées dans la région restent importantes (30.85%), ce taux demeure important et comparable aux pays arabes et méditerranéens.

I.1-Niveau de consanguinité à Msirda comparativement à l'échelle nationale

(Ruffié *et al*, 1962) ont rapporté que les habitants de Msirda sont restés longtemps endogames et qu'il s'agit en fait de « clans familiaux ». Tel était donc, en 1956, l'état de la population de Msirda qui semble demeurer inchangée depuis des siècles.

Donc, les « Msirdien » ou les « Msirdis » pratiquaient l'endogamie et plus précisément la consanguinité depuis leur existence sur leur territoire, ce qui explique l'enracinement de cette pratique matrimoniale dans la région malgré la colonisation.

D'ailleurs, notre enquête démontre que le taux de la consanguinité à Msirda reste élevé par rapport à l'Oranie qui est de 26% (Louadi., 2008).

Cependant, ce taux demeure légèrement inférieur à celui du Constantinois qui est de 37% (Louadi., 2008).

La fréquence élevée de la consanguinité dans la région de Msirda est élevée, mais comme dans la plupart des petites populations rurales de l'Algérie, les mariages endogames sont édictés par des considérations historiques, traditionnelles et économiques. Ces mariages entre proches, représentent d'une part, une précaution visant à diminuer les risques de ruptures et d'autre part, une stratégie dont le but est la conservation de l'héritage.

Donc, puisque Msirda est considérée comme un milieu rural de l'Algérie, nos résultats concordent avec ceux cités par (ENAF : 1989 et EASF : 2002) qui rapportent que les préférences pour les mariages endogènes sont plus fréquentes en milieu rural (Tableau 8).

Année	Strate	Cousin germain	Autre lien	Sans lien	ND	Total
1986	Urbain	28,4	12,6	59,0	0,0	100,0
	Rural	27,3	11,7	60,9	0,1	100,0
	Ensemble	27,0	11,1	61,8	0,1	100,0
1992	Urbain	24,3	8,7	67,0	0,1	100,0
	Rural	27,0	9,3	63,6	0,1	100,0
	Ensemble	25,6	9,0	65,3	0,1	100,0
2002	Urbain	20,2	10,6	69,0	0,1	100,0
	Rural	24,4	12,3	63,3	0,0	100,0
	Ensemble	22,0	11,3	66,6	0,1	100,0

ND : Non déterminé.

Tableau 8: Evolution des mariages consanguins et endogames (en Algérie) (Rapport des enquêtes ENAF : 1989 et EASF : 2002).

A l'échelle nationale, et loin de la notion du rural, notre enquête révèle que le taux de consanguinité à Msirda est comparable à celui du Littoral de Tlemcen (Honaine) (Aouar *et al.*, 2004 ; 2005). Il reste inférieur à la moyenne algérienne actuelle qui est de 38.30% (le taux remonte à nouveau) (FOREM³², 2007) (Figure 15) et aux taux observés dans les Monts et hauts plateaux de Tlemcen (Aouar *et al.*, 2004 ; 2005), Tébessa, Ghardaïa, Aïn Defla, Béjaïa, Bouira, Boumerdès, Biskra et Annaba (Forem., 2007)(Tableau 9) et (Figure 16).

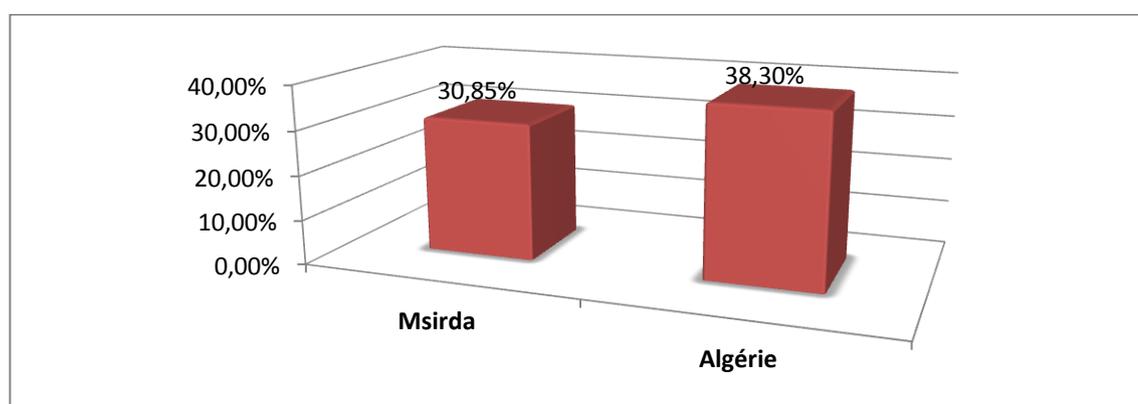


Figure 15 : Taux de consanguinité chez la population de Msirda comparé à celui de l'Algérie

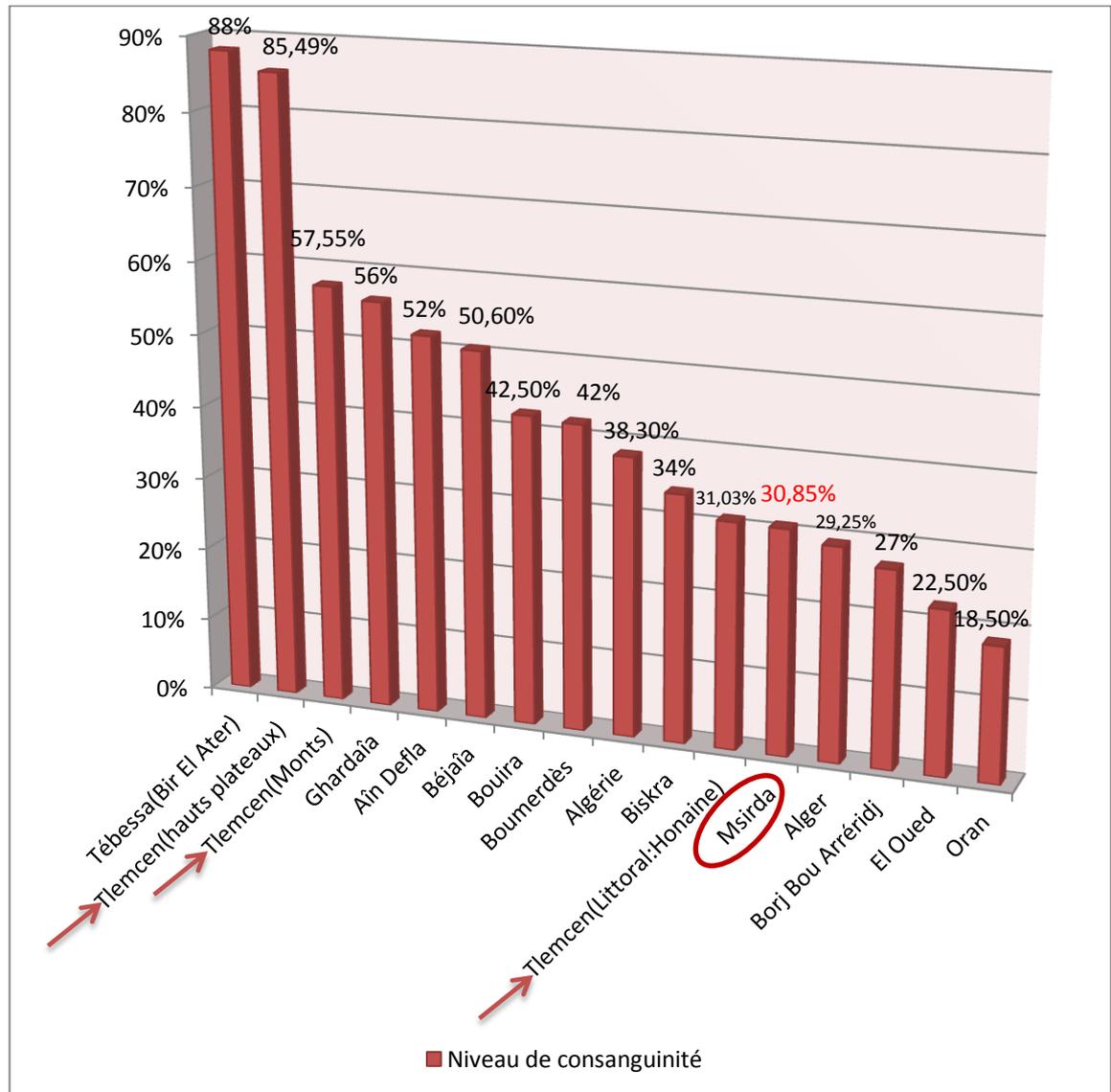
³² - La Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche.

Population	Références bibliographiques	Taux de consanguinité
<i>Tébessa (commune de Bir El Ater)</i>	<i>FOREM, 2007</i>	88%
<i>Tlemcen (Hauts plateaux)</i>	<i>Aouar Metri et al., 2005</i>	85.49%
<i>Tlemcen (Monts)</i>	<i>Aouar Metri et al., 2005</i>	57.55%
<i>Ghardaïa</i>	<i>FOREM, 2007</i>	56%
<i>Aïn Defla</i>	''	52%
<i>Béjaïa</i>	''	50,6%
<i>Bouira</i>	''	42,5%
<i>Boumerdès</i>	''	42%
<i>Algérie</i>	''	38.30%
<i>Biskra</i>	''	34%
<i>Tlemcen (Littoral: Honaine)</i>	<i>Aouar Metri et al., 2005</i>	31.03%
<i>Msirda</i>	<i>Nos résultats</i>	30.85 %
<i>Alger</i>	<i>FOREM, 2007</i>	29,25%
<i>Bordj Bou Arréridj</i>	<i>FOREM, 2007</i>	27%
<i>El Oued</i>	<i>FOREM, 2007</i>	22,5%
<i>Oran</i>	<i>FOREM, 2007</i>	18,5%.

Tableau 9 : Répartition de la consanguinité (par ordre décroissant) dans différentes populations d'Algérie

Il est à signaler que le taux moyen de la consanguinité à l'échelle nationale a augmenté de 23% en 1984 (Benallegue et Kedj., 1984) à 38.30% en 2007 (Forem., 2007). Cette augmentation peut être attribuée à deux hypothèses:

- Un retour aux exigences socioculturelles et aux pratiques coutumières.
- Ou bien que l'étude (Bénallègue et Kedj., 1984) n'a porté que sur un nombre réduit d'échantillons.



↗ : Les travaux de l'équipe bio-anthropologique et génétique moléculaire des populations humaines et santé de Mme Aouar.

Figure 16: Niveau de consanguinité à Msirda comparativement à l'échelle nationale

Selon des enquêtes nationales (Forem., 2007), les bouleversements sociologiques survenus au cours des 45 dernières années n'ont eu qu'un effet minime sur les liens de sang.

L'Algérie reste attaché au mariage entre famille, malgré les différents changements socio-économiques qui se sont produits ces dernières décennies (Rouache., ?). Cet attachement au mariage endogamique est sans doute lié aux traditions et aux ajustements économiques.

L'union consanguine à Msirda pourrait être une stratégie à intérêt économique. L'exemple de l'héritage (la terre) qui doit rester dans la famille.

(Louadi., 2008) avance que malgré la modernité, le mariage apparenté ou consanguin en Algérie demeure relativement important.

Comme le reste des contrées de l'Algérie, Les « Msirdi » s'attachent constamment à leurs traditions pour assurer la cohésion du groupe. Ce dernier est régit vivement par les liens d'apparentement voire de consanguinité.

I.2-Niveau de consanguinité par rapport aux pays maghrébins

Une des caractéristiques les plus importantes du système matrimonial maghrébin est la forte endogamie familiale. (Kateb., 2009) rapporte qu'une proportion relativement forte des unions se font dans la parentèle et les mariages entre cousins germains –plus du côté paternel que maternel- sont privilégiés.

Ce même auteur avance aussi que ce soit en Algérie, au Maroc ou en Tunisie un mariage sur trois se fait encore entre personnes ayant des liens de parenté et un sur cinq entre cousins germains.

Ce mariage endogame « considéré comme un élément fondamental dans le renforcement des liens claniques et tribaux » a résisté au vaste mouvement d'urbanisation en cours dans les sociétés maghrébines (Kateb., 2003).

L'enquête de 2002 (enquête algérienne sur la santé de la famille, PAFAM³³) indique que sur 33,3 % des mariages, les conjoints ont des liens de parenté (22,0 % sont des cousins germains).

Le taux de consanguinité au Maroc était de l'ordre de 30% entre 1955 et 1995 (CERED., 1997). Actuellement, ce taux est de 19.87% (Lamdouar., 1994). Ce chiffre reste nettement inférieur à celui enregistré dans notre population qui est frontalière avec ce pays.

En Tunisie, de nombreuses enquêtes menées dans les années 1990 indiquent que le mariage consanguin est resté particulièrement élevé, jusqu'à 40% dans certaines enquêtes mais avec un recul relatif du mariage entre cousins germains (Bensalem & Locoh, 2001 in Kateb., 2009).

³³ - PAFAM : Pan Arab Project for FAMily health : Programme de la santé de la famille arabe.

Msirda ; fraction du grand Maghreb, n'échappe nullement à cette pratique de consanguinité puisque le taux enregistré de 30.85% reste inséré dans l'intervalle des taux des unions consanguines des populations maghrébines.

I.3-Niveau de consanguinité comparativement au monde arabo-musulman

Le niveau de consanguinité élevé enregistré dans la population de Msirda (population arabo-berbère ou berbéro-musulman) ne diffère pas des autres populations arabes ; de nombreuses études ont démontré que les mariages consanguins étaient profondément enracinés dans les populations arabes et musulmanes (Bittles., 2001), avec un taux de consanguinité supérieur à 50% (Gunaid *et al.*, 2004) (Tableau 10).

Des études réalisées dans le monde arabo-musulman montrent que l'endogamie familiale est une particularité du système des alliances encore contractée en Jordanie, en Palestine, en Syrie, en Iraq, au Koweït, en Arabie saoudite, au Kurdistan, en Iran, en Pakistan, en Égypte, au Soudan, en Afrique du Nord et au Liban (Denic., 2003).

<i>Pays</i>	<i>Référence bibliographique</i>	<i>Fréquence de la consanguinité</i>
<i>Msirda</i>	<i>Nos résultats</i>	<i>30.85%</i>
<i>Maroc</i>	<i>Lamdouar., 1994</i>	
<i>Algérie</i>	<i>Benallègue et Kedj., 1984</i>	<i>23%</i>
<i>Algérie</i>	<i>Forem, 2007</i>	<i>38.30%</i>
<i>Tunisie</i>	<i>Ben M'Rad ., et Chalbi .,2004)</i>	<i>32.71%</i>
<i>Jordanie</i>	<i>Pronthro et Diab, 34 1974</i>	<i>54%</i>
<i>Emirates Arabes</i>	<i>Bener et al., 2001 35</i>	<i>46%</i>
<i>Syrie</i>	<i>Pronthro et Diab, 36</i>	<i>41%</i>
<i>Egypte</i>	<i>Temamy et al., 1998 in Talbi et al., 2008</i>	<i>31,79%</i>
<i>Liban</i>	<i>Khlat, 1989</i>	<i>25%</i>
<i>Koweït</i>	<i>Al Awadi et al., 1986 37</i>	<i>50.5%</i>
<i>Arabie Saoudite</i>	<i>Saedi Wong et Al Frayh, 1989 in Talbi et al., 2008</i>	<i>54,30%</i>

Tableau 10: Répartition de la consanguinité dans quelques populations du monde arabo-musulman

^{34, 2, 3, 4} - In Aouar Metri *et al.*, 2005.

Notre population présente un taux de consanguinité intermédiaire par rapport aux pays arabo-musulmans (Figure 17). Ce taux reste inférieur à plusieurs taux enregistrés dans des populations hautement consanguines comme la Jordanie, l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Emirates arabes..etc et supérieur à d'autres pays.

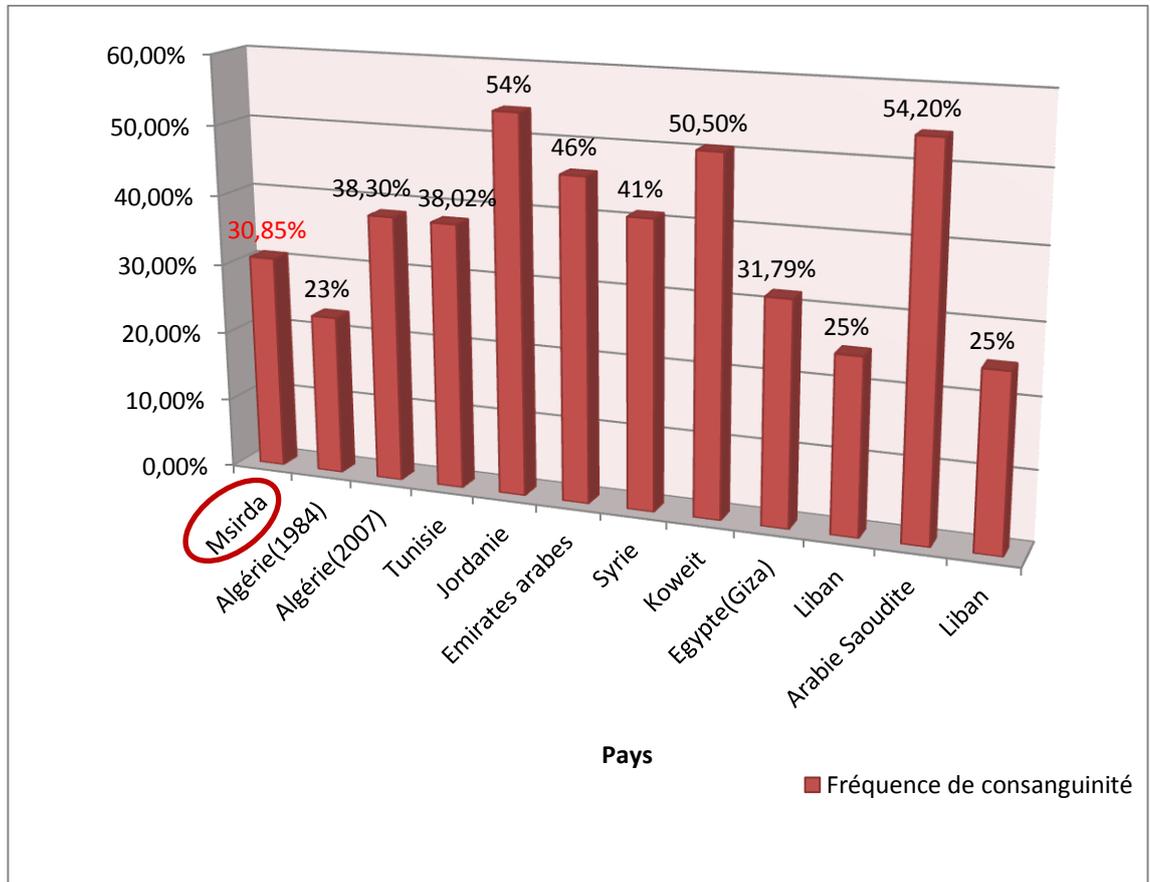


Figure 17: Fréquence de consanguinité chez la population de Msirda par rapport à quelques pays arabo-musulmans

A noter que le taux de consanguinité reste très bas en Europe et aux Etats-Unis (USA) par rapport aux pays du monde arabe. Il est de 0,60% en France (Lamdouar., 1986), et 0,57% en Italie, alors qu'aux Etats-Unis, le taux de consanguinité ne représente que 0,01% (Freire-Maia N., 1970).

II- Comparaison inter-génération du niveau de consanguinité dans la région de Msirda

Sur les 285 familles en examen dans cette étude, un taux de 30.85 % des mariages consanguins est enregistré chez la génération des couples étudiés contre 27.65% chez la génération des parents et 59.57% chez la génération des grands parents (Tableau 11).

	<i>Mariages consanguins</i>	<i>1^{er} degré</i>	<i>2^{ème} degré</i>
<i>Couples étudiés</i>	30.85%	14.89%	15.95%
<i>Parents</i>	27.65%	12.76%	14.89%
<i>Grands parents</i>	59.57%	31.44 %	28.13%

Tableau 11: Taux de consanguinité chez les couples étudiés, leurs parents et grands parents

L'évolution entre générations du niveau de consanguinité est représentée dans la (Figure 18).

Chez les parents, on note une légère élévation du taux de consanguinité chez les individus issus d'union du 2^{ème} degré par rapport aux individus issus d'union du 1^{er} degré. Le contraire se passe chez les grands parents (Tableau 12).

Le taux de consanguinité s'est affaibli en passant de la génération des grands parents à celle des parents.

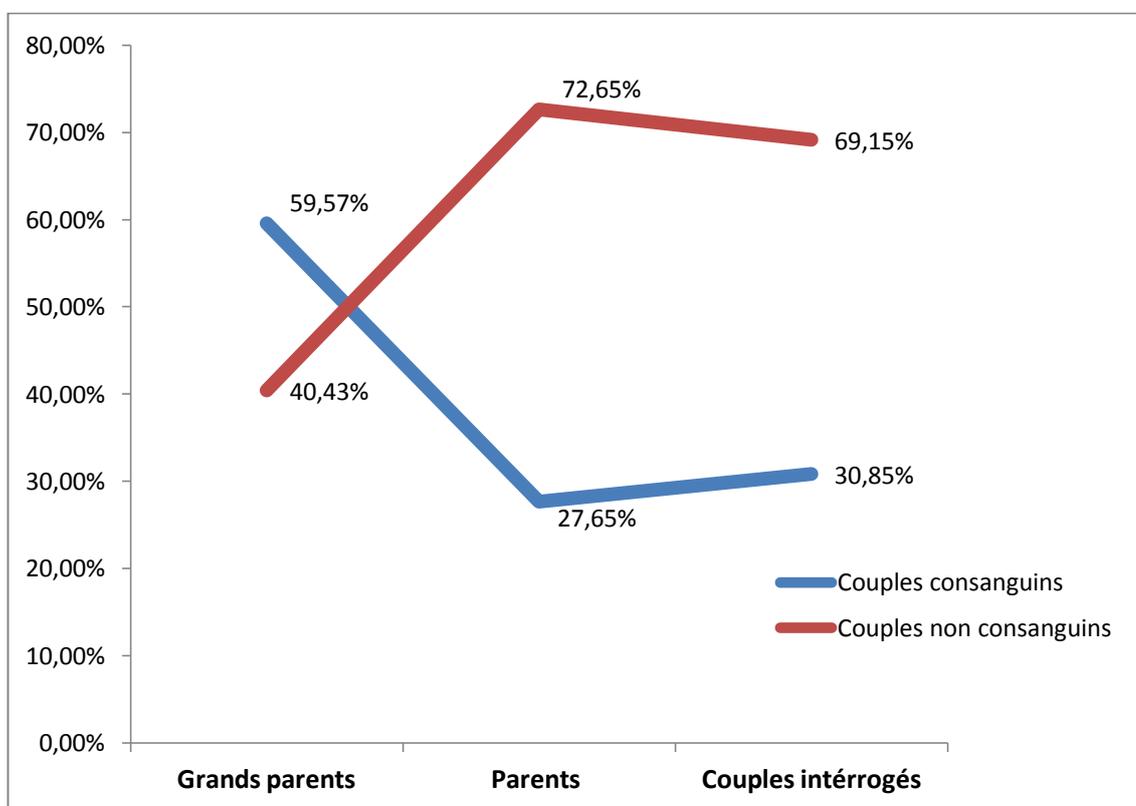
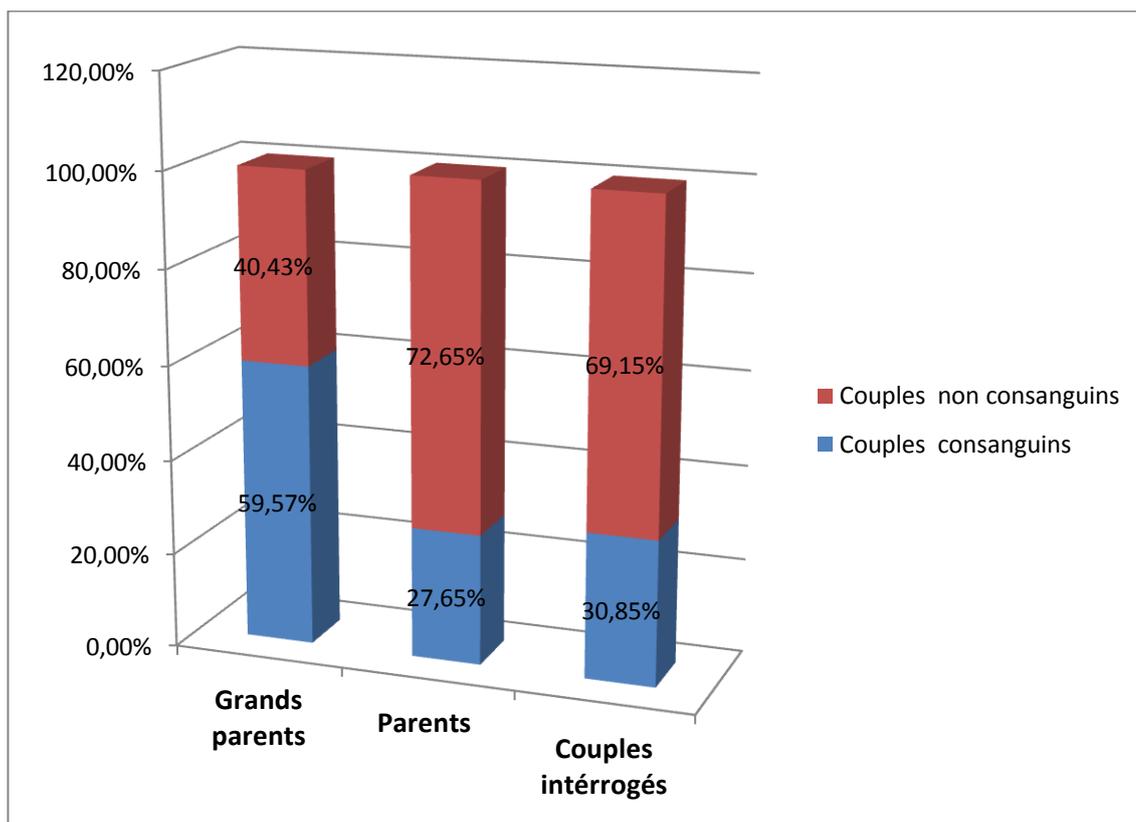


Figure 18: Evolution du niveau de consanguinité entre les générations dans la population de Msirda

La comparaison entre générations du niveau de consanguinité à Msirda ne montre pas de différence significative entre la génération des parents et celle des descendants (génération des couples étudiés).

Ces résultats s'accordent avec ceux qui ont été préalablement obtenus par Al-Awadi et al., (1985)³⁸ au Koweït, Khoury et Massad, (1992)³⁹ en Jordanie, Bittles et al., (1993)⁴⁰ en Inde, Hussain et Bittles, (1998)⁴¹ au Pakistan, et Saadat et al., (2004)⁴² en Iran.

En effet, (Jurdi et Saxena., 2003) rapportent que les taux de consanguinité dans certains pays arabes ne sont pas diminués avec le temps, comme par exemple aux Emirats arabes unis et au Yémen. Chez les palestiniens, le taux d'unions avec cousins germains a été stable au fil du temps, avec une baisse significative du taux d'unions avec cousins lointains (Vardi-Saliternik et al., 2002 in Hoben et al., 2010).

Toutefois, chez notre population, on remarque un taux de consanguinité spectaculaire au niveau de la génération des grands parents, il représente un taux de 59.57%, il recule à 27.65% chez les parents puis remonte légèrement à 30.85% chez les couples étudiés.

Le taux élevé de consanguinité marqué dans la génération des grands parents est due probablement aux circonstances qu'a vécu la région auparavant : le colonialisme, la pauvreté, conditions de vie défavorables, terres pauvres...donc, le mariage consanguin était régi par des facteurs sociologiques, économiques, politiques...essentiellement pour résister au régime colonial.

A cet égard, il faut signaler que le taux élevé de consanguinité (surtout chez la génération des grands parents) de notre population peut être biaisé : les réponses, données par les « Mssirdiens » concernant le lien de parenté, qui existait entre leurs grands parents, restent peu fiables, à cause de la défaillance de la mémoire de certaines personnes âgées.

³⁸ - in Aouar metri et al., 2005.

³⁹ - in Aouar metri et al., 2005.

⁴⁰ - in Aouar metri et al., 2005.

⁴¹ - in Aouar metri et al., 2005.

⁴² - in Aouar metri et al., 2005.

En s'appuyant sur cette analyse de consanguinité entre les générations à Msirda ; il semble tout de même que la fréquence des mariages entre conjoints issus d'une même famille, s'est affaiblie en passant de la génération des grands parents à la génération des parents. Mais les traditions et les motivations d'ordre social, culturel et économique, orientent le plus souvent les individus vers un choix matrimonial à l'intérieur de la famille (le taux de la consanguinité remonte à nouveau en passant de la génération des parents à la génération des couples étudiés).

Par ailleurs, la présence de certaines similitudes dans les comportements matrimoniaux des individus d'une génération à l'autre (parents-enfants) contribue à amplifier de façon significative les effets de l'endogamie ou de l'exogamie dans la population concernée (Tremblay *et al.*, 2000).

De nombreuses études sociologiques réalisées dans diverses sociétés ont montré que le choix qui apparait à chacun comme le résultat d'une décision strictement individuelle, est en réalité soumis à des influences sociales régulatrices dont l'intervention des parents (Chalbi., 2009).

Dans ce contexte de consanguinité inter-génération dans la population de Msirda, nous avons essayé de montrer que la comparaison de la consanguinité entre les générations a pu relever une information importante : il semble que le choix du conjoint à Msirda pourrait être une tradition ancrée d'une génération à une autre.

III-Etude des variables déterminantes de la consanguinité: interaction avec les facteurs socioculturels

Les caractéristiques socioculturelles d'une population et les constrictions environnementales auxquelles elle est soumise se reflètent sur le comportement matrimonial de ses composantes et, à travers la reproduction qui découle du mariage, sur sa structure génétique (Gueresi *et al.*, 2003).

III.1-Le niveau d'instruction

III.1.1-Niveau d'instruction en fonction du sexe

L'une des caractéristiques la plus importante de la population enquêtée de Msirda, est la proportion élevée des personnes « sans instruction ».

Les données de l'enquête révèlent que 77.22% des femmes et 45.63% des hommes n'ont aucune instruction. En faisant intervenir la variable «consanguinité», il semble qu'il y a une relation négative.

Le taux des hommes qui acquièrent le niveau universitaire est plus important par rapport à celui représenté chez les femmes (Tableau 12).

Il ressort que le taux de scolarisation des hommes l'emporte particulièrement sur le taux de scolarisation des femmes, ce qui se traduit par un taux d'analphabétisme relativement élevé au sein de la population féminine.

Dans ce contexte, où l'analphabétisme est plus ou moins répandu, on ne devrait pas s'attendre à voir des proportions importantes de personnes appartenant au rang social élevé.

Il est à noter aussi que, durant l'enquête nous étions impressionnés par le nombre de garçons qui viennent malheureusement de quitter leurs écoles très tôt pour accéder au monde du travail (les adolescents particulièrement). Par curiosité, on leur posait la question : « pourquoi avoir fait ça ? ». La plupart d'entre eux refusent de répondre, les rares qui ont répondu donnent surtout des raisons économiques, sociales...

<u>Niveau d'instruction</u>	<u>Analphabète</u>	<u>Primaire</u>	<u>Moyen</u>	<u>Secondaire</u>	<u>Supérieur</u>	<u>X2</u>	<u>P</u>
<u>Hommes</u> <u>Eff:149</u>	45.63%	6.71%	6.04%	5.36%	36.24%	28.306	0.000
<u>Femmes</u> <u>Eff:101</u>	77.22%	6.93%	1.98%	2.97%	10.89%		

NS: $p \geq 0.05$; * : $0.01 \leq p \leq 0.05$; ** : $0.001 \leq p \leq 0.01$; *** : $p \leq 0.001$

Tableau 12: Niveau d'instruction en fonction du sexe

La (Figure 19) représente les différentes catégories du niveau d'instruction chez les interrogés.

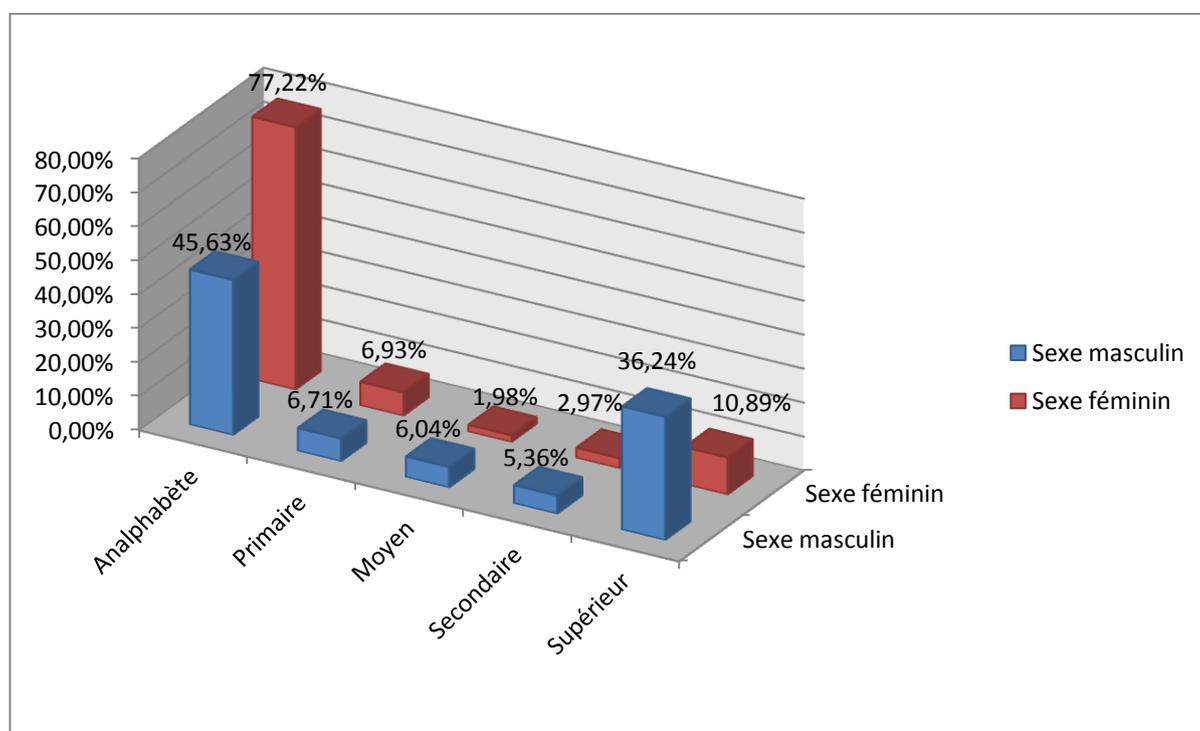


Figure 19: Les différentes catégories du niveau d'instruction en fonction du sexe chez la population de Msirda

(Attazagharti *et al.*, 2006) rapportent que le niveau d'instruction est généralement plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Chez notre population, deux catégories du niveau d'instruction sont hautement significatives (analphabètes et niveau supérieur). On remarque bien

que les analphabètes sont majeurs chez les deux sexes. Parallèlement, les universitaires (catégorie : niveau d’instruction majeur) sont fréquents dans l’échantillon. A l’exception de ces deux catégories, les autres ne sont pas significatives.

III.1.2-Niveau d’instruction et consanguinité

Le tableau 13 représente la répartition de l’ensemble des couples étudiés suivant le niveau d’instruction.

<u>Niveau d’instruction</u>	<u>Analphabète</u>	<u>Primaire</u>	<u>Moyen</u>	<u>Secondaire</u>	<u>Supérieur</u>	<u>X2</u>	<u>P</u>
<u>Couples</u>							
<u>Couples consanguins</u>	2.10%	5.26%	8.42%	10.52%	4.21%	9.29	0.05
<u>Eff: 29</u>	2	5	8	10	4		
<u>Couples non consanguins</u>	2.10%	14.73%	18.94%	7.36%	21.05%		
<u>Eff: 66</u>	2	14	18	7	20		

NS: $p \geq 0.05$; *: $0.01 \leq p \leq 0.05$; **: $0.001 \leq p \leq 0.01$; ***: $p \leq 0.001$

Tableau 13: Niveau d’instruction chez les couples

On remarque bien qu’il y a d’autant de couples consanguins que de couples non consanguins dans la catégorie (analphabète) (Figure 20).

En faisant intervenir le facteur multiplicateur ($\cong 2.3$), il en résulte que la variable « niveau d’instruction » n’exerce aucun effet sur la consanguinité. Autrement dit ; plus il y a de couples consanguins instruits, plus on a de couples non consanguins instruits.

De ce fait, les résultats de l’interaction de la consanguinité avec le niveau d’instruction semblent amener à dire que le niveau d’instruction n’a pas de relation avec la consanguinité.

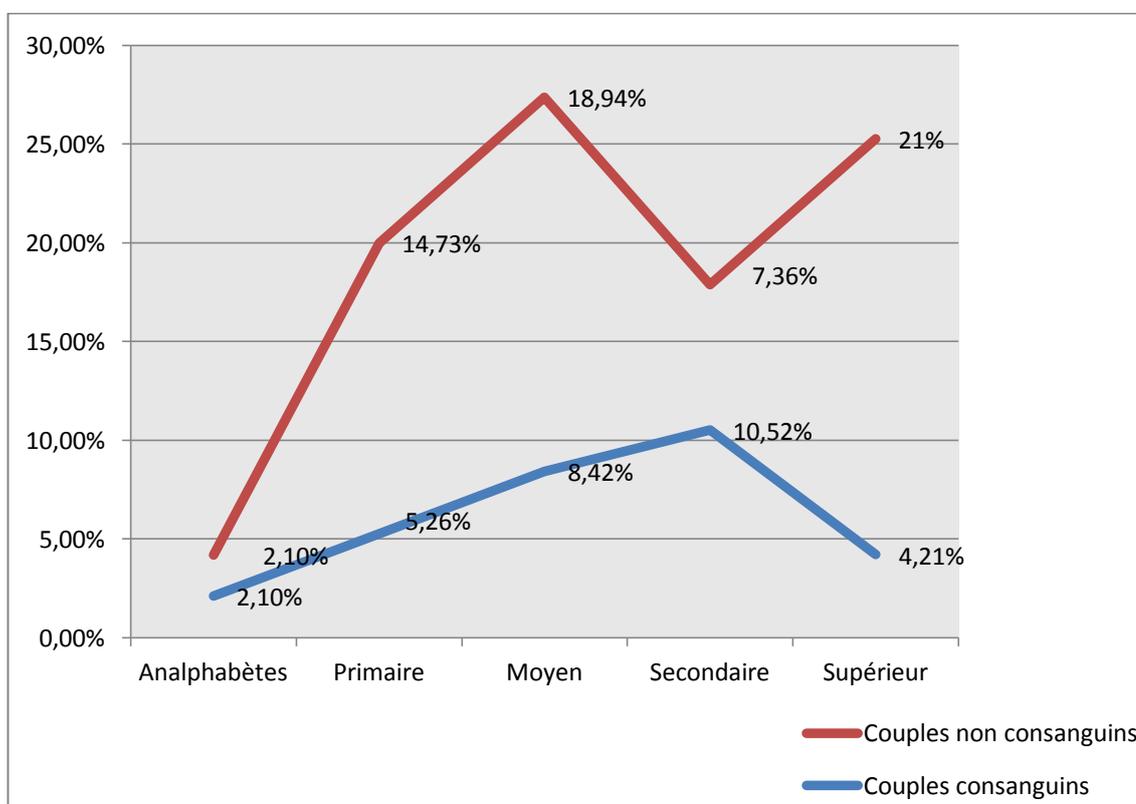
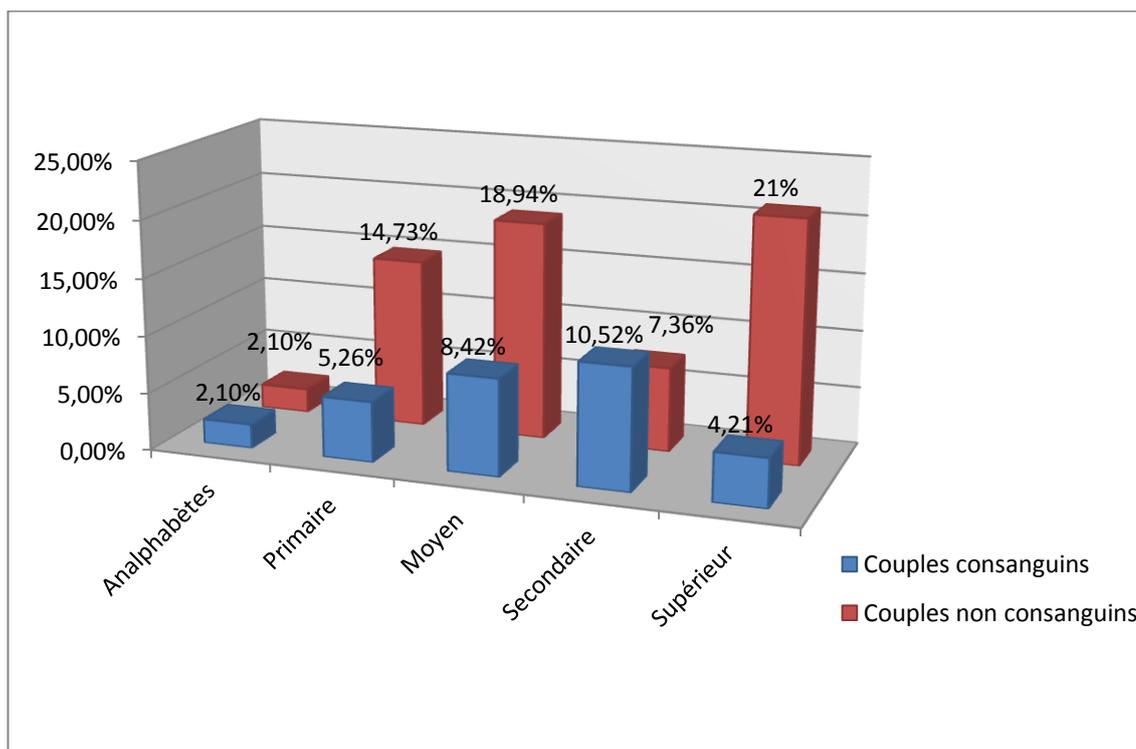


Figure 20: Niveau d'instruction en fonction de la consanguinité chez la population de Msirda

Chez notre population, nous remarquons que plus la consanguinité est élevée, plus on se rapproche de niveaux d'instruction élevés avec un recul léger de la consanguinité dans la catégorie (niveau supérieur).

Pour les couples non consanguins ; plus le niveau d'instruction s'élève, plus il n'y a pas de consanguinité avec un recul timide du taux de couples non consanguins dans les catégories « moyen et secondaire » puis ce taux remonte de nouveau dans la catégorie « niveau supérieur ».

En effet, dans certaines sociétés, lorsque le niveau d'éducation est élevé chez les hommes, ceux –ci préfèrent se marier avec leur cousines (Jurdi et saxena., 2003).

Nos résultats ne corroborent pas les résultats nationaux sur la consanguinité (l'Enquête algérienne sur la santé de la famille 2002 (EASF, 2002) et l'Enquête algérienne sur la fécondité 1986 (ENAF : 1989)) qui rapportent que l'élévation du niveau d'instruction exerce un effet réducteur du phénomène d'endogamie (Tableau 14).

Niveau d'instruction	Année			
	1992		2002	
	Tout lien	Aucun lien	Tout lien	Aucun lien
Analphabète	38,3	61,6	39,2	60,8
Lire et/ou écrire	31,2	68,8	32,1	67,9
Primaire	29,3	70,4	28,8	71
Moyen	32,9	67,2	25,7	74,1
Secondaire +	21,5	78,6	12,8	87,1

Tableau 14 : Niveau d'instruction et lien de parenté en Algérie (ENAF : 1989) et (EASF, 2002).

(Bittles *et al.*, 1991 in Chalbi 2009) dans l'étude réalisée sur les populations de l'Afrique du Nord, révèlent que les taux de mariages consanguins les plus élevés sont rapportés chez les femmes à niveau d'instruction bas.

Ces résultats seraient en contradiction avec nos résultats, ceci pourrait être dû à l'échantillon réduit, ou tout simplement à la particularité que présente notre population : pouvoir sortir de cette région rude pour les études.

III.2-Milieu de résidence des couples

Ce facteur présente un bon pouvoir discriminatoire entre les couples. Nous avons calculé la consanguinité dans deux villages de Msirda afin de relever le pouvoir interactif entre la consanguinité et le milieu de résidence.

Les interrogés habitent deux milieux ruraux : (Arabouz (250 couples)) et (bab El assa (250 couples)). La (Figure 21) donne la répartition, en % des couples dans les deux classes de lieu de résidence. Il est à signaler que le milieu de résidence ici signifie le milieu de résidence des couples au moment de l'enquête.

Les résultats illustrés montrent que le village d'Arabouz renferme 70.80% de mariages apparentés (177 couples), contre 29.2% seulement de mariages non consanguins (73 couples).

Un peu plus loin vers le sud, plus précisément à Bab el Assa, 64.4% des mariages sont consanguins (161 couples), 35.60% sont des mariages non apparentés (89 couples).

Le niveau de consanguinité reste élevé dans les deux villages de Msirda, ce qui explique le résultat général enregistré dans toute la région (30.83%).

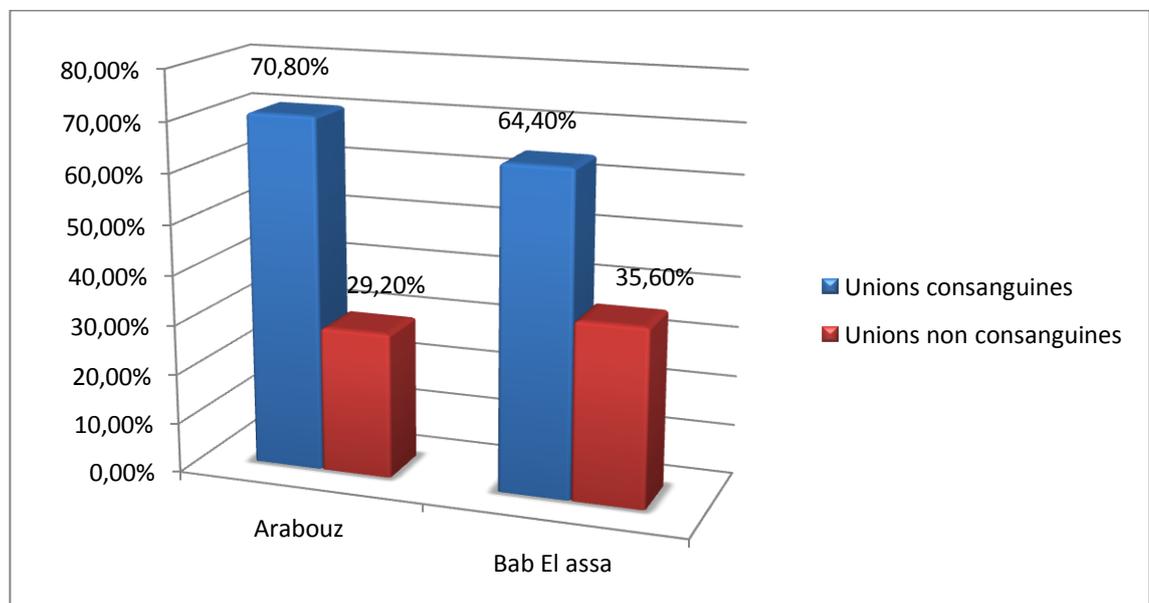


Figure 21: Consanguinité et milieu de résidence

Selon la (Figure 21), le niveau de consanguinité est rapproché dans les deux milieux de résidence étudiés, cette pratique matrimoniale est privilégiée un peu par tout (dans le Nord « Arabouz « Msirda Fouaga » » ou dans le sud « Bab El assa « Msirda Thata ») de la région étudiée.

Le but de cette analyse et de dévoiler l'impact du milieu de résidence sur le choix du conjoint chez les Msirda, le fait de résider dans un milieu rural, ceci augmente le niveau de consanguinité dans la région étudiée.

Nos résultats sont en accord avec d'autres travaux (L'ENAF (Enquête Nationale Algérienne sur la Fécondité)), qui révèlent que les mariages entre apparentés sont plus fréquents en rural qu'en ville, soit 34% contre 27% (Louadi., 2008).

Dans le but d'analyser profondément l'interaction de ce facteur avec la consanguinité, nos résultats ont été comparés à des travaux dans différentes régions de l'Algérie (Figure 22) (Forem., 2007).

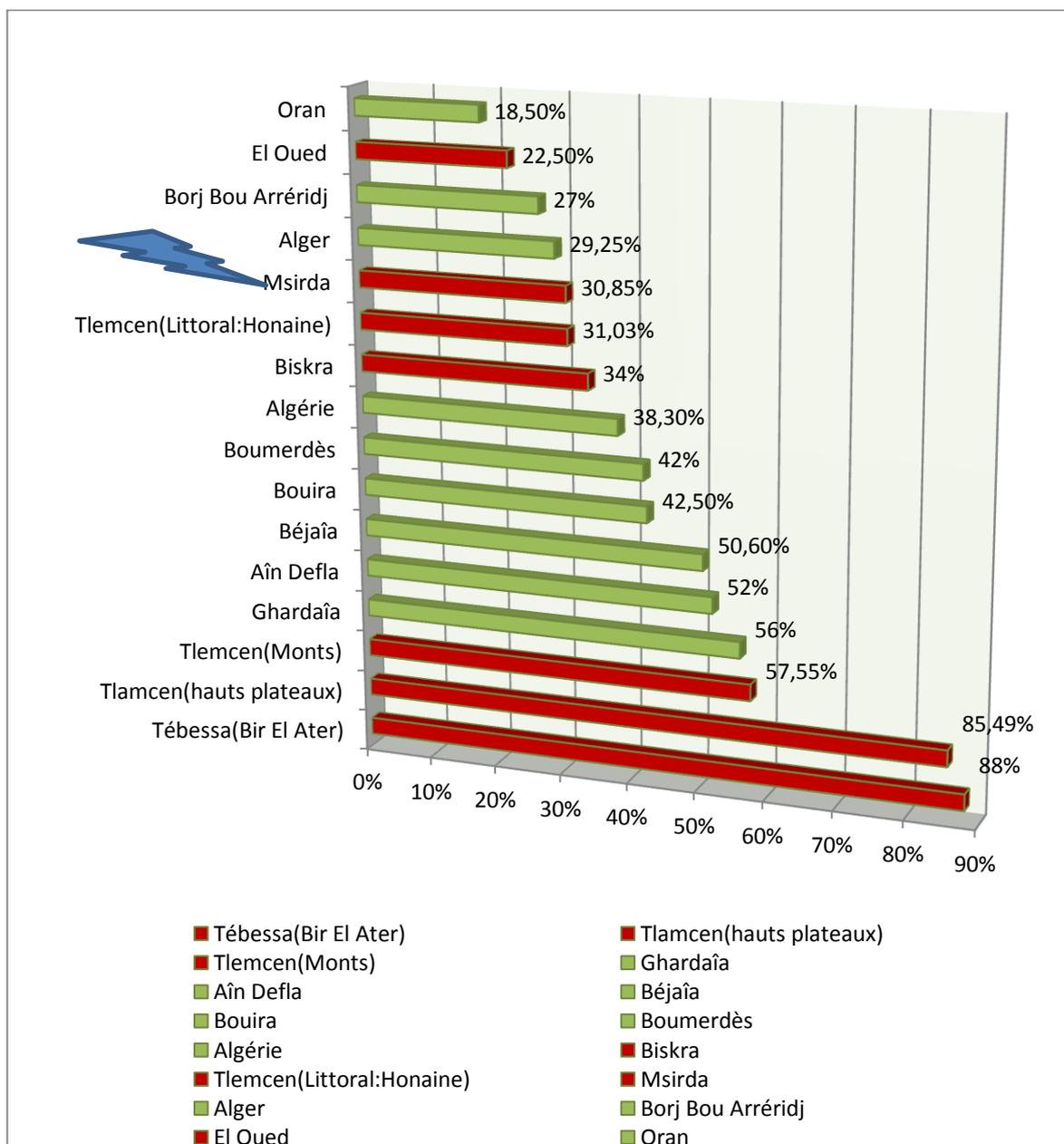


Figure 22 : Consanguinité à Msirda comparativement aux zones rurales et urbaines de l'Algérie (Zones rurales en rouge et zones urbaines et semi-urbaines en vert)

En Algérie, les mariages endogames sont édictés par des considérations historiques, traditionnelles et économiques. Ils représentent entre autres une précaution visant à diminuer les risques de ruptures et une stratégie dont le but est la conservation de l'héritage. Les préférences pour les mariages endogames sont plus fréquentes en milieu rural dont Msirda fait partie.

Un grand nombre d'auteurs, appuient cette théorie. En effet, en Inde, au Pakistan, en Asie du Sud Est, dans les pays du Moyen Orient et en Afrique du Nord... , ces mariages consanguins sont beaucoup plus fréquents dans les régions rurales, traditionnelles (Rao et Inbaraj (1977); Tuncbilek et Ulusoy (1989); Bittles., (1994)).

Aussi, les études empiriques menées durant les dernières années dans certains pays, notamment des pays en développement, révèlent une prévalence élevée des mariages consanguins dans les zones rurales (Freundlich et Hino, 1984 in Benhamadi, 1994).

Les rapports de certains pays arabes ont montré que le taux de consanguinité est plus élevé dans les régions rurales par rapport aux milieux urbains (Hamamy *et al*, 2005). En Jordanie, les taux de mariage entre cousins germains ont été rapportés à 38 et 30% de tous les mariages en milieu rural et urbain respectivement (Khoury et Massad, 1992). En Égypte, le taux de mariage entre cousins est de 17 et 9% en milieu rural et urbain respectivement (Hafez *et al*, 1983) avec des résultats similaires rapportés de l'Algérie (Zaoui et Biémont., 2002).

En effet, d'après (Chalbi., 2009), les pourcentages de consanguinité sont élevés en milieu rural où la propriété de terrains agricoles et le travail de la terre sont déterminants ; c'est le cas de certains pays africains, dont le taux de mariages consanguins est classé entre 33% au Maroc, 41,2% en Egypte et 49,3% en Tunisie avec, en confirmation dans chaque pays, la préférence des mariages consanguins, plutôt dans les milieux ruraux qu'urbains.

Par ailleurs, (Benhamadi., 1994) avance que la déperdition de quelques caractéristiques et structures de la vie traditionnelle (le cas de notre population), ne signifie pas que l'évolution urbaine ait entraîné la dislocation, dans les pays arabo-musulmans, du modèle marital dominant et la diminution de la pratique du mariage consanguin.

Enfin, nos résultats se concordent plus ou moins avec ceux retrouvés en Algérie et dans les pays Méditerranéens, mais finalement, l'introduction de la

variable du milieu de résidence ne permet pas, par contre, de tirer des conclusions solides, toutefois, elle admet que notre population présente une consanguinité élevée : 30.85% (à Msirda en général), 64.28% (à Bab el assa) et 70.76% (à Arabouz).

III.3-Âge de l'épouse au moment du mariage

La répartition de l'ensemble des couples étudiés selon le groupe d'âge est donnée par la (Figure 23).

Les résultats concernant les différentes tranches d'âge au moment du mariage chez le sexe féminin relevant du questionnaire préétabli sont comme suit:

- (18-22ans):17femmes.
- (23- 28ans): 43 femmes.
- (moins de 18ans) : 23femmes.
- (29ans et plus) : 12 femmes.

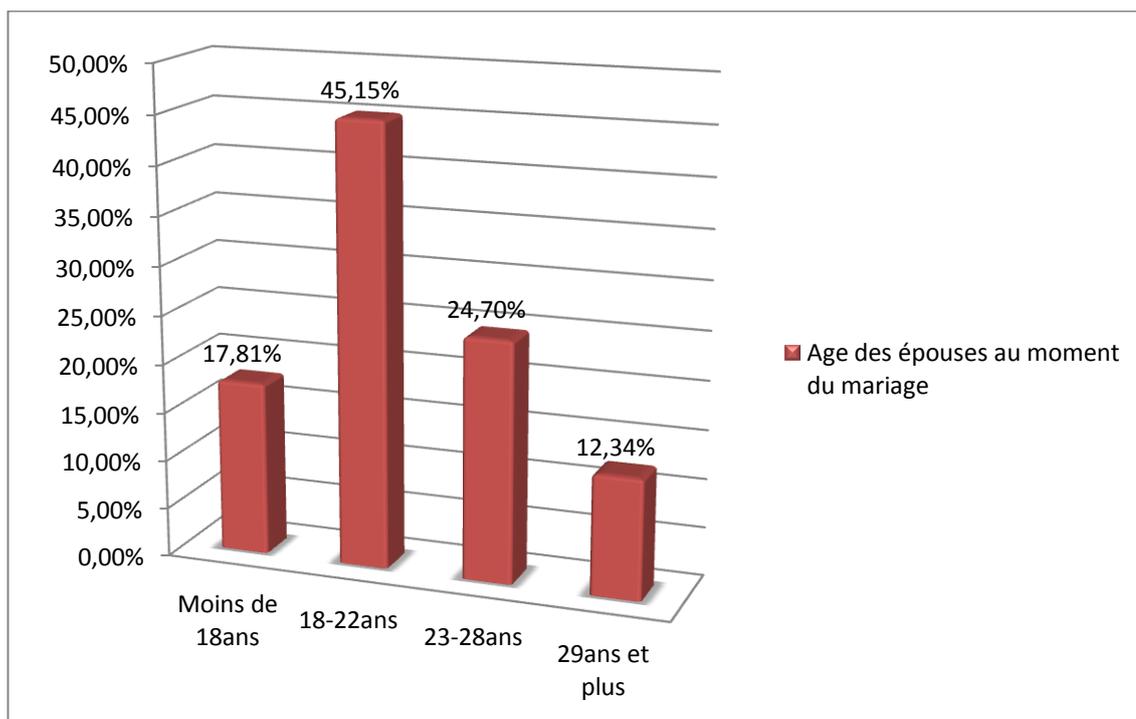


Figure 23: Tranches d'âge des épouses au moment du mariage chez la population de Msirda

On note bien que dans l'échantillon déterminé (95 couples), la proportion la plus élevée (45.15%) concerne la tranche d'âge (18-22ans).

Quant à cette répartition (âge au mariage) des parents et des grands parents, il faut souligner que dans la majorité des cas, les individus interrogés ignorent les dates de naissance de leurs parents et grands parents.

III.3.1-Age des femmes au moment du mariage et consanguinité

Les résultats obtenus (Figure 24) montrent que la fréquence des unions consanguines à Msirda est élevée dans la tranche d'âge (moins de 18ans) chez le sexe féminin par rapport à la fréquence des unions non consanguines dans ce même intervalle, et demeure spectaculaire concernant la tranche d'âge (18-22ans) et est peu fréquente chez la tranche d'âge (29 et plus).

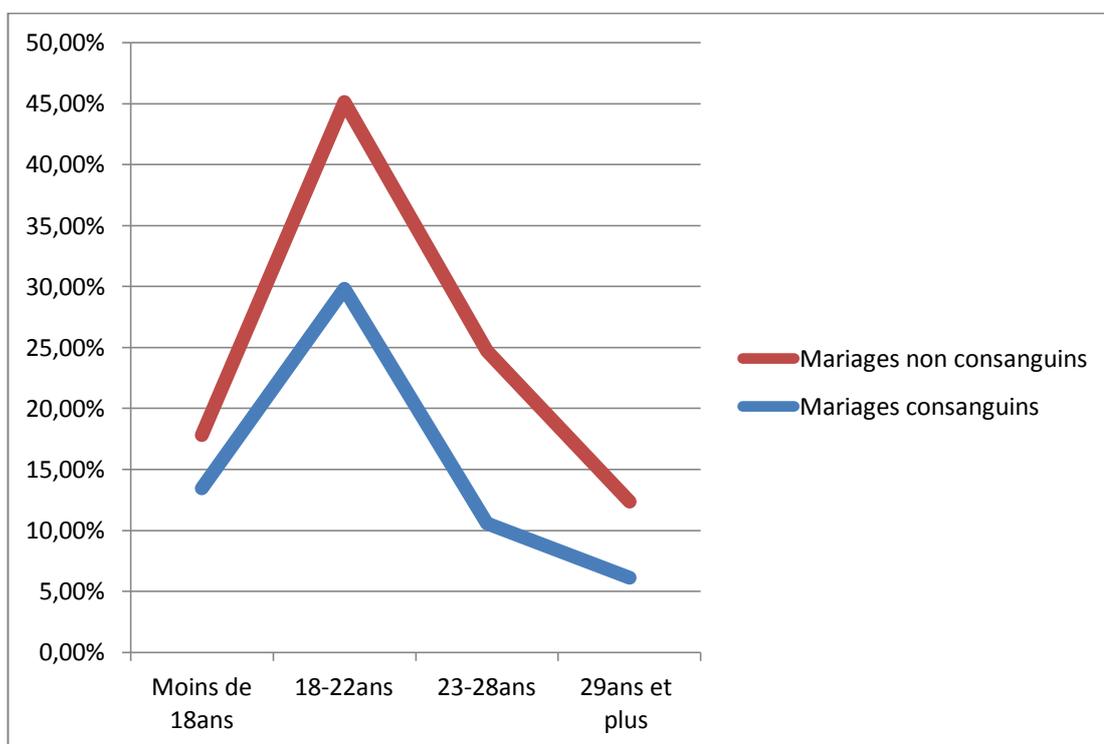
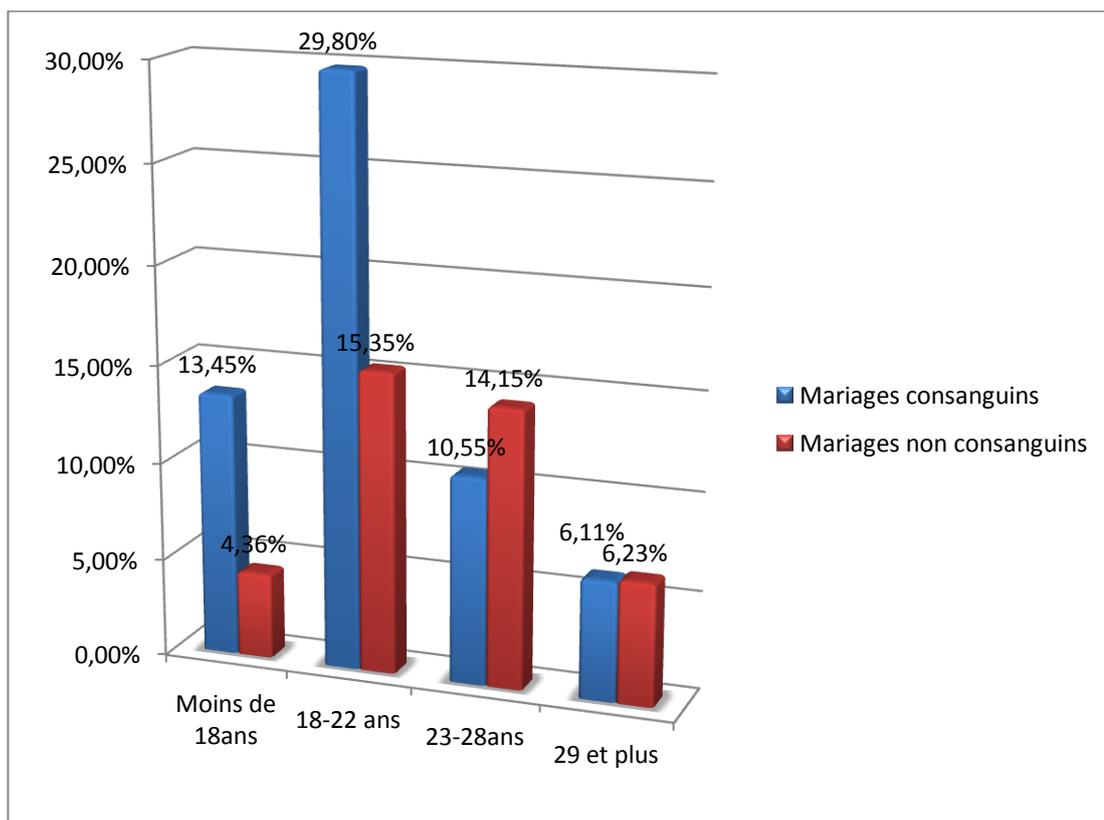


Figure 24: Age au moment du mariage (chez le sexe féminin) en fonction de la consanguinité (les couples étudiés)

Par ailleurs, l'âge au moment du mariage chez le sexe féminin (tardif) ; (29 ans et plus) chez cette population n'est pas significatif par rapport à la consanguinité.

On peut suggérer que le niveau d'instruction élevé peut avoir un impact sur l'âge au premier mariage. Ce dernier influe sur le choix du conjoint.

L'âge au moment du mariage est aussi un facteur discriminant. Selon (Benhamadi., 1994), les femmes qui se marient au jeune âge, multiplient par 5.25 leurs chances de se marier avec un apparenté par rapport à celles qui se marient plus tardivement.

Les résultats de notre enquête montrent que l'âge au moment du mariage reste plus ou moins un facteur déterminant puisque - dans la fraction consanguine- 13.45% de la population féminine interrogée s'est mariée à un âge inférieur à 18ans, et 29.80% est enregistré dans la tranche d'âge (18-22ans).

Selon les courbes présentées dans (la Figure 24), l'âge féminin au moment du mariage est en relation positive avec le niveau de consanguinité chez les couples consanguins concernant les tranches d'âge (moins de 18ans) et (18-22ans). La fréquence des unions non consanguines est plus ou moins importante dans ces tranches d'âge.

Les proportions des unions consanguines et non consanguines diminuent significativement pour le reste des tranches d'âge.

Nos résultats ne corroborent pas ceux de Louadi (2008), qui montre que l'âge au premier mariage entre apparentés représente un facteur de différenciation déterminant puisque les proportions enregistrées (selon les résultats de L'ENAF (Enquête Nationale Algérienne sur la Fécondité)) sont respectivement de 3% quand la femme est mariée à 21 ans ou plus, et 36 % en cas de mariage avant 18 ans.

Le troisième facteur qui est l'âge des épouses au moment du mariage est en interaction avec la consanguinité sauf pour les tranches d'âge (moins de 18 ans) et (18 à 22 ans).

A travers cette analyse des facteurs socioculturels déterminants de la consanguinité dans la population de Msirda, il en résulte que la plupart des variables explicatives retenues fournissent des résultats controverses.

IV-Effet de la consanguinité sur quelques paramètres de fitness

L'étude des mariages consanguins tire son importance génétique du fait que des parents rapprochés ont plus de chances de porter les mêmes allèles que deux individus pris au hasard, il en résulte que pour un gène considéré, les enfants issus des mariages consanguins seront plus fréquemment homozygotes que les autres.

Par conséquent, les unions consanguines contribueront à l'appauvrissement de la variabilité génétique du groupe en favorisant l'apparition des homozygotes (Latifi *et al.*, 2004).

Cette particularité offre une possibilité de manifestation de gènes délétères ou néfastes dans le génotype.

L'effet de la consanguinité sur la morbidité et la mortalité de la progéniture a été démontré dans plusieurs travaux et dans diverses populations (Hamamy et al-Hakkak, 1989 ; Bittles *et al.*, 1991).

IV.1- Consanguinité et morbidité

Les mariages apparentés ne sont pas sans incidence sur la morbidité des individus.

IV.1.1-Influence de la consanguinité sur la morbidité

Effet sexe

Les maladies enregistrées chez les individus soumis au questionnaire sont regroupées en fonction du sexe dans le (Tableau 15).

L'écart calculé entre les effectifs observés et les effectifs théoriques montre que :

- Les hommes sont plus confrontés au diabète que les femmes.
- L'hyper tension artérielle et autres maladies cardiaques sont plutôt répandues chez le sexe féminin que le sexe masculin.

- La probabilité d'avoir l'asthme et les troubles mentaux chez les deux sexes est non significative.

<i>Maladie</i>	<i>Masculins</i>	<i>Féminins</i>	<i>Total</i>	<i>X2</i>	<i>P</i>
<i>Le diabète (type 1 et 2)</i>					
<i>Malade</i>	22 (14.76%) Vth(18.28)	14 (13.86%) Vth(14.54)	36	0.040	0.842
<i>Non malade</i>	127(85.23%) Vth(127.54)	87(86.13%) Vth(86.45)	214		
<i>Total</i>	149	101	250		
<i>L'hyper tension artérielle</i>					
<i>Malade</i>	14 (9.39%) Vth(25.03)	28 (27.72%) Vth(16.96)	42	14.465	0.000
<i>Non malade</i>	135(90.60%) Vth(123.9)	73(72.27%) Vth(84.03)	208		
<i>Total</i>	149	101	250		
<i>Maladies cardiaques</i>					
<i>Malade</i>	2 (1.34%) Vth(3.52)	4 (3.96%) Vth(2.42)	6	1.762	0.184
<i>Non malade</i>	147(98.65%) Vth(145.4)	97(96.03%) Vth(98)	244		
<i>Total</i>	149	101	250		
<i>Asthme</i>					
<i>Malade</i>	0 (0%) Vth (0.16)	3 (2.97) Vth(1.21)	3	4.479	0.034
<i>Non malade</i>	149(100%) Vth(147.21)	98(97.02%) Vth(99.78)	247		
<i>Total</i>	149	101	250		
<i>Troubles mentaux</i>					
<i>Malade</i>	1 (0.67%) Vth(1.19)	1 (0.99%) Vth(0.8)	2	0.077	-
<i>Non malade</i>	148(99.32%) Vth(147)	100(99%) Vth(100)	248		
<i>Total</i>	149	101	250		

NS: $p \geq 0.05$; *: $0.01 \leq p \leq 0.05$; **: $0.001 \leq p \leq 0.01$; ***: $p \leq 0.001$

Vth : valeur théorique

Tableau 15: Répartition des maladies enregistrées chez les individus interrogés (effet sexe)

L'effet sexe sur la morbidité apporte plus ou moins une idée sur l'incidence de telle ou telle maladie chez les deux sexes dans la population de Msirda.

IV.1.1.2- Consanguinité et morbidité chez les couples

Plusieurs études ont souligné les conséquences néfastes de la consanguinité sur la santé de la descendance et de la vie reproductive (Charlesworth et Hughes, 1999; Charlesworth et Charlesworth, 1999).

Les résultats sont représentés dans le (Tableau 16). L'écart calculé entre les valeurs observées et les valeurs théoriques montrent que :

- Le diabète et l'hypertension artérielle sont plus répandus chez les couples consanguins que chez les couples non consanguins.
- Les maladies cardiaques sont plus ou moins présentes chez les couples consanguins.

Nos résultats se concordent avec ceux de plusieurs études qui ont rapporté la prévalence d'affections élevée sur des populations consanguines, entre autres l'hypertension sanguine, le cholestérol, (Rudan *et al*, 2003; Martin *et al*, 1973).

<i>Maladie</i>	<i>Couples consanguins</i>	<i>Couples non consanguins</i>	<i>Total</i>	<i>X²</i>	<i>P</i>
<i>Diabétiques</i>	12 (41.37%) Vth(6.10)	8 (12.12%) Vth(13.89)	20	10.377	0.001
<i>Non diabétiques</i>	17(58.62%) Vth (22.89)	58(87.87%) Vth(52.10)	75		
<i>Total</i>	29	66	95		
<i>Hypertendus</i>	7(24.13%) Vth(5.49)	11(16.66%) Vth(12.50)	18	0.732	0.392
<i>Non hypertendus</i>	22(75.86%) Vth(23.50)	55(83.33%) Vth(53.49)	77		
<i>Total</i>	29	66	95		
<i>Cardiaques</i>	2(6.89%) Vth(1.52)	3(4.54%) Vth(3.47)	5	0.223	0.636
<i>Non cardiaques</i>	27(93.10%) Vth (27.47)	63(95.45%) Vth(62.52)	90		
<i>Total</i>	29	66	95		
<i>Asthmatiques</i>	1(3.44%) Vth(0.61)	1(0.015%) Vth(1.38)	2	0.365	-
<i>Non asthmatiques</i>	28(96.55%) Vth(28.38)	65(98.48%) Vth(64.61)	93		
<i>Total</i>	29	66	95		

NS: $p \geq 0.05$; *: $0.01 \leq p \leq 0.05$; **: $0.001 \leq p \leq 0.01$; ***: $p \leq 0.001$

Vth : valeur théorique.

Tableau 16: Effet de la consanguinité sur la morbidité

IV.2-Effet de la consanguinité sur la mortalité

Le (Tableau 17) représente les chiffres obtenus pour les couples touchés par la mortalité néonatale.

<i>Paramètre</i>	<i>Couples touchés (consanguins)</i>	<i>Couples touchés (non consanguins)</i>	<i>Total</i>	<i>X2</i>	<i>P</i>
<i>Mortalité</i>	4(13.79%) Vth(2.74)	5(7.57%) Vth(6.25)	9	2.937	0.087
<i>Non mortalité</i>	25(6.20%) Vth(26.25)	61(92.42%)Vth(59.74)	86		
<i>Total</i>	29	66	95		

NS: $p \geq 0.05$; *: $0.01 \leq p \leq 0.05$; **: $0.001 \leq p \leq 0.01$; ***: $p \leq 0.001$

Vth : Valeur théorique.

Tableau 17: Couples touchés (consanguins et non consanguins) par la mortalité néonatale

En calculant l'écart entre les valeurs observées et les valeurs théoriques, nos résultats montrent bien que plus les couples sont consanguins, plus ils sont touchés par la mortalité. Cependant, (De Braekeleer., 2005) montre que la surmortalité néonatale précoce et infantile n'est pas déterminante parmi la descendance des mariages consanguins ce qui ne corrobore pas nos résultats.

Le (Tableau 18) regroupe les différentes fréquences obtenues des mortalités néo-natales en fonctions des couples consanguins et non consanguins.

Paramètre	Couples consanguins	Couples non consanguins	Total	X2	P
Mortalité	6(20%) Vth(3.71)	6(8.65%) Vth(8.28)	12	2.332	0.127
Non mortalité	24(80%)Vth(26.28)	61(91.04%) Vth(58.71)	85		
Total	30	67	97		

NS: $p \geq 0.05$; *: $0.01 \leq p \leq 0.05$; **: $0.001 \leq p \leq 0.01$; ***: $p \leq 0.001$

Vth :Valeur théorique

Tableau 18: Relation entre la consanguinité et la mortalité

En faisant intervenir l'écart entre les valeurs observées et les valeurs théorique, il en résulte que la mortalité est plus significative chez les couples consanguins que chez les couples non consanguins.

Le tableau 19 montre la consanguinité est en relation positive avec la survenue de la mortalité. Le contraire se passe chez les couples non consanguins.

D'après nos résultats, il ressort que la consanguinité semble avoir un effet significatif sur la mortalité infantile.

En effet, plusieurs études ont souligné les conséquences néfastes de la consanguinité sur la santé de la descendance et de la vie reproductive (Charlesworth et Hughes, 1999; Charlesworth et Charlesworth, 1999 (in Aouar metri *et al.*, 2005), De Braekeleer., 2005).

(Bittles., 2003) rapporte qu'une grande majorité des études ont indiqué que la mortalité précoce est augmentée dans la descendance des unions consanguines par rapport aux enfants nés de parents non apparentés.

Néanmoins, la plupart de ces études n'ont pas contrôlé les effets potentiels des variables sociodémographiques.

Par ailleurs, plusieurs études ont montré que la consanguinité n'a pas d'effet sur la mortalité néonatale, cette absence d'effet est généralement interprétée par les auteurs par un mécanisme d'adaptation à la consanguinité par élimination progressive des gènes létaux au cours des générations (Rittler *et a.*, 2001 in Aouar Metri *et al.*, 2005).

Le risque de surmortalité associé aux mariages consanguins calculé par le khi-carré ne permet pas de tirer une conclusion finale. Pour cela, nous avons essayé de transposer le concept de risque relatif utilisé en épidémiologie dans l'étude de mortalité infantile associée à la consanguinité.

D'après les résultats du (Tableau 19), le risque relatif (RR)⁴³ est égal à $6/6=1$. D'où, pas de risque sur la descendance issue de mariages consanguins.

⁴³ - RR= le rapport entre la probabilité de décès parmi les enfants issus de mariages consanguins (Rc) et la probabilité de décès parmi les enfants issus de mariages non consanguins (Rnc): $RR = Rc / Rnc$.

RR=1, ce qui signifie que la descendance des mariages consanguins n'est pas plus à risque que celle des mariages non consanguins.

Comme il a été signalé dans la partie « population et méthodes », le risque attribuable (RA) est la partie du risque pouvant être reliée directement à la consanguinité.

Selon la formule attribuée, le (RA)⁴⁴ dans le cas de notre échantillon est égal à 0.

Cette approche épidémiologique a été utilisée pour évaluer les effets de la consanguinité sur la mortalité néonatale dans la population de Msirda.

Cependant, Les résultats obtenus doivent être interprétés avec une certaine prudence car le recueil des données des différentes études ne s'est pas fait de façon uniforme.

(De Braekeleer., 2005)

Par ailleurs, les informations sur la vie reproductive des femmes de Msirda pourraient être une source de biais susceptible de masquer toute éventuelle association entre la consanguinité et les problèmes de la vie reproductive de la femme puisque les données sont recueillies directement auprès de ces personnes.

IV.3- Effet de la consanguinité sur l'avortement

Le (Tableau 19) présente le nombre de couples (consanguins et non consanguins) touchés par l'avortement.

⁴⁴ - $RA_{app} = P_c (RR - 1) / 1 + P_c (RR - 1)$. P_c = fréquence des mariages consanguins.

Paramètre	Couples touchés (consanguins)	Couples touchés (non consanguins)	Total	X2	P
Avortement	6(20.68%) Vth(3.05)	4(6.06%) Vth(6.94)	10	4.578	0.032
Non avortement	23(79.31%)Vth(25.94)	62(93.93%)Vth(59.05)	85		
Total	29	66	95		

NS: $p \geq 0.05$; *: $0.01 \leq p \leq 0.05$; **: $0.001 \leq p \leq 0.01$; ***: $p \leq 0.001$

Vth :Valeur théorique

Tableau 19: Couples touchés (consanguins et non consanguins) par l'avortement

L'écart obtenu entre les valeurs observées et les valeurs théoriques montre que plus les couples sont consanguins, plus ils sont touchés par l'avortement. Vis versa, plus les couples ne sont pas consanguins, moins ils sont touchés par l'avortement. Autrement dit, la consanguinité exerce un effet plus ou moins significatif sur la possibilité que les couples soient touchés par ce phénomène d'avortement.

Le (Tableau 20) regroupe les différentes fréquences obtenues des avortements en fonctions des couples consanguins et non consanguins.

<i>Paramètre</i>	<i>Couples consanguins</i>	<i>Couples non consanguins</i>	<i>Total</i>	X2	P	
Avortement	10(12.34%) Vth(5.29)	4(3%) Vth(8.70)	14	7.18	0.007	
Non avortement	71(87.65%) Vth(75.70)	129(96.99%) Vth(124.29)	200			0
Total	81	133	214			

Vth : Valeur théorique

Tableau 20: Relation entre la consanguinité et l'avortement

Les résultats du tableau 20 corroborent les précédents (couples touchés par l'avortement) ; les couples consanguins semblent avoir plus de nombre d'avortements. Ce dernier n'est pas significatif chez les couples non consanguins.

Il semble alors que la consanguinité est en relation positive avec le taux d'avortement.

En effet, pour certains spécialistes, les malformations, les maladies génétiques ou les arriérations mentales seraient plus fréquentes chez les enfants issus d'une union consanguine et le risque de fausses couches serait augmenté (Charlesworth et Hughes, 1999; Charlesworth et Charlesworth, 1999)⁴⁵.

Notre étude est basée sur des entretiens avec les mères desquelles on a obtenu directement des renseignements concernant le nombre de fausses couches, de mort-nés ou d'enfants décédés en bas âge.

Il est probable que les fréquences de fausses couches et de mort-nés ont été nettement sous-estimées car il est tout aussi vraisemblable que l'importance de ce biais d'omission varie d'une étude à l'autre (De Braekeleer., 2005).

En plus, les diverses études publiées, quoique généralement sont d'accord quant à l'effet de la consanguinité sur les différents paramètres de fitness, ne sont donc pas unanimes quant à l'intensité de cet effet.

Enfin, en comparant nos résultats avec plusieurs études sur les effets de la consanguinité, on déduit que ces effets sur la morbidité, la mortalité infantile et l'avortement sont confrontée à des problèmes de facteurs confondants. Ceux-ci sont essentiellement reliés à des milieux socio-économiques et culturels qui ne sont pas nécessairement les mêmes entre les populations consanguines et non consanguines. En effet, Les facteurs socioéconomiques, environnementaux, culturels et religieux dans notre population de Msirda et dans les autres populations laissent place à beaucoup de controverses quant à l'impact des mariages consanguins sur la santé.

⁴⁵ - in Aouar metri *et al.*, 2005.

V-Attitude des Msirda vis-à-vis de la consanguinité : Analyse socio-anthropologique du questionnaire

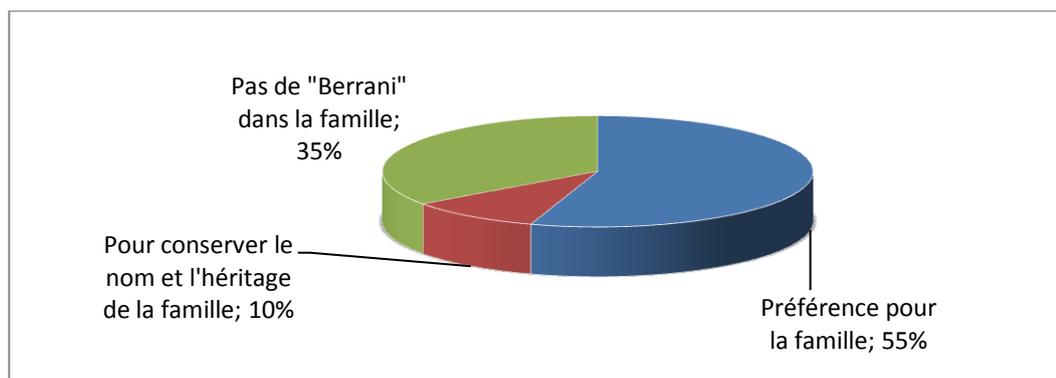
Les données socio-anthropologiques relevant du questionnaire⁴⁶ ont été classées et analysées⁴⁷. Les réponses obtenues sont qualifiées à plusieurs dimensions : sociale, anthropologique, démographique, biologique, génétique, culturelle,...

A l'issue de notre enquête nous avons choisi les principales réponses qui dévoilent certaines attitudes des individus interrogés vis-à-vis des liens de parenté et de consanguinité, ensuite, elles ont été sélectionnées et analysées.

V.1-Préférence pour les mariages consanguins

Les résultats obtenus sont représentés dans la (Figure 25). Les personnes interrogées ont donné leurs opinions quant à leur préférence ou non pour les mariages consanguins. Ceux qui optent pour le mariage consanguin avancent plusieurs raisons :

- 35% avouent qu'ils ne veulent pas d'étranger dans leur famille ;
- 10% sont pour la conservation du nom et de l'héritage de la famille ;
- 55% (et c'est la proportion majeure) optent pour la famille, plus précisément, les interlocuteurs estiment bien fort cette pratique matrimoniale surtout dans le but d'avoir une meilleure sécurité et assurance familiales.



⁴⁶ - Voir annexe 2.

⁴⁷ - Voir annexe 3.

Figure 25 : Raisons de préférence pour les mariages consanguins à Msirda

Les raisons de préférence pour les mariages consanguins sont nombreux chez les Msirda, mais ils optent tous, selon les réponses obtenues, pour des raisons classiques telles que : conservation de l'héritage au sein de la famille, sécurité familiale, conserver l'esprit de la généalogie et la pureté du sang.

Ils cherchent primordialement à préserver le lien de sang, et secondairement à maintenir leur patrimoine au sein de la famille car ils ne veulent pas partager leurs biens avec d'autres personnes étrangères. Cela, peut s'étendre jusqu'aux groupes ethniques : Les Msirda Fouaga et les Msirda Thata préfèrent les unions au sein du même groupe.

Selon les « Msirdien », se marier avec un apparenté, implique aussi l'assurance d'une bonne relation entre la mariée et les beaux parents. Dans ce cas, ils se connaissent déjà et viennent du même milieu puisqu'ils sont de la même famille ; ils ne risquent pas d'y avoir de discordes familiales. Ce qui assure au couple une stabilité dans le mariage. Leur entente sera meilleure car ils possèdent la même culture et les mêmes croyances.

V.2 – Le mariage avec un apparenté et l'arrangement avantageux

38% des répondants sont pour cet arrangement avantageux alors que 62% ne le sont pas (Figure 26).

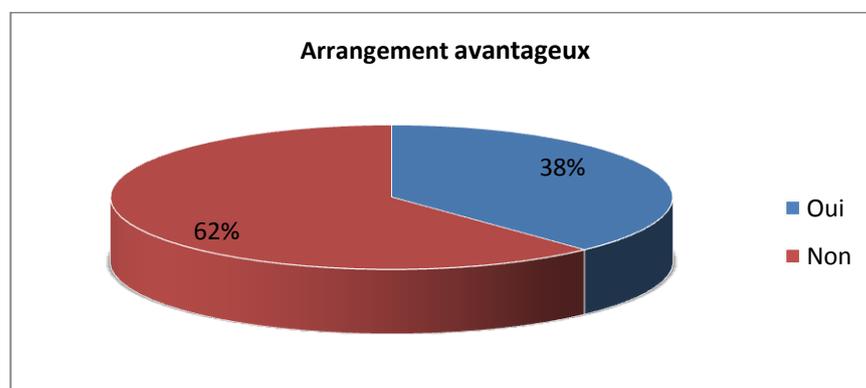


Figure 26: Le mariage avec un apparenté

Ces résultats reflètent clairement l'attitude socio-anthropologique des Msirda vis-à-vis des mariages consanguins ; certains préfèrent la conservation de l'honneur, de l'esprit de la généalogie et de la pureté du sang, alors que d'autres

ont évoqué le risque de maladies héréditaires lié à la consanguinité, ce qui a pu augmenter la fréquence des réponses négatives obtenues.

V.3- Préférence pour les cousins paternels ou maternels

Selon les résultats présentés dans la (Figure 27), 71% des interrogés ont opté pour un mariage avec le cousin paternel, 29% seulement ont préféré les cousins maternels.

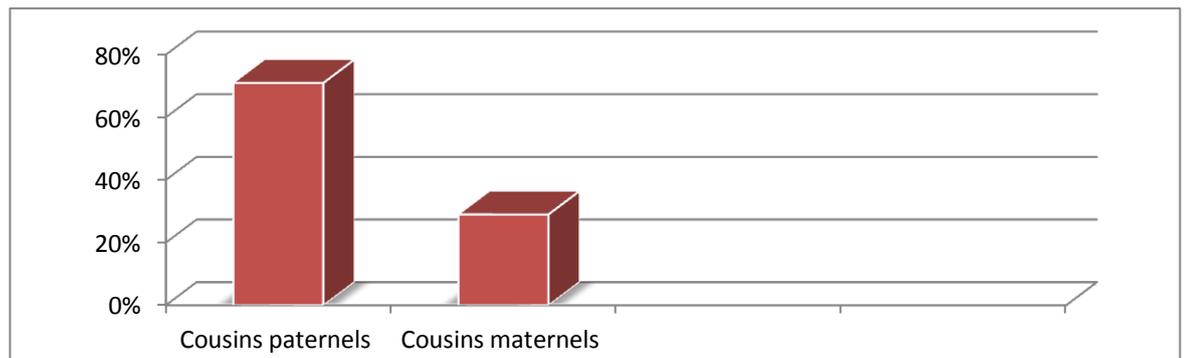


Figure 27: Les « Msirdien » et la préférence pour les cousins

Il s'est avéré à travers les réponses obtenues que le fait d'épouser un cousin maternel (ou une cousine maternelle) amène les Msirda à considérer ce mariage « hors clan » (pour certains).

Le mariage entre cousins est relativement fréquent dans les populations méditerranéennes, en particulier musulmanes. Cette question est bien connue chez les anthropologues, qui parlent de mariages entre « cousins parallèles », quand se marient le fils et la fille de deux frères ou de deux sœurs, et de « cousins croisés » quand se marient ceux d'un frère et d'une sœur, le mariage des enfants de deux frères étant préférentiel dans ces populations (Lévy., 1994).

Le mariage entre les cousins parallèles patrilineaires connu sous le nom « mariage arabe » reste le plus fréquent (Conte., 1987).

Dans le monde arabo-musulman, la pratique de ce type de mariage est bien présente et remonte à des siècles. Il suffit de revenir, pour s'en convaincre, sur l'origine et l'usage fort ancien de la notion de « Bint el âam » dans le patrimoine littéraire arabe et sur le droit de préemption déclarée du cousin paternel (Chelhod, 1965).

Ce type de mariage « mariages consanguins » est d'autant plus important et répandu qu'il concerne, en premier lieu, cousins germains de premier degré (Benhamadi., 1994).

Ainsi, nos résultats sont en harmonie avec les travaux précédents.

Les Msirda préfèrent les cousins paternels plus que les cousins maternels dans le cadre d'un mariage consanguin. La population en question n'échappe donc pas aux sociétés arabo-musulmanes pratiquant ces rituels et traditions ancrées depuis des années.

V.4- L'intervention des parents dans le choix matrimoniale de leurs enfants

Ce comportement matrimonial trouve ses répliques aussi, dans l'intervention des parents lors du choix du futur conjoint. En effet, les parents, convaincus de la réussite de leur mariage tendent à le reproduire au niveau de leurs enfants.

Cependant les réponses affirmant cette intervention sont de l'ordre de 35% chez les interrogés contre 55% qui ne l'attestent pas, le reste (12%) est sans opinion (Figure 28).

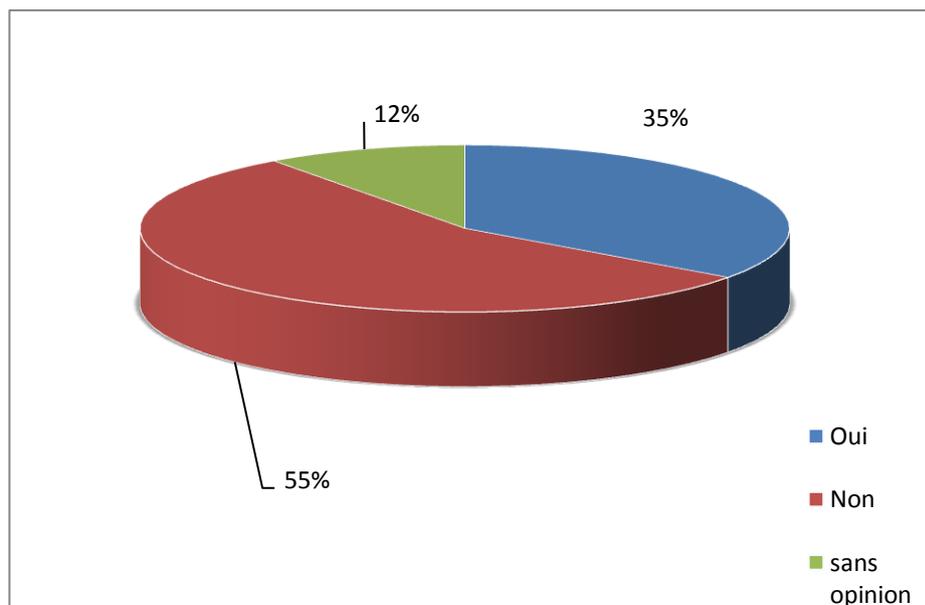


Figure 28: L'intervention des parents dans le choix matrimonial de leurs enfants

Selon ces résultats, les couples peuvent subir l'influence de leurs parents qui veulent exercer un contrôle sur le choix du conjoint. En réalité la proportion

obtenue (55%) des réponses négatives concernant l'influence des parents sur le choix de leurs enfants est en contradiction avec la réalité des Msirda et surtout avec les résultats de la comparaison intergénération du niveau de consanguinité (les « Mssirdien » ne disent pas toujours ce qu'ils pensent réellement).

La proportion des réponses positives (35%) reste élevée, et la famille des Msirda dans cette tranche ne laisse pas le choix aux mariés et impose leur choix.

Plusieurs raisons expliquent ce comportement de la part des parents (le maintien de l'héritage, sécurité familiale...etc).

V.5- Le mariage consanguin et le risque de tares génétiques chez la progéniture

35% des Msirda interrogés répondent: "oui" et ne donnent pas de raisons tandis que 43% répondent: "non" et argumentent leurs réponses par le fait que c'est une pratique enracinée depuis des générations dans leurs contrée. Les 22% qui restent ne donnent aucun opinion (Figure 29).

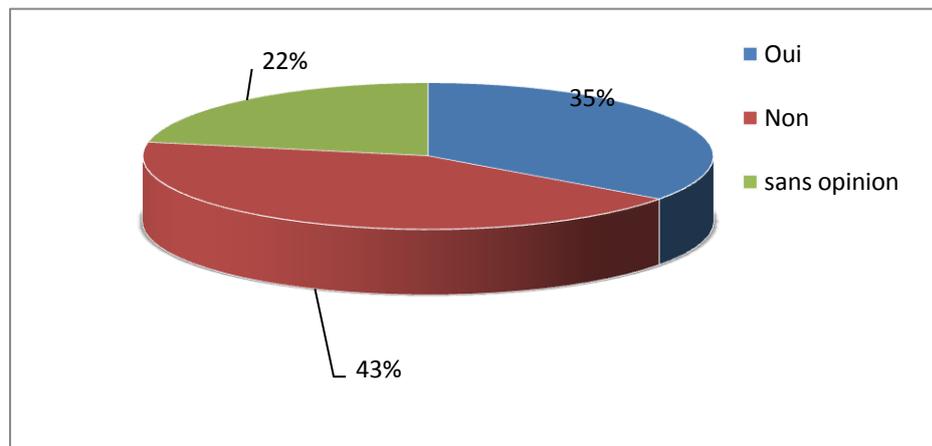


Figure 29: Le mariage avec apparenté et risque de maladies héréditaires

La proportion (35%), affirmant que le fait d'épouser un apparenté constitue un risque pour la descendance, ne s'y connaît pas vraiment, de ces risques de la consanguinité. Elle ne donne que deux exemples de maladies génétiques : le mongolisme et (l'handicap).

Ces deux maladies citées par les interrogés constituent 65% des réponses affirmatives. Les 25% restants ne donnent pas un nom ou un type de maladie.

Enfin, cette analyse dévoile quelques points majeurs de l'aspect socio-anthropologique des mariages consanguins à Msirda :

- Il semble que la consanguinité chez les Msirda s'actualise entre autre par le mariage avec la cousine parallèle patrilatérale, mais aussi par des mariages avec des personnes d'une parenté proche (ils optent plutôt pour une endogamie familiale).

(Meier., 2008) donne des explications culturalistes (l'honneur et la sécurité familiales sont en jeu), ou fonctionnalistes (bénéfices et intérêts en jeu) de ce type de mariage.

- La part des parents dans la réalisation de ce type d'unions n'est pas négligeable.
- Le mariage consanguin à Msirda semble être un instrument de renforcement de la relation entre les frères. Pour Bourdieu, les relations de parenté sont construites selon les principes pratiques (Bourdieu, 1972 in Bouzaza., 2008). Ce genre de mariage est considéré selon cet auteur comme une stratégie matrimoniale visant une reproduction biologique pure.

Finalement, ce mariage entre cousins n'est nullement une norme qu'on peut généraliser dans tous les cercles de parenté. Toutefois, il est privilégié par les Msirda, car il contribue à l'étendue des relations entre les membres de la même parenté.

VI-Discussion et conclusion

D'après les résultats obtenus, les unions consanguines semblent bien ancrées dans la région de Msirda, et reflètent une coutume qui s'exprime fortement chez la population.

En effet, la population de Msirda ne fait pas exception aux populations arabo-musulmanes quant à la pratique de la consanguinité. A l'instar de ces populations, le niveau de la consanguinité dans notre échantillon est élevé. Toutefois, il reste légèrement inférieur à la moyenne algérienne.

A cet égard, nombreuses ont été les études sur la consanguinité qui montrent que le mariage entre apparentés est encore pratiqué en Arabie Saoudite (58%) (El-Hazmi *et al.*, 1995), au Koweït (54%) (Al-Awadi *et al.*, 1985), en Jordanie (51%) (Khoury et Massad, 1992), en Emirats Arabes Unies (50.5%) (Al-Gazali *et al.*, 1997), en Syrie (33%) (Jaber *et al.*, 2000), en Egypte (29%) (Hafez *et al.*, 1983), et au Liban (25%) (Khlat., 1988). Il s'agit d'une particularité du système des alliances dans le monde arabe et islamique.

Concernant la consanguinité entre les générations comparée, il semble que le choix du conjoint est un comportement héritable, les individus choisissent leurs partenaires de la famille proche tout comme leurs parents et grands parents.

Par ailleurs, une enquête effectuée au Pakistan en 2001 auprès de 393 patients a montré que 69% d'entre eux conseillent leurs enfants d'épouser leurs cousins germains (Qidwai *et al.* 2003 in Hami *et al.*, 2006). De même (Bouchard, 1989 in Hami *et al.*, 2006) a mis en évidence le rôle que jouent les familles dans la sélection des conjoints, en outre, il arrive que cette sélection elle-même se restreigne aux liens du sang.

La proportion des mariages consanguins chez la population de Msirda semble ne pas être influencée par certaines variables. Notre étude montre qu'il n'existe pas parmi les couples formés une relation significative entre ces facteurs étudiés (niveau d'instruction, l'âge des épouses au moment du mariage (sauf pour les tranches d'âge (moins de 18ans et entre 18 et 22 ans)) et les mariages consanguins. L'introduction de la variable (milieu de résidence) montre que les préférences pour les mariages consanguins en milieu rural algérien dont Msirda

fait partie, sont très fréquentes (70.80% à arabouz et 64.4% à Bab El assa). Ces deux villages représentatifs de la région, dévoilent une consanguinité spectaculaire.

Les résultats ne sont pas vraiment en harmonie avec d'autres travaux, ainsi ceux de (Khlat., 1988) qui montre, dans son étude réalisée à Beyrouth, que le statut socioculturel bas serait associé aux mariages consanguins. (Tunçbilek., 1994 in Chalbi 2009) montre aussi qu'en Turquie, les individus à faible niveau socioculturel, restent fidèles à leurs croyances et à leurs traditions, et choisissent préférentiellement un partenaire dans la proche famille.

Parmi les principales populations étudiées jusqu'ici, les plus forts taux de mariages consanguins ont été associés à un faible statut socioéconomique, l'analphabétisme, et la résidence en milieu rural.

Cependant, dans certaines populations, une forte prévalence des unions entre consanguins a été signalée parmi les familles traditionnelles et celles de propriétaires terriens, et celles des plus hautes strates socio-économiques (Bittles, 1994).

La consanguinité dans la population de Msirda semble avoir un effet significatif sur l'incidence des maladies enregistrées chez les couples étudiés ; notons le diabète et l'hyper tension artérielle.

Il ressort aussi de notre travail que la consanguinité exerce un effet significatif sur la mortalité infantile et sur le taux d'avortement.

L'analyse socio-anthropologique du statut familial à travers les réponses obtenues prouve que les mariages consanguins sont toujours fréquents à Msirda ; et les « Mssirdien » préfèrent les cousins paternels.

De plus, cette pratique matrimoniale chez la population de Msirda, permet de faciliter la transmission d'un patrimoine ou de le rendre plus important. Elle apporte également un sentiment de sécurité par la connaissance intime de la situation morale, économique et culturelle des familles consanguines issues de Msirda.

Enfin, nous tenons à compléter à l'aide des informations obtenues durant le travail, la représentation formelle finale obtenue (préalablement proposée dans

le chapitre : « Population et méthodes ») des mariages consanguins chez la population de Msirda (Figure 30).

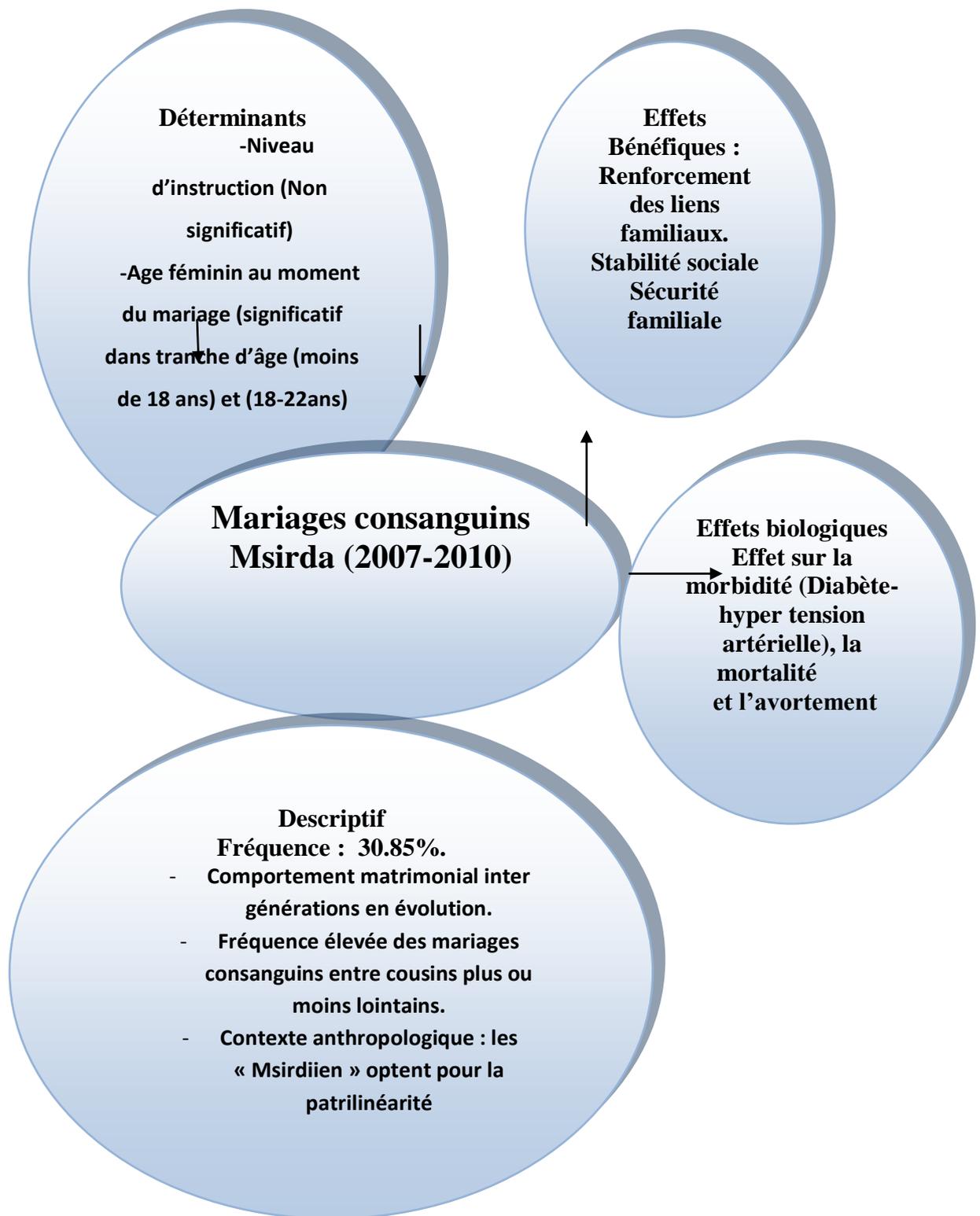


Figure 30 : Représentation formelle des résultats de consanguinité obtenus dans la région de Msirda



*Conclusion générale
et perspectives*

Cette approche, menée au sein de la population de Msirda a pu, plus ou moins, approfondir les raisons qui conduisent encore aujourd'hui à légitimer socialement la consanguinité dans la région. Elle a aussi cherché à déterminer les raisons et les facteurs qui poussent à ce genre d'union.

A l'issu des résultats présentés et discutés, il a été montré que la population de Msirda présente une consanguinité élevée 30.85% qui la range parmi les populations arabes et musulmanes les plus consanguines.

L'étude réalisée montre qu'il n'existe pas de relations significatives entre les facteurs étudiés (niveau d'instruction, âge au moment du mariage (à l'exception de deux tranches d'âge (moins de 18ans) et (18-22ans)) et d'autre part les mariages consanguins. L'introduction de la variable du milieu de résidence n'a pas permis de tirer des conclusions solides. Néanmoins, les villages typiques du milieu rural de Msirda (Arabouz et bab el assa) présentent des taux de consanguinité très élevés de (70.80% et 64.4%) respectivement.

Nos résultats ne sont pas vraiment en concordance avec les travaux de (Tuncbilek et Koc., 1994), où les individus à faible niveau socioculturel, restent fidèles à leurs croyances et à leurs traditions, et choisissent préférentiellement un partenaire dans la proche famille.

On a pu constater aussi que le choix du conjoint chez l'individu n'est pas, en apparence, indépendant de celui effectué par ses propres parents, comme s'il s'agissait d'un comportement héritable.

Les conjoints à Msirda se choisissent en fonction du choix de leurs parents, pour diverses motivations et en particulier pour éviter la dispersion du patrimoine familial, pour préserver les liens de sang et assurer une bonne sécurité sociale.

La caractérisation bio-anthropologique de la population de Msirda par la morbidité et certaines paramètres de fitness dévoile que la consanguinité semble exercer un effet positif sur la mortalité infantile, sur l'avortement et sur l'incidence de certaines maladies, notons le diabète et l'hyper tension artérielle.

Il semble aussi qu'à Msirda, tout comme dans la société arabomusulmane, certaines règles orientent le choix du conjoint : par exemple, l'union avec la fille du frère du père est vivement recommandée (contexte anthropologique).

Notre travail montre, à quel point l'environnement socioculturel et religieux occupe une place déterminante quant à la circulation des flux génétiques dans les populations humaines.

Les résultats de cette étude, bien que préliminaires apportent les premiers éléments de réponse aux questions posées au préalable dont la question la plus vaste et la plus complexe, à savoir: si cette forme de choix du conjoint relève uniquement de contraintes liées à la consanguinité ou dépend aussi de règles socio-culturelles. En outre, les hypothèses établies au début du travail ont été partiellement vérifiées.

Néanmoins, il faut s'appuyer sur trois points qui ressortent directement de notre étude :

1- Le taux de consanguinité dans la population de Msirda est élevé.

2- Comme il a été déjà signalé, Le recueil des données de l'enquête ne s'est pas fait de façon uniforme. La taille de notre échantillon varie comparativement avec les échantillons de référence des autres études.

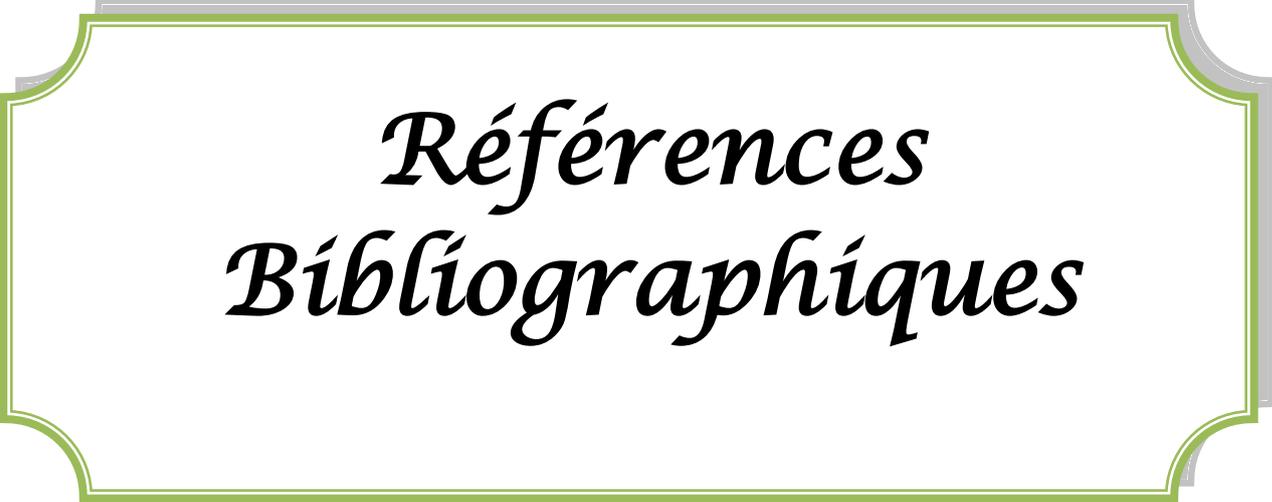
3- Les « Msirdien » se mettent en contradiction vis-à-vis de la pratique des mariages consanguins ; ils sont conscients des effets néfastes de la consanguinité, cependant ils privilégient la patrilinearité afin de garder le lien propre de la généalogie et de préserver l'héritage.

La consanguinité chez les « Msirdien » nous apparaît donc comme un phénomène indépendant de l'organisation sociale mais il reste un phénomène purement biologique. Le comportement des individus au sein de la population, tel qu'il a été révélé par l'enquête anthropo-biologique s'attache à dégager les facteurs qui déterminent le choix du conjoint qui pourrait certainement contribuer dans le futur à une meilleure compréhension du phénomène.

De plus, l'ampleur et le rythme de la diminution de cette pratique matrimoniale restent encore faibles. Il ne s'agit aucunement d'une éradication d'un comportement ancré dans l'esprit de la culture arabo-musulmane, mais d'une évolution qualitative dans le concept de la consanguinité lui-même.

Enfin, cette étude semble mettre en lumière la complexité des interactions qui peuvent exister entre la consanguinité, la socio-anthropologie, la génétique, la démographie et le culturel au sein de notre population. Le fruit représente un travail exploratoire permettant de suivre l'évolution de ces interactions dans le futur.

D'où, La nécessité d'une collecte spécifique et importante sur ce phénomène à Msirda voire en Algérie se justifie, et peut amener à comprendre une partie du système reproductif aux sens social, anthropologique, environnemental, biologique et génétique.



*Références
Bibliographiques*

Références bibliographiques

- Abdulrazzaq Y.M.; Bener A.; Al-Gazali L.I.; Al-Khayat A.I.; Micallef R. et Gabert (1997).** A study of possible deleterious effects of consanguinity. Clin. Genet. 51:167-173.
- Ajbilou A (2000).** Quels rôles ont joué les évolutions démographiques contemporaines sur les changements observés des ménages maghrébins ? « Vivre plus longtemps, avoir moins d'enfants ; quelles implications ? Colloque international de Byblos-Jbeil, Liban ; 10, 13 Novembre, 2000. AIDELF, N° 10.
- Al-Gazali L.I., Bener A., Abdulrazzaq Y.M., Micallef R., Al-Khayat A.I., et Gaber T (1997).** Consanguineous marriages in the United Arab Emirates. J. Biosoc. Sci., 29 (4), 491-497.
- Aouar Metri A., Berrahoui S., Chalabi FZ., Mokedem R et Moussouni A (2004).** Characterisation Anthropologic by consanguinity, abortion neonatal mortality and morbidity in some western Algerian populations. Laboratoire d'anthropologie des religions comparées. Etude socio-éthnologique. Travaux du Laboratoire de violence et religion. Tome I : 17-31.
- Aouar Metri A., Moussouni A., Mokedem R., Chalabi F Z (2005).** Caractérisation anthropogénétique dans des populations du littoral, des Monts de Tlemcen et des hauts plateaux par la consanguinité, mortalité et morbidité. Revue anthropologie des religions Tome 3 (17-22).
- Aouar Metri A., Mortad N., Dali youcef M., Sidi yekhlief A., Moussouni A., Chaïf O (2009a).** Caractérisation anthropogénétique de la population de Msirda sur la base de l'analyse du polymorphisme des Dermatoglyphes.

Aouar Metri A., Sidi-Yakhlef A., Dali Youcef M., Chaïf,O., Sour S (2009b). Caractérisation anthropogénétique de la population de Oulhaça dans l'Ouest Algérien: Analyse comparative du polymorphisme des dermatoglyphes et des groupes sanguins (ABO, Rhésus, MNSs et Duffy) à l'échelle de la Méditerranée. *Antropo*, 20, 57-70. www.didac.ehu.es/antropo

Attazagharti N., Hami H., Soulaymania., Benali D., Khadmaouia (2006). Consanguinité et Isonymie dans la Région du Gharb au Maroc. *Biologie & Santé* vol. 6, n° 2.

Audissio G (1927). La tribu des M'ssirda. *Revue Africaine*, V 68, P 74 91.

Baali, A (1994). Effet de la consanguinité sur la fertilité, la fécondité et la mortalité des enfants au Maroc. *Bull, et Mém. de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s. t. 6, p 155-162.

Barry L S (1998). Les modes de composition de l'alliance. « le mariage arabe ». In: *L'Homme*, 1998, tome 38 n°147. pp. 17-50.

Bedrouni M (2005). La nuptialité algérienne : variation dans le temps et l'espace. Université Saad Dahleb, Blida, Algérie. XXV Congrès International de la Population (Poster N°1405).

Belhadj M (2003). « Choix du conjoint et stratégies matrimoniales de jeunes femmes françaises d'origine algérienne », *Revue européenne des migrations internationales* vol. 19 - n°1.

Benallegue A., Kedj F (1984). Consanguinité et santé publique. Une étude algérienne. *Archives Françaises de Pédiatrie*, 41 : 435-440.

Ben M'rad, L., Chalbi, N (2004). Le choix matrimonial en Tunisie est-il transmissible?. *Antropo*, 7, 31-37.

- Benhamadi B (1994).** Les ménages consanguins au Maroc: Caractéristiques et déterminants. "Ménages, familles, parentèles et solidarité dans les populations Méditerranéennes". Colloque de Arenjuez.
- Berrayah M (2004).** Analyse de la dynamique des systèmes et approche d'aménagement intégrée en zones de la montagne - Cas des montagnes des Trara (wilaya de Tlemcen). Mémoire de magistère. Université de Tlemcen, 179p.
- Bideau A, Brunet G, Heyer É., Plauchu H (1994).** La consanguinité, révélateur de la structure de la population. L'exemple de la vallée de la Valserine du XVIIIe siècle à nos jours. In: *Population*, 49e année, n°1, pp. 145-160.
- Bittles (A.H.), Mason (W.M.), Greene (J.), Rao (N.A.) (1991).** Reproductive behavior and health in consanguineous marriages. *American Association for the Advancement of Science, Revue Science*, 252 : 789-794.
- Bittles, A.H., Shami, S.A., and Appaji Rao, N. (1992).** Consanguineous marriage in Southern Asia: incidence, causes and effects. In *Minority Populations: Genetics, demography and Health*, eds. A.H. Bittles and D.F. Roberts, pp. 102-118. London: Macmillan.
- Bittles, AH (1994).** Le rôle et l'importance de la consanguinité comme une variable démographique. *Population and Development Review* 20, 561-584.
- Bittles, AH (1998).** Empirical estimates of the global prevalence of consanguineous marriage in contemporary societies. Centre for Human Genetics Edith Cowan University Perth Western Australia 6027 and Morrison Institute for Population and Resource Studies Stanford University Stanford California 94305-5020: 1-65.

- Bittles, AH, Savithri, HS, Venkatesha Murthy, HS, Baskaran , G., Wang, W., Cahill, J., et al. (1999).** Human inbreeding: a familiar story full of surprises. In *Ethnicity and Health*, eds. H. Macbeth and P. Shetty, London: Taylor and Francis, in press.
- Bittles A. (2001).** La consanguinité et sa pertinence pour la génétique clinique
Clin genet;.. 60 :89-98.
- Bittles AH (2003).** Consanguineous marriage and childhood health. Centre for Human Genetics, Edith Cowan University, Perth, Australie.
- Blanco Villegas M J and Fuster V (2006).** Reproductive pattern in consanguineous and non-consanguineous marriages in la Cabrera, Spain. Vol. 33, No. 3 , Pages 330-341.
- Bley D., Boetsch G (1999).** *L'anthropologie démographique*. Paris ; PUF (Coll. Que sais-je).
- Bou-assy F., Dumont S., Saillant F (2003).** Représentations sociales du mariage endogame et de ses conséquences biologiques sur la santé des descendants chez des fiancés apparentés : cas de deux villages chiites au Liban . Service social, volume 50, 1-25.
- Bourdieu P (1980).** Questions de sociologie, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Documents », 268 p.
- Bouzaza K (2008).** Le statut des femmes kabyles autochtones de Algérie. Mémoire présentée comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie. Université du Québec à Montréal.160p.
- CERED (1997).** Etat matrimonial et stratégies familiales. Rabat, éditions du Cered, 319 p.

- Chalbi N (1997).** Unions consanguines et développement dans le Nord de la Tunisie: analyse comparative et évolution? XXIII^e Congrès Général de la Population; U.I.E.S.P. Beijing.
- Chalbi N (2009).** Les unions entre individus apparentés en Tunisie. Importance, motivations sociales et conséquences sur la mortalité pré-reproductive: Avant le mariage : les fiançailles dans les sociétés contemporaines. XXVI IUSSP International Population Conference, Marrakech ; 1-17.
- Chapman, A.M. et Jacquard, A. (1971).** Un isolat d'Amérique Centrale : Les indiens Jicaques du Honduras. Génétique et Populations, Hommage à Jean Sutter, INED, In Cahier n°60, PUF.
- Chelhod J (1965).** Le Mariage avec la Cousine Parallèle dans le Système Arabe. L'Homme V, (3-4), pp. 113-173.
- Conte E (1987).** Alliance et parenté élective en Arabie ancienne. Éléments d'une problématique. In: L'Homme, tome 27 n°102. pp. 119-138.
- Coran (1980) :** Sourate des "Femmes", versets 26-27 ; Traduction par D. Masson. Editions Gallimard, 103-104.
- Cuisenier J (1962).** Endogamie et exogamie dans le mariage arabe. In: L'Homme, 1962, tome 2 n°2. pp. 80-105.
- De Braekeleer M (2005).** Les déterminants de la fécondité: Les effets de la consanguinité sur la mortalité infantile: Une approche épidémiologique. Institut national d'études démographiques (INED), Paris.
- Descloîtres R et Debzi L (?).** Système de parenté et structures familiales en Algérie. Centre africains des sciences humaines appliquées. 37p.

- EASF-Algérie (2003).** Enquête algérienne sur la santé de la famille 2002. Rapport préliminaire. Office National des statistiques (ONS)- Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière- Ligue des États arabes. Alger, 75 p.
- El Hazmi, M.A., Al Swailem, A.R., Warsy, A.S., Al Swailem, A.M., Sulaimani, R., et Al Meshari, A.A. (1995).** Consanguinity among the Saudi Arabian population. *J. Med. Genet.*, 32 (8), 623-626.
- ENAF-Algérie (1989).** Enquête nationale algérienne sur la fécondité 1986. Centre national d'études et d'analyse pour la planification (CENEAP), Alger, 319 p.
- Flanquart H (1999).** Un désert matrimonial: Le célibat des jeunes femmes d'origine maghrébine en France. *Terrain* n°33 pp. 127-144. <http://terrain.revues.org/2710>.
- Forem (2007).** EL Watan (le quotidien indépendant). Edition du 19 septembre.
- Freire-Maia, N (1970).** Inbreeding levels in different countries. *Soc. Biol.* 29, (1-2):69-81.
- Freire-Maia, N. et ELISBOA T (1984).** Inbreeding Effects on Morbidity. A Review of the World Literature. *American Journal of Human Genetics*, 18, pp. 391-400.
- Freire-Maia, N. (1989).** Genetic effects in Brazilian populations due to consanguineous marriages. *American Journal of Medical Genetics*, 35 , 115-117.
- Freire-Maia, N. (1990).** « Five landmarks in inbreeding studies », *American Journal of Medical Genetics*, 35, pp. 118-120.

- Gilbert S (1998).** Etude comparative des lieux d'origine des conjoints dans les régions de Charlevoix et Rimouski, 1871-1930. Mémoire pour maîtrise des études régionales. Université du Québec.P1.
- Girard A (1964).** Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France. Paris, Presses Universitaires de France, 203 p., (Institut national d'Etudes démographiques. Travaux et Documents, 44).
- Govindama Y (2006).** Le tabou de l'inceste consanguine et symbolique à travers la culture française, Maghrébine et Tamoule (Sri-Lanka). Colloque international 1-12.
- Gueresi, Paola, Martuzzi-Veronesi, Fosca, Biondi, Gianfranco & Pettener, Davide (2003).** Structure matrimoniale et isonymie dans des populations alpines *in* Gilles Boëtsch & al. (éds.), *Permanences et changements dans les sociétés alpines, états des lieux, perspectives de recherche*, Aix-en-Provence, Edisud, p. 141-158.
- Gunaid AA, NA Hummad, Tamim KA. (2004).** Mariages consanguins dans la ville de Sanaa, capitale du Yémen *J BioSoc Sci*;.. 36 :111-21
- Hafez M, El-Tahan H, Awadalla M, H El-Khayat, Abdel-Gafar A, Ghoneim (1983).** Union consanguines chez la population égyptienne. *J Med Genet*: 20 (1): 58-60.
- Hamamy H, Alwan A (1994).** Troubles héréditaires dans la région Est de la Méditerranée. *bull World Health Organ*: 72 (1): 145–154.
- Hamamy H, L Jamhawi, Al-Darawshé J, K. Ajlouni (2005).** Mariages consanguins en Jordanie: Pourquoi le taux de change avec le temps ? *Clin Genet*: 67: 511-516.

- Hamamy H, Z. Al-Hakkak (1989).** Consanguinité et santé reproductive en Irak. Hum hered: 39: 271-275.
- Hami H, Soulaymani A, Mokhtari A (2007).** Traditions matrimoniales dans la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer au Maroc. Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris [En ligne], 19 (1-2).
- Hami H. Attazagharti N., Soulaymani A., Mokhtari A (2005).** Homogamie dans la Région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (MAROC). Une enquête prospective (Juin 2003-Février 2004). Antropo, 9, 51-60.
- Hami, H., Soulaymani, A., Mokhtari, A (2006).** Endogamie, Isonymie et Consanguinité dans la Région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (MAROC). Antropo, 11, 223-233.
- Hammouche A (1990).** Choix du conjoint, relations familiales et intégration sociale chez les jeunes maghrébins. In: Revue européenne de migrations internationales. Vol. 6 N°3. pp. 175-186.
- Hashmi MA (1997).** Fréquence de la consanguinité et ses effets sur les malformations congénitales - une étude en milieu hospitalier J Med Assoc Pak;... 47 :75-8.
- Hoben, A. D., Buunk, A. P., Fincher, C. L., Thornhill, R., and Schaller, M (2010).** On the adaptive origins and maladaptive consequences of human inbreeding: Parasite prevalence, immune functioning, and consanguineous marriage. *Evolutionary Psychology*, 8(4): 658-676.
- Hussein, R (1999).** Community perceptions of reasons for preference for consanguineous marriages in Pakistan. *Journal of Biosocial Science*, 31, 449-461

- Ibn Khaldoun (2003).** Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale, traduction de William Mac-Guckin de Slane. Edition intégrale. BERTI éditions. 1575p.
- Jaber, L., Halpern, G.J., et Shohat, T (2000).** Trends in the frequencies of consanguineous marriages in the Israeli Arab community. *Clin. Genet.*, 58 (2), 106-110.
- Jaber, L., Shohat, M., and Halpern, GJ (1996).** Demographic characteristics of the Israeli arab community in connection with consanguinity. *Israel Journal of Medical Science*, 32, 1286-1289.
- Jaber, L., Halpern, GJ, and Shohat, M. (1998).** The impact of consanguinity worldwide. *Community Genetics*, 1 , 12-17.
- Jacquard, A (1968).** Panmixie et consanguinité. Quelques précisions de langage. *Population*, 6, 1065-1090.
- Jacquard, A (1982).** Au péril de la science ? Ed. du Seuil, coll. « Science ouverte», Paris, 220 p.
- Jakobi L (1984).** Les petits groupes humains: Etude anthropobiologique et de génétique des populations. *Bull, et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 1/ série XIV, 1984, p. 225-236.
- Jalal M, Shavazi A, Mc Donald P, Hossein-Chavoshi M (2006).** La modernisation et la pratique culturelle des mariages consanguins: Une étude de quatre provinces de l'Iran. document préparé pour la session: changements de valeur et la famille de la Formation Conférence sur la population européenne: les défis de la population dans les sociétés vieillissantes, 21-24 Juin 2006, Liverpool.

- Joseph, SE (2007).** “Kissing Cousins”: Consanguineous marriage and early mortality in a reproductive isolate. *Current Anthropology*, 48 , 756-764
- Jurdi R, PC Saxena (2003).** La prévalence et les corrélats des mariages consanguins au Yémen: similitudes et contrastes avec d'autres pays arabes. *J BioSoc Sci*: 35 (1): 1-13.
- Kapadia S (2000).** consanguineous Marriages. BEd. Biolog~Bioethics project Homerton college .Cambridge University.
- Kateb K (2001).** Fin du mariage traditionnel en Algérie ? 1876-1998. Une exigence d'égalité des sexes. Paris, éditions Bouchène, 120 p.
- Kateb K (2003).** Changements démographiques et organisation familiale en Algérie», *Maghreb-Machrek* n°176, Eté 2003, Paris, Documentation française : 95-110
- Kateb K (2009).** Scolarisation féminine massive, système matrimonial et rapport de genre au Maghreb. Marrakech 2009, XXVIe congrès international de démographie Session : Education et emploi (1606).INED.
- Kerkeni K , Monastiri K , Seket B , Guediche MN, Ben Cheikh H (2007).** Interplay of Socio-economic Factors, Consanguinity, Fertility, and Offspring Mortality in Monastir, Tunisia *Croat Med J*.;48:701-7.
- Kerrou M et Kharoufi M (1994).** «Maghreb : Familles, valeurs et changements sociaux», *Maghreb Machrek*, n°144, 26-39.
- Khlat M (1986).** Les mariages consanguins à Beyrouth: structures et conséquences biologiques. Thèse de doctorat, Université Claude Bernard, lyon1, 130p.

- Khlat M (1988).** Consanguineous marriage and reproduction in Beirut, Lebanon. *Am. J. Hum.Genet.*, 43 (2), 188-196.
- Khlat M (1989).** Les Ménages Consanguins à Beyrouth. Institut National d'Etudes Démographiques. Travaux et Documents. Cahiers No. 125, Paris, Presses Universitaires de France.
- Khoury M.J., Cohen B.H., Chase G A et Diamond E.L (1987).** «An epidemiologic approach to the evaluation of the effect of inbreeding on prereproductive mortality », *American Journal of Epidemiology*, 125, pp. 251-262.
- Khoury SA, D. Massad (1992).** Mariages consanguins dans la Jordanie. *Am J Med Genet*: 43 (5): 769-775.
- Kouaouci A (1988).** La Fécondité en Algérie. Les Principaux Résultats de l'ENAF. Journées d'Etudes sur la Fécondité. Alger.
- Kouaouci A (1992).** Familles, femmes et contraception. Contribution à une sociologie de la famille algérienne, CENEAP-FNUAP, Alger, 279p.
- Kouaouci. A (1994).** Migration par mariage et endogamie en Algérie. “Ménages, familles, parentèles et solidarité dans les populations Méditerranéennes”.Collogue de Arenjuez.1-11.
- Lamdouar B N (1986).** Au service de la santé de l'enfant. Rabat Editions Nouvelles, 161-199.
- Lamdouar BN (1994).** Consanguinité et santé publique au Maroc. *Bull. Acad. Nat. le. Med.* 178, (6):1013-1027, séance du 7/06/1994.

Latifi M., Khadmaoui A., Soulaymani A., et Mokhtari A (2004). Système de reproduction dans une population humaine solée du Moyen Atlas du Maroc (population de Fritissa). *Antropo*, 7, 73-78. www.didac.ehu.es/antropo.

Latifi M., Sbi L., Hami H., Hmimou R., Soulaymani A. & Mokhtari A., 2010. Le Choix du conjoint dans la région de Fritissa (Est du Maroc). *Antropo*, 23, 99-107. www.didac.ehu.es/antropo

Lévi-Strauss Cl (1968). *Les structures élémentaires de la parenté*, La Haye/Paris, Mouton.

Lévy M L (1994). Anthropologie statistique, Populations et sociétés. Bulletin mensuel d'information de l'institut national d'études démographiques. ISSN 01847783.

Locoh T (2005). Les déterminants de la fécondité: Les facteurs de la formation des couples. Institut national d'études démographiques (INED), Paris, Francechap28.fm Page 103.

LOI N°05-02 DU 9 JUIN 1984 portant code de la famille (Algérie) et ordonnance n°05-02 du 27 février 2007 modifiant et complétant la loi.

Louadi T (2008). Ménages, familles et transition démographique en Algérie. RRES, F:B.Département de démographie Faculté des sciences sociales. Université d'Oran Es-sénia.

Meier D (2008). Mariages et identité nationale au Liban. Les relations Libano-palestiniennes dans le Liban de Taef (1989-2005). The graduate institute. Geneva. Ed. Karthadala . 215p.

- Mortad N (2008a).** Caractérisation anthropogénétique (socio culturelle – génétique) de la population de Msirda sur la base de l'analyse du polymorphisme des dermatoglyphes et des groupes sanguins (ABO, Rhésus, MNSs, et Duffy) Analyse comparative à l'échelle Méditerranéenne. Mémoire de magistère. Université Abou Bekr Belkaid, Tlemcen.
- Mortad N (2008b).** Etude anthropo-socio-culturelle de Msirda. Revue des lettres et sciences humaines et sociales. Revue périodique scientifique indexée et réalisée par la faculté des lettres et des sciences humaines et sociales. Université Abou Bekr Belkaid – Tlemcen. N° 14, (15-39). ISSN : 112-3494.
- Mortad N., Aouar M A., Chaïf O (2012).** Caractérisation anthropogénétique de la population de Msirda (Nord Ouest algérien) sur la base de l'analyse du polymorphisme des dermatoglyphes digitaux. Analyse comparative à l'échelle Méditerranéenne. *Anthropo*, 28,41-48.
www.didac.ehu.es/anthropo.
- Moussouni, A., Aouar Metri, A (2011).** Etude du polymorphisme des dermatoglyphes et des groupes sanguins (ABO, Rhésus, MNSs, Duffy et Kell) chez la population de Sabra dans le Nord Ouest Algérien. *Antropo*, 25, 65-80. www.didac.ehu.es/antropo.
- Nichane M (2010).** Contribution à l'étude de l'entomofaune de quelques espèces résineuses de la région des Trara occidentaux (W. Tlemcen). Mémoire de magistère. Option : gestion et conservation des écosystèmes. Université Abou Bekr Belkaid. Tlemcen.
- Organisation mondiale de la santé (1993).** La prévention de la cécité chez l'enfant, France, OMS.
- Ottenheimer, M. (1990).** Lewis Henry Morgan and the prohibition of cousin marriage in the United States. *Journal of Family History* 15, 325-334.

- Ould Mohamed Vall A (1993).** Etude préliminaire des unions consanguines en Mauritanie; Conséquences. Diplôme. E. A. Faculté des Sciences Tunis; pp 59.
- Philippe P (1985).** L'apparentement génétique au Québec : risques pour la descendance. *Anthropologie et Sociétés*, vol. 9, n° 3, p. 177-195.
- Prost M (2005).** La pratique de l'isonymie matrimoniale dans les populations anciennes du sud-est de la France (1546-1899) , *Histoire & mesure* [En ligne], XX - 1/2 | 2005.
- Quy-Toan Ne; Iyer S; Joshi S (2007).** L'économie des mariages consanguins. 1-31p .
- Rao, PS, and Inbaraj, SG (1977).** Inbreeding in Tamil Nadu, South India. *Social Biology*, 24 , 281-288.
- Rashad H, Osman M, and Farzaneh R F (2005).** Marriage in the arab world, Population reference Bureau PRB, 1-7.
- Rouache B. ?.** Recul des mariages, décroissance démographique...<http://cultures-algerie.wifeo.com/belkacem-rouache.php>.
- Ruffié J, Cabannes R, Larrouy G (1962).** Étude hémotypologique des populations berbères de M'Sirda-Fouaga (Nord-Ouest Oranais). *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, , Volume 3, Numéro 3. p. 294 – 314.
- Sabir B., Cherkaoui M., Baali A., Hachri H., Lemaire O., Dugoujon J.M (2004).** Les dermatoglyphes digitaux et les groupes sanguins ABO, Rhésus et Kell dans une population Berbère du Haut Atlas de Marrakech. *Antropo*, 7, 211-221.

- Sutter J, Tabah L (1951).** Effets des mariages consanguins sur la descendance.
In: Population, 6e année, n°1, 8-59.
- Tadmouri, G O (2008).** Genetic Disorders in Arab Populations: A 2008 Update.
Centre for Arab Genomic Studies, 22252 Dubai, United Arab Emirates.
- Tadmouri Ghazi O, Pratibha Nair, Tasneem Obeid, Mahmoud T Al Ali, Najib Al Khaja and hanan A Hamamy (2009).** Consanguinity and reproductive health among Arabs. Reproductive Health 2009, 6:17.
- Talbi, J., Khadmaoui, A., Soulaymani, A., Chafik, A (2008).** Caractérisation de l'évolution de la consanguinité dans la population des Doukkala (Maroc), Antropo, 17, 7-13.
- Tremblay M., Heyer E ., St-Hilaire M (2000).** Comparaisons intergénérationnelles de l'endogamie à partir des lieux de mariage et de résidence. L'ensemble de la population du Saguenay. Cahier québécois de démographie. Vol.29. n°1, P. 119-146.
- Tunçbilek E et Koc L 1994,** « Consanguineous marriage in Turkey and its impact on fertility and mortality. » Annals of Human Genetics, 58, 321-329.
- Tuncbilek E et Ulusoy M (1989).** Consanguineous marriages in Turkey in 1988. Turkish Journal of population Studies,11:35-46.
- Viardot P (2006).** Bab el Assa, la porte de l'enfer. Roman (broché). Paru en 12/2006. 167 p. (http://conspiration.lemultiblog.com/Bab-el-assa-Msirda-Guerre-d-Algerie.wmv-_hEG5pHzJ2d0.html)
- Weinreb A.A (2000).** Les déterminants de mariages consanguins in Egypt, 1988 - 200en Egypte, 1988 – 2000. Population, volume 24.N 2.
- Yahyaoui N (2010).** Les confins occidentaux de la Mauritanie Césarienne.www.tel.archives-ouvertes.fr. 224p.

Zakaria, D (1999). Etude de l'endogamie d'origine régionale, de la distribution de la consanguinité aparentée et du comportement intergénérationnel dans le choix matrimonial en Tunisie. Intérêt des noms de famille et de l'isonymie maritale. Thèse de Doctorat. Fac. Sci. Tunis.

Zaoui S, Biémont C (2002). La fréquence des unions consanguines dans la région de Tlemcen (ouest de l'Algérie). Sante: 12 (3) : 289-295.

Zaoui s, Biémont C, Meguenni K (2007). Approche épidémiologique du diabète en milieux urbain et rural dans la région de Tlemcen (Ouest algérien). Cahier d'études et de recherches francophones/Santé. Volume 17. N°1. 15-21.

المصادر والمراجع باللغة العربية

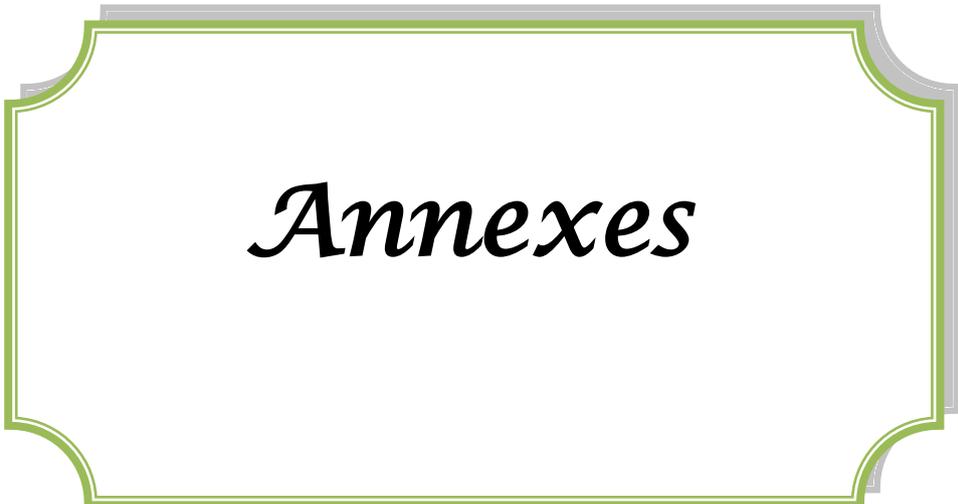
أ - الكتب:

- . الأمثال الشعبية الجزائرية: د. عبد الملك مرتاض، نشر: ديوان المطبوعات الجامعية، ط2 / 2008م.
- . تاريخ الجزائر الثقافي من القرن العشر إلى الرابع عشر الهجري (16 - 20م): د. أبو القاسم سعد الله، المؤسسة الوطنية للكتاب، ط1 / 1985م .
- . تاريخ الجزائر العام: عبد الرحمن الجيلالي، دار الثقافة، بيروت 1400 هـ (1989م).
- . مجلة التراث، العدد 4 س 7 السنة 1976م.

ب - الرسائل الجامعية

- . الأدعاءات الاحتفالية في منطقة مسيردة. حوالم لطيفة، 2006. رسالة ماجستير، قسم الثقافة الشعبية، جامعة تلمسان.
- . الأصوات اللغوية في لهجة مسيردة. مرتاض حورية، 2001. رسالة ماجستير، قسم الثقافة الشعبية، جامعة تلمسان.

- الأمثال الشعبية في منطقة مسيردة "جمع ودراسة". براندو مصطفى، 2001. رسالة ماجستير ، قسم الثقافة الشعبية، جامعة تلمسان.
- المعجم اللغوي لمنطقة مغنية "قراءة تحليلية". حران رحمة، 2002. رسالة ماجستير، قسم الثقافة الشعبية، جامعة تلمسان.



Annexes

Annexe 1: Danses rituelles, chants et proverbes connus dans la région de Mssirda

Les danses rituelles connues dans la région de Msirda⁴⁸

On distingue les danses religieuses et les danses rituelles. Les premières se pratiquent par des groupes d'hommes ou de femmes et elles s'appellent des danses d'apologie. Les danseurs utilisent des instruments musicaux comme les tambourins, et toute l'assistance participe avec des chants et en répétant le nom du Dieu "Allah". Ce type de danses est pratiqué surtout lors des festivités de Âachouraâ, du Mouloud...

Une des danses rituelles les plus célèbre dans la région est celle de "Laâlaoui" d'un caractère révolutionnaire, où on utilisait des fusils. Aujourd'hui les armes sont remplacées par des bâtons. Les instruments musicaux utilisés sont "la ghayta, le bendir". La tenue caractéristique des membres de l'équipe danseuse est toute blanche, longue avec une 'âamama". Cette danse est très répandue dans la région de Msirda et admise dans les fêtes de mariages, de circoncision, "le hadj ou loômra" et parfois dans les baptêmes.

Les chants connus dans la société de Msirda⁴⁹

La particularité des chants de Mssirda est le fait qu'ils sont récités en groupes, et ont un grand effet dans la société. C'est un miroir de la culture populaire dans la région et de la personnalité du Mssirdi. Les chants les plus connus sont ceux d'Essaf", présents dans toutes les cérémonies, et accompagnés par les danses de "laâlaoui".

Chants à l'occasion des mariages

وَمُسِيرِدَة يَا سِيَادِ النَّاسِ	مَا يُخَافُ لَا مَصَاصٍ وَلَا مَا رُصَاصِ
وَمُسِيرِدَة يَا مَوَالِيهَا	أَهَاكَ اللَّوِيْزَة وَبِرَّحِ بِيهَا
وَأَنَا جِيْتِ مِنْ تَمَّا	أَمُسِيرِدَة يَا عَرَشِ الْهَمَّةِ
يَا أَوْلَادِ الشُّرْفَةِ عَلَيْهِمْ نُوْر	الَّتِي يَدْخُلُ مَرَا حَهُمْ يَزُوْر

⁴⁸ -الأداءات الاحتفالية في منطقة مسيردة. حوالف. لطيفة، 2006. رسالة ماجستير، قسم الثقافة الشعبية، جامعة تلمسان.

⁴⁹ - نفسه.

الحنة كحلة في يديها
البنية والنصر طاح عليك
الزين اللي عطا ربي
يا اللي زهيتي صغارك اليوم

سعدت اللي يديها
والبنات قاع دارت بيبك
البنية كي الشمعة تقدي
البنية تسنا هلي مليون

جا الزعام ودأها
قاعدة ولوزها بقدي
كلمسايس في يديها
راني غادية ونخلك
جاؤ الرجال داوها ومشات
الصلاة والسلام على رسول الله إلا جاه
أراحن جينا لا تقولو ما جاوش
كانوا خوا وصحوبيا
أجاب لهدية وعشاوهن
الله يدخلها بالريح علينا
بلمباركة مولاي السلطان
...أفطيمة زاهيتك ليام
أفطيمة يا كاس نيلو
وهدي الليلة ليلتك يا لغزال
نديرك مندبل على لكتاف
نديرك مندبل على راسي
مسيردة يا شرفة لحرار
محمد يا براد العاج
...أفطيمة تهلاي في ولد الناس

البنية وردة في جنان باها
البنية ما دير الشيك
البنية موالفة يماها
ألميمة ادعيلي بالصبر
يا سعدات مها ما ربات
إلا جاه سيدنا محمد الله مع الجاه العالي
أفرشو واعطيون لوجاب
وكملوها بضانسوية
خوتك افطيمة
وهذي حمامة زائدة فينا
وهذي حمامة داخله لدار
لخت ربع والعموم شحال
نزيف ونديرو فلييرو
انقوم لتاي بالتعناع
محمد يا عيون شاف
محمد يا لبوليسي
قايمين سلقية بتاي
ما يصد ما يدي عجاج
دريه بين طابل وكاس

أتهلا فانسوية
الله يكملو فلخير
الله يزيد في مولاه
ولحمام يروح في وسطو

أراك ديتها بنت فاميليا
الفرح اللي دارو خو لنبية
لمراح العالي دار نزاها
لمراح طويل ما عرضو

Annexe 2: QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL
1(bio-anthropologique)

Le sujet concerné:

Date de l'enquête:
 Nom:.....Prénom:.....
 Date et lieu de naissance:.....
 Adresse actuelle:.....Origine ethnique.....
 Dialecte: Berberophone (1), Arabophone (2).....
 GS:.....

Anthropométrie:

Poids (Kg):taille (cm):.....IMC:.....

Critères sociaux culturelles:

Situation matrimoniale:
 Célibataire (1), Marié (2), Divorcé (3), Veuf (4), Indéterminé(5).....
 Consanguinité: oui (1), non (2).....

Liens de parenté

		Cousins du 1 ^{er} degré	Cousin du 2 ^{ème} degré	Autre
Du couple				
Des parents	Du mari			
	De la femme			
Des grands parents	Maternels du mari			
	Paternels du mari			
	Maternels de la femme			
	Paternels de la femme			

Niveau d'instruction:

Analphabètes(1), Primaire(2), Moyen(3), secondaire(4), Supérieure(5),
 Indéterminée(6).....
 Profession actuelle:.....

Attitudes particulières

Tabagisme: oui(1),
 non(2).....
 Alcoolisme oui(1), non(2).....

Caractéristique gynéco obstétricale:

Age du
 mariage.....
 Type du mariage: Moderne (1),
 classique(2).....

Contraception: oui(1),
 non(2).....
 Age de la première
 grossesse.....
 Nombre d'enfants nés
 vivants:.....
 Nombre d'enfants morts
 nés.....
 Nombre
 d'avortements:.....
 Type d'avortement: Précoce(1),
 tardif(2).....

Allaitement:

Allaitement maternel: oui(1),
 non(2).....
 Allaitement artificiel: lait synthétique (1), lait de
 vache(2).....
 Durée d'allaitement (en
 mois).....

Antécédents pathologiques

Antécédents sanitaires: médicaux
 Antécédents sanitaires; chirurgicaux

Maladies enregistrées dans la famille

Maladies	Parents		Enfants
	Père	mère	
Diabète (type 1 ou type 2) Cardiovasculaire Asthme Epilepsie Thyroïde Maladies auto(immune Autres (maladies congénitales)			

Critères alimentaires

Type d'alimentation: riche en: glucides
 Protéines
 Acides gras

Régime particulier riche en huile d'olive: oui(1), non
 (2).....

Annexe 2 (suite): QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL 2 (Anthroposocioculturel)

• Vous habitez la région depuis :
Une génération - Deux générations - Trois générations

• Le type de l'habitat :
Type moderne Type traditionnel entre les deux

• Enumérer le type :

• Vous vous considérez comme les notables de la région ?

Oui Non Pourquoi?

• Vous vous considérez comme des :
Arabes Berbères Turques Chalha autre

• Est-ce que la notion du chef de la région existe toujours ?
Oui Non Sans opinion pourquoi ?

• Est-ce que la notion du chef de la famille existe toujours ?
Oui Non Sans opinion pourquoi ?

• Est-ce que la notion du chef de felka existe toujours ?
Oui Non Sans opinion pourquoi ?

• Si oui, est ce qu'il y'a une différence éthique entre les ""Flek""?
Oui Non Sans opinion pourquoi ?

• Le parlat, est-il :
- Arabe Berbère Dialectal (arabe – français)
Pourquoi ?

• Les plats sont ils :
Traditionnels modernes entre les deux
Pourquoi?

• Quels sont les principaux plats connus dans la région ?

• Vos tenues vestimentaires sont ils:
Traditionnels modernes entre les deux Pourquoi?

• Quelles sont les principales tenues traditionnelles de la région ?

• Les mariages sont – ils classiques ou traditionnels ?

• Qu'est ce que vous préférez ? Pourquoi?

• Les mariages sont-ils
Monogamiques migamiques polygamiques

• Est-ce que vous avez une préférence (descendance) pour les filles, garçons?
Pourquoi?

• Est-ce qu'il y'a des mariages consanguins ?
Oui non pourquoi?

• Si oui, sont ils nombreux ?

• Pensez vous qu'un mariage avec un apparenté constitue un arrangement avantageux ?
Oui non sans opinion pourquoi?

• Pour le maintien de l'héritage, préférez vous marier vos enfants avec :

des cousins paternels des cousins maternels

• Pensez vous que le mariage entre cousins soit préférable au mariage entre non apparentés ?

- | | | | |
|-----|-----|--------------|-----------|
| Oui | non | sans opinion | pourquoi? |
|-----|-----|--------------|-----------|
- Conseillerez vous à votre fils/fille d'épouser sa cousine/son cousin?
Oui non sans opinion pourquoi?
 - Pensez vous que le fait d'épouser un apparenté augmente le risque des maladies héréditaires chez les enfants ?
Oui non sans opinion pourquoi?
 - Si oui quelles sont les maladies?
 - Est-ce qu'il y'a autour de vous des maladies issues de mariages consanguins ?
Oui non sans opinion pourquoi?

-
-
- Allez vous chez les marabouts?
Oui non sans opinion pourquoi?
 - Vous croyez à l'effet du marabout?
Oui non sans opinion pourquoi?

- Préférez vous la médecine traditionnelle ou moderne?

- Préférez vous la médecine traditionnelle ou la Zaouïa?
Oui non pourquoi?

- Préférez vous la médecine traditionnelle ou le marabout?

- | | | |
|-----|-----|----------|
| Oui | non | pourquoi |
|-----|-----|----------|
- Préférez vous la médecine traditionnelle ou la Zaouïa?
Oui non pourquoi

-
-
- Qu'elle est l'artisanat connu dans la région?
 - Quels sont les outils utilisés?
Modernes classiques entre les deux
 - Profession de la femme:
Travaille dehors à la maison
 - Est-ce qu'il y a des touristes?
Oui non pourquoi
 - Ils viennent dans un but:
Commercial de promenade autre

-
-
- Quels sont les chants connus de la région dans les différentes occasions?

Mariage	circuncision
Baptême	mouloud
Nayer	waàda
Errabie	El aid sghir
El aid kbir	El haj
El omra	Aàchoura
autres	

- Quelles sont les danses rituelles connues de la région dans les différentes occasions?

Mariage	circuncision
Baptême	mouloud
Nayer	waàda
Errabie	El aid sghir
El aid kbir	El haj
El omra	Aàchoura
autres	

- Quels sont les proverbes connus dans les différentes occasions?

Mariage	circuncision
Baptême	mouloud

Nayer
Errabie
El aid kbir
El omra
Ramadhan
autres

waàda
El aid sghir
El haj
Aàchoura
Laillet 27

• La population de la région est elle:
Traditionnelle religieuse

tabaddouà (تبدّع)

Annexe 3: Fréquences de réponses obtenues par les Msirda soumis au questionnaire (anthropo-socio-culturel)

Partie 1

<i>Questions</i>	<i>Fréquence des réponses</i>		<i>Pourquoi</i>
1- Vous habitez la région depuis quand?	Une génération	91% 53.84% Arabouz 46.15% Bab El assa	-
	Deux générations	9% (61.11 arabouz, 38.88% Bab El assa)	
	Trois générations	0%	
2 - Le type de l'habitat	Type moderne	7.5% (33.33% Arabouz 66.66% Bab El assa)	-
	Type traditionnel	14.5% (89.65% Arabouz, 10.34% Bab El assa)	
	Entre les deux	78% (73.07% Arabouz, 26.92% Bab El assa)	
3- Vous vous considérez comme des :	Arabes	54.5% (83.48% Arabouz, 16.51 Bab El assa)	-
	Berbères	44.5% (5.61% Arabouz, 94.38% Bab El assa)	
	Turques	0%	
	Chelha	0%	
	Autres	0%	
4 – Le parlai est-il :	Arabe	60% (62.5% Arabouz, 37.5% Bab El assa)	
	Bebère	34.5% (20.28% Arabouz, 79.71% Bab El assa)	
	Dialectal (arabe-français)	5.5% (9.09% Arabouz, 90.90% Bab El assa)	
5 – Les plats sont-ils:	Traditionnels	14.5%	A cause de la modernisation, tout a tendance a changer
	Modernes	2.5%	
	Entre les deux	83%	
6- Quels sont les principaux plats de la région?	Couscous, Zemit	95%	-
	Metlouaê	5%	
7 – Vos tenues vestimentaires sont ils:	Traditionnels	10% (80% Arabouz 20% Bab El assa)	Les tenues sont modernisées de plus en plus, les tenues traditionnelles sont rares maintenant
	Modernes	13% (15.38% Arabouz 84.61% Bab El assa)	

Questions	Fréquence des réponses		Pourquoi	
	<i>Entre les deux</i>	77% (45.45% Arabouz 54.54% Bab El assa)		
8 – Quelles sont les principales tenues traditionnelles de la région?	<i>Blouza , hayek pour les femmes et Bernous, selham la Djellaba, seroual arbi, amama pour les hommes</i>	82%	-	
	<i>Ne savent pas</i>	18%		
9- Les mariages sont ils :	<i>Classiques (15.25% Arabouz, 84.74% Bab El assa)</i>	88.5%	-	
	<i>Traditionnels (82.60% Arabouz, 17.39% Bab El assa)</i>	11.5%		
10 – Qu'est ce que vous préférez?	<i>Classiques</i>	39.5%	<i>Nous aimons voir nos traditions et mœurs, c'est plus honorable</i>	
	<i>Traditionnels</i>	60.5%		
11 – Les mariages sont ils:	<i>Monogamiques</i>	99.5%	-	
	<i>Migamiques</i>	0.5%		
	<i>Polygamiques</i>	0%		
12- Est-ce que vous avez une préférence (descendance) pour les filles, garçons?	<i>Garçons</i>	49%	<i>A cause de l'héritage: 25% (femmes) Nos époux préfèrent les garçons: 75%</i>	
	<i>Filles</i>	21%		-
	<i>Pas de préférence</i>	30%		-
13 - Pour le maintien de l'héritage, préférez vous marier vos enfants avec:	<i>Des cousins paternels</i>	71%	-	
	<i>Des cousins maternels</i>	29%		
14 - Préférez vous:	<i>La médecine traditionnelle (55.55% Arabouz, 44.44% Bab El assa)</i>	27%	<i>Sans opinion</i>	
	<i>La médecine moderne (46.57% Arabouz, 53.42% Bab El assa)</i>	73%		
15 – Préférez vous:	<i>Médecine traditionnelle (43.47% Arabouz, 56.52% Bab El assa)</i>	23%	-	
	<i>Zaouia (62.98% Arabouz, 37.01% Bab El assa)</i>	77%		
16 – Préférez vous:	<i>Médecine traditionnelle (43.47% Arabouz, 56.52% Bab El assa)</i>	23%	-	
	<i>Marabout 62.98%</i>	77%		

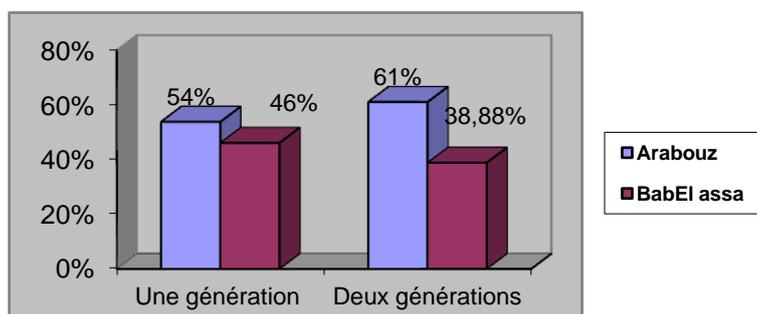
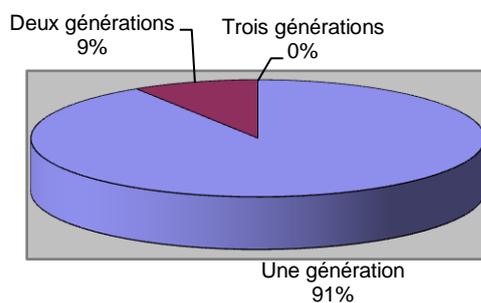
Questions	Fréquence des réponses		Pourquoi
	Arabouz, 37.01% Bab El assa)		
17 – Préférez vous:	Médecine moderne (42.85% Arabouz, 57.14% Bab El assa)	70%	-
	Zaouia (58.33% Arabouz, 41.66% Bab El assa)	30%	
18 – Quel est l'artisanat connu dans la région?	Poteries, paniers (en "doun")		-
19 – Quels sont les outils utilisés:	Modernes	5%	-
	Classiques	65%	
	Entre les deux	30%	
20 – Profession de la femme	Travaillé dehors	2%	-
	A la maison	98%	-
21 – Est ce qu'il y a des touristes	Oui	0%	-
	Non	100%	
	Pourquoi	Sans opinion	
22 – La population de la région est elle:	Traditionnelle	90%	-
	Religieuse	10%	
	Tabaddouâ	0%	

Partie 2

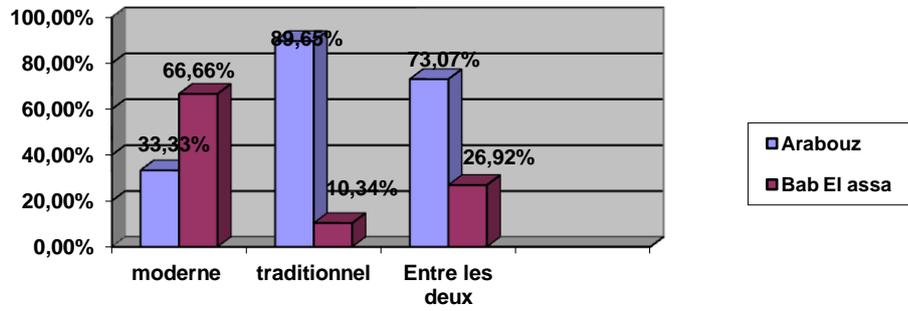
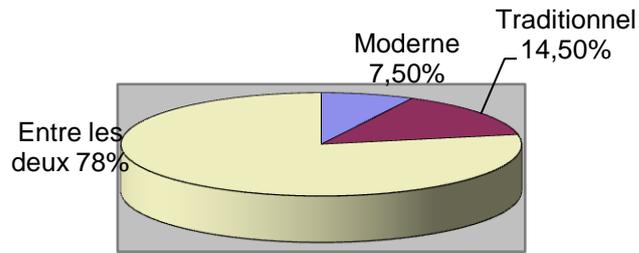
Questions	Fréquences des réponses					
	Oui	Pourquoi		Non	Pourquoi	Sans opinion
Vous vous considérez comme les notables de la région?	99% Arabouz 51.01% Bab El assa 48.98%	Nos grands parents habitaient depuis	4%	1% (50% Arabouz, 50% Bab El assa)	-	32.5%
		Nous appartenons à la race des zénètes	3.5%			
		Nous sommes des ouled Abdelmoumen	17%			
		Nous sommes des Ouled Benyahia	24%			
		Nous sommes des tizi-hammad	19%			
Est-ce que la notion du chef de la région existe toujours?	0%	A cause des nouveaux plans de divisions administratifs	3%	100%	-	95%
		La région est grande maintenant	2%			
Est-ce que la notion du chef de la famille existe toujours?	1%	Le chef de la famille garde toujours son pouvoir chez nous	5%	99%	-	95%
Est-ce que la notion du chef de Felka existe toujours?	0.5%	-		99.5%	C'est des anciennes mœurs : 99.5%	100%

Si oui est ce qui' il y a une différence ethnique entre les entre les Flek?	0%		100%	Ils ont le même dialecte 2%	98%	
Est ce qu'il y a des mariages consanguins	65%(70.76% Arabouz, 29.23% Bab El assa)	Préfèrent se marier dans la même famille	35%	35% (35.71% Arabouz, 64.28% BAB El assa)	Les jeunes choisissent généralement eux même le conjoint qui est non consanguin , l'âam yaâmi we lkhal yekhlî	-
		Pour conserver le nom de la famille et l'héritage	10%	-	-	
		Ne veulent pas avoir d'"étranger" "berrani" dans la famille	55%	-	-	
Si oui sont ils nombreux?	25%	-	75%	-		
Pensez vous q'un mariage avec un apparenté constitue un arrangement avantageux?	38%	Pour conserver les traditions	62%	A cause des maladies héréditaires		
Pensez vous que le mariage entre cousins soit préférable au mariage entre non apparentés	45%	On a plus de sûreté, de confiance sûr	43%	A cause des maladies héréditaires	12%	
Conseillerez vous à votre fils/fille d'épouser sa cousine / son cousin?	35%	La belle fille (aaroussa) ou le beau fils (nssib) est préférable qu'il (qu'elle) soit de la famille, c'est plus assurant.	55%	C'est leur choix	10%	
Pensez vous que le fait d'épouser un apparenté augmente le risque des maladie héréditaires chez les enfants?	35%	-	43%	-	22%	
Si oui quelles sont les maladies?	Mongolisme, handicap: 65%				25%	
Est-ce qu'il y a autour de vous des maladies issues de mariages consanguins?	15%	A cause des mariages entre apparentés	53%	-	32%	
Allez vous chez les Marabouts ?	87%(55.17% Arabouz, 44.82% BAB El assa)	Nous croyons et ça fait partie de nos traditions et nos grands parents le faisaient aussi.	13% (38.46% Arabouz, 61.53% Bab El assa)	A cause des maladies A cause du long trajet	-	
Vous croyez à l'effet du Marabout?	75%		25%	Juste pour amener les parents, grand parents		

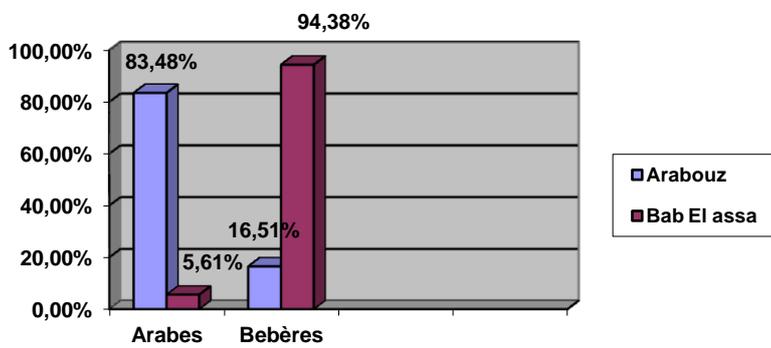
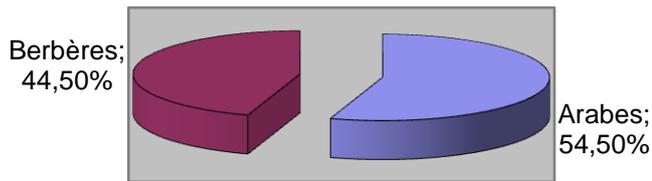
Annexe 4(suite) : Représentation schématique des réponses obtenues



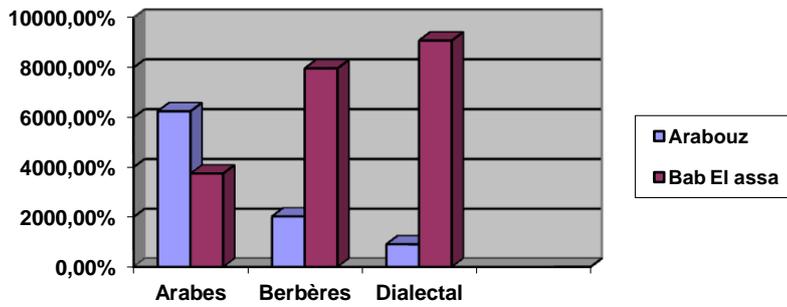
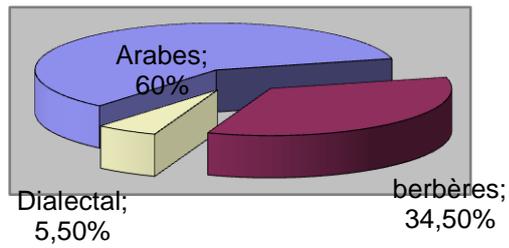
Fréquence de la résidence dans la région



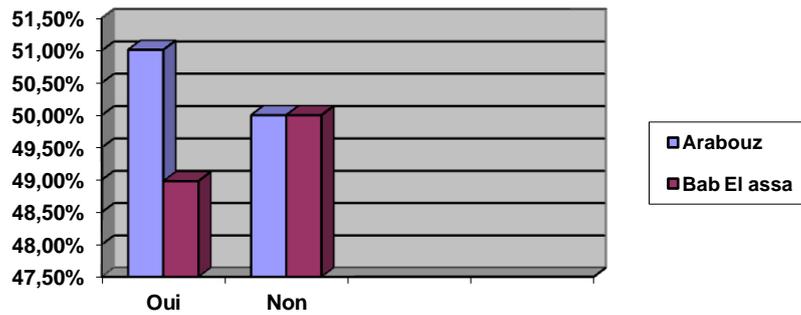
Type de l'habitat



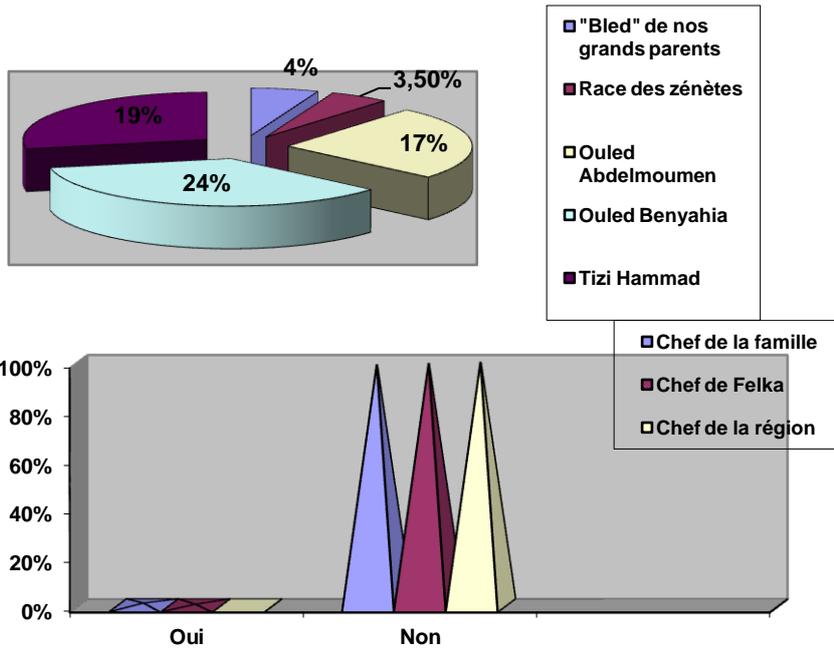
Fréquence des ethnies



Le parlai des Mssirda

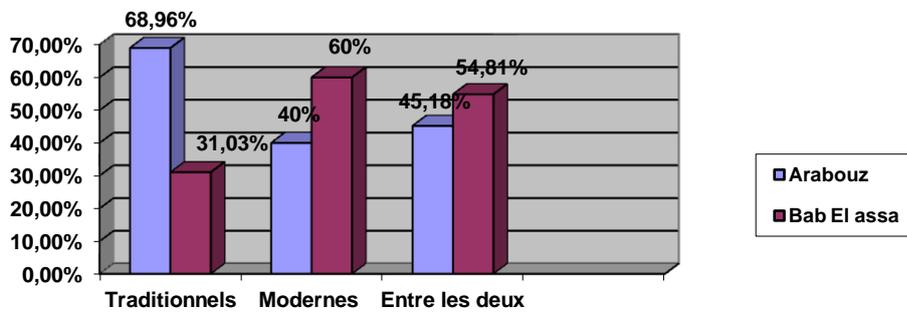
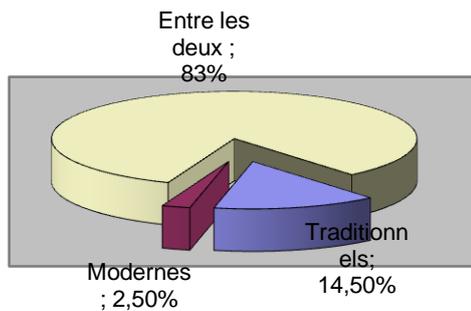


Notables de la région (Fréquence des réponse Oui et Non)

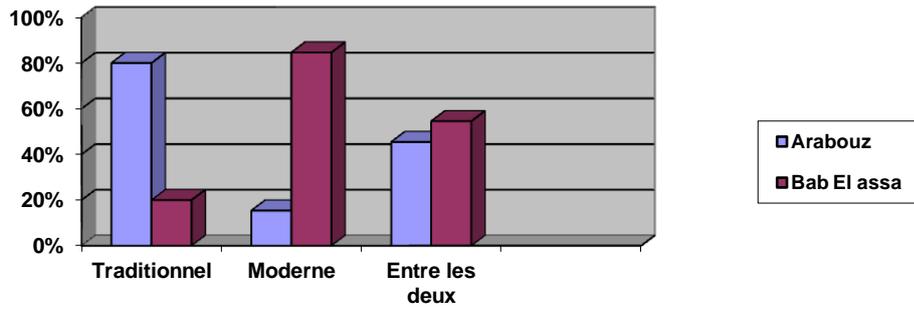
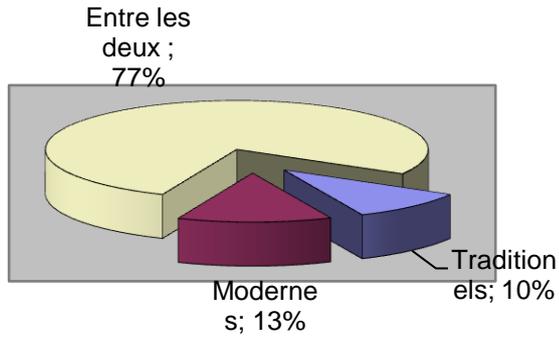


Notables de la région

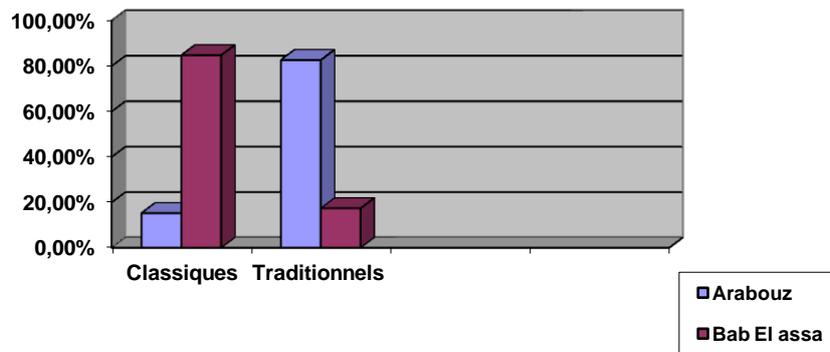
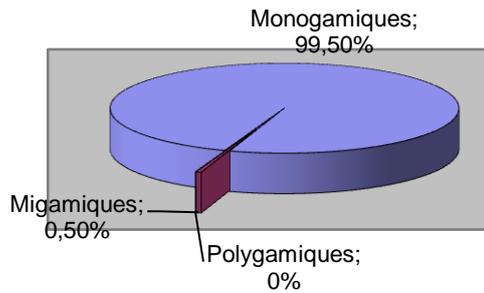
Existences des différentes notions (Fréquences des réponses au " Pourquoi") du pouvoir chez les Mssirda



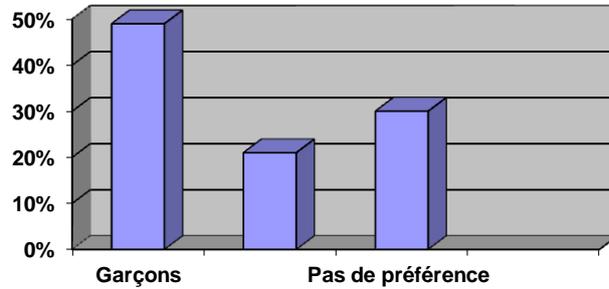
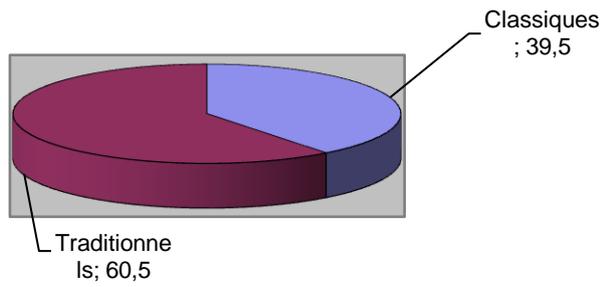
Les plats des Mssirda



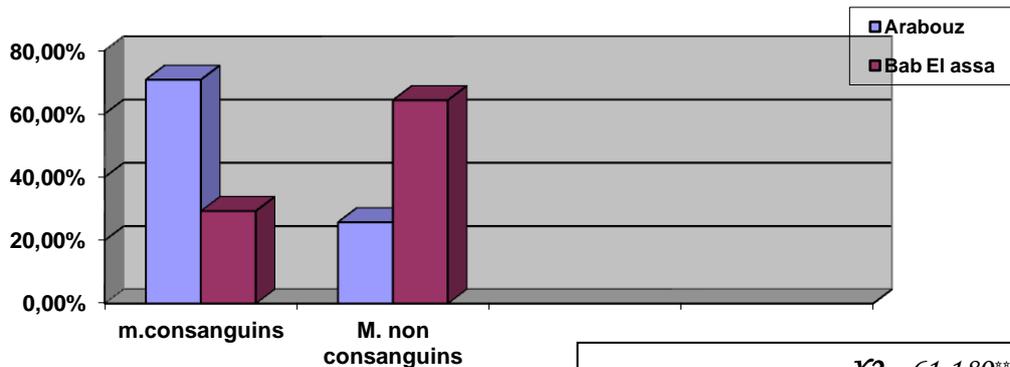
Les tenues vestimentaires des les Msirda



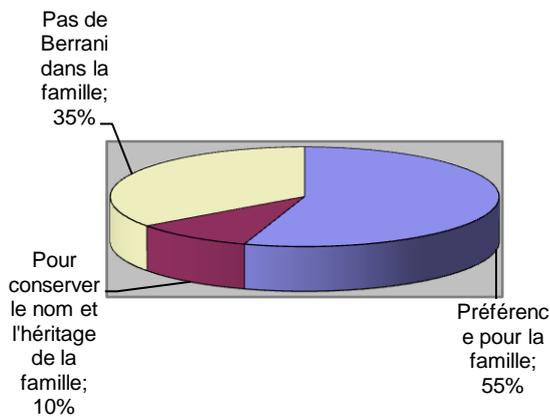
Nature des mariages
Les mariages chez les Msirda



Les Msirda préfèrent les mariages traditionnels
Préférence pour la descendance

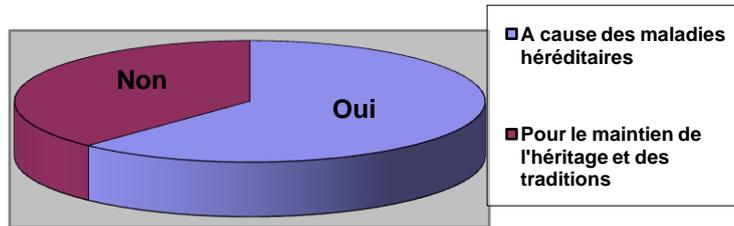
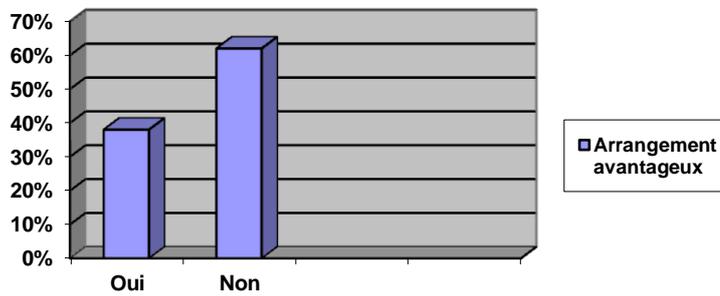


$\chi^2 = 61.180^{***}$
 $ddl = 1, p = 0.000, ***: p \leq 0.001$



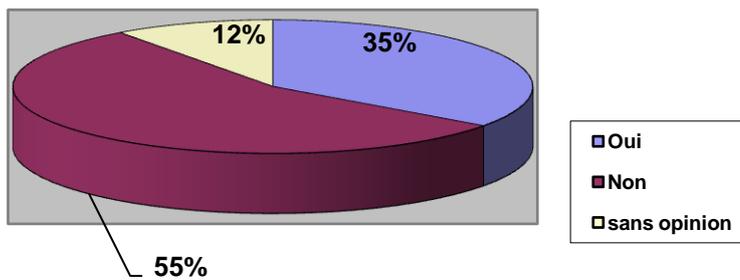
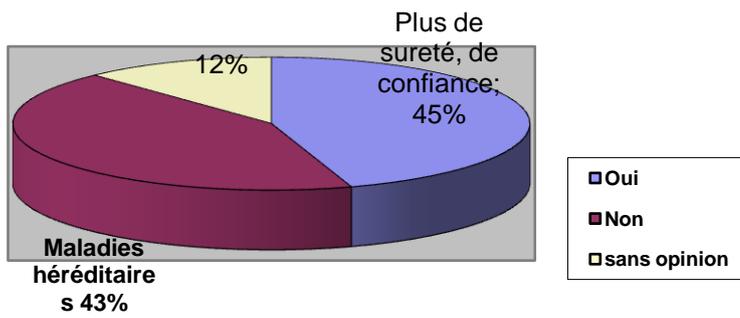
Fréquence des mariages Consanguins chez les Msirda
préférence pour les mariages consanguins

Raisons de



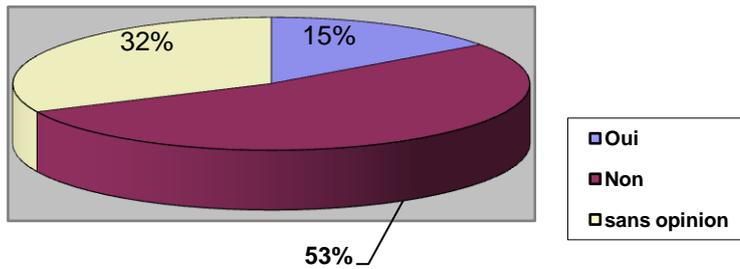
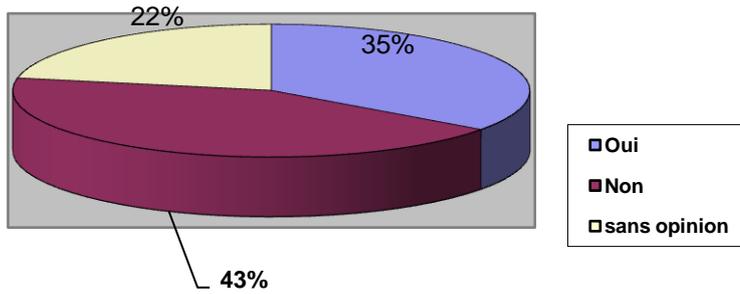
*Le mariage avec un apparenté ne constitue
Raisons aux réponses données
avantageux pour les Mssirda
avec un apparenté)*

*pas un arrangement
(mariage*



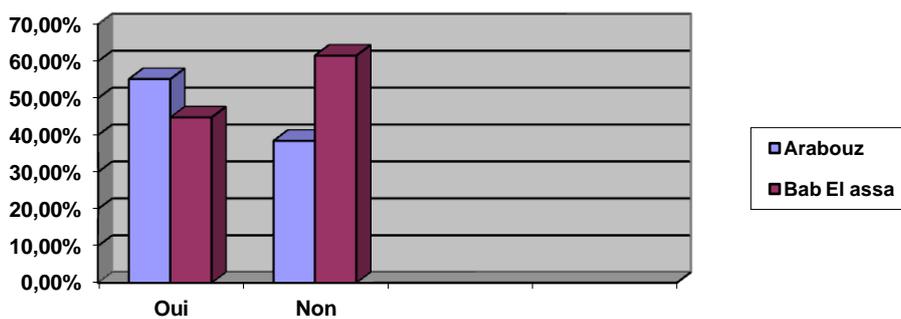
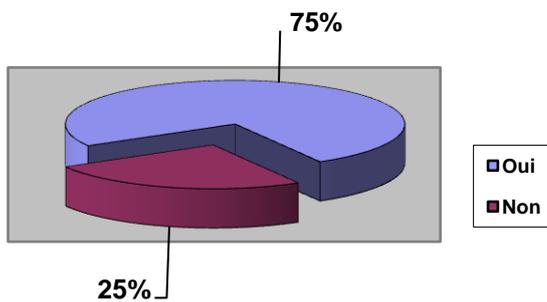
*Mariages entre cousins et entre non apparentés
 Msirda ne conseillent pas à leurs enfants
 (Préférences et raisons)
 d'épouser leurs cousins*

Les

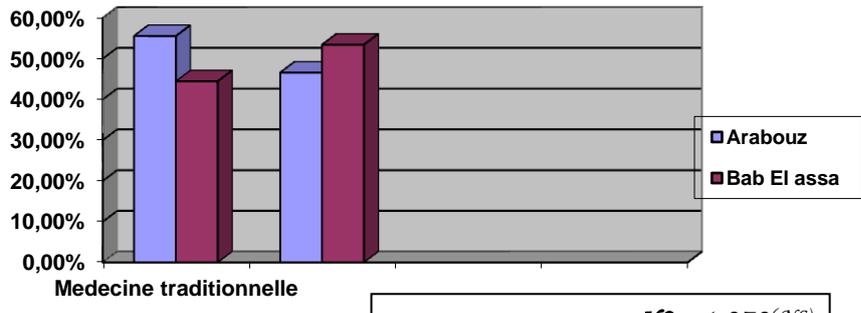


*La fréquence élevée des mariages consanguins
Fréquences des maladies héréditaires issues
augmente le risque des maladies héréditaires
consanguins (autours des individus)
chez les enfants d'après les Mssirda*

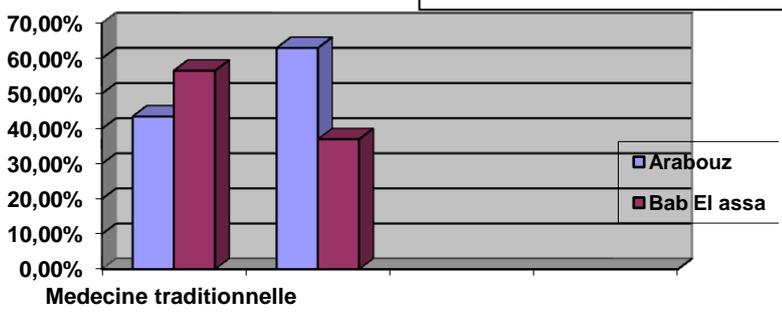
Des mariages



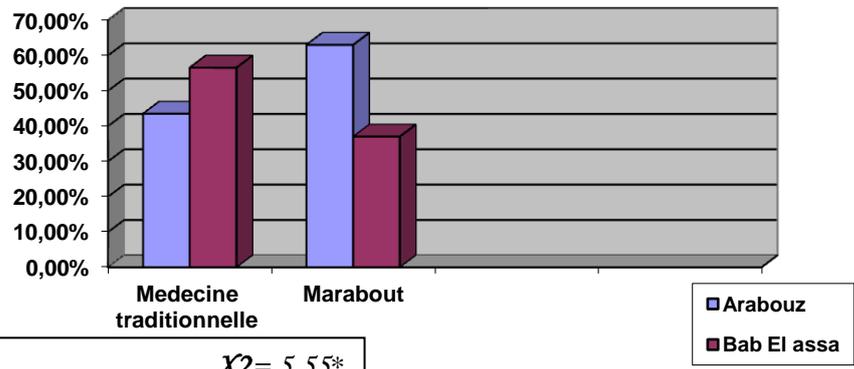
*La quasi-totalité des individus soumis au
Questionnaire rende visite et croient aux Marabouts*



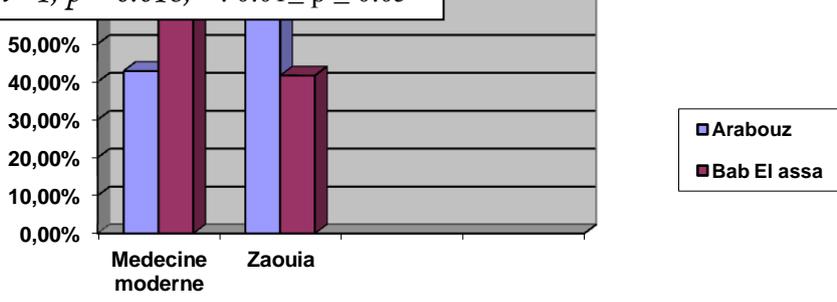
$\chi^2 = 1.272^{(NS)}$
 $ddl = 1, p = 0.259$



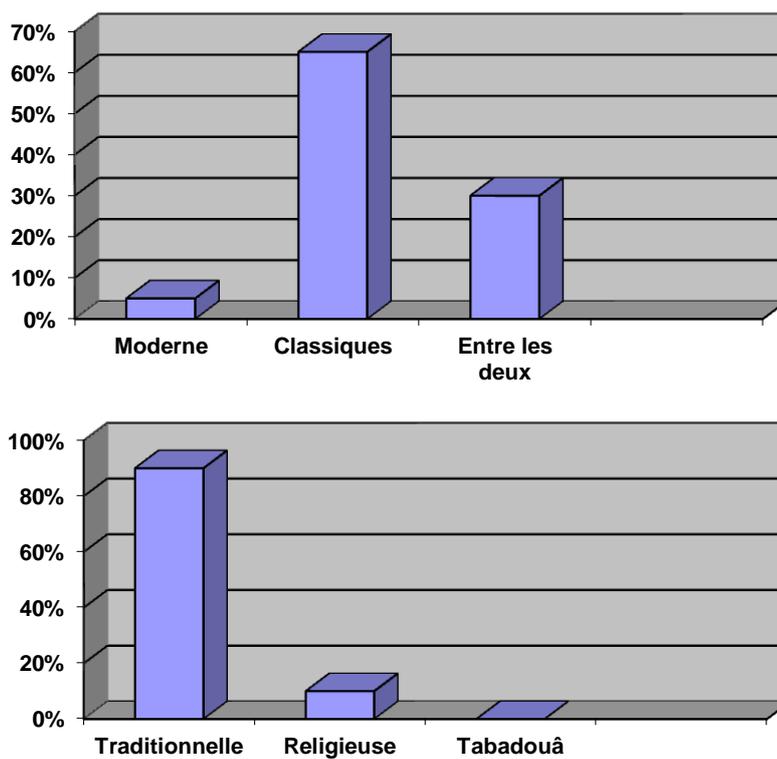
Préférence pour la médecine



$\chi^2 = 5.55^*$
 $ddl = 1, p = 0.018, *: 0.01 \leq p \leq 0.05$



Croyances des Mssirda vis-à-vis des différents types de guérison



Nature des outils utilisés dans la poterie

Population de Msirda

**Annexe 4 : Photos de la
région de Msirda prises
en 2007-2008**









**Photos prises de la
région de Msirda en
Juillet 2012**













الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة أبي بكر بلقايد - تلمسان
كلية العلوم الإنسانية والعلوم الاجتماعية
قسم التاريخ وعلم الآثار
شعبة الثقافة الشعبية
تخصّص: الأنثروبولوجيا البيولوجية

رسالة لنيل شهادة الدكتوراه

دراسة بيو-أنثروبولوجية لزواج الأقارب وعلاقاتهم
بمنطقة مسيردة في أقصى الغرب الجزائري
مقاربة مقارنة مع مجموعات سكنية متوسطة

إشراف:
أ.د. عمارية عوارم تري
أ.د. عكاشة شايف

إعداد الطالبة:
نجلاء مرتاض

لجنة المناقشة:

أ.د. محمد سعيدي: أستاذ التعليم العالي جامعة تلمسان: رئيساً.
د. عمارية عوارم تري: أستاذ التعليم العالي جامعة تلمسان: مشرفة.
أ.د. عكاشة شايف: أستاذ التعليم العالي جامعة تلمسان: مشرفاً مساعداً.
أ.د. عبد الله موساوي: أستاذ التعليم العالي جامعة بشار: عضواً.
أ.د. الجيلالي حاج سماحة: أستاذ التعليم العالي جامعة مستغانم: عضواً.
أ.د. حمزة الزاوي: أستاذ محاضر جامعة وهران: عضواً.

السنة الجامعية: 1433 هـ / 2012م

مَقْدَمَةٌ

تُحظى بلادنا الجزائر بمجمّعاتٍ سكانيةٍ وقبائلٍ كثيرةٍ تصبُّ في قالبها الدراسة الأنثروبولوجية البحتة على الرّغم من التغيرات والتحوّلات الديمغرافية الكثيرة التي ميّزت القرن الأخير. فنجد هنا أو هناك في بلادنا الغزاة بعض المناطق التي ما فتئت وما تزال تشهد هذا النوع من الدراسة (الدراسة الأنثروبولوجية)، بحكم تنانئها عن العالم المعاصر في وقتٍ جدّ قريب. وخير دليل على ما قلنا؛ هو الدراسات الأنثروبولوجية البيولوجية لقبائل الغرب الجزائري التي أنجزت حديثاً، نذكر منها: قبيلة ولهاصة، صبرة، سيدي الجيلالي، هنين، بني سنوس... وغيرها.

واستطاعت قبيلة مسيردة أن تتال حظّها الوافر من هذه الدراسات الهامة، كيف لا وهي تحتل تلك المكانة الاستراتيجية الهامة في أقصى غرب بلادنا وتزخر بذاك الرّصيد الضخم سواءً من الجانب الأنثروبولوجي أو البيولوجي. فقد تمّ في دراسة سابقة، استخراج أهمّ الخصائص الأنثروبولوجية الوراثية المميّزة لسكان هذه المنطقة من خلال تبيان أشكال فصائل الدم (أ، ب، ج، ريزوس، م، ن، س، س، ودوفي) والبصمات⁵⁰.

ها هنا اليوم وقد أدرنا الجانب الوراثي الخاصّ بالمسيرديين؛ نُخضعهم اليوم لاختبار من نوع آخر، يصبُّ دائماً في بوتقة الأنثروبولوجيا البيولوجية، لكنّه يتغلغل في أعماق المجتمع المسيردي ليدرس ظاهرة زواج الأقارب المتفشية هناك.

لماذا ندرس ظاهرة زواج الأقارب بمسيردة؟

عندما يدرس الأنثروبولوجي قبيلة ما، يهتم ولأوّل وهلة بمدى التناسب الوراثي الموجود بين أهلها حتّى يدرس نسبة تواجد الزواج الداخليّ بها.

وهذا يُعدُّ عملاً مُضنياً بالنسبة له، لأنّ معظم المجموعات السكانية اليوم مفتوحة على مصراعها وتسمح بالاختلاط مهما كان نوعه. لهذا نستطيع القول بأنّ الزواج يُعتبر من أهمّ الدلائل التي تُبين عن مدى اختلاط أو تناسب المجموعة السكانية المدروسة (Bley et Boetsch., 1999).

يُضيف هذان الكاتبان أنّ مفهوم الزواج الداخليّ البيولوجي هو قديم لدرجة أنّ (لويس هنري)⁵¹ عام 1968، قد أدخل هذا المفهوم في تقديمه لتعريف دائرة المجموعة السكانية فقال:

- هذه الدائرة تتشكّل عند تاريخٍ مُعيّن ولا أحدٌ يُمكنه الوُلوج بعد هذا التاريخ؛

- مادامت الدائرة متواجدة، فإنّ الأعضاء المتواجدين فيها لا يتزوّجون إلا فيما بينهم.

⁵⁰ - ينظر: مرتاض نجلاء (2008). الخصوصيات الأنثروبولوجية الوراثية للمجموعة السكانية "مسيردة" عن طريق دراسة أشكال الفصائل الدموية والبصمات. *مقاربة مقارنة مع مجموعات سكانية متوسطة*. رسالة لنيل شهادة الماجستير في الأنثروبولوجيا البيولوجية.

⁵¹ - لويس هنري ديمغرافي ومؤرّخ فرنسيّ، ولد عام 1911 وتوفي عام 1991. يُعتبر مؤسس الديمغرافيا التاريخية.

اجتماعياً، يُعتبر الزواج مؤشراً جيداً لدراسة تطوّر العادات الزوجية. بيولوجياً، تظلّ هذه العلاقة أساس توزيع الجينات بين الأفراد على مدى أجيالٍ من الزمن. ولمتابعة المصير الجينيّ عن كثب، لمجموعة سكانية ما ، تُعدّ دراسة أنواع الزيجات تلك الأداة المهمة في سبيل الوصول إلى الغاية (Talbi et al., 2008).

يميل الأفراد الحاملون لخصائص مُتشابهة إلى الاقتران فيما بينهم. فقد أثبتت الدراسات أنّ الروابط الإيجابية المحتملة بين زوجيّ المستقبل لها علاقة بالدين والعرق والوضع الاجتماعي والاقتصادي، وبالعلم وبالتعليم وبالمظهر الخارجي وبالفائدة المهنية... إلخ (Berezkei et al., 2010 in Latifi et al., 2002)، فذلك يضمن استقرار الحياة الزوجية.

وظاهرة زواج الأقارب شائعة بحدّة في العالم العربيّ، وكثرة هذه الروابط ينجم عنها ولادة قبائل وجماعات وعائلات تحتكّر هذه الظاهرة على غرار دول العالم العربيّ، حيثُ يشكّل زواج الأقارب في الجزائر وفي دولٍ عربيّةٍ أخرى ظاهرة اجتماعيةً مُقلّقة، وتعتبر هذه الظاهرة عادة متوارثة عند العرب والمسلمين، مبدؤها: الاحتفاظ بالثروة والاستئناس العائليين، وفي حالاتٍ على حساب صحّة الأبناء المُعرّضين في كلّ وقت لخطر الأمراض الجينية المتوارثة من أبوين يتمتعان بصلة القرابة بينهما.

ومن هنا، فإنّ الدراسات الخاصة بزواج الأقارب، الذي هو بمثابة شكلٍ خاصّ من أشكال الزواج الداخليّ، تتلخّص ضمن محورين سواءً أكانت تعالج الأسباب أو العواقب:

- فمن جهة، النهجُ المركّز على العوامل البيولوجية والوراثية المُهمّة بشكلٍ خاصّ

بالعواقب الناجمة عن زواج الأقارب التي ينجّر عنها عدد كبير من الأمراض الوراثية والمتعلّقة خاصةً بنقص النّمّ عند الأطفال (Freia-Maia et Elisboa, 1984)

- ومن جهةٍ أخرى، هناك النهجُ المُهمّ بالأسباب المشجّعة على اختيار هذا النوع من الزواج. يفضّل هذا النهجُ العوامل الثقافيّة والاجتماعية والاقتصادية (Khlal, 1988).

تتمحورُ دراستنا هذه بشكلٍ كبير حول المنظور الثاني الذي يركّز على العوامل الاجتماعية والثقافية التي تُحفّز على ممارسة زواج الأقارب مع نظرةٍ شاملة وموجزة حول العواقب البيولوجية لهذه الظاهرة في قبيلة مسيردة.

هذا البحثُ البيو-أنثروبولوجيٌّ يندرج ضمن استمرارية مشروع بحثٍ ترأسه الأستاذة عوار متري وفرقتها الذي بدأ تنفيذه منذ عام 2005 والموسوم: "الدراسة الأنثروبولوجية البيولوجية

للمجموعات السكنية بالغرب الجزائري" ، و قبيلة مسيردة بحكم انتمائها للمنطقة الغربية فقد استطاعت أن تُبينَ عن ما تزخرُ به من رصيدٍ بيولوجيٍّ وتراثٍ أنثروبولوجيٍّ ضخمين .
إنّ مسألة زواج الأقارب مشكلة عويصة تستحقّ الدراسة والتّقيب نظراً لشحّ الدّراسات المهتمّة بهذا المجال إلى وقتنا الحالي بالجزائر، هذا البلد العربيّ الإسلاميّ الذي لا يستغني مجتمعه إلى غاية اليوم عن ممارسة هذا النوع من الزواج .

لهذا، ونظراً للأسباب المقدّمة أعلاه، حاولنا في المرحلة الأولى من البحث استكشاف نسبة زواج الأقارب بمنطقة مسيردة؛ وتبيان مدى تناقل الأجيال لهذه الظاهرة من عدما (جيل الأجداد والآباء والأبناء). في مرحلة ثانية، عمدنا إلى رصد أهمّ العوامل الاجتماعية والثقافية المحفّزة لهذا الزواج داخل هذه القبيلة .

وحاولنا التحقّق أيضاً من تأثير زواج الأقارب على صحّة النّسل من المنظور البيولوجي، أمّا أنثروبولوجياً، فقد حاولنا تبيان موقف المسيرديين من زواج الأقارب وذلك من خلال الاستبيان المقدم .

ذلك، وتشتمل الدراسة على ما يلي :

- الفصل الأوّل: الإطار المنهجي للدراسة: يتضمّن هذا الفصل تقديماً واستعراضاً لأهمّ

الدّراسات السابقة مع طرح الإشكالية ووضع الفرضيات الأولى للبحث، أسباب اختيار

الموضوع وأهمّيته وأهداف الدّراسة المرجوّة وأخيراً أهمّ العراقيل والقيود التي فُرضت

على البحث .

- الفصل الثاني: يتضمّن الدّراسة النّظرية للموضوع "الدراسة البيو-أنثروبولوجية لزواج

الأقارب بمنطقة مسيردة" والمقدّمة في قسمين :

- القسم الأوّل: يحوي نظرة تاريخية واجتماعية وثقافية وديمغرافية وأنثروبولوجية للمنطقة

المدرسة؛

- القسم الثاني: يقدّم نظرة شمولية عن زواج الأقارب من تاريخ ومفاهيم عامّة ونسبٍ

وعوامل محفّزة ونتائج مترتبة عن ذلك .

الفصل الثالث: ويتضمّن الدراسة التّطبيقية: المجموعة السكنية وطرق البحث؛ حيثُ يقدّم هذا

الفصل أهمّ مراحل البحث المنجزة، وأهمّ مصدر للبحث؛ ألا وهو الاستبيان المحضّر مسبقاً مع

الطرائق المستعملة في استنباط المعلومات من هذا الأخير ومن ثمّ تقديمها في شكل إحصائي وتحليلي.

الفصل الرابع: النتائج والمناقشة: وهو يقدّم نتائج البحث الهامّة مع المناقشات المعتمدة على المراجع الخاصة بالدراسة.

- الخاتمة ووجهات النظر.

- الملحقات.

الفصل الأول: الإطار المنهجيّ للدراسة

1- تقديم

يرى رادكليف براون⁵² في (Descloîtres R et Debzi., ?) أنه لفهم جانب من الجوانب الخاصة بالحياة الاجتماعية لمجموعة سكانية إفريقية (الجانب الاقتصادي والسياسي والديني)، يجب التوجه إلى أعماق التنظيم الأسري والزوجي والإمام بخباياه. لذا، قام الأنثروبولوجيون بتحديد أهم أنماط القرابة والقوانين المرافقة، سواءً أكانت تفضيلية أم توجيهية ومقررة. كل هذه القوانين تم استكشافها خصيصاً وعلى أوسع نطاق في المناطق الريفية (Bouzaza., 2008).

يتركز اهتمامنا في هذه الدراسة على القاعدة التفضيلية، لا على القاعدة الإلزامية؛ لأن هذه الأخيرة لم تلقَ قبولاً بالغاً من لدن الأنثروبولوجيين، وذلك قد يرجع إلى قلة الحالات الملاحظة والمدروسة (Bourdieu, 1980). هذا النمط من الارتباط هو ممارسة شائعة من بين الممارسات الاجتماعية الخاصة بالقرابة مثلما بيّنه (Bourdieu, 1980).

إن ممارسة الزيجات في الإطار العائلي متعارفٌ عليه عند العرب بحكم تقسيمهم الاجتماعي الخاص بهم، فهم منظّمون ضمن قبائل تعتمد على أساس الأصل المشترك والجد الأكبر، وعند حدوث الارتباط يبقى الحل الوحيد هو الزواج الداخلي. هذا الهيكل الاجتماعي قديم ومُترسّخ قديم القبائل العربية التي سكنت الصحراء العربية آنفاً، وتُشكل حالياً أمماً متعدّدة.

ويُعتبر زواج الأقارب حالة خاصة للعلاقات القرابية بين أيّ زوجين، وتعتمد نسبته على حجم المجموعة السكنية المدروسة، وعلى درجة عزّلتها وعلى بعض العوامل الاجتماعية والاقتصادية والثقافية التي تُسهّم في كثرة هذا النوع من الزيجات أو نُدرته.

ومعنى الزواج القُرْبِيّ هو اشتراك الزوجين في أصل واحد أو أكثر، ويُعدّ الارتباط مع ابنة العم أكثر حالات الزواج القُرْبِيّ شهرةً.

كان لهذا النوع من الزواج -الذي وُصِفَ بالزواج التفضيليّ (Lévi-Strauss., 1968)- فوائد ثلاث للجماعات الأبوية تتلخّص فيما يلي:

- منع فقدان أيّ فتاة من العائلة (لكلّ واحدة منهنّ دور: خياطة، مُطرزة، وهلمّ جرّاً..)، حتّى تستمرّ في خدمة الأب.

- عدم التّسبب في تشتيت الأرض وضياعها من مالكةا (النساء في المجتمع الريفي يملكن حقّ الإرث) وهذا هو الأهم.

- منع اختلاط الدّم (التي ترى فيه هؤلاء القبائل إخلالاً بشرف النسب الخاصّ بالأسلاف والأجداد).

⁵² - أنثروبولوجي وإثنوغرافي بريطاني، شارك في تأسيس التقاليد البريطانية للأنثروبولوجيا الاجتماعية تعارضاً مع الإثنولوجيا التطورية القديمة.

بيد أنه في عصرنا الزاهن، ومع زحف التمدن وصراعه اللامتناهي مع التقاليد والأعراف، أصبح الزواج القرابي يتلاشى شيئاً فشيئاً بينهم، ولكنه لم يصل بعد إلى معدلاتٍ مثالية، ولم يُقيد بأيّة قوانين أو أحكام. تُحاول في هذه الدراسة أن تُقيم مدى عُمر هذا الزواج القرابي بمسيرة، وهل للتمدن أثر على استمرارية أو تراجع ظاهرة زواج الأقارب بالمنطقة؟ أو لا يزال الأهل متمسكين بعاداتهم وتقاليدهم المُتجذرة فيهم منذ العصور الغابرة، حالهم في ذلك كحال جميع الأمم العربية والمسلمة؟. وهذا ما يطرح تساؤلاً هو: ما هي العوامل المساعدة وما النتائج المترتبة على ذلك؟

2- الدراسات السابقة:

إنّ الزواج الأندوگامي أو كما يُسميه الأنثروبولوجيون: الزواج التفضيلي، يتم في دائرة القرابة نفسها (Lévi-Strauss, 1967 in Bouzaza., 2008). يحدث هذا الارتباط غالباً مع ابنة العم التي تتحدر مباشرة من النسب الأبوي نفسه. ويعكس الزواج الإكسوگامي أو الخارجي الذي يتقرّر خارج خطّ القرابة، يُعتبر الزواج الداخلي تحالفاً يحافظ على الأنساب: فقد قامت الكثير من الدراسات بحصر هذا الموضوع سواءً من الجانب الأنثروبولوجي أو الاجتماعي أو الطبّي أو الديمغرافي ونذكر منها: (Benallègue et Kedji, 1984; Bittles, 1992; Freia-Maia et Elisboa, 1984; Kateb., 2001; Belhadj., 2003 ; De Braekeleer.,2005 ; Bedrouni., 2005 ; Chalbi ., 2009 ; Khlal., 1986, 1988, 1989); Hoben *et al*, 2010 ; Kouaouci, 1988, 1992,1994 ; Ajbilou., 2000... Benhamadi, 1994,... etc.)

وقد عمّدت هذه البحوث إلى رسم أهمّ الأبعاد المتوخّاة في مجال الزيجات القرابية، لكن لسوء الحظّ لم تكن النتائج المُستنبطّة جدّ متقاربة، وذلك لأنّ هذا يرجع إلى استحالة المقارنة بين المعطيات، وإلى الصعوبات المواجهة في الحصول على معلومات دقيقة خاصةً بأجيال الآباء والأبناء في الآن ذاته.

كلّ هذه البحوث التي أُجريت سواءً أكان ذلك على الصعيد الوطني أم المغربي، أو على مستوى حوض البحر المتوسط أو على مُستوى العالم؛ هي التي شكّلت لدينا مراجع هامة، وقاعدة أساسية لتحريك البحث ألا وهو «الدراسة البيو-أنثروبولوجية لزواج الأقارب بمنطقة مسيردة»، غير أنّ حجم المعطيات السكانية الواردة لا تتناسب وحجم معطياتنا ممّا قد يؤثر على تأكيد بعض النتائج، لكن ليس من الأمر بدّ لأنّها تبقى المآل الوحيد والطريقة المثلى لتحقيق هذه الدراسة الرائدة من نوعها في منطقة مسيردة.

من بين المراجع المُعتمدة في سير البحث نذكر:

- دراسة : بدروني محمد، 2005 : La nuptialité algérienne: variation dans le

temps et l'espace.

يؤكد الكاتب في دراسته هذه أنه بالرغم من التحوّلات العظمى التي شهدتها الجزائر، تبقى ظاهرة الزواج تحتفظ بطابعها، وبتلك القيم الراسخة عند الجزائريين. بالمقابل عرف نموذج الزواج الجزائري قفزة وثورة كبيرتين:

- فبعض النّظر عن نسبة العزوبية الأكيدة، فإنّ جُلّ المميّزات الأخرى كسّن الزواج الأوّلي واختيار الشريك، وطبيعة العلاقة الزوجية ومدى استقرارها وإعادة الزواج، قد شهدت تحوّلات هائلة.

- هذه التحوّلات لم يكن لها الأثر ذاته في كلّ التراب الوطني، فالاختلافات تظلّ قائمة بين المناطق والولايات وحتى بين أمكنة الإقامات ذاتها.

في خضمّ هذه الدراسة المعتمدة على التّحقيقين الوطنيّين حول الخصوبة وحول صحّة العائلة: -Algérie, 1989 : Enquête algérienne sur la fécondité 1986 et EASF-(ENAF (بدروني) عن ماهية الزواج الداخلي: فهو بمثابة عُرْفٍ وتقليد راسخ تُقيدهُ اعتبارات تاريخية وتقليدية واقتصادية. من جانب آخر يكون هذا الزواج بمثابة وقاية وتدبير للخفض من اختلال العلاقات القرابية والحفاظ على الأملاك والورث. كما ترنو الدراسة إلى القول بأنّ الزواج في الجزائر أصبح خارجياً منذ الاستقلال شيئاً فشيئاً.

في عام 2002 م، تُلُتُ الزيجات فقط (33.3%) سجّلت بين الأقارب... ستة عشر عاماً من قبل (1986 م) كانت نسبة هذا النوع من الزيجات (38.1%) بالجزائر.

وتكشف الدّراسة أيضاً عن هبوط معدّل للزواج الداخليّ بسبب التّغيير في العادات. لكن بالمقابل يُلاحظ أنّ هذا المعدّل يختلف من طبقة اجتماعية لأخرى وتفضيل الزواج الداخليّ يظلّ أكثر شيوعاً في الوسط الرّيفي. كما أنّ ارتفاع مستوى التّعليم من جهته له تأثير سلبيّ على ظاهرة زواج الأقارب.

- دراسة مريم خلّاط، 1986: Les mariages consanguins à Beyrouth:

structures et conséquences biologiques.

تحدّد هذه الدّراسة العلاقات الاجتماعية الخاصة بزواج الأقارب في بيروت، حيث تُبيّن الكاتبة أنّ وتيرة زيجات الأقارب ترتفع كلّما هبط مستوى التّعليم و تدنّت الحالة المهنيّة للزوجين وكلّما انتقلنا من الديانة المسيحية إلى الديانة الإسلامية.

تصف الدّراسة أيضاً زواج الأقارب بمدينة بيروت من حيث التّكوين (النّسب و أنواع الارتباطات)، ومن حيث العلاقات الاجتماعية، ومن حيث السياق الأنثروبولوجي وأخيراً من خلال التّأثيرات البيولوجية على النّسل.

-دراسة باي بن حمّادي، 1994. Les ménages consanguins au Maroc:

Caractéristiques et déterminants.

تهدفُ هذه الدّراسة إلى تبيان المحدّدات الرّئيسيّة لزواج الأقارب في المغرب الأقصى وذلك بتقدير نسبة هذا الزواج على المستويين الإقليميّ والوطنيّ. يرتبط هذا التّقدير بعوامل اجتماعيّة واقتصاديّة مُشجّعة لهذا النوع من الزواج.

يحاولُ الكاتب في هذه الدّراسة أيضاً استخلاص استنتاجات حول الآثار الكبرى المترتبة عن زواج الأقارب استناداً إلى دراساتٍ سابقة.

3- الإشكاليّة

لقد أثارت ظاهرة الزواج منذ الأزل اهتمام الأنثروبولوجيين، فساهموا في شرح القواعد والتقاليد الممارسة من طرف مجموعة سكنيّة تتمتع بتجانس تامّ، مع تفضيلٍ لوصف العلاقات الاجتماعيّة واستراتيجيّات التّبادل اللّازمة لتوازن هذه المجتمعات.

إضافةً إلى أنّ الزواج ارتبط مفهومه تاريخياً بالملكيات والخصائص الاجتماعيّة والثّقافيّة والاقتصاديّة والدينيّة في الحياة اليوميّة للأفراد. انطلاقاً من هذا المنظور، تُساهم دراسة اختيار الشريك في التّمييز بين أنماط المجتمعات. (Ben M'rad et Chalbi., 2004).

بيّنت جُملةً من الدّراسات أنّ اختيار الزوج غالباً ما يرتبط بدوافع ذات طابع ثقافيّ ودينيّ واقتصاديّ وسياسيّ وهلمّ جراً... (Reynolds, 1988 in Ben M'rad et Chalbi., 2004) ...

(Belhadj, 2003) يُضيف أنّ اختيار الزوج يُعتبر من أصعب القرارات التي يُمكن أن يتّخذها الفرد في حياته لأنّها تتمّ عن دوافع واستراتيجيّاتٍ بحثة تضع المصالح الفرديّة والجماعيّة على المحكّ.

حسب (Latifi et al., 2010)، فإنّ أسلوب اختيار الشريك يعكس الهدف المراد لأيّ مجتمع كان ويتلخّص في وجهتين:

- تعزيز التّفاعل الاجتماعي بين المجموعات فيما بينها عن طريق اختيار الزوج من خارج

المجموعة الاجتماعيّة الواحدة (قرية، عائلة، عشيرة، قبيلة)، وهذا ما يُسمّى بقاعدة الزواج

الخارجي.

- تعزيز التماسك الاجتماعي داخل المجموعة الواحدة عن طريق اختيار الزوج داخل نفس

المجموعة، وهذا يُدعى بقاعدة الزواج الداخليّ.

هذا الهدف الأخير مطلوبٌ بشدّة في بلادنا الجزائر، فما يميّز الزيجات الجزائرية اليوم هو اقترانها بالقرابة التي لا تخلو من التأثير على حدّة الأمراض ومعدّل الخصوبة عند الأفراد.

ونتيجة لكل ما سبق، فإنّ هذه الدّراسة تقترح البحث عن أساليب اختيار الزوج في بلادنا تحديداً بالغرب الجزائريّ في منطقة مسيردة.

فلنطرح أهمّ الأسئلة التي حثّت على وضع أوامر هذا البحث:

- ما هي نسبة زواج الأقارب عند قبيلة مسيردة؟
- ما هي المكانة التي تتبوّأها القبيلة بين المجموعات السكّنية المُمارِسة لزواج الأقارب سواءً أكانت جزائريّة أم مغربيّة (من المغرب الكبير) أو عربيّة مسلمة...؟
- ما هي العوامل المحدّدة لنسبة زواج الأقارب في المنطقة؟
- ما مدى التّغير في التّفاعل بين الأجيال وزواج الأقارب؟
- ما هو تأثير زواج الأقارب على معدّلات الأمراض ووفيات الأطفال وعلى نسبة الإجهاض عند النّسل؟

لذا، فمن خلال طرح إشكالية البحث، سنسعى جاهدين إلى إيجاد العناصر المكّملة للأجوبة المرجّوة بدراستنا لقبيلة مسيردة الجزائرية.

4 - فرضيات البحث

وضع الفرضيات المُسبقة لأية دراسة، يعمل على ترقية أيّ بحثٍ علميٍّ لأنّ الفرضية تُسهم في تحديد الأهداف المرجّوة من الدّراسة وتوجّه العمل في إطارٍ منطقيٍّ.

في هذا الإطار، نقترح الفرضيات الآتية:

- معدّل زواج الأقارب بمسيردة يقترن بعوامل اجتماعيّة واقتصاديّة وثقافيّة.
- ممارسة هذا النوع من الرّواج متجدّرة في المنطقة ومتوارثة عبر الأجيال.
- زواج الأقارب له تأثيرات وعواقب على صحّة النّسل في القبيلة.
- يُحبذُ أهل مسيردة زواج الأقارب على الرّغم من التّحوّلات والتّغييرات الاجتماعيّة والثّقافية وسياسيّة واقتصاديّة التي عرفتها المنطقة.

5- أسباب اختيار الموضوع وأهميته

التذكير بنتائج التحليل الأنثروبولوجي البيولوجي لقبيلة مسيردة⁵³

نتائج التحليل الأنثروبولوجي البيولوجي الذي أجري لسكان مسيردة في وقت سابق (2006_2008) تُبين أن تركيبتهم الجينية لم تتغير كثيراً واستمرت لوقتٍ طويلٍ كفايةً (النتائج المُحصَل عليها قورنت بنتائج (Ruffié et al., 1962)) حتى تحدثت اضطرابات على مستوى التوزيع الوراثي عندهم. هذه النتائج كانت بمثابة مؤشرٍ تاريخيٍّ حول دوام هذه البنية الأصلية التي تُحاول الدّراسة البيو-أنثروبولوجية تحقيقها. هذه الإشارة العلمية تُهدفُ إلى القول إن المعطيات البيولوجية قد ساهمت إلى حدٍّ ما في إزالة الغشاوة عن بعض حقائق التاريخ الاجتماعي لقبيلة مسيردة أو بالأحرى تأكيدها علمياً⁵⁴. بالمقابل، الحالتان الاجتماعية والأنثروبولوجية للسكان تسمح بتوقع بعض الآثار البيولوجية المترتبة عن ذلك وخير مثال نقده هو تمتع المسيرديين بتلك الخاصية النادرة المستخلصة من الدّراسة السابقة:

"على الرّغم من وضوح وحدتهم الجغرافية إلا أن المسيرديين لا يجتمعون بيولوجياً ولا عرقياً ضمن مجموعة واحدة".

من هذا المنطلق، كشفت النتائج الأولية للتحليل الأنثروبولوجي الفيزيائي عن عراقة وأصالة أهل مسيردة الذين صمدوا وصانوا هذا التراث الغني إلى وقت قريب في خضم الصراعات الكثيرة التي عاشتها هذه الرقعة الجزائرية كانت في زمن مضى شبه معزولة.

فهل مازال يحتفظ سكان مسيردة ببعض ممارساتهم وعاداتهم الضاربة في أعماق التاريخ كممارسة زواج الأقارب؟

وبما أن هذه الممارسة تستدعي اهتمام علماء الاجتماع والديمغرافيا والأنثروبولوجيا و... دراستنا هذه تُهدفُ إلى تحديد عوامل اختيار الطرف الآخر عند الزواج بمسيردة من أسباب ونتائج.... أسباب اختيار الموضوع كثيرة أهمها:

- نظراً لارتفاع نسب زيجات الأقارب المسجلة في البلدان العربية والإسلامية عامة⁵⁵، وفي

الجزائر خاصة⁵⁶، كان من المهم بل من الضروري دراسة هذا المفهوم في هذا الجزء الذي لا

ينجزُّ من الجزائر: مسيردة.

- مثلما أبنا عنه سابقاً، ينبغي البحث في خبايا هذه الظاهرة والتنقيب في مطباتها نظراً لندرة

الدّراسات التي تتناول هذه الموضوع حتى الآن بالجزائر، باعتباره بلداً عربياً مسلماً له كُله

الدوافع اللازمة لممارسة زواج الأقارب.

⁵³- ينظر: مرتاض نجلاء (2008). الخصوصيات الأنثروبولوجية الوراثية للمجموعة السكانية "مسيردة" عن طريق دراسة أشكال الفصائل الدموية والبصمات. *مقارنة مقارنة مع مجموعات سكانية متوسطة*. رسالة لنيل شهادة الماجستير في الأنثروبولوجيا البيولوجية. ⁵⁴- تحاليل أبعاد رينولد لأشكال فصائل الدم والأبعاد الإقليدية لأشكال البصمات توضح أن قبيلة مسيردة تتمتع بتقارب كبير مع

سكان شمال إفريقيا عامة ومع سكان المغرب شكل خاص (بعض القبائل).

⁵⁵- يُنظرُ الفصل الثاني: الدراسة البيبلوغرافية.

⁵⁶- نتائج FOREM 2007، يُنظرُ الدراسة البيبلوغرافية.

- استمرار ظاهرة زواج الأقارب بالجزائر بالرغم من زحف التمدن وارتفاع المستوى التعليمي
و...

- عواقب زواج الأقارب الوخيمة على النسل في بلادنا وفي جلّ البلاد العربيّة والإسلاميّة.

- شُحُّ الدّراسات البيو-أنثروبولوجيّة -على حدّ معرفتنا- أو تكاد تنعدم في منطقة مسيردة، ما

عدا بعض الدراسات: *ouar et al., 2005 ; Mortad., 2008a ; Mortad., 2008b ; Aouar et al.,*

(Ruffié et al., 1962) ; Mortad et al., 2012 ; 2009a .

- أيضا بحكم انتمائي للمنطقة، فقد اندفعتُ بكلّ فخرٍ لاكتشاف المزيد والمزيد عن عالم

المسيرديين الكبير الصّغير، لدراسة ظاهرة زواج الأقارب وتعميق معارفي البيولوجيّة والاجتماعيّة والوراثيّة
في هذا المجال.

- كلّ الأسباب المذكورة أعلاه تدفعنا بشدّة لريادة هذه الدراسة التي تعتبر الأولى من نوعها

في منطقة مسيردة.

6 - أهداف البحث

أهم الأهداف المرجوة من هذه الدراسة:

- تبيان مدى أهميّة زواج الأقارب عند المسيرديين والنسبة التي آل إليها زواج الأقارب.

- دراسة تطوّر نسبة زواج الأقارب جيلياً مع تبيان المقارنة بين الأجيال.

- مدى تأثره بالعوامل الاجتماعية والثقافية والأنثروبولوجية.

مدى تأثير زواج الأقارب على بعض المعطّات الصحية: نسبة موت الرّضّع، نسبة الإجهاض، الأمراض
الوراثية المكتسبة من زواج الأقارب.

- الكشف عن الجانب الأنثروبولوجي للفئة السكّانية المدروسة إزاء ممارسة زواج الأقارب

(السياق الأنثروبولوجي) والتغلغل في أعماق المجتمع المسيردي حتّى نفهم بجلاء مكانة هذه

الظاهرة عنده.

7 - القيود المفروضة على الدراسة

لقد تقيدت دراستنا هذه بجملة من الصعوبات أبرزها أنّ جمع البيانات لم يتمّ بصفة متناسقة بين أرجاء المنطقة.

إضافة إلى أنّ حجم العيّنة المدروسة لا يتناسبُ و حجم العينات المرجعيّة، فبعضها لا يحوي سوى عشرات الأزواج أمّا البعض الآخر فيحوي الآلاف منها.

لكن بالرغم من ذلك فالدراسة تُعدُّ الأولى من نوعها في هذه المنطقة بحكم الكشف عن أواصر ظاهرة زواج الأقارب عند المسيرديين مع ذكر العوامل المساعدة والمحدّات والآثار و...

Etude Bio-anthropologique des mariages consanguins et liens de parenté dans la population du littoral (Msirda) de l'extrême Ouest algérien. Etude comparative à l'échelle méditerranéenne

Résumé :

Le niveau de consanguinité dans la région atteint 30.85% de l'ensemble des couples étudiés . L'étude montre qu'il n'existe pas une relation significative entre les variables socioculturelles (niveau d'instruction, âge féminin au premier mariage (à l'exception des tranches d'âge (moins de 18ans) et (18 à 22ans)) et les mariages consanguins. L'étude dévoile un effet significatif de la consanguinité sur la morbidité (notamment le diabète et l'hyper tension artérielle), l'avortement et la mortalité.

Mots clés : Anthropobiologie, Population, Msirda, Consanguinité, Méditerranée, mariages endogames, variables socioculturelles, choix du conjoint, fitness, morbidité.

Bio-anthropological study of inbreeding and kinship in the coastal population (Msirda) in the extreme western of Algeria. Mediterranean Comparative Study

Summary: The level of inbreeding in the region reached 30.85% of all couples surveyed . The study shows that there is no significant relationship between sociocultural variables (education, age of female at first marriage (with the exception of age (under 18years) and (18 to 22 years)) and intermarriage. The study reveals a significant effect of inbreeding on morbidity (including diabetes and high blood pressure), abortion and mortality.

Keyword: Anthropobiology , Population, Msirda, Consanguinity, Mediterranean, endogamous marriages, sociocultural variables, choice of spouse, fitness, morbidity.

دراسة بيو-أنثروبولوجية لزواج الأقارب وعلاقتهم بمنطقة مسيردة في أقصى الغرب الجزائري - مقارنة مقارنة مع مجموعات سكانية متوسطة

الملخص : وصلت نسبة زواج الأقارب في المنطقة إلى 30.85% من جميع الزوجات التي شملها الاستطلاع (70.80% بمنطقة أربوز و 64.4% بمنطقة باب العسة). وتبين الدراسة عدم وجود علاقة ذات دلالة إحصائية بين المتغيرات الاجتماعية والثقافية (التعليم، وعمر الإناث عند الزواج الأول) (عدا الأعمار المتراوحة بين (أقل من 18 سنة) و(ما بين 18 إلى 22 سنة)) وزواج الأقارب. تكشف الدراسة عن الأثر السلبي لزواج الأقارب على معدلي الإجهاض عند النساء، ووفيات الأطفال. كما نسجل في هذا المجال أيضاً علاقة جليئة بين زواج الأقارب و حدوث بعض الأمراض المزمنة مثل مرض السكري والضغط الدموي. أما التحليل السوسيو-أنثروبولوجي فقد بين أن المسيردين يفضلون زواج الأقارب الأبوي.

الكلمات المفتاحية: الأنثروبولوجيا البيولوجية- مجموعة سكانية- مسيردة- زواج الأقارب- البحر المتوسط- الزواج الداخلي- المتغيرات الاجتماعية الثقافية- اختيار الزوج- معلمات لياقة- أمراض.

République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Université ABOU BAKR BELKAID – Tlemcen
Faculté des sciences humaines et sociales

Département d'Histoire et d'Archéologie

Filière de culture populaire

Option : Anthropologie Biologique

Thèse pour l'obtention du diplôme de Doctorat

Thème

*Etude Bio-Anthropologique des
mariages consanguins et liens de
parenté dans la population du littoral
(Msirda) dans l'extrême Ouest
Algérien
Etude comparative à l'échelle du bassin Méditerranéen*

Présentée par: Mortad Nedjlaà

Résumé

Introduction:

En Algérie, nombreuses sont les populations qui servent de modèle pour l'étude anthropologique nonobstant les bouleversements démographiques courants depuis ce siècle dernier.

De ce fait, plusieurs recherches anthropo-génétiques ont été faites sur des régions de notre pays dont l'isolement était suffisant jusqu'à un passé proche pour justifier de telles recherches ; c'est ce qui ressort des travaux récents⁵⁷ sur l'anthropo- biologie des populations de l'Ouest algérien ; Oulhaça, Sabra, Sidi Djilali, Honaine, Beni -snouss, ..etc.

Nous avons pensé que « Msirda » constituait, elle aussi, une de ces terres privilégiées pour l'anthropologie et qu'il serait intéressant d'en étudier ses habitants.

Notre population de Msirda ; préalablement caractérisée sur le plan biologique notamment génétique à travers l'analyse du polymorphisme génétique (les groupes sanguins ABO, Rhésus, MNSs et Duffy et les dermatoglyphes digitaux (Mortad., 2008a)) ; est soumise aujourd'hui à une analyse d'ordre bio-anthropologique des mariages consanguins.

Nous proposons donc, une approche bio-anthropologique qui s'inscrit dans le prolongement d'un projet mené par Mme Aouar⁵⁸ et son équipe depuis l'an 1996: "l'étude anthropo-biologique des populations de l'Ouest algérien" dont Msirda "notre population" fait partie.

Cette question d'unions consanguines mérite d'être étudiée dans la population de Msirda, vu la rareté des études qui traitent ce sujet jusqu'à présent en Algérie ; qui reste un pays arabo-musulman en général et berbéro-musulman en particulier et dont les motivations de cette pratique ne manquent pas.

Nous nous sommes efforcés d'explorer, dans une première phase, le niveau de consanguinité dans la tribu de Msirda, dans une seconde phase, de

⁵⁷ - Aouar *et al.*, 2004 ; Aouar *et al.*, 2005 ; Mortad., 2008a ; Mortad., 2008b ; Aouar *et al.*, 2009a ; Aouar *et al.*, 2009b ; Moussouni et Aouar., 2011 ; Mortad *et al.*, 2012.

⁵⁸ - Laboratoire de valorisation de l'action de l'homme pour la protection de l'environnement et application en santé publique (équipe environnement et santé), Faculté des Sciences, Université Abou Bakr Belkaïd de Tlemcen, Algérie.

montrer à quel degré ce niveau de consanguinité est transmissible d'une génération à l'autre (génération des grands parents –génération des parents- génération des couples étudiés) et quels sont les facteurs socio-culturels associés à cette pratique matrimoniale dans cette population.

Sous l'angle biologique, on a essayé de vérifier l'impact de la consanguinité sur la santé de la descendance. Anthropologiquement, l'attitude des Msirda vis-à-vis de la pratique des mariages consanguins a été dévoilée à travers le questionnaire préétabli.

L'étude comprend :

- Premier chapitre: Cadre méthodologique de l'étude : ce chapitre comprend : un préambule, revue des études antérieures, la problématique, hypothèses de l'étude, les raisons du choix du sujet et son importance, objectifs de l'étude et enfin les limites de l'étude.

- Deuxième chapitre : Synthèse bibliographique : nous ferons une revue de la littérature entourant notre sujet de recherche soit, l'étude bio-anthropologique des mariages consanguins dans la région de Msirda, présentée en deux parties :

- 1ère partie : Un aspect historique, socioculturel, démographique et anthropologique de la région étudiée ;

- 2^{ème} partie : Unions consanguines: historique, notions, fréquences, facteurs prédisposant, conséquences.

Dans ce chapitre, nous nous disposons des références de base concernant les différentes études sur le sujet et les concepts utilisés.

- Troisième chapitre : Population et méthodes : Ce chapitre vise à présenter la démarche méthodologique mise en place et poursuivie au cours de cette étude.

Afin d'aborder l'aspect technique de la recherche ; nous décrirons la source utilisée (le questionnaire préétabli) ainsi que les méthodes employées pour informatiser les données (méthode statistique) et analyser l'information.

- Quatrième chapitre : Résultats et discussion: vise à présenter les résultats essentiels de l'étude, avec les discussions appropriées basées sur les références en ce sujet.

- Conclusion générale et perspectives.

- Références bibliographiques.
- Annexes.

Définition de la zone étudiée

La contrée étudiée occupe l'extrémité Nord-Ouest de l'Algérie⁵⁹. Elle touche à la fois la mer méditerranée et le royaume du Maroc avec les limites suivantes : au Nord, la mer méditerranée, à l'Est, les douars Souahlia, au Sud, la commune de Souani, à l'Ouest, la frontière algéro-marocaine.

Cette région tire son originalité, non seulement de son relief ou de sa texture géologique, mais encore de la variété de ses paysages⁶⁰, de sa climatologie, enfin de la faiblesse de la pénétration européenne jusqu'en 1955.

Le milieu humain

La tribu de Msirda appartient au Mont des Trara. Cette entité régionale est marquée par le milieu humain d'origines berbères, très anciennes et très conservatrices. Les tribus vivant dans cet espace se regroupaient depuis le Moyen Âge dans une confédération appelée Trara, du même nom que ce massif (Berrayah., 2004).

La population de Msirda est considérée classiquement comme d'origine berbère. Les Msirda, d'après les généalogies, appartiendraient à la race des zénètes et descendraient d'Istilien, père des tribus maghraouiennes (Ibn Khaldoun., 2003). Quant aux Anabra originaires de Tlemcen et descendants d'Yaghmoracen (fondateur de la dynastie Abd-el-Ouadite) seraient venus se joindre aux Msirda pour échapper à la domination turque. Ces deux éléments constituent la majorité des éléments berbères de la région.

Concernant les éléments arabes, ils ont de commun leur prétention à une ascendance chérifienne : les Oulad Abd-el-Moumen par l'intermédiaire d'Idris

⁵⁹ - Msirda appartenait anciennement aux territoires ouest de la Maurétanie Césarienne qui ont très faiblement suscité l'intérêt des chercheurs. Cette partie de l'Algérie n'a connu que quelques études historiques, biologiques, anthropologiques..etc.

⁶⁰ - Voir les photos prises de la région dans l'annexe 4.

et les Oulad ben Yahia par l'intermédiaire de Mouley Abdelkader el Djilani (Audissio., 1927).

Le mariage chez la population de Msirda

Les familles de Msirda sont patrilinéaires, le père ou le mari commandent. En se mariant, la femme passe de la tutelle du père à celle du mari ou plutôt se trouve placée sous la tutelle de la famille de ce dernier.

Le mariage est parmi les évènements les plus importants que fêtent les « Msirdien » dans la région tout comme les autres sociétés arabes et musulmanes, puisque c'est un intérêt humain qui protège la société contre l'affaiblissement moral.

Matériel et méthode

La mesure des comportements endogames ou exogames nous permet d'identifier les milieux qui sont susceptibles ou non de renfermer des mariages consanguins (Gilbert., 1998).

Ce chapitre vise à présenter la démarche méthodologique mise en place et poursuivie au cours de cette étude.

Il s'agit dans ce travail de se concentrer sur l'objet préalablement retracé :

- Déterminer la fréquence des mariages consanguins dans la région de Msirda et de la comparer par rapport aux moyennes nationales et internationales.
- Etudier son évolution intergénérationnelle.
- Evaluer la situation de la consanguinité à Msirda en essayant d'une part ; d'explorer les effets des facteurs socio-culturels sur la consanguinité, et d'autre part ; de déterminer ses conséquences biologiques notamment le risque d'avortements et de mortalité et de dévoiler son impact sur certaines maladies fréquentes dans notre population. Le but majeur recherché : combler le manque encore enregistré sur ce sujet dans la région.
- Un échantillon⁶¹ de 285 familles a été collecté à partir d'un questionnaire⁶² préétabli par l'équipe bio-anthropologique et génétique moléculaire des populations humaines et santé de Mme Aouar. L'enquête procure d'informations bio-anthropologiques d'une part et socio-anthropologiques d'autre part.
- Les individus enquêtés de Msirda (agés entre 18 et 80 ans) sont interrogés sur les caractéristiques, socio-économiques et culturelles de leurs familles (parents et grands-parents maternels «GPM» et paternels «GPP»), de leur lieu de résidence, leur origine, leur choix matrimonial, et celui de leurs parents et grands parents, l'âge au moment du mariage et leurs niveau d'instruction.
- Toutes les informations rassemblées ont permis de classer les individus en deux catégories: 1- Catégorie des consanguins (cousins du premier degré ou cousins du deuxième degré).
- 2- Catégorie des non consanguins.

⁶¹ -Il est à noter que le recueil de l'échantillon ne s'est pas fait de façon uniforme.

⁶² - Voir Annexe 2 : Le questionnaire comprend deux grandes parties : l'une cherchant des données bio-anthropologiques, l'autre visant à collecter des informations socio-culturelles.

- Le test χ^2 est utilisé pour évaluer et analyser le degré de signification des résultats obtenus.

Résultats et discussion

Unions Consanguines: Fréquence et Déterminants

Fréquence des unions consanguines

Chez la population de Msirda, le pourcentage de consanguinité est de l'ordre de 30.85 % de l'ensemble des couples étudiés (285 couples).

Les unions contractées entre cousins du premier degré (unions avec *ibn laàm* » représentent 14.89 % des unions consanguines dans la population.

15.95 % est le taux enregistré pour les unions avec des cousins du 2^{ème} degré). 69.31% représentent les couples consanguins appartenant à la catégorie « autres liens » ou cousins lointains.

Nos résultats présentent donc un pourcentage de consanguinité assez élevé chez la population de Msirda.

Le taux (14.89%) d'unions consanguines du 1^{er} degré renferme surtout les unions contractées entre les cousins paternels « union entre les enfants de deux frères » ou « *Ibn aàm* ».

Niveau de consanguinité à Msirda comparativement à l'échelle nationale

(Ruffié *et al*, 1962) ont rapporté que les habitants de Msirda sont restés longtemps endogames et qu'il s'agit en fait de « clans familiaux ». Tel était donc, en 1956, l'état de la population de Msirda qui semble demeurer inchangée depuis des siècles.

Donc, les « Msirdien » ou les « Msirdis » pratiquaient l'endogamie et plus précisément la consanguinité depuis leur existence sur leur territoire, ce qui explique l'enracinement de cette pratique matrimoniale dans la région malgré la colonisation.

La fréquence élevée de la consanguinité dans la région de Msirda est élevée, mais comme dans la plupart des petites populations rurales de l'Algérie, les mariages endogames sont édictés par des considérations historiques, traditionnelles et économiques. Ces mariages entre proches, représentent d'une part, une précaution visant à diminuer les risques de ruptures et d'autre part, une stratégie dont le but est la conservation de l'héritage.

Donc, puisque Msirda est considérée comme un milieu rural de l'Algérie, nos résultats concordent avec ceux cités par (ENAF : 1989 et EASF : 2002) qui rapportent que les préférences pour les mariages endogènes sont plus fréquentes en milieu rural.

L'union consanguine à Msirda pourrait être une stratégie à intérêt économique. L'exemple de l'héritage (la terre) qui doit rester dans la famille.

(Louadi., 2008) avance que malgré la modernité, le mariage apparenté ou consanguin en Algérie demeure relativement important.

Comme le reste des contrées de l'Algérie, Les « Msirdi » s'attachent constamment à leurs traditions pour assurer la cohésion du groupe. Ce dernier est régi vivement par les liens d'apparentement voire de consanguinité.

Niveau de consanguinité par rapport aux pays maghrébins

Une des caractéristiques les plus importantes du système matrimonial maghrébin est la forte endogamie familiale. (Kateb., 2009) rapporte qu'une proportion relativement forte des unions se font dans la parentèle et les mariages entre cousins germains –plus du côté paternel que maternel- sont privilégiés.

Ce même auteur avance aussi que ce soit en Algérie, au Maroc ou en Tunisie un mariage sur trois se fait encore entre personnes ayant des liens de parenté et un sur cinq entre cousins germains.

Niveau de consanguinité comparativement au monde arabo-musulman

Le niveau de consanguinité élevé enregistré dans la population de Msirda (population arabo-berbère ou berbéro-musulman) ne diffère pas des

autres populations arabes ; de nombreuses études ont démontré que les mariages consanguins étaient profondément enracinés dans les populations arabes et musulmanes (Bittles., 2001), avec un taux de consanguinité supérieur à 50% (Gunaid *et al.*, 2004). Notre population présente un taux de consanguinité intermédiaire par rapport aux pays arabo-musulmans.

Ce taux reste inférieur à plusieurs taux enregistrés dans des populations hautement consanguines comme la Jordanie, l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Emirates arabes..etc et supérieur à d'autres pays.

Comparaison inter-génération du niveau de consanguinité dans la région de Msirda

Sur les 285 familles en examen dans cette étude, un taux de 30.85 % des mariages consanguins est enregistré chez la génération des couples étudiés contre 27.65% chez la génération des parents et 59.57% chez la génération des grands parents. La comparaison entre générations du niveau de consanguinité à Msirda ne montre pas de différence significative entre la génération des parents et celle des descendants (génération des couples étudiés).

Ces résultats s'accordent avec ceux qui ont été préalablement obtenus par Al-Awadi *et al.*, (1985)⁶³ au Koweït, Khoury et Massad, (1992)⁶⁴ en Jordanie, Bittles *et al.*, (1993)⁶⁵ en Inde, Hussain et Bittles, (1998)⁶⁶ au Pakistan, et Saadat *et al.*, (2004)⁶⁷ en Iran.

En effet, (Jurdi et Saxena., 2003) rapportent que les taux de consanguinité dans certains pays arabes ne sont pas diminués avec le temps, comme par exemple aux Emirats arabes unis et au Yémen.

Dans ce contexte de consanguinité inter-génération dans la population de Msirda, nous avons essayé de montrer que la comparaison de la consanguinité entre les générations a pu relever une information importante : il semble que le

⁶³ - in Aouar metri *et al.*, 2005.

⁶⁴ - in Aouar metri *et al.*, 2005.

⁶⁵ - in Aouar metri *et al.*, 2005.

⁶⁶ - in Aouar metri *et al.*, 2005.

⁶⁷ - in Aouar metri *et al.*, 2005.

choix du conjoint à Msirda pourrait être une tradition ancrée d'une génération à une autre.

Etude des variables déterminantes de la consanguinité: interaction avec les facteurs socioculturels

Les caractéristiques socioculturelles d'une population et les contraintes environnementales auxquelles elle est soumise se reflètent sur le comportement matrimonial de ses composantes et, à travers la reproduction qui découle du mariage, sur sa structure génétique (Gueresi *et al.*, 2003).

Niveau d'instruction et consanguinité

Chez notre population, nous remarquons que plus la consanguinité est élevée, plus on se rapproche de niveaux d'instruction élevés avec un recul léger de la consanguinité dans la catégorie (niveau supérieur).

Pour les couples non consanguins ; plus le niveau d'instruction s'élève, plus il n'y a pas de consanguinité avec un recul timide du taux de couples non consanguins dans les catégories « moyen et secondaire » puis ce taux remonte de nouveau dans la catégorie « niveau supérieur ».

Nos résultats ne corroborent pas les résultats nationaux sur la consanguinité (l'Enquête algérienne sur la santé de la famille 2002 (EASF, 2002) et l'Enquête algérienne sur la fécondité 1986 (ENAF : 1989)) qui rapportent que l'élévation du niveau d'instruction exerce un effet réducteur du phénomène d'endogamie.

Milieu de résidence des couples

Ce facteur présente un bon pouvoir discriminatoire entre les couples. Nous avons calculé la consanguinité dans deux villages de Msirda afin de relever le pouvoir interactif entre la consanguinité et le milieu de résidence.

Les interrogés habitent deux milieux ruraux : (Arabouz (250 couples)) et (bab El assa (250 couples)).

Le but de cette analyse est de dévoiler l'impact du milieu de résidence sur le choix du conjoint chez les Msirda, le fait de résider dans un milieu rural, ceci augmente le niveau de consanguinité dans la région étudiée.

Nos résultats sont en accord avec d'autres travaux (L'ENAF (Enquête Nationale Algérienne sur la Fécondité)), qui révèlent que les mariages entre apparentés sont plus fréquents en rural qu'en ville, soit 34% contre 27% (Louadi., 2008).

Âge de l'épouse au moment du mariage et consanguinité

Nos résultats ne corroborent pas ceux de Louadi (2008), qui montre que l'âge au premier mariage entre apparentés représente un facteur de différenciation déterminant puisque les proportions enregistrées (selon les résultats de L'ENAF (Enquête Nationale Algérienne sur la Fécondité)) sont respectivement de 3% quand la femme est mariée à 21 ans ou plus, et 36 % en cas de mariage avant 18 ans.

Le troisième facteur qui est l'âge des épouses au moment du mariage est en interaction avec la consanguinité sauf pour les tranches d'âge (moins de 18 ans) et (18 à 22 ans).

Effet de la consanguinité sur quelques paramètres de fitness

Consanguinité et morbidité

- Le diabète et l'hyper tension artérielle sont plus répandus chez les couples consanguins que chez les couples non consanguins.
- Les maladies cardiaques sont plus ou moins présentes chez les couples consanguins.

Nos résultats se concordent avec ceux de plusieurs études qui ont rapporté la prévalence d'affections élevée sur des populations consanguines, entre autres l'hypertension sanguine, le cholestérol, (Rudan *et al*, 2003; Martin *et al*, 1973).

Effet de la consanguinité sur la mortalité

D'après nos résultats, il ressort que la consanguinité semble avoir un effet significatif sur la mortalité infantile.

En effet, plusieurs études ont souligné les conséquences néfastes de la consanguinité sur la santé de la descendance et de la vie reproductive (Charlesworth et Hughes, 1999; Charlesworth et Charlesworth, 1999 (in Aouar metri *et al.*, 2005), De Braekeleer., 2005).

(Bittles., 2003) rapporte qu'une grande majorité des études ont indiqué que la mortalité précoce est augmentée dans la descendance des unions consanguines par rapport aux enfants nés de parents non apparentés.

Néanmoins, la plupart de ces études n'ont pas contrôlé les effets potentiels des variables sociodémographiques.

Effet de la consanguinité sur l'avortement

Les couples consanguins semblent avoir plus de nombre d'avortements. Ce dernier n'est pas significatif chez les couples non consanguins.

Il semble alors que la consanguinité est en relation positive avec le taux d'avortement.

En effet, pour certains spécialistes, les malformations, les maladies génétiques ou les arriérations mentales seraient plus fréquentes chez les enfants issus d'une union consanguine et le risque de fausses couches serait augmenté (Charlesworth et Hughes, 1999; Charlesworth et Charlesworth, 1999)⁶⁸.

Notre étude est basée sur des entretiens avec les mères desquelles on a obtenu directement des renseignements concernant le nombre de fausses couches, de mort-nés ou d'enfants décédés en bas âge.

Attitude des Msirda vis-à-vis de la consanguinité : Analyse socio-anthropologique du questionnaire

⁶⁸ - in Aouar metri *et al.*, 2005.

Les données socio-anthropologiques relevant du questionnaire⁶⁹ ont été classées et analysées⁷⁰. Les réponses obtenues sont qualifiées à plusieurs dimensions : sociale, anthropologique, démographique, biologique, génétique, culturelle,...

A l'issue de notre enquête nous avons choisi les principales réponses qui dévoilent certaines attitudes des individus interrogés vis-à-vis des liens de parenté et de consanguinité, ensuite, elles ont été sélectionnées et analysées.

cette analyse dévoile quelques points majeurs de l'aspect socio-anthropologique des mariages consanguins à Msirda :

- Il semble que la consanguinité chez les Msirda s'actualise entre autre par le mariage avec la cousine parallèle patrilatérale, mais aussi par des mariages avec des personnes d'une parenté proche (ils optent plutôt pour une endogamie familiale).

(Meier., 2008) donne des explications culturalistes (l'honneur et la sécurité familiales sont en jeu), ou fonctionnalistes (bénéfices et intérêts en jeu) de ce type de mariage.

- La part des parents dans la réalisation de ce type d'unions n'est pas négligeable.
- Le mariage consanguin à Msirda semble être un instrument de renforcement de la relation entre les frères. Pour Bourdieu, les relations de parenté sont construites selon les principes pratiques (Bourdieu, 1972 in Bouzaza., 2008). Ce genre de mariage est considéré selon cet auteur comme une stratégie matrimoniale visant une reproduction biologique pure.

Finalement, ce mariage entre cousins n'est nullement une norme qu'on peut généraliser dans tous les cercles de parenté. Toutefois, il est privilégié par les Msirda, car il contribue à l'étendue des relations entre les membres de la même parenté.

Conclusion :

⁶⁹ - Voir annexe 2.

⁷⁰ - Voir annexe 3.

A l'issu des résultats présentés et discutés, il a été montré que la population de Msirda présente une consanguinité élevée 30.85% qui la range parmi les populations arabes et musulmanes les plus consanguines.

L'étude réalisée montre qu'il n'existe pas de relations significatives entre les facteurs étudiés (niveau d'instruction, âge au moment du mariage (à l'exception de deux tranches d'âge (moins de 18ans) et (18-22ans)) et d'autre part les mariages consanguins. L'introduction de la variable du milieu de résidence n'a pas permis de tirer des conclusions solides. Néanmoins, les villages typiques du milieu rural de Msirda (Arabouz et bab el assa) présentent des taux de consanguinité très élevés de (70.80% et 64.4%) respectivement.

Nos résultats ne sont pas vraiment en concordance avec les travaux de (Tuncbilek et Koc., 1994), où les individus à faible niveau socioculturel, restent fidèles à leurs croyances et à leurs traditions, et choisissent préférentiellement un partenaire dans la proche famille.

On a pu constater aussi que le choix du conjoint chez l'individu n'est pas, en apparence, indépendant de celui effectué par ses propres parents, comme s'il s'agissait d'un comportement héritable.

Les conjoints à Msirda se choisissent en fonction du choix de leurs parents, pour diverses motivations et en particulier pour éviter la dispersion du patrimoine familial, pour préserver les liens de sang et assurer une bonne sécurité sociale.

La caractérisation bio-anthropologique de la population de Msirda par la morbidité et certaines paramètres de fitness dévoile que la consanguinité semble exercer un effet positif sur la mortalité infantile, sur l'avortement et sur l'incidence de certaines maladies, notons le diabète et l'hyper tension artérielle.

Il semble aussi qu'à Msirda, tout comme dans la société arabo-musulmane, certaines règles orientent le choix du conjoint : par exemple, l'union avec la fille du frère du père est vivement recommandée (contexte anthropologique).

Notre travail montre, à quel point l'environnement socioculturel et religieux occupe une place déterminante quant à la circulation des flux génétiques dans les populations humaines.

Les résultats de cette étude, bien que préliminaires apportent les premiers éléments de réponse aux questions posées au préalable dont la question la plus vaste et la plus complexe, à savoir: si cette forme de choix du conjoint relève uniquement de contraintes liées à la consanguinité ou dépend aussi de règles socio-culturelles. En outre, les hypothèses établies au début du travail ont été partiellement vérifiées.

Néanmoins, il faut s'appuyer sur trois points qui ressortent directement de notre étude :

1- Le taux de consanguinité dans la population de Msirda est élevé.

2- Comme il a été déjà signalé, Le recueil des données de l'enquête ne s'est pas fait de façon uniforme. La taille de notre échantillon varie comparativement avec les échantillons de référence des autres études.

3- Les « Msirdien » se mettent en contradiction vis-à-vis de la pratique des mariages consanguins ; ils sont conscients des effets néfastes de la consanguinité, cependant ils privilégient la patrilinéarité afin de garder le lien propre de la généalogie et de préserver l'héritage.

La consanguinité chez les « Msirdien » nous apparaît donc comme un phénomène indépendant de l'organisation sociale mais il reste un phénomène purement biologique. Le comportement des individus au sein de la population, tel qu'il a été révélé par l'enquête anthropo-biologique s'attache à dégager les facteurs qui déterminent le choix du conjoint qui pourrait certainement contribuer dans le futur à une meilleure compréhension du phénomène.

De plus, l'ampleur et le rythme de la diminution de cette pratique matrimoniale restent encore faibles. Il ne s'agit aucunement d'une éradication d'un comportement ancré dans l'esprit de la culture arabo-musulmane, mais d'une évolution qualitative dans le concept de la consanguinité lui-même.

Enfin, cette étude semble mettre en lumière la complexité des interactions qui peuvent exister entre la consanguinité, la socio-anthropologie, la génétique, la démographie et le culturel au sein de notre population. Le fruit représente un travail exploratoire permettant de suivre l'évolution de ces interactions dans le futur.

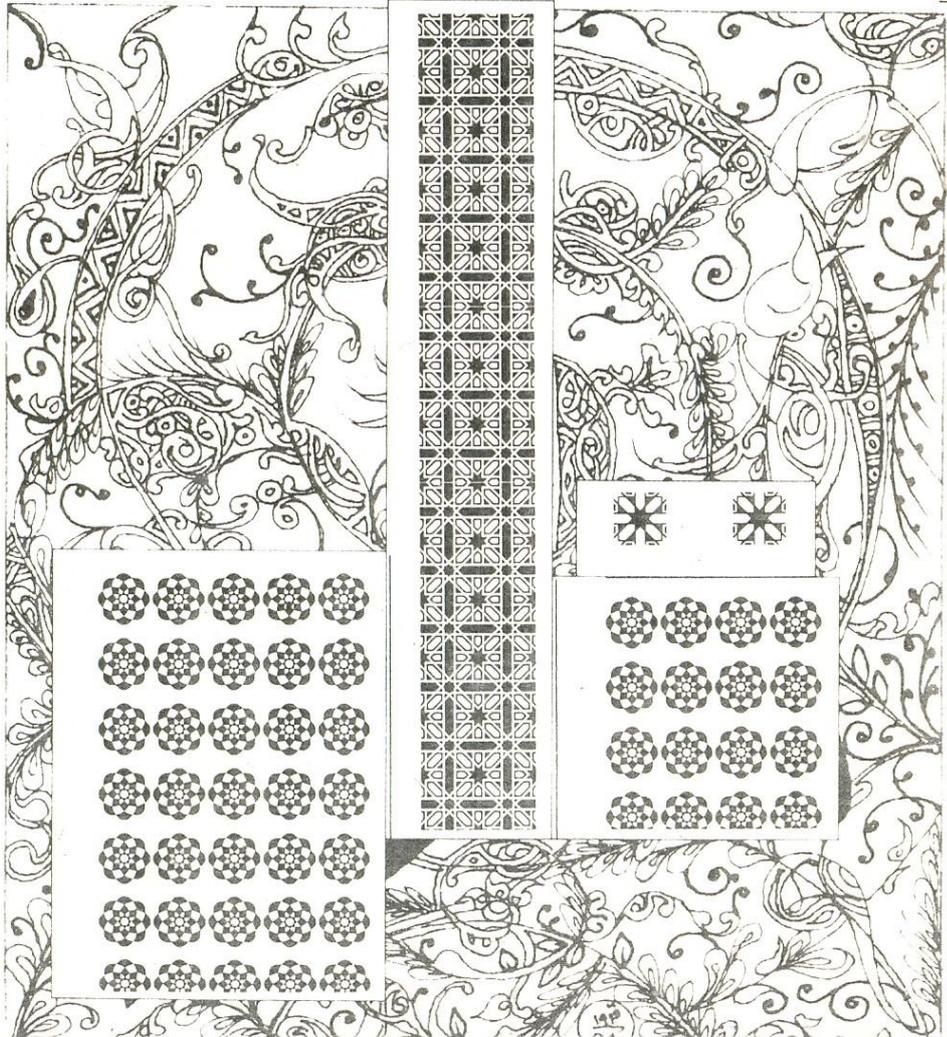
D'où, La nécessité d'une collecte spécifique et importante sur ce phénomène à Msirda voire en Algérie se justifie, et peut amener à comprendre une partie du système reproductif aux sens social, anthropologique, environnemental, biologique et génétique.

هولم

العدد

24
2012

مجلة محكمة يصدرها أساتذة من قسم اللغة العربية وآدابها جامعة - السانبة - وهران



القلم

مجلة لغوية أدبية دورية أكاديمية محكمة

يصدرها :

- الأستاذ الدكتور: المختار بوحناني
- الأستاذ الدكتور: مكي دزار
- الأستاذة الدكتورة: صفية مطهري

من قسم اللغة العربية وآدابها.

كلية الآداب واللغات والفنون.

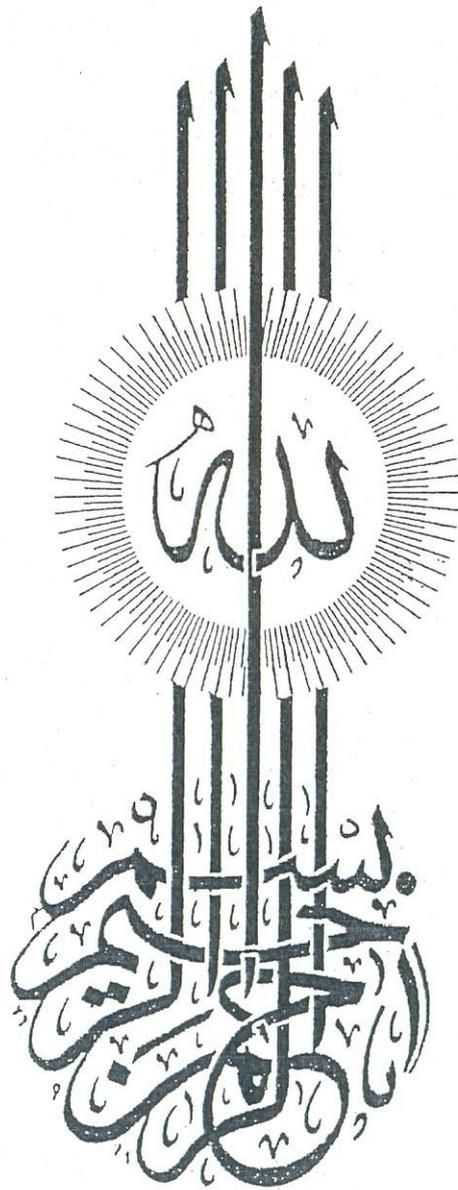
جامعة - السانية - وهران

العدد الرابع (24) والعشرون أفريل 2012م

الإيداع القانوني 2006 - 920

ISSN : 1112.69.06

بريد المجلة : URLZOHRA@gmail.com



فهرس موضوعات

مجلة القلم. العدد - 24 - أبريل 2012م

الكاتب	المقال	صفحة
شاكر عبد القادر	التجديد اللغوي في العصر العباسي المعرب والدخيل	ص1
لعشريس عباس	طريقة التأليف اللغوي من خلال كتاب الرسم في تعليم الخط لأطفيش (ت1914م)	ص14
حمو عبد الكريم	من قضايا اللغة عند الإمام الشعراوي.	ص25
حاج هني محمد	الصناعة المعجمية العربية مدارسها وتصنيفاتها	ص33
ابن فريحة الجيلالي	التغيرات الفونيمية وأثرها في تحديد المعنى	ص44
حميداني عيسى	التعليل العلمي للظواهر الصوتية من خلال الكتاب لسبويه	ص57
قندسي خيرة	علم النص في الدراسات اللغوية	ص65
عبو لطيفة	الحجج اللغوية من مستثنيات المد والقصر عند علماء التجويد	ص71
طبيبي أحمد	النظرية الفونولوجية التوليدية المعيار	ص77
مرابي لحسن	دلالة الصوت في النص القرآني مقارنة في سورة "مريم"	ص85
دلوم محمد	الفائدة الإخبارية في التراكيب اللغوية	ص93
بوهنوش فاطمة	النص بين الضوابط المنهجية	ص103

	والموازن النحوية	
ص111	دراسة أنثروبولوجية/اجتماعية/ وثقافية لقبيلة مسيردة بالغرب الجزائري	مرتاض نجلاء
ص121	الجن في المعتقد الشعبي	بلعربي فاطمة
ص127	التصور الفرنسي لعلم الآثار الوقائي	بلقندوز نادية
ص141	صور الجزائر في الأدب كولونيالي رحلة إلى الجزائر لـ "غي دو موباسان" أنموذجا	بوزوادة حبيب
ص148	فن الأوبريت Opérette بين اللغة والاصطلاح	بوعلاق سامية
ص155	الطرائق الحديثة لتدريس اللغات وواقع المناهج والتقييم	حاج علي عبد القادر
ص161	جمالية التصوير في شعر الموحدين الطبيعة - أنموذجا -	مروفال الطيب
ص171	علامات الإبداع في المسرح الجزائري	حنكة العيد
ص183	لوحة الأنثى في شعر بشارة الخوري	طرشي سيدي محمد
ص195	تحديات التراث الأثري الوطني في الوقت الراهن وحاجته الماسة للإجراءات الوقائية	الفيلاي جازية
ص207	استنباط الأحكام الفقهية والبيانية من خلال أسلوب الالتفات	إبراهيم فواتيح عبد الرحيم
ص215	التاريخي للواقعة التاريخية في فيلم المصير ليوسف شاهين	شرقي هاجر
ص225	التراث الأثري والتنمية المستدامة من منظور التشريع الجزائري	هدراش شريفة وبلقندوز نادية

234ص	الثقافة التنظيمية للإطار وتفعيل عملية الاتصال في المؤسسة الصناعية	عواج بن عمر
239ص	مصادر الصورة وآلياتها ووظيفتها في شعر بكر بن حماد التيهرتي	بوعلوي محمد
245ص	تبيد الإحالة وبلاغة إعادة الكتابة لدى خورخي لويس بورخيس	زمام عائشة
259ص	دور علم المصطلح في بناء المعرفة وتداولها	خشاب صادق
266ص	الاتجاه الاجتماعي في النقد الجزائري الحديث - الرواية والقصة القصيرة -	بارودي سميرة
273ص	سيرورة تمثيل الآخر في السرد العربي	شعيب حليفي
283ص	الوصفات العلاجية الشعبية في منطقة الغرب الجزائري دراسة ميدانية	عمار علي
295ص	فن كتابة الوثائق وعقد شروطها - الأندلس أنموذجا -	حاكمي الحبيب
302ص	أثر علم أصول الفقه في نشأة علم أصول النحو	روبحي لخضر
309ص	الرأس في القرآن الكريم دراسة في الدلالة	بلي عبد القادر
321ص	استراتيجية العلاقات العامة في المؤسسة	أودية ناصر
336ص	قصة الخرافة قراءة في ضوء الأدب الشعبي المقارن	بوخال مصطفى
345ص	المبدع المسرحي والمادة التاريخية	يطغان جمال

351ص	اللغة بين مبدأ التحديد والإجراء الوظائفي	حاج علي فاضل
355ص	المستوى الصوتي وأثره في تفسير التحرير والتنوير لمحمد الطاهر بن عاشور	حدوارة محمد
367ص	الشعر ورهانات التمثيل لدى هايدجر	مناصري وفاء
374ص	صورة الشخصية البطلة في القصص الأسطوري الموجه للأطفال - مقارنة في البناء الفني وأبعاده التربوية	شيخة محمد الأمين
381ص	النص بين الإبداع والتناس	خليفاتي محمد
391ص	المضمون المسرحي وإشكالية تلقية بين العرض والجمهور والفضاء المسرحي	عطا الله محمد
396ص	دور جمعية العلماء المسلمين الجزائريين في التربية والتثريب من خلال قراءة في جريدة الشريعة لسان حال الجمعية	سليمانى حكيم
407ص	الفروق اللغوية بين النظرية والتطبيق - أفاظ القرآن الكريم أنموذجاً	سلطاني نعمان
415ص	دلالات العنونة في قصص أفاثا كريستي	بديدة يوسف
421ص	تقنيات العلاج بالحجامة في الطب الشعبي العربي والآسيوي	خواني خالد
431ص	التحليل السلوكي والتكويني للمعنى في علم الدلالة الحديث	درفاوي مختار

437ص	زمن الفعل في اللغة العربية	مرسلي مسعودة
447ص	سيمائية الشخصيّة في مسرحية - الوردة والسيف لعز الدين ميهوبي	بن ستيتي سعديّة
459ص	مصطلحا الأسلوبية والشعرية	بن جيلالي محمد عدلان
471ص	الاتجاه النفسي في نقد العقاد	لزرقي زاجية
480ص	مفردات الكتاب العزيز من القاموس المحيط لأبي بكر بن العربي التيجيني الماضوي الوهراني "ت 1994". - تحقيق -	بوعناني مختار
562ص	منظومة غرائب الدرر في ديوان المبتدا والخبر - تقديم الخبر وجوبا - منظومة نحوية تنشر لأول مرة .	خالد خوجة بغدادى الخالدي
572ص	من قضايا الأعجاز القرآني عند أبي بكر البقلاني	فتوح محمود
581ص	البناء الفني للقصة القصيرة في النقد الجزائري - مصايف نموذجاً -	ناعوس بن يحيى
593ص	مضمون الرسالة الإخوانية بين الأندلس والمغرب	عامر نورية

دراسة أنتروبولوجية اجتماعية/ وثقافية لقبيلة مسيردة بالغرب الجزائري

الأستاذة مرتاض نجلاء

جامعة تلمسان - الجزائر-

ملخص:

لقد تطرقنا في هذه المقالة لدراسة قبيلة مسيردة الواقعة بأقصى الغرب الجزائري تاريخياً بإبراز جلّ التوترات التي تعرّضت لها المنطقة مركزين على عهد المستعمر الفرنسي ومقاومة المسيرديين له، اجتماعياً بوصف المجتمع المسيردي آنذاك؛ كما أبنا عن تبيان السر في التسميات المختلفة لسكان مسيردة وأصلهم العرقي الشهير. أما أنتروبولوجياً، فقد أبرزنا أهمّ اللهجات والمعتقدات الشعبية الشائعة عند المسيرديين.

تاريخ مسيردة:

أجمع المؤرخون أو كادوا على أنّ الشمال الإفريقي المطل على حوض البحر المتوسط، استوطنته شعوب عديدة ومختلفة؛ بعضها دخل هذا الإقليم مستعمرأ، وبعضها الآخر فاتحاً أو مُنجدأ، وتتمثل هذه الأجناس في كلّ من (الرومان، الوندال، الفينيقيون، العرب، الأتراك والأوروبيون) وقد أسهمت هذه الشعوب في إثراء ثقافة هذه المنطقة وعراقتها، كما عرف هذا الموقع الاستراتيجي أحداثاً كبرى تمتدّ جذورها امتداداً أزلياً أزمانه وعراقة سكانه.

وأهمّ هذه الأحداث تلك التي خلفتها الحروب والمعارك المختلفة؛ وأكبر شاهد على ذلك ما خلفته تلك الآثار التي تعود بنا إلى ذكريات لا يزال حوض البحر المتوسط يحتفظ بالكثير منها.

ومنطقة مسيردة، كونها جزءاً لا يتجزأ من شمال إفريقيا، تنفرد بذكرياتها الخاصة المنبثقة عن الآثار التي يرجع عهدها إلى العصور الغابرة.

وأكبر دليل على استيطان الشعوب الدخيلة منطقة مسيردة تلك الآثار الرومانية القابعة هناك في الساحل قرب (بيدر) بين (ملوية) و(الغزوات) والشاهدة على تاريخ المنطقة، ومن أهمها: باب المحصر، باب اليهودي، باب القلعة، بوزواغي...

هذا، ومرّت منطقة مسيردة بتوترات عدة إثر الاحتلالات المتكررة، بحكم موقعها الاستراتيجي، فقد ظلت محلّ مطامع السلاطين المغاربة خلال القرن السابع عشر حيث حاول هؤلاء توسيع سلطتهم إلى الغرب الجزائري، مثل السلطان مولاي إسماعيل الذي بسط نفوذه إلى حدود تافنة (1678-1679) لكنه ما لبث أن انهزم، واشترك حدوديا مع الأتراك آنذاك ثمّ فقدها فيما بعد (1692م - 1702م)¹. ثمّ أعاد الكرة للهجوم، فاعترضه الجيش الجزائري عند وادي ملوية وهزّمه بعد أن كبّده خسائر في الأرواح قدرها المورخون ب 5000 جندي في مقابل فقدان 100 جندي جزائري²

وحسب بعض الدراسات، فقد ظلّ المسيرديون بعيدين عن الصراعات والأحداث المتكررة إلى غاية مجيء قبيلتي بني منقوش والعاتية المغربيتين اللتين استقرتا بالمنطقة إلى غاية يومنا هذا.

مسيردة في التاريخ الحديث:

لم يكن احتلال فرنسا لمسيردة بالأمر الهين عليها، وإن كان قد حدث فإثمه بعد مقاومة مستميتة لا تزال آثارها بالمنطقة شاهدة على ذلك، وأكبر دليل على تصدي المسيرديين للمستعمرين الفرنسيين مقولة قائد ندرومة "النقاش": "نقدّم ولاءنا للجنرال ولا ننتظر سكان مسيردة أو غيرهم". وينقل هذا الكلام صراحة على لسان سكان "سواحلية" و"جباله". وهذا يؤكد بصراح رفض مسيردة تقديم ولانها لفرنسا آنذاك (مارس 1846)³.

وما هو متداول بين المؤرخين أنّ منطقة مسيردة كانت إبان الاحتلال الفرنسي تحتمي تحت لواء الأمير عبد القادر بمقتضى اتفاقية تافنة (30 ماي 1837م)، وبعد نكسة الزقاق عام 1842م، زوّد المسيرديون الأمير عبد القادر بالعتاد والرجال وخاضوا معه معركة باب تازة فسقطت مسيردة تحت الحتاة أولا سنة 1843م تحت رحمة الجنرال بيجو (Bugeaud) ثمّ مسيردة الفواقة سنة بعد ذلك (1844م) تحت رحمة الجنرال لمورسيير (Lamorcière).

في 23 سبتمبر 1845م، التّف المسيرديون حول الأمير عبد القادر من جديد ليخوضوا معه معركة جبل كركور ضدّ الاستعمار الفرنسي امتدّت إلى غاية سيدي إبراهيم، سني إثرها الجيش الفرنسي بهزيمة نكراء وسقطت فيها قوّات (Courby) (Chargère) وقوّات (Froment) و(Bugard) قرب مقام سيدي الطاهر على حدود مسيردة.

بعد هذا البلاء الحسن الذي أبدته مسيردة مع الأمير عبد القادر في هذه المعركة الشهيرة "معركة كركور" وباعتراف الاستعمار الفرنسي نفسه، تؤكد له صعوبة السيطرة على هذه المنطقة التي صمدت إلى غاية عام 1947 الذي شهد الخضوع النهائي لمسيردة كلها فظلت تعاني ويلات الاستعمار مثل سائر جهات القطر الجزائري.

وفي سنة 1859، تعرّضت منطقة مسيردة لاستعمار من نوع آخر: "بنو زناسن" لكنه هُدا بعد التّدخل الفرنسي في المغرب، وفي العام نفسه طرد "بنو زناسن" من المنطقة بواسطة الجيش الاستعماري وبمساعدة الأهالي لكن سرعان ما عادوا واخترقوا الحدود ثانية في 27 نوفمبر 1907م، فقاموا بتخريب وحرق كل ما في طريقهم فلاحقهم الجيش الفرنسي رفقة المسيرديين إلى غاية وجدة، ولم تعرف المنطقة الاستقرار حتى عام 1922م بعد ضمها إلى السلطة المدنية.

وفي الأخير اندلعت ثورة نوفمبر المجيدة التي شارك فيها المسيرديون مثل سائر الوطنيين فعاثوا ويلاتهما وقدموا النفس والنفس في سبيل التّحرر، ولعلّ الآثار المتواجدة هنا وهناك في ربوع المنطقة خير شاهد على الأحداث الواقعة المخدّة، وروايات أجدادنا المتناقلة جيلا عن جيل.

المجتمع المسيردي إبان الاحتلال الفرنسي:

قسّمت المناطق الجزائرية في عام 1863م إلى دواوير وذلك لتحديد القبائل وتقسيم الأراضي حسب ما أقرته السلطات الفرنسية، لكن الهدف الحقيقي من هذا التقسيم كان في الواقع يهدف إلى القضاء على الهوية الجزائرية والجدور القبلية العريقة. **ومهما** يكن فإنّ منطقة مسيردة قسّمت إلى مسيردة الفواعة ومسيردة التّحاتة، وقد ضمت 16 عائلة تحمل الأسماء الآتية:

**لبخانة - بني سدرات - لقزاوة - وزياش - بيدر - أولاد بن عايد من جهة،
وأولاد سيدي سليمان - أولاد بن يحيى - لهادة - لكواردة - أولاد بن عيني -
أقرم - لحنابرة - لهوارن من جهة أخرى¹.**

كان شعب مسيردة يتوزع على 24 ساكنا في الكيلومتر المربع الواحد، متجمّعين في قرى، مالكين لأراضي "المالك" موزعة ومقسّمة بشكل دقيق، ولم تكن زيجاتهم متعدّدة ولو حدث وأن تمّ فلأنّ الإمكانيات المادية متوفرة وهذا ما كان نادرا آنذاك.

وكانت مساكنهم من التراب والحجر، تحوي طباقا أرضيا وساحة للأغنام وإصطبلا للدواب. بيد أنه بحكم طبيعة الأراضي الوعرة التي لا تسمح برعي الأغنام، فقد صار المسيرديون فلاحين أكثر منهم رعاة.

وكان الأهالي في ديارهم يهتمون خاصة بصنع الزبّدة من حليب البقر أو الماعز، ويقومون باستخراج العسل السانغ من خلايا النحل المتواجدة بجوار المنازل بين أشجار الصّبار.

أما الصناعات فقد اقتصر على الحرف اليدوية، وأهم مهنة احترفتها النساء آنذاك، خاصة في (بيدر) و(بني سدرات) هي صناعة الأواني الفخارية التي توجد بعض العينات منها بغرفة البربر بالمتحف القديم بالعاصمة.

ومن الجانب الديني؛ يُعتقد أن المسيرديين دخلوا الإسلام قبل القرن العاشر الميلادي وخضعوا لنفوذ الزوايا التي انفلت منها هذا النفوذ بعد الاستقلال بطبيعة الحال؛ وهي: الطيبية، الزيانية، الكرزازية والدرقاوية على الأخص⁵.

وما زالت بعض العائلات حتى الآن تحمل اسم هذه الزوايا؛ أي تنتسب إليها. فإذا مات (سيدي فلان) يدفن في الزاوية أو الرباط، ويصير الضريح علامة على الزاوية، وهذه علامة على الضريح، ويرث الأبناء والأحفاد مكانة وعمل (سيدي فلان) وتزداد قداسة الزاوية بين أهل الناحية وتنتشر سمعتها في نواح أخرى بعيدة⁶.

الأصل العرقي لسكان مسيردة:

كان شمال إفريقيا منذ القدم مهداً لشعب الأمازيغ (البربر) أو كما سماه بعض المؤرخين اللاتينيين والرومان: النوميديون Numides⁷ ، جيتول Gétules، بسيل Psyles...⁸.

على أن كل التساؤلات المطروحة حول تاريخ سكان شمال إفريقيا تتجه حتماً إلى دراسة شعوب الأمازيغ أو البربر، المقال عنهم أنهم أقدم من سكن هذه المنطقة. هم ينحدرون من (الكابسيان) Capsiens الذين عاشوا في عصر (الميزوليتيك) Mésolithique حوالي 10000 إلى 4700 عام، واستمروا إلى غاية عصر (النيوليتيك) Néolithique (ابتداءً من 5000- عام قبل الميلاد)، وقد بدأوا آنذاك بتلقي أنفسهم أولى اللهجات الأفروآسيوية، ومن هنا يتضح لنا أن التساؤل عن أصل اللهجة لا يزال مطروحاً⁹.

وقد تشبّع هؤلاء البرابرة بروح الفتح الإسلامي منذ القرن السابع الميلادي والذي أحدث تغييراً جذرياً في الثقافة واللغة والدين، وبسبب جهل بعض القبائل بعمق الدعوة الإسلامية رفضوا الدخول فيه نازحين إلى أماكن نائية في رؤوس الجبال، وبرفض بعض الفرق البربرية للإسلام والعرب، أدى ذلك إلى نزوح هذه الفئات إلى أماكن نائية وبعيدة¹⁰.

ومن هذا المنطلق، أصبحت المناطق الجبلية المتواجدة بمسيردة مكاناً دائماً للجوء القبائل البربرية، لكن يظل من الصعب المجازفة بالاستنتاج أن المسيرديين هم أصل بربر.

فقبيلة مسيردة ليست متجانسة، حيث تكونت مثل معظم القبائل عن طريق أفراد متعددي المنحدر القبلي، وبهذا فهي تضم سلالتين مختلفتين:

- 1 - **السلالة البربرية:** وتحوي السكان الأصليين، (المسيرديون والعنابرة)، و يقال إن المسيرديين ينتمون إلى سلالة الزناتيين وينحدرون من سلالة Istilen أبي القبائل المغراوية ، أما العنابرة فأصلهم من تلمسان وينحدرون من قبيلة يغمراسن مؤسس إمبراطورية عبد الواد، وقد انضموا إلى المسيرديين للهروب من سيطرة الأتراك¹¹.
- 2 - **السلالة العربية:** وتحوي سلالتي أولاد عبد المومن وأولاد بن يحيى، المشتركين في ادعاء انتمائهما إلى سلالة الرسول (صلى الله عليه وسلم): سلالة عبد المؤمن عن طريق إدريس، وسلالة بن يحيى عن طريق مولاي عبد القادر الجيلاني.

أصل تسمية مسيردة

إن الخوض في غمار البحث عن أصل تسمية المسيرديين، يقف بنا عند روايات عدة متضاربة أهمها ما ذكره (روني باسي) (René Basset) من أن تسمية مسيردة ترجع إلى مرور ابن خلدون بالمنطقة قادماً إليها من مراکش، فرأى أن عبد المؤمن القومي بعد توليه السلطة الموحدية عام 1130م حطم مجموعتين غماريتين: إحداهما "بنو مزردع" Mzirda¹²، فأثبتت التسمية في تاريخه.

أما (غابريال أوديسيو) فيفترض أن ساكني شرق ملوية هم "المسيسليان" وهو اسم أطلقه عالم الجغرافيا (سترابون) (Strabon) الذي يعتبر أنهم أصل قبائل مسيردة الحالية. هؤلاء هم أنفسهم من سكن موريتانيا القيصرية في القرن الثالث¹³. ثم يضيف أن كلمة مسيردة كتبت في القوائم الاستعمارية الإدارية Messiria ويتساءل عن كيفية تحولها إلى Messirda.

وفي عملية إحصائية لقبائل القطر الجزائري ودوايره إبان الاستعمار الفرنسي تحت إدارة مشرف الدولة والمدير العام للشؤون المدنية ومن قبل مراقب مديرية الداخلية "أكاردو"¹⁴، ذكرت مسيردة حيث قال:

"Mesirda, M'sirda: Tribu, commune indigène, canton judiciaire et celle de Nemour, subdivision de Tlemcen"¹⁵. وهنا نلاحظ تغير كلمة مسيردة من Messiria إلى M'sirda و Mssirda في الوقت الحالي.

وفي إحدى الروايات الأخرى عن أصل تسمية مسيردة، أنها جاءت نسبة إلى واقعة يحكيها بعض المسيرديين وتتمثل في وصول رجل غريب إلى المنطقة، فسئل عن كيفية تمكنه من بلوغها بالرغم من صعوبة المسالك المؤدية إليها، فكان جوابه: "لقد أتبت المسير ذا"، فقالوا: مسيردة¹⁶.

وفي ضوء كل ما قدم من الروايات واختلاف منابعها يتضح لنا بجلاء أن تسمية مسيردة ظلت هي هي متدولة رسمياً بين أهل المنطقة الذين ظلوا متمسكين باسم قبيلتهم على مر العصور.

الستر في تسمية مسيردة التحاة ومسيردة الفواقة

قد يكون من الصعب التوصل إلى حقيقة الصفة التي التصقت بهذه فسقت بها إلى تحت، وبتلك فتسامت بها إلى فوق، ولكن، ودرءاً للأجاج، وإحياء الصراع، يبدو أن أصل التسمية يعود إلى تفسير جيولوجي بحث، باعتبار أن مسيردة التحاتة تقع في مواقع منحدر قليلة الارتفاع أما مسيردة الفواقة فبعكسها تماما، حيث أن مناطقها جبلية وعرة شاهقة، وقد تداول أهل المنطقة هاتين التسميتين منذ زمن ليس بقريب.

أصل تسمية أربوز

تسمية مسيردة الفواقة بأربوز، حسبما يرويه بعض الشيوخ، تعود إلى حقبة الاستعمار الفرنسي، إذ إنه في أحد الأيام وصلت قافلة عسكرية إلى المنطقة وقد أنهكتها التعب، فأمر القائد بالتوقف في مكان معين قائلا: "Arrêt! Prenez une pose" فقلبتا سكان المنطقة "Ar....pose" "أربوز". بيد أن التفسير الأقرب إلى الواقع هو أن أصل التسمية بربري، ويعني في تلك اللهجة "التين الشوكي" الذي تحول فيما بعد إلى ما يُعرف "بالهندية" وهذه الثمار منتشرة هناك بكثرة، مما يجعل هذا الافتراض أقرب إلى الواقع.

أصل تسمية سوق الثلاثاء

جاءت هذه التسمية نسبة إلى سوق كبيرة كانت تُقام بالمنطقة في يوم الثلاثاء، يأتيها الناس من كل جهات المنطقة، وهذه السوق تقع بمسيردة التحاتة.

شجرة النسب العربي لمسيردتين

ينحدر النسب العربي لمسيردة حسبما ذكر من سلالتين تتفرعان إلى قبائل ودواوير؛ وهما:

- سلالة أولاد عبد المؤمن.

- وسلالة أولاد بن يحيى¹⁷.

ولقد وجد قسم خاص بالأعمال السياسية والإدارية للقبائل المسلمة لمسيردة، سُمي حينذاك بالقسم المركزي للأعمال الأهلية (Service central des affaires indigènes).

هدف هذا القسم هو تخطيط أصل كل قبيلة، والمخطط الخاص بقبيلة أولاد يحيى قد تم إنجازه في أواخر القرن التاسع عشر وصار من الصعب قراءته في بعض أجزائه بفعل ثقل السنين المتعاقبة عليه، غير أنه يُمكننا من رسم شجرة النسب لسيدى محمد بن يحيى بسهولة إلى غاية سلالة عبد القادر الجيلاني التي تنحدر من سلالة الرسول صلى الله عليه وسلم عن طريق ابنته لالا فاطمة الزهراء:

سيدى محمد بن يحيى بن علي بن يحيى بن عبد القادر الجيلاني (1077 - 1166)

بن صالح ابن موسى بن يحيى الزاهد بن محمد بن داود بن موسى الجوزي بن موسى بن عبد الله المهدي بن الحسن المثني بن الحسن (624 - 669) بن علي (? - 661)-

ابن عم الرسول صلى الله عليه وسلم وزوج ابنته لالا فاطمة الزهراء- بن أبي طالب - عم الرسول صلى الله عليه وسلم.

أولاد عبد المؤمن هم أشرف النسب أيضا "شرفة" فهم ينتمون إلى سلالة إدريس بن عبد الله بن الحسن حفيد الرسول صلى الله عليه وسلم.

ذلك، وتجدر الإشارة إلى أن أولاد عبد المؤمن لا ينحدرون من سلالة عبد المؤمن موحد المغرب كما هو مُشاع، وإنما من سلالة عبد المؤمن الذي استقرّ بسلا في القرن الثالث عشر ثم بسوس وعند أهالي بني زناسن حيث ترك سلالته هناك، ثم عند بني منقوش، وأخيرا في منطقة مسيردة شايب راصو قرب بيدر¹⁸

شجرة النسب لأولاد سيدي محمد بن يحيى

بوطالب (عم الرسول (ص)) * علي (؟-661) * الحسن (629-664) * الحسن
المثنى * عبد الله المهدي

إدريس عبد المؤمن	موسى * الجوزي * داود * محمد * يحيى الزاهد * موسى * صالح * عبد القادر الجيلاني (1077-1166م) * يحيى * علي * يحيى * سيدي محمد
-------------------------------	--

اللهجات المسيردية

لهجة مسيردة التحاة عربية دخلها اللحن والتحريف والإدغام، كما دخلها التحوير في مناطق الحروف¹⁹ فحرف القاف تُنطق وسطاً بين القاف والكاف مثل قال: تُنطق كال، وحرف الضاد تُنطق طاءاً مثل: بيض تُنطق بيط.

أما لهجة مسيردة الفوافة، فهي شبيهة إلى حد ما بلهجة أهل الحدود المغربية الجزائرية، وهي اللهجة الأكثر انتشاراً في المنطقة وفي سانر تراب الولاية، مع اختلاف المفردات، فأهل هذه المنطقة ينطقون حرف القاف جيما مصرية، وهذا خلافاً لمسيردة التحاة، وهم بذلك أقرب في نطقهم إلى نطق الجزائريين في المناطق الداخلية "كوهران مثلاً"²⁰. والزائر للمنطقة يستطيع بسهولة تمييز انتماء المسيردي، لمسيردة التحاة أو الفوافة.

المعتقدات الشعبية في المنطقة

تميز الطقوس والمعتقدات كل شعب من الآخر، وسكان مسيردة كغيرهم من جهات الوطن أو حتى العالم العربي والإسلامي، يعتقدون في كثير من الأشياء لم يأت بها الدين الإسلامي حتى أوشكت أن تغدو جزءاً لا يتجزأ من طقوس المنطقة؛ والمعتقد الشعبي هنا هو كل ما يعتقد الإنسان من نجاح ونجاة في القوة الغيبية²¹.

فمن يصب بمرس من الجن، لابد له من استدعاء إمام "الطالب" ليقوم بعض الطقوس بغرض طردها من جسد المصاب، أو زيارة أحد الأولياء المشهورين بالمنطقة وحتى خارجها، وإن تطلب عناء السفر²².

وتجدر الإشارة إلى أن الاستعمار الفرنسي أدى دوراً كبيراً في ترسيخ هذا المعتقد في أذهان الأهالي ليعمل على نشر الأمية والجهل، غير أن هذه الظاهرة بدأت تتلاشى شيئاً فشيئاً بوعي الناس بدينهم الحنيف وبلوغ بعضهم درجات من العلم والثقافة.

ومن المعتقدات أيضاً التفاؤل والتشاؤم كما هو الشأن عند كل إنسان، فنجد بعضهم يتفاعل لرفأ العين اليمنى، ويتشائم من رفأ العين اليسرى، كما يعتقدون بالعين الحاسدة كقولهم "عينه قبيحة" عندما يرون في عيون بعض الناس نحسا قد يصيبهم بأذى. والشيء نفسه يُقال عن معتقد الطيرة أو التطير حيث إنه شائع عند سكان مسيردة، فصوت اليوم مثلاً يدل في إعتقادهم على حدوث مصيبة قريبة، والقبط الأسود أو أي حيوان أسود مصدر تشاؤم بالنسبة لبعضهم، فهم عادة ما يقولون "بسم الله" عند رؤيتهم أو سماعهم لتلك الحيوانات.

أضف إلي ذلك الرقية التي كثيرا ما تكون عبارة عن أوراق تسود فتطوى وتعلق أو توضع تحت الوسادة وهو ما يُعرف "بالحرز"، ومنها ما يُمحي بالماء ويُخلط مع بعض العقاقير ويؤخذ على شكل شراب بجرعات محددة، ومنها ما يُدهن به أعضاء الجسم، وهي تهدف إلى مقاومة السوء وجلب الحظ²³. و"الطالب" هو الذي يقوم بهذه الأعمال، وغالبا ما يكون إماما.

أما الصدقة أو الوعدة كما يُطلق عليها في المناطق الأخرى، فهي عادة شعبية تتكرر في كل عام غالبا في المجتمع المسيردي، فتجمع النقود حسب طاقة كل فرد، وتُشتري الخرفان ويهياً الطعام (عادة الكسكس)، وتصحب كل هذا أهازيج الطبول مع ترديد الأذكار من تسبيح وتحميد وصلاة على رسول الله (صلى الله عليه وسلم).

وعندما يجهز الطعام يُوضع في قِصع كبيرة، يلتف حولها الحاضرون في حلقات، وبعد الانتهاء من الأكل يتوسط الجمع "فقيه" يدعو بالمغفرة والتسامح وزيادة البركة في الرزق والنسل، ويدعو الله بمباركة الصدقة، ويتبرع الحاضرون بنقود تُعد بالنسبة إليهم "زيارة" ينتفع منها بعد ذلك كل من تلا القرآن الكريم في أثناء إقامة مراسيم "الصدقة".

الزيارة: ونعني بها زيارة الأولياء أي الأضرحة والتبرك ببركاتها والتمسح بتربتها، وكذا الشيوخ الأحياء ممن عُرفوا بالصلاح والتدين²⁴. على أن هذا الاعتقاد تناقص حتى أوشك أن يختفي في السنين الأخيرة من هذا القرن بفعل الوعي الثقافي والجس الوطني.

والأولياء المعتقد فيهم الصلاح والورع يكادون لا يُصون، وأضرحتهم

منتشرة عبر حدود المنطقة؛ ومن أهم هؤلاء:

- **سيدي محتوق** ولي خاص يزوره مرضى السعال.
- **سيدي احسن** ولي خاص بمرضى "الشحنة" (العناد والمزاج العصبي)
- **سيدي امحمد بن يحيى** خاص بمرضى من أصابه مس من الجن.
- **الحاج المكي** وهو متعدد الاختصاصات.
- و"الزيارات" تتم عادة أيام الخميس والجمعة والاثنين، وهي الأيام التي تكثر فيها زيارة المقابر أيضا وتكون غالبا في الصباح الباكر، أو خلال النهار، وتقتصر عادة على الأشخاص البالغين فقط²⁵.
- ومن المعتقدات أيضا** أن سقوط الفراش من الرف يدلّ عندهم على حلول ضيف عليهم، كما هو الحال عندما يحرك بعضهم شفتيه لا إراديا، فيقول "السلام راء ياكلني" فمعناه قدوم ضيف عليه، وهلمّ جرأ...
- تلك مجموعة** من المعتقدات والطقوس الاجتماعية المعروفة في منطقة مسيردة، بعضها لا يزال محلّ اهتمام العديد من الأهالي (أو حتى المسيرديين الذين هجروا المنطقة فهم يأتون من الأقاليم لإقامة طقوس معتقداتهم) وبعضها الآخر يؤول إلى الزوال والاندثار. وفي المجمل، تعدّ المعتقدات والتقاليد جزءاً لا يتجزأ من هوية المنطقة وذخراً تفتخر به وتتميز به من باقي القبائل المجاورة.
- الهامش :**

¹ - Gabriel. A, 1927. La tribu des M'ssirda. Revue Africaine, V 68, P 74 91.

² - ينظر: تاريخ الجزائر العام: عبد الرحمن الجيلالي، دار الثقافة، بيروت 1400هـ (1989م) ج 3، ص 200.

³ - Azan Paul. Sidi Ibrahime. Revue d'Afrique. L'auditeur militaire. 10 rue d'auton Bd. St jermain. 118. p 369.

⁴ - هذا هو التقسيم الذي شاع قبل الحرب العالمية الأولى، ولكنه تقسيم لا يعكس ثراء القبائل التابعة لمسيردة، حيث أغفل غابريال أوديسيو أسماء عديدة مثل: مجيبة، ولخماس، وبوخلفون، وعرقوب، وغالبية، وتيزي حماد، وشايب راصو، واصبابنة، وهي قبائل تابعة لمسيردة الفوافة حالياً.

⁵ - للتوسع أكثر؛ ينظر: الأدعاء الاحتفالية في منطقة مسيردة، حوالم لطيفة. رسالة ماجستير، جامعة تلمسان.

⁶ - د. أبو القاسم سعد الله. تاريخ الجزائر الثقافي من القرن العشر إلى الرابع عشر الهجري (16) - 20م). ط1، المؤسسة الوطنية للكتاب 1985م/ ص 262.

⁷ - الواقع أن السكان الأصليين لشمال إفريقيا معروفون ومشهورون بتسميتهم ونسبهم الأمازيغي؛ وانزياح الغربيين في افتراضاتهم إنما هو من قبيل التّضليل والانحراف.

- ⁸ - Sabir B., Cherkaoui M., Baali A., Hachri H., Lemaire O., Dugoujon J.M., 2004. Les dermatoglyphes digitaux et les groupes sanguins ABO, Rhésus et Kell dans une population Berbère du Haut Atlas de Marrakech. *Antropo*, 7, 211-221.
- ⁹ - Coudray et al., 2006, Diversité génétique (allotypie GM et STRs) des populations Berbères et peuplement du nord de l'Afrique. *Antropo*, 11, 75-84).
- ¹⁰ - المجلة الإفريقية، ص 76.
- ¹¹ - Gabriel, A, 1927. La tribu des M'ssirda. *Revue Africaine*, V 68, P 74 91.
- ¹² - Basset Rene ; Nedroma et Trara edition de Slane
- ¹³ - Gabriel, A, 1927. La tribu des M'ssirda. *Revue Africaine*, V 68, P 74 91.
- ¹⁴ - تُنظر: الأصوات اللغوية في لهجة مسيردة، 2001. مرتاض حورية، رسالة ماجستير، جامعة تلمسان، ص 12.
- ¹⁵ - Tribus et Douars de l'Algérie. F. Accardo, Alger?, 1879, p103.
- ¹⁶ - يُنظر: الأصوات اللغوية في لهجة مسيردة، 2001. مرتاض حورية، رسالة ماجستير، جامعة تلمسان، ص 12.
- ¹⁷ - إن الحديث عن السلالات المسيردية لا يقتصر على هاتين القبيلتين بطبيعة الحال لأن هذا التصنيف تجاهل سلالات أخرى، وتغافل عن نصف سكان هذه المنطقة
- ¹⁸ - Gabriel, A, 1927. La tribu des M'ssirda. *Revue Africaine*, V 68, P 74 91.
- ¹⁹ - الأدعاءات الاحتفالية في منطقة مسيردة، حوالم لطيفة. رسالة ماجستير، جامعة تلمسان ص 17، نوقشت سنة 2007م.
- ²⁰ - المصدر نفسه، ص 17.
- ²¹ - لتفاصيل إضافية: ينظر الأمثال الشعبية في منطقة مسيردة، 2001. مصطفى براندو، رسالة ماجستير، جامعة تلمسان، ص 7.
- ²² - الأدعاءات الاحتفالية في منطقة مسيردة: حوالم لطيفة. رسالة ماجستير، جامعة تلمسان ص 20.
- ²³ - المصدر نفسه، ص 19.
- ²⁴ - الأمثال الشعبية في منطقة مسيردة، 2001. مصطفى براندو، جامعة تلمسان، ص 9.
- ²⁵ - الأدعاءات الاحتفالية في منطقة مسيردة، حوالم لطيفة. رسالة ماجستير، جامعة تلمسان ص 21

القلم

بين يديك أيها القارئ الكريم العدد الرابع (24) والعشرون من مجلة "القلم" الغنية بأعلامها وبمواضعها.

فالعدد يقدم لقرائه الكرام ما جادت به قريحة باحثين جامعيين داخل الوطن وخارجه؛ منهم من نقرأ له لأول مرة، ومنهم من عرفه القراء أكثر من مرة. لغرو أن "القلم" كوّنت بين صفحائها جيلا من الكتاب لولاها لما عرفناه.

كثير رواد مجلة (القلم)؛ وهي تنتظر منهم الجديد والجاد في حقل المعارف الإنسانية. إن (القلم) تتفرد بمنظومة نحوية تُنشر لأول مرة على صفحائها لأسناد جاد في موضوعه، غيور على لغة الضاد.

المطير



جامعة أبي بكر بلقايد تلمسان
أعمال مخبر أنثروبولوجيا الأديان و مقارنتها
دراسة سوسيو - إنثولوجية



مجلة أنثروبولوجية الأديان



العدد الثامن

lab_anthro@mail.univ-tlemcen.dz

Tel : 043.21.38.06

ديسمبر 2010 - 3494 - 1112 ISSN

مجلة
التربولوجية الأديان
الجزء الثامن



ديسمبر 2010

مجلة
أنثروبولوجية الدين
الجزء الثامن

مدير المخر
أ.د. محمد موسىوني
رئيس المجلس العلمي
أ.د. ستاسي راج

عنوان المجلة:
مخر أنثروبولوجيا الدين ومقارنتها
كلية الآداب والعلوم الإنسانية والعلوم الاجتماعية
جامعة تلمسان

ص.ب: 138 تلمسان الجزائر

Tel : 043.21.38.06

البريد الإلكتروني: lab_anthro@mail.univ-tlemcen.dz

ديسمبر 2010

- ISSN\1112-3494

محتويات الجزء: الثامن

من أعمال مخبر (أنتروبولوجيا الأديان)

- كلمة مدير المخبر

- افتتاحية الجزء الثامن

المحور الأول: الهوية وتداعيات الاختلاف

ص 11	أ. بن أيوب	المشروع السياسي للأمم عبد القادر من القبيلة إلى الدولة المركزية
ص 25	أ. قوراري عيسى	عادات العمل عند قبيلة حيان البدوية مقارنة أنتروبولوجية
ص 46	أ. مغربي زين العابدين	المناخ الثقافي ومشروعية تبني المنطق منهجا عند أبي حامد الغزالي
ص 72	أ. دليل محمد بوزيان	الهوية ومنطق الاختلاف
ص 80	أ. محمد بنصري	صورة الجزائر في مؤلفات الأنتروبولوجيين الغربيين
ص 91	أ. بلحاج طرشاوي	العمران ومقاصد الشريعة
ص 102	أ. بلشمر لحسن	الإسلام السياسي
ص 114	أ. نجلاء مرتاض	قراءة موجزة في كتاب "الإنسان-دراسة في النوع والحضارة"
ص 127	أ. أحمد عطار	مفهوم الخلق وتجربة الكتابة عند ابن عربي
ص 144	أ.د. مبخوت بودواية	حركة التأليف بالسودان الغربي خلال القرنين الثامن و العاشر الهجريين.
ص 154	أ. بوسكاية شهرزاد	الرافة ، المفو و الرحمة فسي حكايا ألف ليلة و ليلة * حكاية "التاجر مع العفريت" و حكاية "الصيد مع العفريت" و حكاية "وزير الملك يونان و الحكيم رويان" نموذجاً
ص 163	أ.د. بوحسون المصطفى أ. شهاب سامية	نسخ القرابة الأمومي عند طوارق الهقار

المحور الثاني: ظاهرة العنف بين التفسير الديني والاجتماعي

175	أ. ببيعة ميوند	النظرية الانقسامية واختصت المعاربية
184	أ. منصور ي مختار	تحولات الاجماعية والثقافية في الجزائر بين 1990-2000
199	أ. محيود جرمي	تجاهل العنف الأسري في المجتمع الجزائري، دراسة حالة العائدين من هواري الخراشي، دراسة: الاستقلالية من منظور سوسولوجي للخصائص الشخصية والأسرية والإيكولوجية معينة من المسحاة بولاية عنابة
226	أ. دالي رشيد	الحرقة والدين
237	أ. حسن عثالي	العنف اللدني من منظور سوسولوجي
251	أ. حيار عبد الحق	تصفة البنية للنمو والتقنين ودورها في التفسير من جرائم
265	أ. هشاموني فنتحة	دور جهادي لتصرف خصوصية وترويا بالجزائر
292	أ. مقدم عبد الحافظ	تأملات حول أحداث 11 ديسمبر 2001 وموقف الإسلام منها

محور الثالث: الأندولوجية البيولوجية

Nouvelles perceptions de la Mutation en train de se faire dans les sociétés de l'ouest Algérien «Région de Beni snous »

P:03

Réalisé par :

Bouazza Koudjatti F, Dali Sahi M et Aouar Metri A.

Estimation de l'évolution de la pensée du social, et du vécu.

De la population de Sidi Djillali.

P :12

Réalisé par :

Liüm Z, Dali Sahr M et Aouar Metri A

Mutations socioculturelles dans la région de Sabra « Ouest Algérien »

P :18

Réalisé par :

Mousseuni A , Dali Sahi M et Aouar Metri A

L'anthroponymie méditerranéenne, transhumance et identité
en Algérie : étude diachronique du cas des noms
de filles à Oran P :25

Réalisé par:

DADOUA HADRIA Nebia & ABOURA Abdelmadjid

Etude socio ethnologique de la transhumance des allemands
vers l'Algérie, cas des Benmechernene et des Kappes P :46

Réalisé par :

Abdelmadjid ABOURA, André KAPPES et Nourredine
BENMECHERNE

قراءة موجزة في كتاب "الإنسان - دراسة في النوع والحضارة"

يشتمل هذا الكتاب على 609 من الصفحات يتوزعها قسمان، وأربعة عشر فصلاً مسبوقة بمقدمة، ومذيلة ببعض المصطلحات الرئيسية في علم الإنسان، وبقائمة ثرية من المصادر والمراجع. وحتى نأخذ فكرة إجمالية عن محتويات هذا الكتاب الضخم، نورد عناوين فصوله قبل الوقوف عند أهم عنصر يندرج في تخصصنا، وهو موضوع «مفهوم ومهام وحقل الأنتروبولوجيا». فالقسم الأول من هذا الكتاب الموسوم "دراسة في النوع البشري" يحتوي على خمسة فصول؛ هي:

الفصل الأول: نوع العلاقة وتطور نوع الإنسان.

الفصل الثاني: تصنيف المعادلات

الفصل الثالث: الإنسان الحفري نوعاً وحضارة

الفصل الرابع: السلالات المعاصرة

الفصل الخامس: الاضطهاد العنصري

أما القسم الثاني الموسوم "دراسات في الحضارة الإنسانية" فكان

أكثر تفصيلاً وأعمّ توضيحاً حيث اشتمل على تسعة فصول هي:

الفصل الأول: الحضارة - مفهومها وميادنها

الفصل الثاني: الأنواع الرئيسية للحضارات

الفصل الثالث: بعض مشكلات التنظير الأنتولوجي

الفصل الرابع: المدارس الأنتولوجية

الفصل الخامس: اللغة أنتولوجياً

الفصل السادس: الحضارة المادية

الفصل السابع: الأنتروبولوجيا الاقتصادية

الفصل الثامن: التنظيم الاجتماعي

الفصل التاسع: الديانة والسحر والفنون

تلخيص ودراسة

إنّ هذا الكتاب، مثلما يتّضح، ذو فائدة عظيمة في مجالات البحوث الإنسانية، ولاسيّما أنّه تناول بالدراسة والتحليل الخوض في مكونات المجتمعات البشرية والأصول الإنسانية بما يزيد من قيمته، ويضفي عليه صورة مشرقة لهذا العلم الذي يُعدّ جديداً وجليلاً في الآن ذاته، ولاسيّما أنّ المصادر في هذا التخصص نادرة، والمكتبات العربية شحيحة جداً، ولا نكاد نجد ما يشفي الغليل، أو يجيب على كثير من التساؤلات.

وبالنظر إلى كثافة حجم هذا الكتاب وتعدد فصوله ومباحثه، فإنّني سأقف عند عنصر واحد؛ وهو: مفهوم ومهامّ وحقل الأنتروبولوجيا¹ وقد تناول الكاتب ضمن هذا الحقل عدّة مباحث تتمثّل في كلّ من: الحاجة إلى دراسة الإنسان، وتطوّر مفهوم الأنتروبولوجيا، وميدان الدراسات الأنتروبولوجية، ومشكلات الأنتروبولوجيا كعلم، ومهامّ علم الأنتروبولوجيا، وعلاقة الأنتروبولوجيا العامة بالعلوم الأخرى.

1 - الحاجة إلى دراسة الإنسان:

يستفتح الكاتب هذا المحور بقول أوجستين (AUGUSTINE): «إنَّ الإنسان يتعجَّب من البحر المائج والماء المندفِع ومنظر السَّحب وأشكالها، ونسي أن أكثر العجائب دعوة للعجب هو الإنسان نفسه»².

وهو يورد هذه المقولة التي تكاد تكون مثلاً سائراً لينطلق منها إلى دراسة الإنسان باحثاً بذلك عن المسوغات التي أفضت به إلى أن يتناول بالبحث والتحليل الحديث عن الإنسان وأصله وعلاقته بالسلالة البشرية، ويقف عند تعريف مصطلح الأنثروبولوجيا فيقول: «الأنثروبولوجيا: كلمة مركبة مستمدة من اللغة الإغريقية، القسم الأول منها أتروبوس (Anthropos) بمعنى إنسان، ولوجيا (Logia) بمعنى دراسة»³.

وتتحلَّى أهمية الأنثروبولوجيا في كونها تؤدي إلى زيادة معلوماتنا عن الإنسان، وترتّب عليها زيادة القوّة التي تمكّننا من فهم القوى البيولوجية والوراثية لدى الإنسان وضبطها إن أمكن.

والأنثروبولوجيا: تساعد على فهم طبيعة الإنسان، «ومحاولة إيجاد أسس علمية ومنهجية لفهم مشكلاته وتطوير مجتمعاته بطريقة أكثر اتّفاقاً مع كمّ الظروف البيئية والتاريخية والاجتماعية»⁴.

فهذا العلم لم يعد ذا بعد ضارب في الغموض والخوارق، ولكنّه صار ذا شأن في فهم طبيعة الإنسان وسلوكه وتصرفاته مما يدعو إلى ضرورة تدريسه في الجامعات والكليات، وتقريره ضمن برامجها المختلفة.

2 - تطوّر مفهوم الأنثروبولوجيا:

تّمّا هو متعارف عليه حالياً أنّ الأنثروبولوجيا العامة هي علم من العلوم النادرة التي تجمع بين العلوم الطبيعية والإنسانية، باعتبار أنّ «الإنسان

جزء مما نسميه جميعا الطبيعة، ومن ثم، فإنّ الإنسان مظهر طبيعيّ لأنّه جزء من العالم العضوي المادي، ولأنّه نوع بيولوجي من أنواع المملكة الحيوانية»⁵.

ويستدرك المؤلف بأنّ دراسة الأنثروبولوجيا ليست دراسة بيولوجية للإنسان فحسب، ولكنّها دراسة الإنسان وكل أعماله؛ إنّها علم يدرس السلالات والعادات والإنتاج الإنساني، ولهذا فإنّ «الدراسة الخاصّة بالإنتاج الماديّ والفكريّ والدينيّ والفنيّ والعادات والنظم الاجتماعية تجعل من الأنثروبولوجيا علماً من العلوم الإنسانية الاجتماعية»⁶.

ومن المتداول المألوف أنّ موضوعات الأنثروبولوجيا قدما كانت تتعلّق بالديانة وفكرة الإله والتمايز والاختلاف الحضاريّ وتقسيم المجتمع إلى طبقات وسلالات اقترنت في مجملها بأبحاث الفلاسفة وبالصبغة الفلسفية، وما تزال هذه الموضوعات مرتبطة بطريقة أو بأخرى بالطابع الفلسفي، ومن ذلك، مثلما يؤكّد الكاتب أنّ المدرسة النمساوية الألمانيّة في الأنثولوجيا (VOLKERKUNDE, ETHNOLOGIE) ارتبطت بنظرية أفلاطون⁷، وأنّ دافيد هيوم (DAVID HUME) كان له دور هام في المراحل الأولى لنشأة المدرسة الأنثروبولوجية الإنجليزيّة، وهو متأثر بنظرية الفيلسوف الإغريقيّ القديم ديمقراط (DEMOCRITUS) المادية⁸.

على أنّ الذي لا يتناقض فيه الدارسون، هو أنّ الأنثروبولوجيا علم حديث، لأنّه لم يمض على هذا العلم بصورته الحالية أكثر من قرن وثلاثين سنة، وهو يعرف تطوّراً مستمرا بسبب ظهور مناهج جديدة في العلوم الاجتماعية، والتي تتأثر بها الأنثروبولوجيا بطبيعة الحال. وللأنثروبولوجيا أقسام كانت، حسب الكاتب، موضوعا واحدا في البداية مثلما يؤكّد ذلك

البيان الصادر عن المهدف من وراء إنشاء الجمعية الأنتولوجية الفرنسية في باريس عام 1839م، وأهم ما ورد في بيانها ما يلي:

« إن العناصر الأساسية التي تستخدم لتمييز السلالات البشرية هي:

- التركيب الطبيعي

- الصفات الفكرية والخلقية

- اللغات

- التقاليد التاريخية»⁹.

ويستخلص من هذا البيان أن الأنتروبولوجيا كانت في بدايتها تهدف إلى دراسة السلالات «وتمييزها عن بعضها مستعينة في ذلك بدراسات لغوية وحضارية»¹⁰.

وقد جاء هذا الاتجاه نتيجة خلط في المفاهيم، حيث إنهم كانوا يتكلمون عن سلالات لا وجود لها مثل السلالة الهندو-أوروبية، أو السلالة السامية، أو السلالة الكلتية (CELTIC) أو السلالة الجرمانية، وقد دخلهم هذا الوهم من خلطهم بين الشعب واللغة.

ويرى هين جيلدرن (HENE GELDERN) أن مفهوم الأنتروبولوجيا الواسع «له جذور عميقة في تراث القرن 18 وأوائل القرن 19، ويتمثل هذا التراث في تلك المفهومات الخاطئة عن السلالة والشعوب التي سبق ذكرها، وأصبحت حافزا لنشأة علمية للأنتروبولوجيا المعاصرة»¹¹.

3 - ميدان الدراسات الأنتروبولوجية:

لقد تردّد مصطلح «أنتروبولوجيا» مرّات متعدّدة في هذا الكتاب، ولكنّ تعريفه قد يكون يتّسم بضبابية؛ لذلك يورد المؤلف تعريفاً له يبدو

مختصرا نوعا ما، ولكنه يجلي الحقيقة مع ذلك، ويقرب إلى الأذهان هذا العلم، فيرى أنها «الدراسة العلمية للإنسان منذ ظهوره على سطح الأرض في مجالات تكوينه وصفاته الجسدية والاجتماعية والسلوكية وتطور ونمو حضارته»¹².

والأنثروبولوجيا، تسير الإنسان نفسه، لأن الإنسان في مفهوم علماء الاجتماع والبيولوجيا يتكوّن من جزأين متممين لبعضهما هما: المادة والنتائج الإنساني غير المادي. والأنثروبولوجيا بدورها تنقسم إلى قسمين رئيسيين هما: الأنثروبولوجيا الطبيعية، والأنثروبولوجيا الحضارية، ولكل من هذين الصنفين مجالات فرعية متعددة يمكن تلخيصها في الآتي:

أولاً: الأنثروبولوجيا الطبيعية (PHYSICAL ANTHROPOLOGY)

وهي تنقسم إلى ميدانين رئيسيين هما:

1 - ميدان دراسة التطور الإنساني والإنسان الحفري (FOSSIL MAN)

وينصبّ اهتمام هذا الميدان على الإنسان قديما من خلال البحث في الحفريات المتعلقة بتاريخه ونشأته ومكوناته بعامة، والتوصل إلى التغيرات التي حدثت له في هيكله العظمي ونسيجه المركزي العصبي ابتداءً من الشكل والصفات التي تميز الرئيسيات إلى الشكل والصفات التي تميز الإنسان المعاصر، بيد أن النتائج في هذا الحقل لم تتوصّل إلى حقائق ثابتة.

2 - ميدان دراسة الصفات الطبيعية للإنسان (PHYSICAL

ANTHROPOLOGY)

ويتناول هذا الجانب بالدراسة التغيرات البيولوجية بين مجموعات الإنسان «في أقاليم الأرض الجغرافية على أساس تشريحي، وبالمقارنة مع الهياكل الموجودة في المقابر الحديثة زمنيا، ويؤدي ذلك إلى تصنيفات للبشر

على أسس دراسة قياسية ومورفولوجية لصفات طبيعية معنية، بالإضافة إلى دراسة الوراثة»¹³.

ومن هنا، فإنّ الأنتروبولوجيا الطبيعية تدرس الإنسان بصفته كائنًا بيولوجيًا من حيث تكوينه الجسديّ وتطوّره بوساطة الوراثة وعن طريق سلالاته القديمة والحديثة، كما تدرس توزيع السلالات على وجه الأرض¹⁴. هذا، وذهب الكاتب إلى أنّ الدراسات العلميّة في هذا الميدان أثبتت بأنّ السلالات البشرية الحالية تنتمي إلى نوع بيولوجي واحد هو ما نسمّيه «الإنسان العاقل».

ويختصّ علم الأنتروبولوجيا الطبيعية بدراسة هذه المجموعات الإنسانية لتحديد صفاتها المشتركة التي تولّف فيما بينها الإنسان المعاصر. «وحينما تبدأ الأنتروبولوجيا الطبيعيّة دراسة الإنسان في ما قبل التاريخ، فإنّ مصدرها الوحيد هو الهياكل العظمية الحفريّة بالإضافة إلى عدد ضئيل من المومياءات معظمها راجع إلى تاريخ حديث جدا بالمقارنة بتاريخ الإنسان الطبيعي»¹⁵.

وعندما يدرس الأنتروبولوجيون السلالات المعاصرة فإنّهم يتناولون صفات أخرى في الجسم الحيّ، فهم «يدرسون أشكال الجسم والأعضاء والتركيب العضلي ولون البشرة ولون وشكل العين ولون الشعر ونوعه، بالإضافة إلى دراسة عدد من الأعضاء الداخلية مثل الغدد المختلفة، وفوق كل هذا دراسة الدم وفصائله»¹⁶.

ثانياً: الأنتروبولوجيا الحضارية (ethnology cultural anthropology)

وتنقسم إلى ثلاثة ميادين رئيسية هي:

1 - ميدان الأركيولوجيا وما قبل التاريخ (archeology – prehistory)

تساعدنا هذه الدراسة على استكشاف تاريخ الشعوب المختلفة في مراحل نموها قبل كتابة تاريخها. «وتتمّ هذه الدراسات عن طريق التنقيب وكشف مخلفات الحضارة المادية لفهم تطوّر وتكنولوجية القدماء، وفي بعض الأحيان فهم بعض عقائدهم وعاداتهم (...) ويستفيد علم ما قبل التاريخ في تصنيفه للتتابع الحضاريّ بالدراسات الجيولوجية لتحديد عمر الطبقات التي توجد فيها مخلفات الإنسان الحضارية»¹⁷.

2 -- الدراسات اللغوية (Linguistics)

«يقوم الدارسون لهذا الميدان بوصف وتسجيل وتحليل الصوتيات والمفردات والنحو والتركيب اللغوي لعدد من اللغات قد يبلغ 2700 لغة. وهم يقدمون مقارنات لمميّزات هذه اللغات من أجل الوصول إلى علاقات بين اللغات والتغيّر اللغوي في الماضي»¹⁸.

ويجدر الذكر أنّ عمل الأنتروبولوجيين اللغويين لا يقتصر على اللغات المكتوبة؛ بل إنهم يركزون أيضا على اللغات غير المكتوبة بين الجماعات ذات التكنولوجيا البدائية.

3 - الأنتروبولوجيا الحضارية (علم الإنسان الحضاري): (Cultural Anthropology (Ethnology)

إنّ الإنسان مخلوق مثل بقية المخلوقات الأخرى، ولكنّه مفضّل عليها بما وهبه الله سبحانه وتعالى من عقل وفكر، فهو يختلف عنها ويتميّز بالحضارة. وحتى وإن كانت التعريفات متباينة بشأن الحضارة، فإنّ المؤلّف يقتصر على تعريف موجز لها بقوله: «والحضارة يمكن أن توصف بأنّها الوراثة الاجتماعية التي تُنقل من جيل إلى آخر عن طريق مستقلّ غير النقل البيولوجيّ بواسطة الخلايا التي تميّز بقية الكائنات (...) ومهمّتهم الرئيسية،

مهما كانت مدارسهم¹⁹ وصف وتحليل هذا الكم الهائل المتغير المختلف من العادات وأشكال الحياة الاجتماعية ومحاولة تفسيره»²⁰.

وتنصب دراسة هؤلاء الأخصائيين على الحياة أو الجوانب المادية من الحضارة وأشكال الحياة الاقتصادية وتنظيم المجتمع وشكل الأسرة والتنظيم العشائري والقبلي والجمعيات السرية والدينية ونظام الحكم والتنظيم القانوني والعقائد والفنون وغيرها من النشاط والسلوك الحضاري²¹.

4 - مشكلات الأنثروبولوجيا (بصفتها علماً):

بما أن الأنثروبولوجيا باختصار هي علم الإنسان، فإن ذلك قد أدى إلى إيجاد استخدامات لغوية لها نظير ما في اللغات اليومية، فظهرت في مدارسها مصطلحات: جنس، سلالة، بدائي، جنس مختلف، سلالة أصلية، حضاري، غير متحضّر، بربري، بربرية، السحر، العشيرة، القبيلة، الدولة، الزعيم، الحضارة، الطوطم، الروح، الأرواح، البدو.

5 - مهام علم الأنثروبولوجيا:

ليست الأنثروبولوجيا خيالا فضفاضاً، ولا خطاباً براقاً ولكنها علم بكل ما تحمله هذه الكلمة من معنى دقيق صارم. ومن أجل ذلك، فإن لها أهدافاً واضحة ومحددة على النحو الآتي:

- أ - وصف مظاهر الحياة البشرية والحضارة وصفا دقيقا.
- ب - تصنيف تلك المظاهر بعد درسها للوصول إلى أنماط عامة.
- ج - تحديد أصول وأسباب التغير وعملياته مع وصف التغير...
- د - استخلاص مؤشرات أو توقعات للاتجاه المحتمل للتغير في الظواهر المدروسة²².

6 - علاقة الأنثروبولوجيا العامة بالعلوم الأخرى:

أولاً - الأنتروبولوجيا

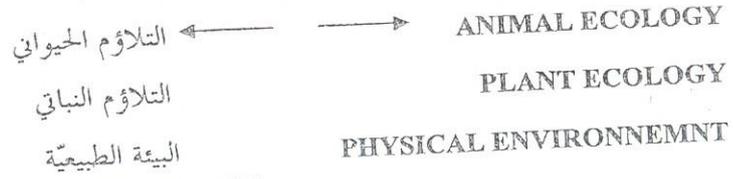
أ - البيولوجيا (BIOLOGY):

إنّ العلاقة بين الأنتروبولوجيا وبين البيولوجيا واضحة لأنّ اندراسة الطبيعية للإنسان هي في جوهرها دراسة بيجولوجية.

ب - الباليونتولوجيا (PALEONTOLOGY):

ومعناها الدراسات القديمة جدّاً، وهذه الدراسة على جانب كبير من الأهمية لأنّها تبحث في سطح الأرض إبان العصور المختلفة، وتهدف إلى التعرف على الأحوال الإيكولوجية (ECOLOGY) في تلك العصور. ويشرح المؤلّف العلاقة الوثيدة بين الإنسان والمحيط الطبيعي المكوّن من تلاؤمات أخرى هي:

تلاؤم بين الإنسان والمحيط الطبيعي المكوّن من:



التضاريس المناخ التربية²³

ج - التشريح:

وعلاقة الأنتروبولوجيا بعلم التشريح قويّة جدّاً، في نظر المؤلّف، لأنّهما «يعالجان عددا من المشكلات المشتركة. فعلم الأنتروبولوجيا أساسا يدرس الإنسان ويحلّل الاختلافات السلالية لدرجة أصبح معها تدريس الأنتروبولوجيا الطبيعية يتمّ داخل أقسام التشريح بكلّيات الطب»²⁴.

د - علم الوراثة (HEREDITY, HUMAN GENETICS)

ثانيا - الإتنولوجيا

أ - العلاقة بعلم الاجتماع

وهو يقرّر أنّ أهمّ فاصل بينهما يتلخّص في أنّ الإثنولوجيا هي علم الحضارة، بينما علم الاجتماع يختصّ بالمجتمع خاصّة، وأهمّ أوجه الاختلاف الأخرى هي:

- اختلاف النشأة

- ميدان التخصص

- مناهج البحث

ب - العلاقة بعلم النفس الاجتماعي

ج - العلاقة بعلم التاريخ

د - العلاقة بالجغرافيا

هـ - العلاقة بالعلوم الاقتصادية والسياسية

و - علاقة الإثنولوجيا بعلوم أخرى

خاتمة

كانت هذه خلاصة الخلاصة لقضايا ذات أهمية كبرى في مجال الأنثروبولوجيا وعلاقتها بمختلف العلوم، وقد تبين لنا أنّ هذا العلم، عكس ما يذهب إليه كثير من غير المطلّعين عليه حتى لا نقول الجاهلين به، أنّه أكثر من ضروريّ ليس للباحثين في العلوم الإنسانية فقط، ولكنّه ذو فائدة عظيمة للباحثين في مجال العلوم الطّبيّة والعلوم الطّبيعيّة والعلوم الدّقيقة نفسها. وهو ذو وشيعة متينة معها حيث يساعدها على التوصل إلى فهم كثير من النظريات التي قد تظنّ مستعصية بدون الرجوع إليه.

ويستنتج ممّا أوردناه أنّ كتاب الدكتور محمد رياض قد أجاب عن كثير من التساؤلات، وشجّع المتردّدين علىولوج إلى علم الأنثروبولوجيا

طالما هو مرتبط أشدّ الارتباط بالبيولوجيا وغيرها من التخصصات المختلفة في الجامعة.

وكان بودّي أن أقوم بقراءة شاملة له، ولكنّ ذلك يحتاج إلى صفحات وصفحات، وقد يُفضي إلى خلط وتكرار، ولذلك اخترت جانبا من هذا الكتاب، والذي يندرج في تخصصي الدقيق (الأنثروبولوجيا- البيولوجية) وقمت بقراءته قراءة إجمالية بطبيعة الحال.

الهوامش

* - نشر: دار النهضة العربيّة - بيروت. ط2 / 1974م.

¹ - الكتاب (ص 9 - 37).

² - Hoebel. E. A "MAN IN THE PRIMITIVE WORLD". New York 1958, p1.

³ - الكتاب ص 9.

⁴ - الكتاب، ص 9.

⁵ - نفسه، ص 9.

⁶ - نفسه، ص 12.

⁷ - KOPPERS, W., "DER URMENSCH UND SEIN WELTBILD" WEIEN 1949.

⁸ - BIDNEN, D. "THE ETHNOLOGY OF RELIGION AND THE PROBLEM OF HUMAN EVOLUTION", IN AMERICAN ANTHROPOLOGIST FEB. 1954, P2.

⁹ - ينظر الكتاب، ص 15.

¹⁰ - نفسه، 15.

¹¹ - "ONE HUNDRED YEARS OF ETHNOLOGICAL THEORY IN THE GERMANE - SPEAKING COUNTRIES"

New York 1962 - ن، ص 16 - نقل عن م.

-
- 12 - الإنسان: د. محمد رياض، ص 18.
- 13 - نفسه، ص 19.
- 14 - ينظر م. ن. ص 19.
- 15 - نفسه، ص 20.
- 16 - نفسه، ص 20.
- 17 - نفسه، ص 21.
- 18 - نفسه، ص 22.
- 19 - لهذه المدارس أسماء مختلفة، فهناك الأنتروبولوجيون الحضاريون، والأنتروبولوجيون الاجتماعيون.
- 20 - م. س. ص 22.
- 21 - ينظر نفسه، ص 22.
- 22 - ينظر م. ن. ص 27.
- 23 - ينظر م. ن. ص 29.
- 24 - نفسه، ص 30.



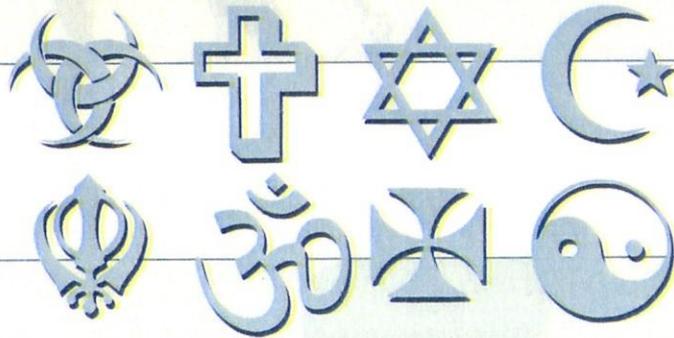
Université Abou Bekr BELKAID

Travaux du Laboratoire d'Anthropologie des religions et leur comparaison

Etude Socio-Ethnologique



Revue d'anthropologie des religions



Numéro Huit

lab_anthro@mail.univ-tlemcen.dz

Tel : 043.21.38.06

Décembre 2010 ISSN: 1112 - 3494